QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11960 – MARDI 12 JUILLET 1983

Nouveau record pour le dollar : 7,76 F

LIRE PAGE 29



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Tchad : confusion et incertitude

Prudence africaine

« La situation au Tchad est grave et inquiétante parce que personne, en Afrique, n'a pris au sérieux la menace du colonel Kadhafi sur le Tchad », déclarait dimanche 10 juillet le président Mobutu. Ce propos d'un dirigeant dont le pays est le seul à avoir, à la demande du président Hissène Habré, envoyé des troupes et trois chasseurs à réaction au Tchad est révélateur. Les « pays amis », poursuit le président Mobutu, sont d'accord... « pour demander à la France d'agir ». « Ils seraient prêts à suivre l'exemple du Zaïre, mais les moyens leur font défaut », conclut-il.

Demander à la France d'agir, certains pays francophones d'Afrique ne s'en privent pas. Les récentes visites à Paris des présidents Houphouët-Boigny, Kountché, Eyadema et les multiples appels téléphoniques à l'Elysée sont là pour en témoigner. Mais, une fois encore, à part la Côte-d'Ivoire, le Zaïre, le Soudan et l'Egypte qui ont condamné sévèrement « l'agression libyenne », les pays africains restent bien discrets.

Gageons que Paris serait prêt à les aider s'ils condamnaient ouvertement une intervention qu'ils dénoncent plus volontiers en privé qu'en public. Il se peut aussi que la crainte des menées libyennes chez eux soit plus forte que la confiance mise dans un engagement de Paris dont ils constatent, en dépit d'une aide en matériel importante, le caractère malgré tout limité.

Le Cameroun, voisin du Tchad, serait le premier concerné en cas de bataille à N'Djamena. Il lance bien un appel « pour que soient apportés au gouvernement du Tchad tous les concours nécessaires à la sauvegarde de la souveraineté nationale ». Mais c'est pour réaffirmer « sa conviction que le problème tchadien doit être résolu en dehors de toute ingérence étrangère par des moyens pacifiques ». Vœu pieux ou gageure insoutenable ?

On retrouve naturellement, à propos du Tchad, le clivage traditionnel entre l'Afrique dite « modérée » et celle qu'on appelle « progressiste », encore que cette dernière se montre passablement réservée. Certes, le président Chadli considère que le retour à la paix au Tchad passe nécessairement par le dialogue et la réconciliation ». Il n'empêche que l'Algérie ferme les yeux sur le survol de son territoire par les avions transportant l'aide militaire française, alors qu'elle l'avait interdit lors de l'opération de Kolwezi en 1978. C'est dire qu'elle ne serait pas forcément mécontente de voir barrer la route à son remuant voisin libyen.

Présidée depuis juin 1983 par le président de l'Ethiopie, qui entretient sur son territoire des milliers de Soviétiques et de Cubains, l'O.U.A. s'est bornée à convoquer son bureau.

L'Organisation, qui, à trois reprises, et chaque fois sans succès, a expédié une force interafricaine au Tchad, ne désire visiblement pas retomber trop tôt dans le guêpier. Comment les Africains n'éprouveraient-ils pas une grande lassitude face à un conflit qui dure depuis dix-huit ans et auquel la France a été mêlée pratiquement sans interruption ?

N'Djamena annonce une « contre-offensive » à Abéché, instaure la censure et nie que ses troupes lâchent pied

La situation au Tchad est marquée, ce lundi 11 juillet, par diverses incertitudes et contradictions. Selon le chargé d'affaire tchadien à Paris, M. Allam-Mi, une contre-attaque des forces gouvernementales aurait permis la « reprise » dimanche 10 juillet par les forces de N'Djamena de la ville d'Abéché, qu'elles avaient évacuée dans le plus grand désordre vendredi.

Cette nouvelle n'a toutefois pas été confirmée à N'Djamena où les autorités, qui n'avaient pas révélé la chute de la ville, ont établi une censure sur la presse. De son côté Radio-Bardaï, l'émetteur des forces de l'ancien président Goukouni Oueddeï, dément ce lundi la reprise de la ville, ajoutant que *« les forces du GUNT contrôlent toujours Abéché et qu'elles continuent à infliger des défaites aux forces du rebelle Habré ».*

Il semble que des combats continuent autour d'Abéché, et que les renforts envoyés de N'Djamena aient pu maintenant entrer en action.

(Lire page 3 le reportage de notre envoyé spécial DOMINIQUE DHOMBRES.)

La Courneuve : une mort qui accuse

Le meurtre d'un jeune Algérien dans la banlieue parisienne souligne une fois de plus l'impuissance de l'administration à rendre habitables les grands ensembles

Après les craintes – vaines – d'un « mai 68 à l'envers » au printemps et l'annonce – rituelle – d'un automne chaud sur le plan social, c'est en fait un été chaud qui commence dans les banlieues. Ou plutôt qui recommence, malgré les opérations « anti été-chaud » lancées l'année dernière sous l'égide de M. Gilbert Trigano pour calmer la fièvre des Minguettes, dans l'agglomération lyonnaise. Attisée par la canicule, par la préparation des fêtes (fin du Ramadan, 14 juillet) et par une conjoncture économique dont l'étau se resserre, la fièvre s'empare à nouveau des ghettos urbains. Ce sont les immigrés, majoritaires dans les cités de H.L.M. les plus dégradées, qui font les frais de ces poussées de colère.

Le drame survenu le 9 juillet à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) – un enfant tué par balle pour avoir allumé des pétards – n'est que le dernier d'une série d'agressions inquiétantes survenues ces dernières semaines. D'autant plus inquiétantes que, dans la plupart des cas, on ne trouve pas de remèdes.

La police se déclare impuissante et, parfois, n'ose même plus s'aventurer dans les ghettos. Le meurtrier de Toufik n'est pas encore identifié. Faute d'investigations sérieuses dans les appartements, on n'a pas retrouvé l'arme du crime – une carabine à air comprimé, selon les enquêteurs. S'ajoutent à cela des conflits administratifs qui enveniment encore le climat, comme le différend qui oppose la ville de Paris et la municipalité de La Courneuve à propos de la cité des quatre mille. Minguettes, Courneuve, ZUP de ceci ou de cela : si l'été y est déjà chaud, c'est que, tout au long de l'année, il n'y fait pas bon vivre non plus.

(Lire page 8.)

L'éternel safari

par ANDRÉ FONTAINE

Lorsque François Mitterrand fut élu président, l'un des premiers à le féliciter, et de la manière la plus chaleureuse, fut Kadhafi. La chose avait de quoi surprendre, le colonel étant l'adversaire acharné d'Israël et le nouveau maître de la France ayant une réputation d'ami de l'Etat juif. Telle personnalité du Maghreb ne nous avait-elle pas dit un jour : *« Mais enfin, ce Mitterrand, c'est un agent sioniste !.. »*

« Agent sioniste » ou pas, ce que Kadhafi voyait d'abord en lui c'était l'homme qui le débarrassait de Giscard d'Estaing, auquel il s'était, plus d'une fois, directement heurté. A tel point que les Libyens se firent un plaisir, dès le résultat de l'élection connu, de confier discrètement au P.S. un dossier détaillé sur les tentatives de déstabilisation du gouvernement de Tripoli auxquelles, à les en croire, se serait livré l'Elysée.

(Lire la suite page 3.)

Musulmans en France

I. – *La mosaïque*

par ALAIN WOODROW

Malgré leurs activités professionnelles et familiales, plus d'un million et demi d'hommes et de femmes viennent, pendant un mois, de l'aube jusqu'au coucher du soleil, de s'abstenir de manger, de boire, de fumer, d'avoir des relations sexuelles. Ils n'y étaient incités que par leur foi religieuse. Il s'agit des membres de la communauté musulmane de France ; deux millions quatre cent mille personnes dont les deux tiers, selon les estimations, ont jeûné pendant le mois de ramadan, qui a pris fin en ce début de semaine (1).

L'islam est, par son importance numérique, la deuxième religion en France, après le catholicisme et avant le protestantisme. Dans le monde, on estime entre huit cents millions et un milliard le nombre de musulmans – les statistiques précises sont rares, – et les fidèles du Prophète dépassent de loin les peuples sémites de la péninsule de l'Arabie qui fut le berceau de l'islam.

(Lire la suite page 8.)

(1) Les enfants non pubères ne jeûnent pas.

LE POUVOIR POLITIQUE ET LA « GUERRE IDÉOLOGIQUE »

Rabaissez le pont-levis !

par ALAIN ROLLAT

Pas besoin d'être Clausewitz pour savoir qu'il n'existe qu'une possibilité quand on se trouve en position d'assiégé, si l'on veut survivre à un pilonnage d'artillerie : ou l'on s'enterre en espérant des jours meilleurs, ou l'on profite du moindre moment de répit pour tenter une percée et essayer de briser l'encerclement.

Placé devant ce choix inconfortable par la conjonction des mécontentements, le pouvoir exécutif espère que les résultats de sa politique lui vaudront des jours meilleurs à partir de 1984, mais il est décidé à ne pas s'enterrer.

Tant à l'Elysée qu'à l'hôtel Matignon prévaut, au contraire, une volonté de contre-offensive. MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy vont donc continuer de se relayer, comme ils le font depuis un mois, pour répliquer à l'opposition et combattre l'état de défiance qui prédomine dans l'opinion.

Les manifestations du printemps n'étant plus qu'un souvenir, le premier ministre et le président de la République estiment, en effet, que la période estivale devrait permettre à la majorité de préparer pour la rentrée les terrains sur lesquels elle est le plus à l'aise afin de ne plus se laisser embourber dans les débats exclusivement économiques où elle est souvent réduite à la défensive.

Ce renversement des priorités se justifie, selon M. Mauroy, par le fait que le terrain économique est désormais balisé. Le premier ministre ajoute volontiers que la mise en œuvre du plan de rigueur évolue conformément aux prévisions du gouvernement. Tel est le cas notamment, selon lui, sur le front des prix. En dépit des pronostics pessimistes de la plupart des observateurs, M. Mauroy escompte qu'au cours du second semestre la hausse des prix ne dépassera pas 3 %. Son optimisme se fonde sur des analyses prospectives selon lesquelles le taux d'inflation, fixé par le gouvernement (8 %) pour 1983, pourra être à peu près tenu.

Quel que soit le degré d'incertitude, le premier ministre ne veut pas, de toute façon, *« rester le nez collé au ras du sol »*.

Ce recentrage de l'action du gouvernement et de la majorité lui apparaît aussi facilité par le calme qui règne chez les socialistes depuis les dernières interventions du chef de l'Etat. La dénonciation de la montée des intolérances a conduit le P.S. à resserrer les rangs. A l'intérieur même du courant A, certains mitterrandistes avaient d'ailleurs élevé la voix pour regretter, certes, la démarche personnelle de M. Jean-Pierre Chevènement, mais aussi l'attitude parfois ambiguë du président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, qui affirmait début juin, dans *le Nouvel Observateur*, que l'alliance majoritaire du congrès de Metz (courant A plus le CERES de M. Chevènement) demeure une hypothèse plausible, autrement dit une hypothèse pouvant exclure ultérieurement du partage du pouvoir à la fois M. Mauroy et ses amis et M. Rocard et les siens.

Dans une contribution préparatoire au congrès de Bourg-en-Bresse élaborée sur l'initiative de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, ancien sénateur de l'Aude, plusieurs dirigeants socialistes du Languedoc-Roussillon membres du courant A avaient apporté leur appui au premier ministre.

(Lire la suite page 6.)

LA POLÉMIQUE SUR LE PRIX DE L'ESSENCE

« Veut-on n'avoir dans ce pays qu'une station-service par canton ? »

demande M. Jean Auroux secrétaire d'Etat à l'énergie

LIRE PAGE 29

FESTIVAL DE MONTREUX

Le jazz le plus long

Jazz, Naples et le Brésil, Georges Benson, Dizzy Gillespie, Pino Daniele, Ney Matogrosso : le Festival le plus long, celui de Montreux, vient de commencer. Idéalement niché au bord du lac Léman et tout en chiffres : dix-huit soirées d'affilée, deux cents musiciens, des places chères même en Suisse (45 ou 55 francs de ce pays), des musiciens souvent calibrés à leurs ventes, une sono de cinquante haut-parleurs et autant d'enceintes acoustiques capable de fournir une *« pointe de pression sonore »* de 130 décibels, mais n'excédant qu'exceptionnellement 100 décibels (tant mieux), 10 000 watts au total et trois mille personnes par soir.

Depuis dix-sept ans, au mois de juillet, la petite et luxueuse ville de villégiature, au climat béni des dieux voit ses vertes pelouses se peupler de « Martiens » : hippies de la troisième génération, musiciens de toutes les couleurs, jeunesse de tout poil. Si l'on n'était pas prévenu, on pourrait croire à un salon du tee-shirt avec messages, publicitaires ou autres, qui s'étalent sur les poitrines et dans les dos. On pourrait aussi bien croire à un congrès de la trouvaille capillaire. Mais non, ce n'est qu'un festival de jazz, le plus long du monde. Et la petite ville s'est d'autant mieux habituée à son événement qu'il contibue à son renom. D'ailleurs, avec le temps, les pelouses sont plus proprettes et les hôtels mieux remplis : la jeunesse d'aujourd'hui n'a plus cette sombre passion du sac de couchage qui désespérait Montreux.

Au fait, s'agit-il vraiment d'un « festival de jazz » ? Bonne question, quoique un peu usée. Cela fait dix-sept ans qu'on la pose à Claude Nobs. Au début, ce fils de boulanger de Montreux passionné de jazz, de blues et de rock, s'agaçait, maudissait les étiquettes et les donneurs de leçons. Aujourd'hui, le soupçon ne l'impressionne plus. Il sait simplement ceci : pour couper court aux jérémiades voici deux ans, il a cessé d'accoler le mot *jazz* à celui de *festival*.

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

En revenant de l'Expo...

L'offensive menée par le R.P.R. contre l'Exposition de 1989 révèle une attitude détestable au moment où le gouvernement invite à l'effort national

par NICOLE BRICQ (*)

A peine le texte de loi sur l'Exposition universelle avait-il été définitivement adopté par les parlementaires, après la navette entre l'Assemblée et le Sénat, et avant même que soient remises au président de la République les conclusions du rapport demandé à Gilbert Trigano, P.-D. G. du Club Méditerranée et futur commissaire de l'Expo 89, les leaders de la droite, le maire de Paris Jacques Chirac, le président de la région Ile-de-France Michel Giraud, ont fait connaître leur opposition au projet. Se sentent-ils en la matière investis d'une sorte de droit de veto, qui serait une novation dans les institutions de la République, ou s'agit-il, par des déclarations intempestives, hâtives et *insidieuses, de jeter le discrédit sur* un projet de la France, de faire qu'ainsi il soit compromis... et d'affaiblir par là même le pouvoir ?

Toujours est-il qu'à nos yeux la condamnation de l'Exposition universelle en notre capitale par les responsables du R.P.R. éclaire le projet de sa véritable dimension politique, et qu'il faut en tirer les leçons.

Voilà longtemps que l'on soupçonnait — et que les preuves s'accumulaient — que la référence à la pensée et à l'action du gaullisme était devenue un artifice commode pour retenir des voix de moins en moins à l'aise dans le néo-libéralisme du R.P.R. Mais voici que les signes se sont multipliés : un programme politique et économique qui puise toutes ses références outre-Manche et outre-Atlantique, la remise en cause des conquêtes sociales de la libération, le virage à propos de l'Europe et, maintenant la dernière flèche, le torpillage de l'Exposition universelle, d'un grand dessein de la France.

Tant de politicaillerie disqualifie et écœure.

Sera-t-il toléré par les Français ce qui met en cause les intérêts de la France, son prestige universel, qu'elle entend reconquérir, et la portée de son message envers les nations à *l'aube du deux centième anniversaire de sa Révolution ?* Sera-t-il accepté par la nation qu'un maire, fût-il de Paris, et un président de région, fût-il celui de l'Ile-de-France, puissent remettre en question la légitimité d'une nation à accomplir son dessein, la légitimité de la France à retrouver son rayonnement ?

Soyons clairs, pour Jacques Chirac, ce n'était pas à Marne-la-Vallée que devait se tenir l'Exposition de 1989 mais bien à Chicago ! Qui donc peut penser que, alors que la candidature de la capitale de la France avait été proposée et opposée à celle de la métropole américaine, et qu'elle l'avait emporté, le Bureau *international des expositions* se serait accommodé d'un repli à Marne-la-Vallée ? Chirac et Giraud le savaient bien (et d'ailleurs en avril 1982 Chirac avait, pour que Paris fût choisi, apporté le soutien du maire à la candidature parisienne) : si l'Expo n'était pas à Paris, elle serait à Chicago.

La gauche aux commandes de l'État depuis le verdict du suffrage universel de mai 1981, puis majoritaire à l'Assemblée nationale depuis juin 1981, n'a cessé de chercher à dramatiser les conflits et le combat politique pour tenter de le restituer dans sa véritable dimension, qui devait être celle du débat démocratique.

La France est engagée — nul ne peut en douter — dans une bataille économique d'une telle acuité qu'elle ne peut s'offrir le luxe d'un *front intérieur. Les propos du président* de la République ne cessent de rappeler la nécessité de l'union des *Français dans la bataille. Il commence* en profondeur d'être entendu. Mais l'autorité de l'État doit être plus nettement reconnue, et la légitimité du choix des Français n'est pas chaque matin à justifier.

La *remise en cause* de l'Exposition universelle constitue un fait politique décisif. Le pas en arrière est en fait un croche-pied de la part de ceux qui, au fond, n'acceptent pas de perdre un pouvoir qu'ils jugent légitime quand ils sont les seuls à l'occuper.

L'offensive menée par le R.P.R. contre l'Expo 89 est révélatrice d'une attitude détestable dans le moment où le gouvernement invite les Français à la rigueur et à l'effort national. Nous nous opposons à la conception frileuse de Jacques Chirac selon laquelle *« l'état actuel des finances de la France ne lui permet pas de financer l'Exposition universelle »* et aux yeux de qui la priorité pour Paris est d'améliorer la vie quotidienne des Parisiens.

De notre point de vue les choses ne vont pas ainsi et ne s'opposent pas. Les obstacles qui sont dressés devant nous ne sont en rien une incitation à la paresseuse soumission. Et *l'on ne peut inviter à détourner* les yeux de cet obstacle en encourageant à l'aménagement de l'urbanisme de détail. Au reste améliorer la vie quotidienne des Parisiens, tout le monde en est d'accord, mais de quels Parisiens s'agit-il ? De la « réserve d'Indiens » que constitueraient les habitants maintenus dans la capitale si son déclin se poursuivait ?

Donner rendez-vous à la France et au monde à la fin des années 80, pour témoigner de ce que la rigueur et l'effort conçus de façon offensive peuvent porter, voilà notre projet, notre ambition... en aucun cas notre utopie.

Pour l'Expo, il nous était possible de gérer au mieux, d'investir au plus *juste*, de bousculer le cas échéant les premiers schémas, d'imposer les principes porteurs d'économie, d'avancer en ordre de bataille et non de nous disperser sur les différents fronts de maîtrise d'ouvrage.

Il y avait d'une part l'Exposition universelle, il y avait d'autre part les grands projets parisiens : le musée et le parc de La Villette, l'Opéra de la *Bastille, le centre* de la communication de la Défense, le réaménagement du Louvre, le musée dans la gare d'Orsay, le nouveau ministère des finances à Bercy... et quelques autres projets... Tout cela pouvait être réuni pour former un seul et même dessein, celui de la réussite à la fin de cette décennie. Seules les habitudes des méthodes de travail *cloisonné* auraient à y perdre, le goût prononcé pour le geste architectural isolé aussi. Le bon usage de la rigueur nous fera toujours choisir la cohérence d'ensemble des projets à la qualité particulière de chacun d'eux. Qu'on nous permette de *préférer le dessein aux dessins, pourvu* que des réalisations s'ensuivent.

C'est devant les Français que les *leaders de la droite ont pris la* responsabilité de ne pas prendre le parti des intérêts de la France. Ils *l'ont fait sciemment* dans le respect, pourrait-on dire, de l'esprit des lois de décentralisation. Le coup bas porté au rayonnement de la France prend valeur d'avertissement. 1789 est le fond commun de notre démocratie, de notre nation. Sommes-nous capables collectivement de donner un sens au deux centième anniversaire de la Révolution française ?

(*) Première secrétaire de la fédération de Paris du parti socialiste.

LETTRES AU Monde

Le temps du déclin

En 1983, notre pays connaît une prospérité que jamais nos ancêtres auraient pu imaginer. L'ensemble des Français bénéficient des garanties sociales les meilleures du monde et leur niveau de vie moyen est satisfaisant, même s'il plafonne ou régresse quelque peu. Le malaise est dans la tête, comme le ver dans le fruit.

Chirac, chef de la droite reagano-thatchérienne, prophète de la « libre entreprise », libérale et courageuse, est, en réalité, le représentant d'une bourgeoisie vindicative et frileuse de petits boutiquiers peureux. *Il aurait* pu, s'il était le personnage plein de fougue et de hardiesse dont il veut *donner l'image, se lancer à corps* perdu dans l'aventure qui s'offrait à lui. Il aurait été le maire de Paris, *dont* l'Exposition *universelle* aurait encore accru le rayonnement millénaire. De nombreux emplois auraient été créés dans de multiples branches d'activités. Les commerçants parisiens, ses électeurs privilégiés, auraient vu leurs recettes augmenter. Il se serait ainsi placé avantageusement pour l'élection présidentielle de 1988. Au lieu de cette action d'éclat, Chirac, tel un matador dégonflé, a reculé devant les risques qu'une telle entreprise comporte nécessairement. De plus, il montre ainsi qu'il ne croit pas dans ses chances de gagner en 1988, car il aurait pu être le président de la République inaugurant l'Exposition qu'il aurait édifiée comme maire de Paris.

Mitterrand, lui, s'est empressé de faire porter le chapeau de l'échec à la droite chiraquienne. Il a invoqué son respect des principes nouveaux de la décentralisation. Pourtant, les actions de son gouvernement dans lesquelles ces principes sont foulés aux pieds ne manquent pas.

Cet échec d'un grand projet est révélateur de notre déclin national. Ses racines se situent au plus profond du peuple français. Il vit, somnolent et gavé, dans le temps des loisirs et de la consommation populaires. Les ventres sont pleins, les têtes sont vides et les cœurs secs !

CHARLES AGNÈS
(Paris).

L'opium du peuple

Il faut se réjouir de la décision qu'a prise François Mitterrand de renoncer à l'Exposition universelle.

On nous prive d'une réalisation de prestige... et après ? En pleine guerre économique, il eût été aberrant de consacrer 30 à 40 milliards de francs 1983 à un projet clinquant mais stérile, alors qu'il y a tant à faire pour rattraper nos retards industriels (que l'Exposition aurait d'ailleurs soulignés).

Les frustrés de l'Exposition n'ont pas compris leur époque : c'est cela *qui est triste.*

Quant aux emplois qu'aurait procurés l'Exposition, il vaut certainement mieux en créer dans des activités d'avenir et si possible ailleurs que dans une région parisienne *congestionnée.*

Au lieu de se regarder dans un miroir, la France (et Paris en *particulier*) devrait regarder autour d'elle. L'annulation de l'Exposition universelle (qui n'aurait été que l'« opium du peuple ») représente, espérons-le, un pas dans ce sens.

A. GILBERT
(Maisons-Laffitte).

Un manifeste d'artistes

— Nous, les artistes, n'acceptons pas de réduire notre vie aux décisions politiques ;

— Nous ne voulons pas faire les frais de la «guéguerre» des frères ennemis Mitterrand-Chirac ;

— C'est à nous, les artistes, de prendre la relève et par notre détermination d'infléchir la décision politique ;

— L'Expo de 1989 doit être une fête et non une affaire ;

— Nous aimerions que Paris morose et malade de la pub devienne en 1989 un vaste lieu d'art moderne contemporain ;

— Nous appelons tous les créateurs, tous les artistes, tous les plasticiens, depuis si longtemps sinistrés par la société matérialiste, à se regrouper et à commencer une *réflexion sur la transformation* du grand Paris pour 1989 ;

— Dans quatre mois, en octobre, nous nous réunirons pour prendre en main notre destin et élaborer l'Expo de 1989, l'Expo de la liberté ;

— Des techniques légères de préfabrication permettent de monter des structures architecturales sans aucune gêne pour la population ;

— Ce n'est pas dans les palais que s'élabore l'avenir ;

— Investissons la vie des fruits de nos imaginations créatrices.

VIVE L'EXPO 1989 !

Pour le comité Artistes-Liberté 89
GEORGES PATRIX
(Paris-16e).

Vive le hasch !

L'avantage de l'Expo le plus sûr : redonner de l'enthousiasme pour franchir l'an 2000. Ce n'était pas facile, certes, mais le jour où il a fallu abattre Hitler coûte que coûte, les « Ricains » ont bien trouvé Einstein *et Openheimer qui ont travaillé jour* et nuit pour construire la plus belle des bombes.

Actuellement, ceux qui gouvernent me font penser à mes parents qui me disaient quand j'étais petit : *« Fais pas ci, fais pas ça. »*

Eh bien, puisque c'est comme ça, vive le hasch, et même le reste.

JEAN MEYER,
vingt-quatre ans,
foyer des jeunes travailleurs
(Beaumont-sur-Oise).

TÉMOIGNAGE

Une examinatrice parle...

ORAL du bac. Succession de visages d'enfants sérieux, rigolards, tendus, émus, succession d'attitudes devant la vie : je me bats, je suis battu d'avance, je cherche à rouler l'examinateur, je cherche à le séduire, on ne sait jamais, ça pourrait marcher... Succession... Lassitude... Mais toujours revient, lancinante, l'impression que ces enfants sont déjà meurtris par la vie, morts parfois...

Pauvres enfants coincés, rendus comme difformes, béquillards à jamais, somnambules. Leur vie est déjà en partie jouée, de l'attitude spontanée d'il y a très longtemps à l'habitude raisonnée, raisonnable, raisonnante, tout se répétera sans fin : l'attente, la souffrance, la défense, l'oubli en surface, la révolte parfois quand la souffrance sera trop forte, la vie brisée en éclats, la sienne et celle des autres, puis la retombée dans le cycle bien connu. Bref instant de vie, mais de vie porteuse de mort, fécondant la mort des autres. Vie illusoire, illusion de vie, perversion de vie.

Baudelaire, Pascal, Rousseau, ils parlent tous de cela à leur manière, décrivant sans relâche la blessure, le handicap, l'emplâtre. Et les enfants expliquent ces mots sans les comprendre, répétant docilement les bribes qu'ils ont retenues du cours de leur professeur, qui lui-même répète sans toujours comprendre. Mais oubliez ce qu'on vous dit sur ce poème, et dites-moi ce que vous ressentez, vous, vous personnellement, quand vous lisez ce poème ? Alors, parfois, timidement, après maintes approximations, surgit l'individu, sa sensibilité qui dit bien plus en ces quelques mots que sa longue explication laborieuse, et un sourire naît de la découverte en soi de quelque chose qui vit, qui existe pleinement, sans ce besoin du savoir d'autrui. Etincelle brève, vite éteinte par la peur de s'être trompé, la peur d'avoir existé.

Oral du bac. Je te hais car tu me montres la faillite de notre enseignement. Deux élèves sur dix environ semblent penser par eux-mêmes. Quel déclic pourra leur faire utiliser l'outil de la langue si on ne leur a pas dit qu'on le leur donnait pour cela, pour vivre et penser par eux-mêmes ? Et aussi que par les mots ils peuvent guérir de ces maux de l'enfance, en mettant le mot juste sur la sensation meurtrière, en faisant émerger du fond de leur souffrance sa cause par le pouvoir magique de ce mot libérateur ? Mots qui tuent, mots qui font vivre, mots qui bercent la douleur, mots qui la guérissent. Beaucoup de notre vie est dans les mots, mais nos élèves ne le savent pas et ne le sauront peut-être jamais.

CHANTAL GUYON
(Marseille).

Conférenciers sans existence des musées nationaux

Les conférenciers des musées nationaux ne réclament pas le maintien d'avantages acquis, mais plus fondamentalement la reconnaissance de leur existence. Nous n'avons aucun statut, ne disposons d'aucune protection sociale, notre salaire minimum est, de quelque *manière qu'on le prenne*, inférieur au S.M.I.C. dans les termes qui nous lient à l'administration (j'ai gagné 3 200 F le mois dernier). Ajoutons que nous n'avons pas de carrière, pas d'ancienneté, pas d'avancement, pas de prime, pas de remboursement de la carte orange, pas de frais de déplacement, alors que nous travaillons dans différents musées au cours d'une même journée. Vous jugerez ainsi de l'aspect de nos revendications qui relèvent, *seulement, de la justice sociale*. Je prends la liberté de signaler que je suis docteur du 3e cycle en histoire de l'art, que j'ai été admissible au concours des conservateurs et que je gagne moins d'argent que mes compagnons de travail dans les musées : hôtesses, gardiennes et gardiens.

JACQUES RAPHANEL,
conférencier des musées nationaux,
(Paris).

Responsabilité médicale et avortement

J'ai toujours mesuré la responsabilité des médecins dans le domaine de l'avortement à partir de trois critères. Le premier c'est la conviction idéologique, le deuxième c'est la compétence, le troisième c'est le désintéressement. J'ai pris fermement position à une époque où ce n'était pas tellement évident pour des médecins communistes inculpés à ce sujet. J'avais souligné qu'ils agissaient en fonction de leur conviction, conviction qu'ils partageaient avec leurs clientes, qu'ils faisaient faire ces avortements par un gynécologue et qu'ils prouvaient leur désintéressement en refusant de percevoir des honoraires pour ces actes.

Mon opinion n'a pas varié. Je regrette que les *médecins* de Nancy (1) qui manifestement ont agi par conviction et avec compétence n'aient entaché leur acte de rémunérations occultes, aussi faibles soient-elles. Les médecins n'accepteront jamais la loi Veil, non pas pour la liberté de l'avortement, mais parce qu'elle a transformé cet acte médical naturel, qui doit s'inscrire, *selon nous*, dans le dialogue du gynécologue et de sa cliente, en une espèce d'acte paramédical programmé, *suscité, étatisé.*

Docteur HENRI GIRAUD,
expert à la Cour de cassation,
(Marseille).

(1) Jugés pour avoir pratiqué des avortements dans leur cabinet (N.D.L.R.), *le Monde* du 24 juin 1983.

LU

« APPEL AUX HOMMES ET AUX FEMMES D'ESPÉRANCE » DU CENTRE DE VILLEMÉTRIE

L'obscurité n'est pas fatale

ORGANISME français d'études protestant, le centre de *Villemétrie*, créé en 1954, rassemble des économistes, des sociologues, *des théologiens*, des responsables d'entreprise qui s'interrogent sur le monde dans lequel nous vivons. La plupart du temps sortent du groupe des travaux à diffusion très restreinte. Le défi lancé aujourd'hui aux responsables des nations de la planète est si pressant que cette phalange a résolu de publier un *Appel aux hommes et aux femmes d'espérance.* Mieux. Pour donner plus de poids à cette brochure, trois dignitaires des Églises catholique et protestante ont signé l'avant-propos : Mgr Jacques Ménager, *archevêque de Reims, président* de la commission française Justice et paix, Mgr Joseph Rozier, *évêque de Poitiers, président* de la commission sociale de l'épiscopat français, et le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France.

D'un ouvrage collectif ne peuvent *jaillir des formules* à l'emporte-pièce et des prises de position à la pointe de l'originalité. *Mais l'exercice de style* était-il de mise dans une matière aussi grave ? La densité du propos est là, plus au reste dans les questions que dans des réponses toutes faites.

« Libérez le monde des mécanismes pervers qui pèsent actuellement sur lui » : c'est, selon *les auteurs, tourner le dos aussi* bien au fatalisme qu'au prophétisme limité à la pure protestation *ponctuelle. Menaces d'un* côté (armes nouvelles, chômage massif, systèmes clos de l'Est, *ruptures graves dans les pays en* développement), interdépendance grandissante de l'autre (réseaux commerciaux, industriels, financiers, sociaux et culturels).

Les jeunes ressentent mieux les blocages et l'absence de projet. Le désarroi tient notamment *à la complexité croissante du* mouvement technico-économique. Les décisions sont *prises dans* des perspectives totalement incertaines. Or nombre de celles-ci affectent des « structures lourdes » : *équipements* d'infrastructure de la production, système d'enseignement, système d'information, etc. Presque impossibles à modifier une fois qu'elles ont pris forme, ces structures lourdes façonnent l'avenir et peuvent fermer des issues quand elles sont prises en ordre dispersé.

« Cette obscurité n'est pas fatale. » On peut orienter démocratiquement le futur à plusieurs conditions : collecte, synthèse systématique et diffusion de l'information économique, sociale et technologique ; gestion décentralisée ; observation des interdépendances et solidarité ; *concertation*, à l'échelle européenne, puis si possible mondiale, poussée jusqu'à la coordination des décisions si nécessaire.

De son propre mouvement, *l'économie de marché est incapable* de remplir ces conditions, mais l'inertie et la violente défensive des systèmes *sociaux* actuels sont préoccupantes. C'est finalement un appel à l'éthique qui est lancé par les penseurs de Villemétrie. Non seulement les Églises mais « tous les hommes et femmes d'espérance » sont *mobilisés* pour rappeler constamment aux institutions les exigences d'une évolution considérée globalement et *dans le long* terme.

A la fin de cet opuscule, le *lecteur ressent* comme une sorte de harassement joyeux. Enfin, des hommes qui ne baissent pas les bras alors que le poids de l'inquiétude s'alourdit. On pense à la réflexion de Simon Bolivar dont on fête ces jours-ci le deuxième centenaire de la naissance : *« Faisons aujourd'hui ce qui est impossible et laissons pour demain ce qui est difficile. »*

PIERRE DROUIN.

★ Éditions du Centurion, 40 p. 10 F.

Le Monde

étranger

LA GUERRE AU TCHAD

N'Djamena assure que ses forces « ont repris l'initiative à Abéché »

De notre envoyé spécial

Les autorités tchadiennes ont imposé la censure à la presse à compter du dimanche 10 juillet. Notre envoyé spécial a pu transmettre l'article suivant avant l'application de cette mesure injustifiable, qui n'est pas de nature à faciliter, pour le gouvernement de N'Djamena, les concours internationaux réclamés avec tant d'insistance.

N'Djamena. — Sur le bac qui traverse le Chari reliant N'Djamena à la ville frontière camerounaise de Kousseri, les lourds camions portant l'emblème des Nations unies tanguent dangereusement. Les diverses organisations dépendant de l'ONU, et notamment l'UNICEF, font passer au Cameroun leurs équipements et leurs archives. L'équipe de Médecins sans frontières a également évacué une partie de son matériel à Kousseri, de façon à pouvoir porter secours aux réfugiés qui afflueront sur la rive camerounaise si N'Djamena est attaquée.

Le soir venu, nombreux sont ceux qui écoutent Radio-Bardaï, l'émetteur de l'ancien président Goukouni. *« L'Armée de libération nationale est décidée à tout bousculer sur son passage, ne jouez pas les kamikazes »*, répète inlassablement la station en s'adressant aux soldats du président Hissène Habré. Il semble que les forces régulières, après avoir évacué Abéché, aient établi une ligne de défense à Oum-Hadjer, une localité située à environ 610 kilomètres à l'est de N'Djamena et 146 kilomètres à l'ouest d'Abéché. L'escadron de douze jeeps munies de canons de 106 sans recul, fourni par la France, se trouve à Oum-Hadjer. Les troupes gouvernementales disposent également, pour tenir ce verrou sur la route de la capitale, de mortiers de 81 millimètres d'une portée de 4 à 5 kilomètres et d'autres de 120 millimètres capables de tirer au-delà de 10 kilomètres.

Les camions Renault livrés par Paris et acheminés samedi sur l'aéroport de N'Djamena par la société d'affrètement britannique Heavy Lift sont-ils déjà arrivés jusque-là ? Et les douze automitrailleuses légères également envoyées par Paris ? Toujours est-il que, pour la première fois, vont être engagées des troupes disposant du matériel neuf livré par la France. Jusqu'à présent, en effet, l'étirement des lignes et la faiblesse des moyens de transport avaient empêché son utilisation. La saison des pluies, qui a commencé un peu plus tôt que de coutume, gêne les combats, mais n'est pas un obstacle insurmontable pour les véhicules tout-terrain, qui peuvent emprunter la piste de terre battue menant à Oum-Hadjer. La remarque s'applique, bien évidemment, aux forces adverses.

Oum-Hadjer revêt une importance sentimentale pour M. Hissène Habré. C'est le point le plus au sud où passent à chaque transhumance les bergers et les troupeaux de la tribu des Anakassa, à laquelle appartient le président tchadien.

Une atmosphère tendue

Les autorités de N'Djamena continuent à refuser d'admettre qu'Abéché soit entre les mains des soldats de M. Goukouni. La radio nationale a affirmé dimanche que les forces armées *« avaient repris l'initiative »* dans la matinée et que *« des combats d'une grande intensité »* avaient lieu à Abéché et à Biltine, cette dernière localité étant située à environ 100 kilomètres au nord de la précédente. La radio officielle n'indique pas, comme le chargé d'affaires tchadien à Paris, M. Ahmad Allami, la *« reprise »* d'Abéché, pour la bonne raison qu'elle n'en a jamais annoncé l'évacuation.

Trois journalistes français, un cameraman et un preneur de son d'Antenne 2, ainsi qu'un photographe de l'agence régionale corse Kyrnea, sont actuellement bloqués à Abéché, où se trouve une équipe de Médecins sans frontières. Celle-ci, qui dispose d'un émetteur, a indiqué que tous ses membres étaient en bonne santé, mais n'a pas voulu donner d'autres informations sur ce qui se passait à Abéché.

L'atmosphère devient de plus en plus tendue à N'Djamena avec la fin du ramadan, pourtant fêtée comme il convient par les familles musulmanes. Après cette longue période de jeûne, il est de tradition de procéder à des festins. Il n'y a pas de contrôles ni de barrages militaires en ville, la résidence du président Habré est gardée plutôt nonchalamment par de très jeunes gendarmes armés de kalachnikovs ; la plupart des bâtiments publics ne sont même pas surveillés. L'inquiétude est partout perceptible : dans les conversations privées, des hauts fonctionnaires manifestent leur amertume à l'égard de la France, accusée de ne pas avoir assez soutenu le président Habré. Les livraisons d'armes, de véhicules et de munitions ont été appréciées, mais tous nos interlocuteurs estiment qu'elles sont venues bien tard, et ils regrettent surtout que Paris n'ait pas offert de couverture aérienne. N'Djamena ne dispose que d'un seul DC-3 en état de marche et de trois petits chasseurs à réaction Macchi prêtés par le Zaïre, dont la faible autonomie de vol rend l'utilisation impossible tant que les combats se déroulent aussi loin de la capitale. Visiblement, ici, c'est sur les Jaguar ou même sur un corps expéditionnaire français que l'on fondait ses espérances.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. CHIRAC : je m'associe parfaitement à la politique du gouvernement

M. Jacques Chirac a déclaré, dimanche 10 juillet, au micro de Radio-Monte-Carlo : *« La France est impliquée dans cette affaire depuis quinze ans et le gouvernement français, actuellement, navigue un peu à l'estime, et je dois dire que c'est ce qu'ont fait tous ses prédécesseurs depuis quinze ans. C'est-à-dire qu'ils essayent de faire au mieux. Nous avons un accord et, donc, nous fournissons des armes. Nous avons fourni, depuis quelques semaines, beaucoup d'armes, probablement pour quelque 20 milliards de centimes. Et, pour ma part, je ne condamne pas du tout cette action, je m'y associe parfaitement ; elle est conforme à l'application de nos accords avec le Tchad et elle est également conforme à l'idée traditionnelle que le gouvernement français reconnaît les gouvernements en place.*

« La France doit-elle envoyer des hommes ? Je crois que personne n'y songe. Le problème est de savoir si elle doit envoyer des Jaguar face à cet armement tout à fait considérable et exceptionnel et d'origine étrangère dont dispose actuellement M. Goukouni. C'est une décision que seul le président de la République peut prendre, car, seul, il a l'ensemble des informations permettant de porter un jugement sur la situation réelle du Tchad. En réalité, je crois que, là, il convient de s'en remettre à sa propre décision en fonction de ses propres informations. »

L'éternel safari

(Suite de la première page.)

En même temps, ils fournissaient à des organes de presse américains, qui s'empressèrent d'y faire écho, des détails croustillants qu'ils tenaient de Bokassa sur ses relations avec Giscard. Compte tenu de la fureur que l'ex-empereur éprouvait à l'égard de son ex- « cousin » coupable de l'avoir proprement renversé, la véracité desdits détails n'est pas démontrée.

Deux ans après, on se retrouve à la case départ. La Libye dénonce la collusion de la France avec l'impérialisme américain. Mitterrand expédie des armes au gouvernement tchadien d'Hissène Habré, dont les troupes reculent devant celles de son rival Goukouni Oueddeï, puissamment soutenu par Tripoli, et il est saisi d'une demande d'intervention militaire en bonne et due forme.

Le piquant de l'affaire est que le même Goukouni, au printemps 1982, avait obtenu une aide logistique du même Mitterrand pour essayer de résister à la rébellion du même Hissène Habré, qui l'avait quinze mois plus tôt supplanté. Motif de cette invraisemblable tête-à-queue : les accords franco-tchadiens de 1976 obligent Paris à soutenir le gouvernement légal. Or l'Organisation de l'unité africaine, habilitée à trancher en la matière, a l'habitude de déclarer légaux, pour éviter les complications, tous les gouvernements au pouvoir, sans trop se préoccuper de la manière dont ils y ont accédé. Mais ce n'est pas la seule raison. Le ton des derniers propos de François Mitterrand montre clairement que Kadhafi commence à lui chauffer les oreilles. Sans doute voit-il se profiler derrière les colonnes de Goukouni l'ombre de l'U.R.S.S., pas fâchée de faire payer ainsi à notre pays le soutien qu'il donne aux euromissiles.

Une fois de plus, donc, voici la France prise dans ce guêpier dont elle n'a jamais réellement réussi à s'extirper depuis qu'à la fin du siècle dernier elle a commis l'imprudence d'y mette le pied au cours de ce qui devait être, selon la forte formule de Pierre Biarnès, « le plus formidable safari de l'histoire coloniale française » (1). Il fallut, en effet, attendre 1913, pour que fût enfin soumis le B.E.T. (Borkou-Ennedi-Tibesti), vaste zone quasi désertique du Nord jusqu'alors dominée par les Senoussi, confrérie guerrière de l'Islam également établie en Cyrénaïque, autrement dit en Libye.

L'objet officiel de l'intervention était de mettre fin aux raids des trafiquants d'esclaves habitués à aller s'approvisionner par la force chez les Saras noirs, sédentarisés du bassin du Chari, qui cultivaient le mil et le coton, seules vraies ressources de ce pays, voué à demeurer l'un des plus pauvres du monde aussi longtemps qu'il n'aura pu mettre en exploitation le pétrole et l'uranium que son sol passe pour recéler. Mais ce qui intéressait surtout le gouvernement de Paris, à cette époque où l'impérialisme vivait son âge d'or et où il lui fallait faire face aux vastes ambitions de la Grande-Bretagne, c'était la position stratégique du Tchad, à la charnière des Afriques « occidentale » et « équatoriale » françaises.

Une progression permanente

Les impérialismes européens ont fait leur temps. L'enjeu, quitte à s'être transformé, demeure. De Gaulle ne pouvait oublier le rôle joué par le ralliement du Tchad du gouverneur Eboué, tremplin d'où s'élança la division Leclerc, dans l'épopée de la France libre. Il comprit très vite qu'à l'époque où les super-puissances se disputaient la prépondérance mondiale, le Tchad, à l'intersection de l'Afrique musulmane et de l'autre, susciterait, malgré son dénuement et son climat éprouvant, bien des convoitises.

Depuis des siècles, l'Islam avançait au sud du Sahara. A l'instar des Britanniques du Nigeria ou du Soudan, le colonisateur français s'employait à bloquer cette progression, en s'appuyant sur les Noirs, aux enfants desquels il ouvrait largement les portes des écoles chrétiennes. L'établissement des Italiens en Libye, à partir de 1912 lui facilita les choses. Mais lorsqu'après la deuxième guerre mondiale, Rome perdit ses colonies, la Libye, sur laquelle Moscou avait vainement essayé d'obtenir un mandat de tutelle des Nations Unies, devint indépendante, sous la protection des Etats-Unis qui y installèrent à Wheelus Field une de leurs bases militaires les plus redoutables. Bientôt la découverte du pétrole allait transformer ce pays jusqu'alors le plus pauvre du continent, et stimuler les ambitions du groupe de jeunes officiers qui devait porter Kadhafi au pouvoir. Mais la Libye n'attendit pas l'avènement du colonel pour encourager le front national de libération du Tchad, le Frolinat. Son premier et jusqu'à présent seul roi, Idris I[er], proclamé en 1950, était le chef de la secte des Senoussis que nous avons vue à l'œuvre dans le « B.E.T. ».

Quand le Tchad devint indépendant à son tour en 1960 dans la foulée de la décolonisation générale, le moins qu'on puisse dire est que les relations entre les populations du *dâr al Islam*, la terre d'Islam, au Nord, et celles du *dâr al'abid*, la terre des esclaves, au Sud, laissaient mal augurer de leur coexistence. Les fils d'esclaves, dont l'un des leurs, François Tombalbaye, devient le premier président de la république, entendaient prendre leur revanche sur ceux qui avaient exploité leurs parents.

Pour éviter que les uns et les autres ne s'entretuent la France continua provisoirement d'administrer le Nord. En 1964, cependant, Tombalbaye demanda, et obtint, le départ de nos troupes. Mais c'est en vain que les Saras essayèrent d'imposer leur autorité aux nomades Toubous, qui peuplent le B.E.T. Ceux-ci contrôlaient plus de la moitié du pays lorsque Tombalbaye à la fin de 1968 dut se décider à demander à de Gaulle le retour des soldats français. Le général accepta, contre la promesse d'une politique de réconciliation nationale.

Mais comment réconcilier avec ell-même une nation dont Pierre Messmer a très bien montré jadis, dans ces colonnes (2), qu'elle n'a jamais existé comme telle ? Surtout au moment précis ou arrive au pouvoir à Tripoli le jeune Kadhafi, nomade qui ne rêve que de chevauchées épiques dans le désert et dont l'ambition alimentée par le pactole pétrolier, et trop vaste pour se satisfaire de l'espace Libyen ? Il veut être le nouveau Saladin, le nouveau Nasser, celui qui lancera à nouveau la nation arabe et l'Islam à la conquête du monde et pour commencer de l'Afrique. Partout bien entendu il va se heurter aux partisans de l'ordre établi, ce qui l'amènera bientôt, malgré son anticommunisme instinctif, à conclure une alliance de fait avec l'URSS, qui fera de la Libye l'un des plus grands, sinon le plus grand dépôt d'armes du monde. Il financera et organisera nombre de groupes terroristes, essayera de renverser Sadate, Nemeiry, Bourguiba, Hassan II et quelques autres, et soutiendra tous ceux qu'il considère comme hostiles à l'impérialisme, même s'il leur arrive de s'appeler Idi Amine Dada ou Bokassa.

En 1971, cependant, Tombalbaye croit avoir neutralisé Kadhafi. Il le reçoit à N'djamena et obtient de lui un très gros prêt, assorti d'une promesse de retrait de son appui au Frolinat. Mais il paye cher ces cadeaux : il a rompu avec Israël, et, surtout, assure Pierre Biarnès (1) il a secrètement reconnu les droits de la Libye sur la bande d'Azouzou, que Laval avait cédée en 1935 à l'Italie en échange d'une rectification de frontière dans le sud algérien et qui recèle de l'uranium.

Hissène Habré entre en scène

Que Kadhafi ait été sincère ou pas, le fait est que les combats n'allaient pas cesser pour autant dans le nord, où les Toubous aux ordres de Goukouni Oueddeï, le protégé de Tripoli qui défie aujourd'hui le pouvoir tchadien, venaient de bénéficier du ralliement d'un collaborateur du président Tombalbaye : un ancien de l'Institut d'études politiques de Paris passé par la préfectorale, Hissène Habré, lequel allait se rendre célèbre en séquestrant l'ethnologue Françoise Claustre pour obenir de l'argent et des armes, et en faisant exécuter le commandant Galopin, qui lui avait été expédié pour traiter avec lui.

Giscard d'Estaing, président depuis peu, avait en effet commis l'erreur de dire qu'il faisait son affaire de la libération de la jeune femme et de négocier directement avec le chef rebelle. A N'Djamena aussi le pouvoir avait changé de mains. Tombalbaye avait été déposé par les chefs de l'armée et assassiné dans des conditions atroces. Le général Malloum, qui lui avait succédé, prit très mal que Paris s'entendît directement avec Habré. Il exigea et obtint le retrait immédiat des troupes françaises. Moins de trois ans plus tard, il devait, tout comme l'avait fait son prédécesseur, les rappeler en catastrophe pour sauver sa capitale assiégée. C'est en vain qu'il avait consenti, en mars 1978, à un partage de fait du pays avec Goukouni Oueddeï, auquel il abandonnait le B.E.T. Quelques semaines plus tard, Goukouni avait repris l'offensive.

L'intervention de la légion étrangère et des Jaguar sauva provisoirement le pouvoir de Malloum. Et qui prit-il comme premier ministre ?... Hissène Habré, lequel s'était brouillé entretemps avec Kadhafi, depuis que celui-ci avait fait occuper par ses troupes la bande uranifère d'Aouzou.

Rien ne dure bien longtemps au Tchad. Un an plus tard, les partisans du président et ceux du premier ministre s'affrontent dans la capitale. La médiation du Nigéria aboutit à la constitution d'un gouvernement d'union « transitoire » où onze « tendances », pas une de moins, sont représentées. Hissène Habré en conserve la direction, mais sous la présidence, cette fois... du prolibyen Goukouni. Est-ce la fin de l'engagement français ? Giscard rappelle ses troupes qui s'éaient cette fois tenues à l'écart des combats. Il n'envisagera apparemment pas de les renvoyer lorque, en décembre de l'année suivante, après avoir rompu avec Habré, Goukouni, massivement appuyé par des unités libyennes, prend seul le contrôle de N'Djamena. Il se contentera d'avertissements, au moins à court terme, platoniques.

L'affaire n'est pas terminée pour autant. Hissène Habré rassemble ses fidèles près de la frontière soudanaise. Il a d'autant moins de peine à obtenir l'appui de tous ceux qui en Afrique, à Washington et à Paris en ont par-dessus la tête de Kadhafi, que celui-ci, en janvier 1981, proclame la fusion du Tchad avec son propre pays, autrement dit son annexion. La réaction est vive partout et l'Organisation de l'unité africaine condamne immédiatement le projet qui, comme tant d'autres, de même nature, se perd dans les sables.

Bientôt, François Mitterrand devient président de la République. Frappé des bonnes dispositions de Kadhafi, il espère qu'un geste permettra une détente. Il annule la suspension des ventes d'armes et des contrats commerciaux décidée par Valéry Giscard d'Estaing en représailles à l'intervention libyenne au Tchad. Sur le moment, il peut croire qu'il a réussi : en octobre 1981, à la demande de Goukouni, Tripoli rappelle ses troupes. Arrive alors ce qui devait arriver : Hissène Habré repart à l'attaque. Les armes livrées *in extremis* par la France à Goukouni, alors détenteur légal du pouvoir, ne le sauvent pas de la défaite.

Qui pouvait croire que Kadhafi allait en rester là ? D'autant plus que le soutien décidé qu'il donne au Front Polisario, au Sahara Occidental, va l'empêcher d'accéder, comme il y comptait bien, à la présidence de l'Organisation de l'unité africaine, laquelle échoira finalement à un prosoviétique notoire, le colonel éthiopien Mengistu. Pour lui, cet échec a des responsables : les Etats-Unis, qui ne se cachent pas de chercher à le renverser, et la France, poussée par ses partenaires africains traditionnels convaincus, non sans quelques raisons, que les ambitions de Kadhafi ne se limitent pas au Tchad. Il fournit donc à Goukouni les matériels les plus modernes pour repartir à l'assaut.

Du coup, voilà la France obligée de venir au secours de Hissène Habré. Comme celui-ci bénéficie déjà de l'assistance du Zaïre, on voit ainsi se renouer la coopération entre Paris et l'inquiétant Mobutu qui, à l'époque du raid sur Kolwesi, en 1978, avait provoqué l'indignation de la gauche unanime. Ainsi, la France se retrouve-t-elle invitée à reprendre cette position de gendarme de l'Afrique qu'elle avait exercée à plusieurs reprises, sous Giscard, pour la plus grande satisfaction de la Maison Blanche. Perspective bien déplaisante pour un hommme comme François Mitterrand, qui n'a cessé de dénoncer l'aveuglement des États-Unis dans le tiers-monde, et leur solidarité avec les forces conservatrices, cause principale à ses yeux du passage de Cuba et de divers mouvements de libération dans le giron soviétique.

Kadhafi sera-t-il le Fidel Castro arabe? Il a déjà conclu en 1981, après des incidents armés avec les États-Unis dans le golfe de Syrte, une alliance en bonne et due forme avec les deux seuls régimes de la région qui se réclament du marxisme-léninisme à la sauce soviétique : l'Éthiopie et le Yemen du Sud. Il soutient Damas et les dissidents de l'O.L.P. contre Arafat. Dominique Dhombres a signalé (3) que selon N'Djamena l'artillerie ultra-moderne dont disposent à présent les forces de Goukouni est servie, au moins en partie, par des Allemandes de l'Est. Enfin, la revue soviétique *Temps nouveaux* a pris ouvertement fait et cause pour les rebelles. Moscou, face à une Amérique passée à la contre-offensive, fait visiblement flèche de tout bois en vue, dans la meilleure hypothèse, de rassembler le maximum de cartes pour la négociation globale qui finira bien par s'engager un jour avec Washington.

La guerre froide s'étend partout. L'affaire du Tchad, comme celle d'Amérique centrale montre que dans une telle conjoncture il est de plus en plus difficile pour un gouvernement membre d'une alliance de préserver sa liberté d'action.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Pierre Biarnès, *l'Afrique aux Africains*, A. Colin, 1980.

(2) *Mort d'un État, le Monde* du 22 mai 1980.

(3) *le Monde* du 9 juillet.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

• LE GÉNÉRAL ERSHAD, administrateur de la loi martiale, a annoncé, vendredi 8 juillet, que des élections générales auraient lieu en mars 1985 si les conditions les permettaient. Auparavant, il est prévu de désigner des conseils locaux, le 27 décembre 1983, et une centaine de conseils municipaux, le 11 février 1984. D'autre part, le gouvernement a annoncé la libération d'une personnalité politique, M. Moudoud Ahmed, arrêtée en novembre 1982 et condamnée à dix ans de prison pour corruption, ainsi que d'un responsable syndical, M. A. Zafar, et cent soixante-deux autres personnes, amnistiées à l'occasion de la fin du ramadan. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Inde

• L'ÉTAT DE L'ASSAM se propose de construire un mur de 270 km le long de sa frontière avec le Bangladesh, afin d'empêcher l'entrée d'immigrants clandestins, a annoncé, vendredi 8 juillet, le chef du gouvernement local, M. Saikia. Il a précisé que son administration attendait le feu vert du gouvernement de New-Delhi. Selon M. Saikia, l'entrée d'immigrants clandestins en Assam est presque entièrement enrayée mais la construction de cet ouvrage permettrait de résoudre le problème une fois pour toute. — *(Reuter.)*

Italie

• LE PROFESSEUR TONI NEGRI, nouveau député radical, a réuni une conférence de presse à la Chambre des députés. Il a annoncé son intention de demander au Parlement l'autorisation d'être jugé pour que soit *« rétablie la vérité des faits »*, sur les accusés de l'Autonomie ouvrière. Accusant le P.C.I. de *« responsabilité »* dans leur arrestation, il a souligné : *« La violence fait partie de la tradition du mouvement ouvrier. L'État aussi est violence, violence organisée. Je pense qu'il faut savoir contrôler la violence ou bien avoir le courage de la non-violence. »* — *(Corresp.)*

Pologne

• LE MOUVEMENT PATRIOTIQUE DE RENAISSANCE NATIONALE (PRON), formé sur l'initiative des autorités polonaises, a demandé, samedi 9 juillet, la levée de l'état de siège et invité le gouvernement, *« à l'approche de la fête nationale »* du 22 juillet à *« adopter des mesures pour permettre la réinsertion dans la société et la vie active des clandestins et des condamnés en vertu de l'état de siège »*. Le PRON avait déjà formulé la même demande en novembre 1982, à la veille de la *« suspension »* de l'état de siège. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

ARRIVÉ DIMANCHE A BUDAPEST

M. Mauroy a rendu visite au Primat de Hongrie

Budapest. – Les responsables de la diplomatie hongroise avaient insisté, lors de la préparation du voyage de M. Mauroy dans leur pays, pour que cette visite officielle (*Le Monde* daté 10/11 juillet) comprenne une importante partie culturelle. Puisque celle-ci devait mener le premier ministre français à Esztergom, lieu de naissance de Saint-Étienne, centre du pouvoir politique et spirituel dans la Hongrie médiévale et aujourd'hui siège du primat, les Français avaient proposé que M. Mauroy rencontrât Mgr Laszlo Lekai, successeur du cardinal Mindszenty à la tête de l'Eglise.

Cette rencontre, facilement acceptée par les autorités hongroises, a été le principal événement, dimanche 10 juillet, d'une première demi-journée consacrée au tourisme et

De notre envoyé spécial

aux symboles. Arrivé en fin de matinée à l'aéroport de Budapest, où il avait été accueilli par le premier ministre, M. György Lazar, M. Mauroy s'était rendu, après un déjeuner privé, à Szentendre où il avait visité une exposition des œuvres de Béla Czobel (1883-1976), peintre qui avait passé une partie de sa vie en France, ainsi que le musée consacré à la céramiste Margit Kovacs, ancienne élève de la manufacture de Sèvres : étaient ainsi rappelés les liens culturels entre les deux pays.

A Esztergom, le premier ministre, accompagné de MM. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, et Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, a visité la basilique et le musée chrétien avant de s'entretenir pendant une vingtaine de minutes, en présence des ministres français et du ministre hongrois du commerce extérieur, M. Péter Veress, avec le cardinal Lekai. M. Mauroy a interrogé le primat – qui avait accompagné Jean-Paul II pendant une partie du voyage de celui-ci en Pologne – sur le rôle de l'Eglise dans les pays de l'Est. Le cardinal s'est borné à souligner l'importance de la personnalité du pape. Au cours d'une promenade dans le jardin de sa résidence, le cardinal Lekai a voulu offrir une rose à M. Mauroy, lequel a *répliqué par* une plaisanterie sur l'interprétation politique à laquelle ce geste pourrait donner lieu. « *Un proverbe arabe dit qu'il faut aussi arroser les épines pour pouvoir cueillir une rose* », a dit alors le primat. « *C'est exactement ce que fait le gouvernement en France* », a répondu M. Mauroy.

La rencontre avec le cardinal devait, dans l'esprit des visiteurs français, mettre en évidence à la fois la spécificité de la Hongrie, où les relations entre l'autorité et l'Eglise ne sont pas mauvaises, et la ligne de conduite de la France vis-à-vis de l'Europe orientale. Pays sans prisonniers politiques, aux frontières facilement traversées, à l'économie ouverte sur l'Occident, la Hongrie est pour Paris et pour les socialistes français le partenaire opportun d'un dialogue qui ne parvient pas à s'établir directement avec Moscou. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire du P.S., *l'Unité*, en date du 8 juillet, M. Lazar souligne que la Hongrie « *veut être une alliée sûre de ses alliés, un partenaire correct de ses partenaires* ». Et il ajoute : « *Nous considérons comme naturel que la France veuille agir de même.* »

Candidate à un accord avec la Communauté européenne, dont elle serait le premier associé parmi les pays du Comecon, la Hongrie compte sur l'appui de la France, mais elle veut minimiser la portée politique de cette démarche en lui donnant un contenu strictement économique. Les Français comprennent le souci qui anime les dirigeants de Budapest dans cette affaire. Mais ils font valoir que le dossier économique, loin d'étayer la démarche hongroise, pourrait, au contraire, constituer un obstacle à celle-ci. Son acceptation serait donc bien de la part de la Communauté européenne un geste politique. Ce décalage n'est pas seulement sémantique. Pour les dirigeants hongrois, en effet, les succès économiques sont toujours un moyen de limiter au minimum les concessions politiques que l'on pourrait attendre d'eux, à l'extérieur comme à l'intérieur.

PATRICE JARREAU.

LE MINISTRE PORTUGAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EN VISITE A PARIS

M. Jaime Gama, ministre portugais des affaires étrangères, est arrivé dimanche 10 juillet en visite officielle à Paris pour s'entretenir, ce lundi, avec M. Cheysson, ministre des relations extérieures, avant de regagner Lisbonne dans l'après-midi.

Cette visite constitue le premier voyage officiel à l'étranger de M. Gama depuis le retour des socialistes au pouvoir au Portugal, il y a un mois, ce qui montre l'importance que Lisbonne accorde aux relations avec la France, qui présidera le conseil de la Communauté européenne à partir de janvier.

La candidature du Portugal à la Communauté est au centre de cet entretien qualifié, du côté français, de « *prise de contact* » s'inscrivant dans le cadre de « *relations excellentes* » entre les deux pays. Paris est favorable à l'entrée du Portugal – comme de l'Espagne – dans la Communauté, dans la mesure où les problèmes structurels auront été résolus entre les Dix.

● *La conférence de Madrid.* – Pour la seconde fois en une semaine, M. Max Kampelman, représentant des États-Unis à la conférence de Madrid sur la coopération et la sécurité en Europe, a été rappelé, ce lundi 11 juillet, pour consultation à Washington. Les observateurs considèrent comme imminente la clôture de la conférence de Madrid, qui ne dépend plus que de l'approbation par les gouvernements des dernières formules de compromis négociées entre les délégations. – *(A.P.)*

AMÉRIQUES

Chili

Le général Pinochet fait arrêter le président de la démocratie chrétienne

A la veille de la troisième journée de protestation nationale, annoncée pour le 12 juillet, le régime du général Pinochet a fait arrêter le président de la démocratie chrétienne, M. Gabriel Valdès, ancien ministre des affaires étrangères de M. Eduardo Frei.

Santiago. – « *C'est un véritable cadeau que nous a fait le gouvernement. Nous avions besoin d'une dramatisation qui donne force à la nouvelle journée de protestation du 12 juillet* », nous a déclaré l'un des principaux dirigeants de la démocratie chrétienne après l'arrestation, le 9 juillet, du président de cette formation, M. Gabriel Valdès, de son secrétaire général, M. José de Gregorio, et de l'ex-sénateur démocrate chrétien, M. Jorge Lavandero. Tous trois ont été placés au secret.

Ils sont accusés d'avoir participé à l'élaboration de 700 000 tracts saisis par la police. Ces derniers appelaient les Chiliens à protester pacifiquement le 12 juillet contre la dictature militaire du général Pinochet. Après l'arrestation de deux responsables des jeunesses démocrates chrétiennes transportant les tracts, le juge d'instruction a estimé qu'il disposait d'éléments suffisants pour ordonner l'incarcération préventive des trois dirigeants.

A aucun moment, pourtant, le chef de la D.C. n'avait explicitement assumé la responsabilité de cette troisième journée de protestation. Au cours d'une récente conférence de presse, M. Valdès s'était contenté de déclarer « *qu'il protesterait en famille en tapant sur une casserole* ». MM. Valdès, Gregorio et Lavandero tombent sous le coup de la loi de sécurité intérieure de l'État, qui punit sévèrement ceux qui « *incitent à la subversion, à la révolte et appellent à renverser le gouvernement* ».

De notre envoyé spécial

Il est évident que le gouvernement a fait pression sur la justice pour que la mesure prise à l'encontre de ceux qui transportaient des tracts s'applique également au président du parti démocrate chrétien. Le ministre de l'intérieur s'est d'ailleurs rendu en personne au palais de justice pour expliquer au juge quel était le point de vue de l'exécutif.

La décision du général Pinochet est cependant jugée sévèrement dans les milieux proches du régime. Il s'agit « *d'une grossière erreur politique* », soutenait, le dimanche 10 juillet, une personnalité peu suspecte d'antipathie à l'égard du gouvernement militaire. « *Après la neutralisation de M. Rodolfo Seguel et l'échec de la grève générale, l'opposition était affaiblie et divisée. En arrêtant le chef du principal parti politique du Chili, le gouvernement est en train de créer un nouveau martyr et a annulé l'effet positif des mesures prises, par exemple, en faveur des exilés.* »

En fait, cette attitude entre parfaitement dans la logique « militaire » du chef de l'État. Celui-ci avait déclaré, il y a une dizaine de jours, qu'il ne tolérerait « *aucune autre journée de protestation* ». Il n'est donc pas étonnant qu'il s'en prenne aujourd'hui à ceux qu'il a toujours considérés comme les véritables responsables de l'agitation qui a gagné le Chili au cours des deux derniers mois, à savoir les dirigeants politiques et en particulier M. Valdès. L'opposition saura-t-elle capitaliser la situation nouvelle créée par la détention du chef de la démocratie chrétienne ? Un mouvement de solidarité en sa faveur s'est aussitôt dessiné. Sa première manifestation devrait être la diffusion, ce lundi 12, d'un communiqué signé par quelque cinq cents députés et ex-sénateurs de toutes tendances. Ceux-ci se déclarent « *pleinement solidaires de M. Valdès dans sa lutte pour le rétablissement de la démocratie* ». Il est peu probable, cependant, que cela soit suffisant pour donner à la manifestation du mardi 12 juillet l'ampleur des journées antérieures. D'autant qu'il n'est pas exclu que la cour d'appel, qui doit statuer ce lundi sur la demande d'habeas corpus présentée par les avocats de M. Gabriel Valdès, décide de le laisser en liberté.

JACQUES DESPRÉS.

[M. Gabriel Valdès est une personnalité connue et respectée non seulement au Chili, mais dans toute l'Amérique latine, dans le tiers-monde, et également aux Etats-Unis. Aujourd'hui âgé de cinquante-huit ans, le président de la D.C. a été ministre des affaires étrangères du président Eduardo Frei (1964-1970). Puis il a passé plusieurs années à New-York, travaillant aux Nations unies. Au sein de la démocratie chrétienne chilienne, il passe pour incarner le courant progressiste. Mais son autorité est réelle sur l'ensemble du parti, surtout depuis la mort, en 1982, de M. Frei.]

Nicaragua et Salvador sont au centre d'une importante activité diplomatique

Une intense activité se manifeste ces jours-ci à propos de l'Amérique centrale, entrée dans ce que l'on ne peut éviter d'appeler un « été chaud ». La situation du Nicaragua, militairement inquiété à la frontière nord par le renforcement du dispositif hondurien et par la pression de guérilleros somozistes et au sud par les attaques d'anciens sandinistes déçus, est, naturellement, l'élément le plus critique.

Selon des opposants, généralement bien informés, au régime révolutionnaire de Managua, les États-Unis auraient récemment adressé aux autorités sandinistes un ultimatum leur enjoignant de conclure, avant septembre prochain, un accord avec les différents groupes d'opposition armés. Une lettre en ce sens aurait été remise il y a un mois aux dirigeants nicaraguayens par M. Richard Stone, envoyé spécial du président Reagan dans la région, lors d'une escale à Managua.

A *Madrid*, l'*Internationale socialiste* s'est réunie d'urgence, le 9 juillet, en présence de son président, l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt, de l'actuel président de la Communauté européenne, le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, et du président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, qui est également l'un des vice-présidents de l'Internationale. Après avoir estimé qu'il fallait « *obtenir coûte que coûte la paix en Amérique centrale et arrêter le conflit qui y sévit* », M. Gonzalez a proposé la création d'une commission européenne dont l'objectif serait de trouver une solution politique aux problèmes qui se posent dans la région.

Parallèlement, les pays membres du groupe dit « de Contadora » – Mexique, Panama, Venezuela et Colombie – ont annoncé une réunion de leur organisation dans les prochains jours, afin d'intensifier les négociations visant à obtenir une issue pacifique de la crise centre-américaine.

S'agissant, cette fois, du Salvador, les dernières heures ont été marquées par un « rendez-vous manqué » entre M. Stone, qui effectuait une nouvelle mission pour le président Reagan en Amérique centrale, et les représentants du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.). L'entrevue, prévue à San-José-de-Costa-Rica, n'a pu avoir lieu, a assuré le F.M.L.N., faute d'accord sur l'objet même des discussions, et en raison de la publicité dont la partie américaine a entouré un projet qui devait d'abord rester secret.

ASIE

Chine

LA LIBÉRATION DE Mlle LI SHUANG

« L'épouser le plus vite possible... »

Après la libération, vendredi 8 juillet (le Monde daté 10-11 juillet), de Mlle Li Shuang, le Quai d'Orsay a indiqué que la France « ne pouvait que se réjouir » *de cette décision. D'autre part, l'agence Chine nouvelle a rapporté, dimanche, qu'un enseignant de Shanghaï, M. Ye Lifa, avait été condamné à dix ans de prison pour* « espionnage au profit d'un pays étranger », *mais aussi pour viol, contrebande, détention illégale de devises étrangères et pour escroquerie. De lourdes peines ont été infligées pour espionnage à plusieurs Chinois au cours des derniers mois.* – (A.F.P.)

De notre correspondante

Pékin. – Vêtue d'une blouse traditionnelle chinoise de couleur lilas, brodée de ses propres mains, et d'un pantalon de couleur assortie, Mlle Li Shuang a retrouvé avec la liberté le plaisir de l'élégance. Au poignet, elle porte un large bracelet mauve que lui a offert son fiancé français. Le tout forme un ensemble camaïeu d'un goût parfait.

Près de deux ans de détention subis pour avoir fréquenté trop assidument un diplomate français, M. Emmanuel Bellefroid, n'ont pas entamé la force de caractère de la jeune artiste peintre. Ils auraient même renforcé son désir de « *vivre* » : on sent chez elle la volonté ardente de prendre en mains son destin. Derrière le calme et la douceur, une ombrageuse fierté l'habite.

Son séjour dans un camp de rééducation à Liangxiang, près de Pékin, a tiré les traits de son visage, mais n'en a pas altéré la beauté. Si le jour même de sa libération, vendredi 8 juillet, elle semblait ne pas très bien comprendre ce qui lui arrivait – elle avait été prévenue simplement quelques heures avant d'être relâchée, – elle a depuis repris pied dans la réalité, même si elle montre parfois des moments d'absence et de repli intérieur.

Sa première question est pour s'enquérir si son fiancé, à Paris, a été informé de sa libération. Son plus cher désir est « *de le retrouver et de l'épouser le plus vite possible* », dans le plus strict respect, bien sûr, des lois chinoises et françaises : « *Je suis tellement heureuse d'être de nouveau parmi les miens* », dit-elle.

Ses parents et ses deux sœurs, comme ils l'ont soutenue pendant sa détention en lui rendant visite chaque fois qu'ils en avaient la permission – en général une fois par mois, – l'entourent de leur affection. De sa vie dans le camp, Mlle Li ne parle pas. La politique ne paraît pas l'intéresser particulièrement. L'essentiel, pour elle, est de se remettre à peindre.

Pas plus que ses parents, elle ne sait encore si son mariage aura lieu en Chine ou en France. Mais si Mlle Li devait être autorisée à rejoindre, dans ce but, son fiancé à Paris, tous les membres de la famille n'ont qu'un vœu : que le couple puisse revenir les visiter en Chine dès que possible.

ANITA RIND.

Népal

La plupart des ministres quittent le gouvernement

Katmandou *(Reuter)*. – Le premier ministre, M. S. Bahadur Thapa, fait face à une grave crise gouvernementale après la démission de vingt-cinq des trente-cinq membres de son cabinet, dont les ministres des finances, des affaires étrangères et de la justice. Les démissionnaires n'ont pas précisé les raisons de leur geste mais ils voudraient, semble-t-il, contraindre le chef de gouvernement de se retirer. Celui-ci est accusé de ne pas avoir enrayé la pénurie alimentaire et d'avoir favorisé la corruption. Une motion de censure devait être déposée à la Chambre unique.

PROCHE-ORIENT

Liban

L'armée israélienne a amorcé son retrait des environs de Beyrouth

Pour la première fois, l'armée israélienne a cédé à l'armée libanaise une des positions avancées qu'elle détenait dans les collines surplombant Beyrouth, a-t-on appris de source proche des Israéliens, dimanche 10 juillet. « *Nous maintenons encore des patrouilles, en accord avec l'armée libanaise* », a indiqué un responsable militaire israélien. « *Les soldats libanais ont occupé le point le plus éloigné que nous ayons sur la route de la montagne qui va de Monte-Verde à la plaine de la Bekaa, mais nous n'abandonnons pas le contrôle de la région.* »

L'armée israélienne pourrait se retirer de la région de Beyrouth et du Chouf pour s'établir dans un premier temps au sud de la rivière Damour, à 22 kilomètres au sud de la capitale libanaise et de là, éventuellement, jusqu'au fleuve Awali à 24 kilomètres plus au sud. Selon la télévision israélienne, les forces israéliennes se sont retirées également du secteur d'Ein-Saade, dans la même région que Monte-Verde. Bien que le porte-parole du gouvernement israélien ait souligné dimanche que ce début de repli « *était d'ordre purement technique et local et ne devait pas être compris comme une démarche préliminaire à un repli plus large* », il semble s'inscrire très exactement dans le cadre du redéploiement global défini par M. Arens : « *Nous procéderons par petites étapes permettant de constater sur le terrain que l'armée libanaise est effectivement en mesure de prendre notre place et d'assurer l'ordre* », avait déclaré récemment le ministre de la défense.

Toutefois le principe du repli général qui pourrait être adopté prochainement par Jérusalem ne devrait pas être appliqué avant la rencontre de MM. Ronald Reagan et Menahem Begin à Washington, le 27 juillet. – *(A.P., A.F.P.)*

Iran

ACCUSANT PARIS DE « COLLUSION AVEC LE TERRORISME »

Le gouvernement ferme le consulat français d'Ispahan et l'Institut culturel de Téhéran

Le gouvernement iranien a décidé, samedi 9 juillet, de fermer l'Institut français de Téhéran ainsi que le consulat de France à Ispahan (deuxième ville d'Iran) « *en réponse aux actes hostiles du gouvernement socialiste sioniste français* ». Cette décision a été prise à cause de « *la collaboration du gouvernement français avec les hypocrites terroristes* (les Moudjahidin Khalq) *et les pirates de l'air* » (qui ont détourné récemment sur Paris un avion d'Iran Air), déclare le communiqué du ministère iranien des affaires étrangères.

« *Le gouvernement français, qui a plusieurs fois prouvé son hostilité à l'égard de la nation islamique iranienne, cette fois, dans une nouvelle collaboration avec le terrorisme international, par la fourniture de facilités et de moyens pour les pirates de l'avion iranien, a aggravé sa politique hostile et démagogique* », ajoute le communiqué, qui dénonce également l'aide de la France à l'Irak et qualifie Paris de « *capitale du front de la contre-révolution et du terrorisme intérieur* ».

Seul un consul restait encore à Ispahan. Quant à l'Institut français, il était animé par du personnel recruté localement sous la direction d'un fonctionnaire venu de Paris. Les cours de français, suivis par près d'un millier d'Iraniens, avaient repris au printemps après une longue période d'interruption due à la tension entre les deux pays. L'Institut français était le seul centre culturel étranger encore ouvert à Téhéran, l'Institut Goethe ayant été fermé l'année dernière après l'arrestation, en Allemagne de l'Ouest, d'étudiants favorables à la révolution iranienne. La France n'est plus représentée en Iran (depuis août 1981) que par un chargé d'affaires. Téhéran n'a plus d'ambassadeur en titre en France. – *(A.F.P.)*

● *Le chancelier Kohl en Israël.* – La visite officielle du chancelier ouest-allemand Helmut Kohl en Israël aura lieu du 31 août au 4 septembre prochains, apprend-on dans les milieux gouvernementaux à Bonn. La dernière visite en Israël d'un chef de gouvernement ouest-allemand avait été effectuée en 1973 par le chancelier Brandt. – *(A.F.P.)*

EUROPE

U.R.S.S.

UNE ÉCOLIÈRE AMÉRICAINE REÇUE EN HOMME D'ÉTAT A MOSCOU

Samantha et l'« andropublicité »

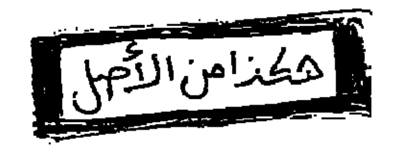
Samantha Smith, cette écolière américaine de onze ans qui avait écrit à M. Andropov pour souhaiter le maintien de la paix entre l'U.R.S.S. et les États-Unis, a commencé à la fin de la semaine, à l'invitation personnelle du président soviétique et en compagnie de ses parents, un séjour « d'homme d'État » à Moscou : résidence à l'hôtel Sovietskaia, limousine noire de type « Tchaika » réservée aux « nomenclaturistes », escorte d'agents de la sécurité, photographie dans les journaux et ouverture du journal télévisé de vendredi, rien n'a manqué pour substituer la sympathique jeune Américaine au « méchant Reagan ».

Il est vrai qu'après avoir déposé une gerbe au mausolée de Lénine, comme un chef de gouvernement, puis visité la statue de Youri Gagarine, premier homme de l'espace, Samantha a suivi un programme plus conforme à son âge : spectacle de marionnettes, puis départ, samedi, pour le fameux camp de pionniers de l'Artek en Crimée, celui que Paul Thorez a immortalisé dans ses *Enfants modèles* (*le Monde* du 24 novembre 1982). Et tandis que les agents de l'escorte écartent les journalistes (son père a dit : « *pas de questions* ») son seul geste politique jusqu'à présent a consisté à lancer dans la mer Noire une bouteille avec le message : « *Paix pour le reste de notre vie* ».

Les choses sérieuses ne commenceront que le 17 juillet, au retour à Moscou après un séjour à Léningrad : Samantha espère alors rencontrer M. Andropov, auquel elle réserve un « *cadeau secret* ». Un sommet que les experts américains redoutent déjà comme une manifestation pas tout à fait innocente d'« *andropublicité* ».

● *Un nouvel ambassadeur soviétique en Pologne.* – M. Alexandre Axenov, qui était depuis 1978 président du conseil des ministres de Biélorussie, a été nommé, samedi 9 juillet, ambassadeur d'U.R.S.S. en Pologne. Il remplace M. Boris Aristov, qui était en poste à Varsovie depuis cinq ans.

Le même jour, M. Leonide Grekov, jusque-là second secrétaire du parti en Ouzbékistan, a été nommé ambassadeur en Bulgarie en remplacement de M. Toloubeev. Il y a quelques semaines un troisième ambassadeur soviétique en Europe de l'Est, M. Abrassimov, avait été remplacé en R.D.A. par M. Kotchemasov. – *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Cinq Mélanésiennes s'enchaînent aux grilles du haut-commissariat à Nouméa

De notre correspondant

Nouméa. — Tandis qu'à Nainville-lès-roches (Essonne), les représentants du gouvernement et des principales formations politiques du territoire poursuivaient les négociations engagées le 8 juillet sur le futur statut de la Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, cinq femmes de la communauté mélanésienne s'enchaînaient, samedi 9 juillet, aux grilles du haut-commissariat de la République pour faire pression, en quelque sorte, sur les participants à cette table ronde. Ce genre de manifestation était jusqu'à présent inédit en Nouvelle-Calédonie. Ces femmes réclamaient la libération des membres de la tribu de Koindé incarcérés après le meurtre de deux gendarmes le 10 janvier dernier. Vingt heures durant, du samedi matin au dimanche matin, ces Mélasiennes, dont trois ont des liens de parenté avec les détenus, sont restées sous la pluie dans une rue déserte. Elles n'étaient encouragées que par une dizaine d'indépendantistes du Palika (parti de libération kanake), de l'U.P.M. (Union progressiste mélanésienne) et du P.S.C. (parti socialiste calédonien). Toute la journée, les inspecteurs de police ont essayé de faire entendre raison aux manifestantes, leur proposant de déposer un cahier de revendications ou d'être reçues par le directeur de cabinet du haut-commissaire. A la tombée de la nuit, samedi (c'est l'hiver dans l'hémisphère sud), on a allumé un feu sur le trottoir pour tenter de se réchauffer. Vers 5 heures, dimanche, sur ordre du haut-commissariat, des gendarmes mobiles sont intervenus, sans brutalité, pour « libérer » ces femmes contre leur gré.

A la suite de cette intervention, l'U.P.M. et le P.S.C. ont dénoncé *« l'interruption par la violence d'une manifestation totalement non violente »*. Le P.S.C. s'est déclaré *« indigné par cette provocation policière qui est une incitation à engager des actions autres que non violentes »*. Une menace à peine voilée qui va à l'encontre des appels au calme lancés par le Front indépendantiste pour ne pas gêner la délégation indépendantiste présente à la table ronde de Nainville-lès-Roches.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

AU FORUM DE R.M.C.

M. Chirac : Nous avons, M. Barre et moi, un pessimisme identique

M. Jacques Chirac a évoqué, dimanche 10 juillet, au micro de Radio-Monte-Carlo, la décision de l'U.D.F. de présenter sa propre liste aux élections européennes de 1984, en déclarant : *« Je crois que c'est une erreur »*. Le président du R.P.R. a ajouté : *« Dans le contexte de difficultés que nous connaissons, une volonté clairement affirmée par une liste unique représentative de l'ensemble de l'opposition aurait été probablement plus constructive que deux listes. Je pense que le R.P.R. maintiendra jusqu'au moment de l'ouverture de la campagne sa proposition de liste unique. (...) Le gouvernement a le droit, s'il le veut, de modifier la loi électorale et, à ce moment-là, nous ne savons pas du tout quelles seraient les conditions et s'il n'y aurait pas une révision de la position prise par l'U.D.F. »*

Après avoir indiqué que sa récente rencontre avec M. Giscard d'Estaing était *« tout à fait normale »*, M. Chirac a ajouté : *« J'ai rencontré récemment M. Barre sans que cela pose un problème particulier. Nous avons évoqué ensemble la situation actuelle de la France et ses perspectives. D'ailleurs, nous avions un pessimisme qui était identique l'un et l'autre et un jugement fort proche en ce qui concerne les efforts indispensables de redressement de cette situation. (...) Il faudrait faire exactement l'opposé de ce que l'on fait aujourd'hui, c'est-à-dire avoir une politique, inspirée d'ailleurs de celle qu'ont tous les grands pays industriels dans le monde actuellement, qui commencent à toucher les dividendes de leur action au cours des deux années passées, qui a été le contraire de la nôtre. Je crois qu'on peut parfaitement faire cette politique sans qu'il y ait trois millions de chômeurs en France. »* Interrogé sur la situation en Corse, M. Chirac a répondu : *« Je reconnais que le climat se dégrade très fortement en Corse ; par conséquent toute la politique du gouvernement et les réformes qu'il avait envisagées ont totalement échoué, ce dont j'étais convaincu depuis le départ, et que, notamment, la soi-disant décentralisation a eu pour résultat de créer une assemblée inexistante en Corse et qui est tout à fait incapable de prendre ses responsabilités. »*

Propos et débats

M. Pasqua : des « incompétents qui gazouillent »

Critiquant le gouvernement composé, selon lui, *« d'incompétents qui gazouillent et qui cafouillent »*, M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. du Sénat, a affirmé, lors d'une fête du R.P.R. à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), dimanche 10 juillet : *« Si d'aventure l'occasion nous était donnée de lui signifier son congé avant trois ans, il ne faut pas le louper »*, car, a-t-il ajouté, la France *« marche vers un autre type de société »*. Après avoir qualifié M. Delors, ministre de l'économie et des finances, d' *« illusionniste et de batteur d'estrade chargé de faire avaler la pilule aux Français »*, M. Pasqua a lancé un appel pour une opposition *« réellement unie »*, qui, a-t-il précisé, *« va mettre sur pied, d'ici à la fin de l'année, un programme de gouvernement plus précis »*.

M. Léotard : la logique de la pénurie

« Le régime avance à grands pas vers la logique de la pénurie, de la file d'attente et de la servitude », et *« la majorité a adopté une attitude similaire à celle de Jaruzelski »*, a affirmé M. François Léotard, secrétaire général du P.R., à l'occasion d'une fête organisée à Aigre (Charente) par les élus charentais de l'opposition, dimanche 10 juillet. La veille, à Bar-le-Duc (Meuse), M. Léotard avait assuré qu'il *« n'y a pas de compromis possible avec le gouvernement actuel »*. *« Notre démarche,* avait-il expliqué, *est celle de la dissidence dans le cadre d'une opposition unie* [qui] *doit être ferme et mesurée : nous saurons être patients. »* Pour le député du Var, la présence de deux listes de l'opposition aux élections européennes *« ne pose pas de difficulté puisqu'il existe deux familles dans l'opposition et qu'il est normal de respecter la pluralité des équipes »*.

M. Barrot : non au « simple activisme verbal »

Dans l'éditorial de *Démocratie moderne* (hebdomadaire du C.D.S.) daté du 7 juillet, qu'il signe, M. Jacques Barrot montre qu'il ne partage pas l'avis de ceux qui *« rêvent »* de *« bousculer les échéances électorales »*. Selon le secrétaire général du C.D.S., *« l'assurance brandie par certains de la fin prochaine de l'expérience socialiste peut détourner les Français des véritables échéances* [qui] *approchent* [et] *imposent des exigences autres que le simple activisme verbal »*.

Après avoir cité, au nombre de ces échéances, les élections à la Sécurité sociale du 19 octobre, qui, dit-il, seront déterminantes *« pour la constitution d'un syndicalisme moderne, indépendant et responsable »*, et les élections européennes pour lesquelles, observe-t-il, une seule liste de l'opposition *« aurait appauvri le débat en nous dispensant d'un travail de prospective et d'approfondissement sur la construction européenne »*, l'ancien ministre affirme : *« Une hâte excessive à vouloir par tous les moyens provoquer le départ des hommes qui nous gouvernent risque de nous détourner d'un travail quotidien, le seul digne d'une opposition adulte et ambitieuse : le renouvellement des hommes et des idées. »*

Le pouvoir politique et la « guerre idéologique »

(Suite de la première page)

« Il est inconcevable que, au moment où la droite redouble d'activité, mettant en péril l'exercice même du pouvoir, que des camarades, pour des raisons probablement plus personnelles que politiques, se joignent au concert des pleureuses ou des cavaliers de l'Apocalypse, écrivaient-ils. *Il est encore temps de se retrouver véritablement unis, quitte à écarter ceux qui ne veulent que jouer un rôle personnel. »*

Il n'a pas été nécessaire d'envisager pareille extrémité pour que les dissonances soient mises en veilleuse. Bien au contraire, dans une interview au *Nouvel Observateur* daté 8-14 juillet, M. Chevènement semble rejoindre MM. Mitterrand et Mauroy quand il affirme que la majorité *« a besoin que s'exprime dans le pays une gauche vigoureuse et offensive et non pas une gauche frileuse et conformiste »*. Le chef de l'Etat et le chef du gouvernement partagent ce sentiment lorsqu'ils soulignent la nécessité de donner aujourd'hui la primauté à la politique sur l'économie.

« La sensibilité des démocrates s'est émoussée »

Cette révision de stratégie procède d'un constat et d'une prise de conscience. Quand M. Mauroy, avec l'assentiment de M. Mitterrand, accuse l'opposition de mettre en péril la démocratie, il se réfère à un contexte politique qui lui paraît caractérisé par l'apparition de sectarismes de droite dans la vie sociale française, qu'il s'agisse des controverses autour des immigrés ou plus simplement des réactions corporatistes.

Après les progrès enregistrés par les formations d'extrême droite aux élections municipales, à Paris notamment, le score réalisé en Italie par le parti fasciste (M.S.I.) a été accueilli à l'Élysée et à Matignon comme un symptôme à surveiller. *« La sensibilité des démocrates s'est émoussée en France aussi,* déclare un membre du gouvernement. *Sinon, comment interpréter, par exemple, qu'aucune voix ne s'élève à gauche quand la droite débaptise les lieux publics que les municipalités de gauche avait dédiés à la mémoire d'Allende. On s'en prend à une figure symbolique de la démocratie, au souvenir d'un président légalement élu et assassiné par une dictature et tout cela passe comme une lettre à la poste ! La droite n'a plus de complexes au point d'agir avec une impudence très versaillaise ! »*

Ce constat alimente la prise de conscience de l'infériorité de la gauche sur le terrain de l'idéologie. Il est à l'origine de la création du club Espaces 89 par une quarantaine de militants socialistes, parmi lesquels une douzaine de directeurs de cabinet et plusieurs conseillers de la présidence de la République. *« La droite s'est organisée, elle dispose de fonds, elle a gardé des réseaux dans l'État, elle conserve la main sur l'argent, mais elle a surtout su prendre l'offensive sur le terrain idéologique*, affirment les fondateurs de ce nouveau club. *En vérité, quand la gauche est arrivée au pouvoir, la contre-offensive du modèle libéral était déjà en marche depuis les années 70, les post-soixante-huitards ayant glissé de l'idée libertaire à l'idéologie libérale. En 1981, la gauche se mouvait dans un ciel idéologiquement vide. Il y a vingt ans, les étudiants avaient le poster de Guevara sur leurs murs, aujourd'hui ils ont Humphrey Bogart dans le meilleur des cas. »*

On ne saurait mieux illustrer un déphasage culturel qui saute ainsi aux yeux de certains socialistes entre les réalités de la société contemporaine et la conviction qui habitait M. Mitterrand lorsqu'il affirmait que son élection allait libérer en France un vaste mouvement de soutien populaire à l'action de la gauche. *« La gauche a eu le tort, après avoir conquis le château fort du pouvoir, de s'y enfermer en relevant le pont-levis,* dit-on dans l'entourage du premier ministre. *Mais la gauche ne peut pas se permettre, pour des raisons culturelles, de rester dans cette situation statique. Elle doit aussi occuper la plaine tout autour. »*

C'est bien parce qu'ils sont convaincus de cet impératif là aussi que MM. Mitterrand et Mauroy donnent aujourd'hui la consigne de rabaisser le pont-levis. Sans qu'on sache encore très bien, toutefois, de quelles armes nouvelles ils pourraient se servir pour réussir dans cette autre entreprise de reconquête dont le projet socialiste soulignait, dès 1980, la difficulté en exprimant la crainte que *« le fatalisme qui domine à droite* [ne] *risque de contaminer à son tour la gauche »*.

ALAIN ROLLAT.

M. Séguin (R.P.R.) : parler de référendum est une mauvaise idée

M. Philippe Séguin, député R.P.R. des Vosges, estime dans une interwiew accordée au *Point* du 11 juillet que la présentation par l'opposition de deux listes séparées aux élections européennes constitue *« une solution accablante, attristante. Elle constitue une ânerie dont je crains fort qu'elle revête un caractère historique, dans la mesure où elle risque de compromettre les chances de succès de l'opposition pour les élections législatives de 1986, et celles de son candidat en 1988 »*. Il ajoute : *« Parler de référendum à propos du scrutin européen était, à l'évidence, une mauvaise idée. Pour autant, le scrutin européen aura forcément une connotation de politique intérieure. »*

Sur ce point, M. Séguin exprime donc un point de vue différent de celui d'autres membres du R.P.R., et notamment de M. Alain Peyrefitte, qui retenait, le 19 juin, devant le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », l'éventualité de *« transformer les élections européennes en référendum »* pour ou contre la politique du gouvernement.

Le Club 89 écrit à Espaces 89

Le Club 89, que préside M. Michel Aurillac, ancien député R.P.R., a écrit au bureau de la nouvelle association de gauche, à majorité socialiste, Espaces 89, pour s'inquiéter des risques de confusion que pourrait provoquer cette appellation (*le Monde* du 8 juillet).

Constitué en septembre 1981, le *Club 89* a reçu l'affiliation d'une centaine de clubs en province et à l'étranger combinant le millésime 1989 et un nom géographique ou un nom porteur d'une idée tels qu'Horizon 89, Coopération et développement 89, Initiative et liberté 89.

M. Aurillac écrit : *« Le nouveau club Espace 89, étranger à notre groupement s'est mis dans le cas de pratiquer une imitation illicite du nom de notre association. La confusion existera d'autant plus que le domaine de son activité est semblable au nôtre, et le préjudice d'autant plus important que les courants de pensée sur lesquels nous nous appuyons respectivement sont sensiblement différents. »*

Le Club 89 a édité, depuis sa fondation, quatorze numéros d'un bulletin mensuel *les Cahiers de 89*, et deux ouvrages *la Double rupture* et *la France une et indivisible* (45, avenue Montaigne, 75008 Paris).

● *L'« indice de popularité »* de M. François Mitterrand reste stable. Trente-cinq pour cent des personnes interrogées se déclarent, comme en juin, *« satisfaites »* du président de la République, 51 % se déclarent *« mécontentes »* contre 53 % précédemment. C'est ce que révèle un sondage de l'IFOP réalisé du 28 juin au 4 juillet auprès d'un échantillon représentatif de 1 894 personnes et publié dans le *Journal du dimanche* daté 10 juillet.

Le premier ministre satisfait 31 % des Français, comme le mois dernier, et n'en mécontente que 51 % (54 % précédemment).

Les personnalités de l'opposition subissent en revanche une légère baisse. Mme Veil, toujours en tête, recueille 45 % d'opinions positives (au lieu de 48 %) et 30 % d'opinions négatives (au lieu de 27 %). Elle est suivie par MM. Barre (43 % d'opinions positives contre 46 % précédemment), Giscard d'Estaing (42 % d'opinions positives contre 46 % en juin) et Chirac (33 % d'opinions positives contre 36 % le mois dernier).

L'ÉLECTION MUNICIPALE DE TRAPPES

La liste d'union de la gauche réélue avec 56 voix d'avance

YVELINES : Trappes (2e tour).

Inscr., 13 146 ; vot., 8 140 ; suff. expr., 8 032 ; Un. g. (M. Hugo, P.C., m.s., sén.) 4 044 (50,34 %) ; 27 élus ; Un. opp. (Mme Cayet, U.D.F.-P.R.) 3 988 (49,65 %), 8 élus.

[Cette élection partielle faisait suite à la décision du tribunal administratif de Versailles d'annuler les résultats du scrutin de mars dernier et de suspendre tous les élus.

Les résultats du 6 mars avaient été les suivants : inscr., 13 598 ; abst., 41,48 % ; suff. expr. 7 712. Un. g. (*M. Hugo, P.C., m.s., sén.*) *3 634* (47,12 %) ; Un. opp. (Mme Cayet, U.D.F.-P.R.) 3 617 (46,90 %) ; Ext. g. (M. Stalin, L.C.R.) 461 (5,97 %). Le 13 mars la liste de la majorité avait recueilli 4 447 voix (50,73 %) et 27 sièges, celle de l'opposition 4 318 voix (49,26 %) et 8 sièges sur 8 765 suffrages exprimés et 13 597 électeurs inscrits. Il y avait 33,93 % d'abstentions.

Les électeurs de Trappes ont donc confirmé leur choix du 13 mars, et M. Hugo, sénateur, maire de la ville depuis 1966, revient à l'hôtel de ville avec 26 de ses colistiers. Mais il ne l'emporte qu'avec 56 voix d'avance. M. Hugo a bénéficié du report des voix de l'extrême-gauche. La liste L.O.-L.C.R. conduite par M. Stalin avait obtenu le 3 juillet 146 voix (1,89 %), celle de la majorité 3 715 (48,30 %) et celle de l'opposition 3 829 (49,79 %) pour 7 690 suffrages exprimés, 7 821 votants et 13 149 électeurs inscrits. Il n'avait manqué que 16 voix à Mme Cayet pour être élue dès le premier tour.

M. René Andrieu, directeur-adjoint de *l'Humanité*, écrit dans son éditorial du 11 juillet : *« Les électeurs ont remis les choses au point et la droite a subi un double échec. Elle n'a pas enlevé Trappes, qui reste une municipalité dirigée par un maire communiste, et du même coup elle n'a pas conquis, non plus la présidence — qu'elle convoitait — du syndicat communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui reste socialiste. »*

M. Lionel Jospin a estimé, pour sa part, que *« la victoire de la liste d'union de la gauche, dans une élection dont la régularité ne peut être contestée, est un élément très positif. Ce succès indique qu'il n'est pas du tout certain que la droite puisse utiliser, comme elle l'espérait, les invalidations récentes, justifiées ou non, pour réaliser un troisième tour des élections municipales*, a ajouté le premier secrétaire du P.S. *Ce succès prouve aussi que la gauche sait se mobiliser quand l'enjeu, qui était ici local, lui apparaît clairement. »*

L'ÉLECTION CANTONALE DE MONTPONT-EN-BRESSE

L'opposition redevient majoritaire au Conseil général de Saône-et-Loire

SAONE-ET-LOIRE : canton de Montpont-en-Bresse (2e tour).

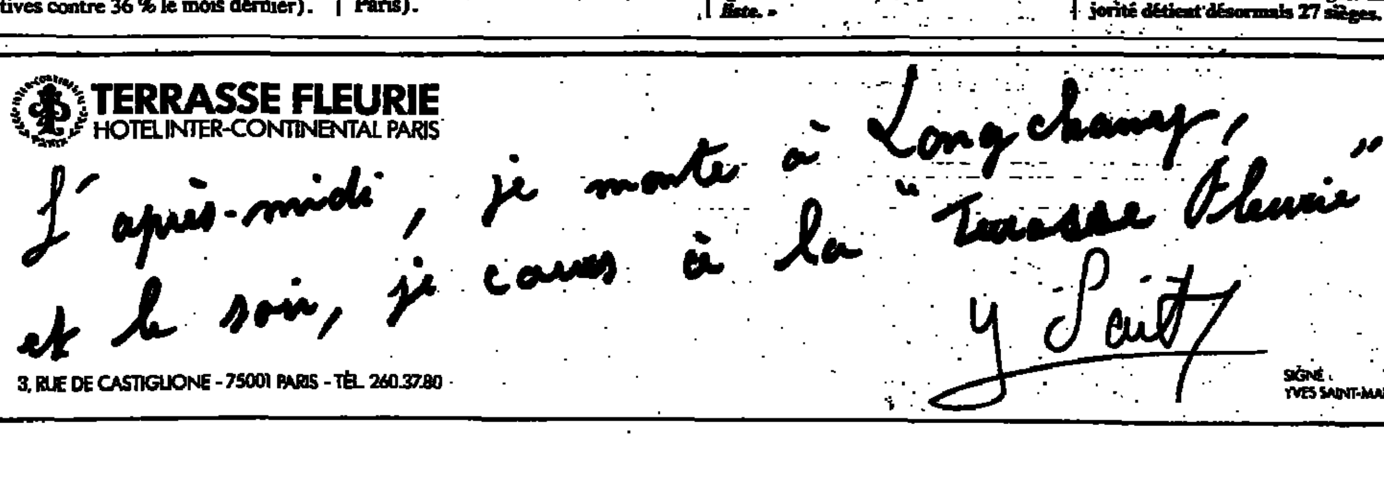
Ins., 2664 ; vot., 1964 ; suff. expr., 1949. MM. Cureau, div. d., 1004 voix, ÉLU ; Paquelier, P.S., 945.

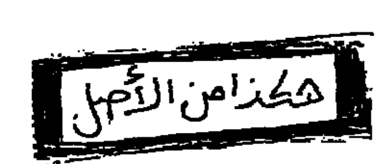
Cette élection partielle faisait suite à l'annulation du scrutin de mars 1982 qui avait vu M. Pasquelier l'emporter au second tour avec 965 voix contre 930 à M. Jeannot, U.D.F.-P.R., pour 1895 suffrages exprimés, 1943 votants et 2701 électeurs inscrits.

M. Paquelier n'a pas bénéficié d'un bon report de toutes les voix de gauche du premier tour. Il avait obtenu 575 voix, le candidat communiste M. Souteyrand, 77 et le candidat du M.R.G., M. Vivant 351, sur 1818 suffrages exprimés, 1857 votants et 2664 électeurs inscrits.

L'élection de M. Cureau, arrivé en tête du scrutin de ballotage avec 815 voix, est acquise avec 59 voix d'avance. Elle permet à l'opposition de redevenir majoritaire au conseil général de Saône-et-Loire avec 29 sièges. La majorité détient désormais 27 sièges.







Le Monde

société

LES GRANDS ENSEMBLES DE NOUVEAU EN ACCUSATION

Le meurtre d'un enfant algérien à La Courneuve

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, dimanche soir, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) pour protester contre le meurtre, la veille, d'un garçon de dix ans, Toufik Ouannès, tué par balle alors qu'il faisait exploser des pétards.

Le drame survenu en pleine préparation de la fête du ramadan, qui s'achève ce 11 juillet, a suscité une vive émotion dans la cité des 4 000 de La Courneuve, où sont concentrés en un ghetto une partie des immigrés de la capitale – les H.L.M. de la cité des 4 000 appartiennent à la Ville de Paris. Tard dans la soirée de dimanche, des jeunes s'en sont pris aux commerces installés dans la cité, provoquant un début d'incendie dans une librairie et cassant plusieurs vitrines.

Ce meurtre intervient après une vague de violences à caractère raciste. Durant le mois de juin, deux jeunes maghrébins ont été tués à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) et à Laval (Mayenne), deux autres grièvement blessés à Meudon (Hauts-de-Seine) et à Vénissieux (Rhône).

L'opération *« anti-été chaud »* 1983 est lancée officiellement, depuis le 8 juillet, pour prévenir ces violences. Près de dix mille jeunes des banlieues déshéritées vont pouvoir partir avec l'aide de l'État (neuf millions de francs) et des collectivités locales. Cela suffira-t-il à prévenir une dégradation de la situation que beaucoup redoutent ?

La fête en deuil

Dans l'appartement du deuxième étage, c'est la désolation. Mme Khadoudja Ouannès, la mère de Toufik, une femme maigre et cassée, pleure son petit dernier dont la photo trône sur le buffet. Alignées sur les chaises du salon, la sœur et les voisins assistent sans mot dire au spectacle de cette femme recroquevillée au sol, éplorée mais silencieuse après une nuit d'insomnie. Drame de femmes. Le père du petit Toufik, en effet, est reparti depuis plusieurs années pour l'Algérie. Mme Ouannès ne reçoit plus de lui qu'une pension pour un ancien accident de travail.

Elle doit faire face, seule et malade, à l'éducation de ses quatre enfants, dont l'aînée, âgée de vingt-cinq ans, vit dans un foyer pour handicapés. La seconde, âgée de vingt et un ans, a été hospitalisée le soir du drame, lorsque, à la vue de son petit frère mort, elle a été prise d'une crise de nerfs. Reste maintenant le petit Mohamed, onze ans. *« J'ai peur pour lui aussi,* dit sa mère. *Moi, si je crève, tant pis. Mais je voudrais que justice soit faite. »*

Le petit Toufik devait partir avec son frère pour une colonie de vacances en Bretagne. Mais ce samedi 9 juillet, peu avant 21 heures, il a rencontré son destin, absurde. Avec quatre camarades algériens plus âgés, il fait exploser des pétards. *« Pas pour le ramadan, mais pour le 14 juillet »*, précise Hafid, quatorze ans, qui allait tous les soirs avec Toufik suivre des cours d'arabe à l'école coranique de la cité. Il leur suffit de regarder autour d'eux : partout la municipalité annonce la fête nationale à grands renforts de bonnets phrygiens.

Au bruit des pétards, un résident, antillais semble-t-il, passe la tête à une fenêtre pour protester. Puis, d'une autre fenêtre, une bouteille de plastique remplie d'eau est lancée sur le groupe d'enfants. Enfin, inopinément, un coup de feu part, couvert par le bruit des pétards. Touché à l'épaule, mais ignorant qu'il s'agit d'une balle, le petit Toufik vent rentrer chez lui, à 30 mètres de là. Pris d'un malaise, il se couche dans l'entrée de l'immeuble et meurt avant l'arrivée des secours.

HARO SUR LES PÉTARDS

Tous les adultes en sont d'accord à La Courneuve : il faut interdire la vente des pétards. *On vit déjà les uns sur les autres,* dit une Algérienne. *Si en plus les gosses jouent aux explosifs dehors... »*. Un Français de Ménilmontant, depuis dix ans aux 4 000, renchérit : *« Les Arabes font le ramadan toute la nuit, les Antillais dansent la biguine et voilà qu'arrivent les pétards du 14 Juillet : ça n'est plus tenable ! Il faut au moins supprimer les pétards en interdisant totalement la vente. »*

Et si on commençait par interdire la vente des 22 long rifle et même des carabines à air comprimé ?

R.C.

Aucun indice

Qui a tiré ? Toute la journée de dimanche, les résidents se sont posé la question, réunis par petits groupes au pied de l'immeuble, inquiets, mais comme abattus par ce coup du sort en plein préparatifs de fête. Ils n'ont aucune piste, pas même le plus petit soupçon à l'égard de quiconque. La famille Ouannès, réduite, si l'on songe aux familles nombreuses qui occupent les quatre mille logements de la cité, ne se connaissait pas d'ennemis. Il n'y a pas eu de dispute. Rien que quelques pétards un soir de canicule, alors qu'il fait encore jour et que les musulmans pratiquants n'ont pas commencé leur dîner.

Crime raciste ? *« Je ne crois pas »*, dit M. Radji, un transporteur algérien qui avait donné son briquet aux enfants pour qu'ils allument leurs pétards. Au commissariat de police, on penche pour le geste d'un fou ou d'un esprit échauffé par l'alcool. *« Avec la chaleur, ça ne rate pas,* dit l'officier de police judiciaire ; *certains boivent et font n'importe quoi. »* Le père de Hafid, venu témoigner, s'en prend à la cité entière. *« C'est tout pourri par ici, rien que des dingues et des drogués. On ne peut pas élever ses enfants proprement. »* Lui en a neuf. Installé depuis 1954 en France, et depuis un an seulement aux 4 000, il songe à rentrer en Algérie. Non pas tant à cause du racisme que parce que les jeunes de la cité se droguent, volent et, *« donnent le mauvais exemple »*.

Comme les policiers, il ne serait pas surpris que ce soit un autre gosse qui ait tiré. Allez savoir ! Et allez retrouver un assassin parmi les résidents d'une barre de quinze étages et de plus de deux cents mètres de long !

Certains n'écartent pas le conflit racial. *« Ici, nous sommes presque tous des immigrés ; mais certains sont plus immigrés que d'autres,* explique une Algérienne. *Dans les disputes, les Antillais se targuent d'être citoyens français et nos compatriotes, souvent, leur disent de repartir manger leurs bananes. »* Un racisme latent qui, tout de même, n'explique pas la mort d'un enfant pour quelques pétards.

Une seule chose est sûre : Toufik Ouannès, né le 28 août 1973 à Clichy-sous-Bois, est mort le 9 juillet 1983 à La Courneuve, toujours en Seine-Saint-Denis. Pour la famille et les voisins, la fête du ramadan, qui s'achève ce 11 juillet, sera un jour de deuil. Et le 14 juillet un jour peu glorieux.

ROGER CANS.

SANG CHAUD

En Loir-et-Cher, dimanche, un automobiliste irascible tue d'un coup de pistolet un consommateur attablé à une buvette. A Saint-Ouen, le matin à l'aube, un Martiniquais était mortellement blessé par le conducteur d'une voiture sur laquelle il urinait. La veille, à La Courneuve, Toufik, dix ans, mourait d'une balle de 22 long rifle. Trois crimes de l'été pour conforter la vieille théorie des climats. La chaleur énerverait, exaspérerait et pour finir tuerait...

Cette idée d'une criminalité saisonnière n'est cependant pas confirmée par les statistiques. Il n'y a pas, aux temps chauds, plus de crimes et de délits en France. Davantage de violences. Les infractions ne se produisent pas dans les mêmes lieux, elles se déplacent avec la transhumance, il y a plus de viols parce que les femmes sont plus légèrement vêtues, plus de cambriolages à Paris parce que la ville est vidée de ses habitants. Mais les crimes de sang ne montent pas en flèche et ne suivent pas les variations du thermomètre. Ces criminels du dimanche étaient armés bien avant la canicule ; l'homme de La Courneuve réchauffait du racisme dans son cœur. Le soleil n'est pas l'assassin.

C. C.

Victime d'un imbroglio politique

Quinze mille personnes, soit près d'un habitant de La Courneuve sur deux, habitent à la cité des 4 000. Pourtant, cette cité est la propriété de l'Office H.L.M. de la Ville de Paris, qui l'a fait construire de 1963 à 1968, afin de disposer aux portes de la capitale d'un « volant » de logements propre à accueillir les plus démunis. Depuis onze ans, la municipalité de La Courneuve et l'État ont ouvert le dossier de l'amélioration des conditions de vie des locataires des 4 000. C'était en 1972 après un premier drame qui vit le patron d'un bar-tabac abattre un jeune consommateur. Depuis lors, aucune décision concrète n'a été prise.

Peu après les élections de 1981, M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, participant à une réunion de travail à La Courneuve, annonçait, le 23 septembre 1981, *« sa volonté d'entreprendre une politique ambitieuse d'amélioration des quartiers dégradés et de rompre avec l'attentisme du gouvernement précédent »*. Plusieurs scénarios furent envisagés : remise en état de l'isolation thermique, réhabilitation et transformation de certains appartements et réorganisation du quartier, restructuration plus ambitieuse comprenant la démolition de 1 400 logements et la construction de nouveaux immeubles.

La municipalité de La Courneuve, forte de cet intérêt nouveau, organisait alors un concours d'architecture qui fut jugé le 27 janvier 1982. Les architectes lauréats proposaient la démolition de 1 500 logements, la réhabilitation de 2 000 appartements et la remise en état des 500 autres restants.

Pour mettre en œuvre ce projet très ambitieux, la municipalité devait obtenir de l'Office de H.L.M. de la Ville de Paris la « dévolution » de la cité. Il s'y est refusé. Son président, M. Jean Tibéri, adjoint au maire de Paris, préférait une vente estimée à près de 300 millions de francs. Le coût de cette cession était, bien sûr, insupportable pour la commune.

L'État, en vertu d'un article du code de l'urbanisme, aurait pu faire procéder à une dévolution directe, car l'Office de H.L.M. de la Ville de Paris possède plus de 50 000 logements, 85 000 précisément. Il s'y est refusé lui-aussi, vraisemblablement pour ne pas créer de tensions supplémentaires au moment des discussions sur l'exposition universelle. Les négociations continuent, qui ne laissent présager aucune décision rapide.

O.S.

LES REACTIONS

M. CHIRAC : Il faut renforcer les moyens de la police

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, a déclaré, le dimanche 10 juillet, sur R.M.C. : *« Hélas ! comment voulez-vous faire un commentaire autre que la stupéfaction et l'indignation et l'espoir que la police pourra arrêter le coupable d'un tel acte inimaginable. Il y a aussi, naturellement, la nécessité impérieuse, une fois de plus, de renforcer les moyens et l'implantation de la police surtout dans son effet de dissuation, de prévention, et, hélas ! les moyens dont nous disposons dans la région parisienne – comme dans toute la France – sont à cet égard très insuffisants. »*

● *Mme Georgina Dufoix*, secrétaire d'état à la famille, à la population et aux travailleurs immigrés, a exprimé, ce dimanche, sa *« très vive émotion devant le drame de la Courneuve.* Mme Dufoix a assuré la famille de la victime que *« tout est mis en œuvre pour retrouver l'auteur de ce meurtre »* commis samedi soir. Elle appelle *« tous les responsables à redoubler d'efforts pour prévenir de tels drames »*.

● *Le sénateur et maire de La Courneuve, M. James Marson (P.C.F.) condamne avec fermeté, « quelles qu'en soient les motivations »*, le meurtre *« pour un motif futil »* du jeune algérien Toufik Ouannès. M. Marson a affirmé qu' *« il s'attachera a faire en sorte que l'enquête soit menée avec rapidité et que le responsable soit arrêté »*. *« Je persiste à penser que cette cité, appartenant à l'O.P.H.L.M. de la Ville de Paris, doit désormais connaître sans tarder des transformations profondes afin que chacun puisse y vivre dans le respect mutuel »*.

● *Fortuné Dicara, trente-neuf ans, l'un des quatre malfaiteurs* arrêtés après l'attaque du Crédit lyonnais à Tours le 5 juillet, et qui avait été grièvement brûlé dans l'explosion de la voiture des agresseurs, est décédé des suites de ses brûlures. L'un de ses compagnons avait péri le jour même. Les deux autres sont dans un état critique au C.H.U. de Tours. – *(Le Monde du 7 juillet.)*

● *Drame familial dans la Drôme.* – Trois corps ont été découverts, samedi 9 juillet, dans le coffre d'une voiture immergée dans un canal près de Livron (Drôme). Les trois personnes, tuées par balles, sont M. Yves Ximenes, cinquante et un ans, chauffeur routier ; son épouse, Nicole, quarante-cinq ans et l'un de leur fils. Un autre de leur fils a avoué avoir tué son père. Il accuse ce dernier d'avoir d'abord tiré sur sa mère et son frère, à la suite d'une discussion familiale qui aurait mal tourné, et a expliqué qu'il avait ensuite précipité la voiture et les corps dans le canal.

L'été des banlieues

L'opération « anti-été chaud » 1983 est lancée. Près de vingt mille jeunes des banlieues déshéritées vont pouvoir partir en vacances avec l'aide de l'État (9 millions de francs) et des collectivités locales. Cela suffira-t-il à prévenir les violences que beaucoup redoutent ?

Deux mois difficiles

En 1982, l'opération « anti-été chaud » fut un succès. La prise en charge des jeunes qui ne partaient pas en vacances permit d'éviter des flambées de violence dans les banlieues des grandes agglomérations, contrairement à ce qui s'était passé en 1981. La violence resta limitée. M. Vincent Lamanda, conseiller référendaire à la Cour de cassation et ancien membre du cabinet de M. Peyrefitte, reconnaissait lui-même, lors d'un récent colloque, l'intérêt de cette initiative.

L'opération a été reconduite avec le concours des collectivités locales, qui ont largement pris le relais financier de l'État : six mille jeunes ont pu, l'an dernier, partir grâce à ce dispositif. Leur nombre en 1983, dans les onze départements concernés, sera de plus de dix mille.

Il reste difficile, malgré tout, de mesurer à long terme les effets de ces actions. Les camps d'été, l'année dernière, avaient davantage permis de masquer un moment la délinquance, ou de la déplacer vers d'autres régions, que de l'enrayer durablement. Des animateurs, ici ou là, avaient été débordés par certains jeunes, des drogués en manque ou des bandes spécialisées dans le vol à la tire. Au total, les militaires associés à l'opération sont apparus parfois plus aptes que certains animateurs, recrutés trop rapidement, à faire face à ces jeunes souvent difficiles. L'apport positif de l'armée est l'un des aspects les plus intéressants de cette expérience.

Aux camps de vacances qui ont permis de rompre l'ennui se sont ajoutées des animations et des fêtes de quartier aux effets plus durables. Des jeunes se sont associés, de façon certes embryonnaire, des animateurs ont été formés sur le tas, et ce métier est apparu à beaucoup de jeunes Maghrébins comme l'une des rares passerelles jetées vers le monde du travail.

« La vie fait le reste »

On se garde pourtant, au secrétariat d'État à la famille et à l'immigration, maître d'œuvre de l'opération pour les plus défavorisés, de tout triomphalisme : *« Nous avons fait le maximum de ce que nous pouvions faire cette année comme l'année dernière,* résume Mme Georgina Dufoix, *mais c'est la vie qui fait le reste. »*

La vie, à la fin juin et au début juillet semble marquée dans les banlieues par de nombreux incidents. Des batailles rangées ont opposé jeunes et policiers à Mulhouse, à Garges-les-Gonesse, à Nanterre. On serait inquiet à moins. Les jeunes en cause, n'en déplaise à quelques bonnes âmes, sont souvent d'origine maghrébine, et l'été chaud que l'on craint serait d'abord le fait de cette « deuxième génération » immigrée qui a grandi en France dans les banlieues les plus déshéritées. Une génération qui hésite entre l'intégration et la révolte.

Il serait pourtant erroné de distinguer parmi ces jeunes un noyau dur délinquant d'une masse raisonnable. Ce sont les mêmes qui, après la mort de l'un d'eux – tué par un employé de supermarché, – organisaient le 23 juin un service d'ordre pour la manifestation de Livry-Gargan et qui, plus tard, narguaient un conducteur de train à la recherche de sa sacoche. C'est le même Toumi Djaidja qui fut, cette année aux Minguettes, un des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics avant d'être gravement blessé dans la nuit du 19 au 20 juin par un policier dans des circonstances encore mal définies.

La marge de manœuvre des pouvoirs publics est étroite. Tout effort en faveur des immigrés, jeunes ou pas, alimente dans cette période de crise le racisme – latent ou explicite – d'une partie de l'opinion. À chaque intervention de Mme Dufoix sur ces questions, des tombereaux de lettres vengeresses et injurieuses parviennent au secrétariat d'État : *« Tout ce que je peux faire,* affirme Mme Dufoix, *c'est abaisser de quelques degrés l'incompréhension entre les deux communautés, les éloigner les unes des autres afin de calmer le jeu. »* Ce qui n'exclut pas, dans son esprit, l'utilisation de la *« fermeté »*.

Les efforts du secrétariat d'État et d'autres, comme ceux de la commission nationale pour le développement social des quartiers (commission Dubedout) ou de la commission Bonnemaison sur la sécurité dans les villes, ont permis, ici ou là, de sortir de l'engrenage de la fatalité. Ainsi, à Vénissieux, – aux Minguettes, – véritable laboratoire des nouvelles orientations gouvernementales, et à ce titre un enjeu et un symbole, une dynamique de négociation est apparue cette année. Les commissions se sont multitipliées, non sans résultat tangible : une vingtaine d'appartements ont été concédés à de jeunes couples maghrébins, le plan de rénovation du quartier Monmousseau devrait être adopté d'ici quelques semaines par les autorités locales, et, avant la fin de 1983, une centaine d'emplois pour les jeunes seront créés.

Ces espoirs, pourtant, ont été, en mars et en juin, remis en cause par des affrontements violents entre les jeunes et les forces de l'ordre. Leurs rapports restent sans doute le principal obstacle à tout changement de climat : *« La sécurité,* concède M. Dominique Figeat, secrétaire général de la commission Dubedout, *est certainement le point faible de notre dispositif, c'est là que le bât blesse. »*

Les policiers décrivent les banlieues comme des *« zones de non-droit »* ; les jeunes dénoncent les *« provocations »* des forces de l'ordre : *« On se trouve en face de deux paroles qui s'affirment sincères, mais qui se contredisent »*, affirme M. Christian Delorme, un prêtre qui vit depuis des années parmi les jeunes immigrés. *« Je crains,* dit-il, *un engrenage de violence si un dialogue ne s'instaure pas entre les uns et les autres, car la situation est grave. »*

La mission nommée par le gouvernement aux Minguettes pour chercher de nouvelles solutions en la matière devra faire preuve d'imagination, et les remèdes proposés rapidement appliqués dans les autres régions critiques. *« Les jeunes, désormais, sont armés et les Français aussi »*, affirme M. François Lefort, qui était chargé par le gouvernement d'une mission sur la résorption des cités de transit. *« Il y a,* dit-il, *deux mois critiques, et on se le cache. La politique de l'autruche ne suffit plus. »*

NICOLAS BEAU



(Dessin de PLANTU.)

SOCIÉTÉ

La mosaïque

(Suite de la première page.)

Ils sont dispersés à travers le monde (2), de la Mauritanie au sud de l'archipel philippin et de la Yougoslavie aux Comores. Les communautés les plus importantes se trouvent en Asie (Indonésie, Bangladesh, Pakistan, Inde, Union soviétique, Afghanistan et Malaisie), puis en Afrique, où l'islam ne cesse de gagner du terrain ; viennent ensuite les Turcs et les Iraniens.

La crainte de l'islam que l'on voit resurgir aujourd'hui n'est pas nouvelle. Elle plonge ses racines dans la mémoire collective d'une Europe jadis menacée ; elle s'était assoupie avant l'ère coloniale et s'éveille à nouveau face à la double offensive de l'islam : économique, grâce aux richesses pétrolières ; politique, sous forme d'un intégrisme militant. On pense à ces propos d'André Malraux, qui, il y a plus de vingt ans, écrivait : *« C'est le grand phénomène de notre époque que la violence de la poussée islamique. Sous-estimée par la plupart de nos contemporains, cette montée de l'islam est analogiquement comparable aux débuts du communisme du temps de Lénine. »* Mais comment parler de « montée islamique » quand on constate la grande diversité — géographique, politique et sociale — de tous ceux qui se réclament de la parole du Prophète ?

2 450 000 « croyants » dont 850 000 Algériens

Selon les dernières estimations, les 2 450 000 musulmans habitant en France en 1982 se répartissaient ainsi :

Algériens	850 000
Marocains	460 000
Tunisiens	200 000
Africains noirs	95 000
Turcs	105 000
Yougoslaves	60 000
Français musulmans (ex-harkis)	450 000
Français convertis à l'islam	30 000
Autres nationalités	200 000

75 % sont des travailleurs manuels peu qualifiés, 5 % des commerçants.

En France, près de deux millions et demi de musulmans témoignent, par leurs origines, de l'étendue de cette mosaïque, même si les deux tiers sont originaires du Maghreb. Afghans, Algériens, Saoudiens, Béninois, Camerounais, Egyptiens, Indiens, Irakiens, Iraniens, Ivoiriens, Libanais, Libyens, Malaisiens, Maliens, Marocains, Mauriciens, Mauritaniens, Pakistanais, Sénégalais, Syriens, Tunisiens, Turcs et Yéménites, les musulmans de France représentent une dizaine de courants religieux différents. Le principal reste celui de l'islam maghrébin populaire : mélange de traditions anciennes (comme le droit pour un père de marier sa fille sans le consentement de celle-ci) et de pratiques influencées par les confréries maraboutiques (organisées autour du culte d'un saint) ou par les oulémas (titre donné aux savants en matière religieuse). Il faut aussi mentionner les anciens harkis, ces « Français musulmans » qui ont choisi de conserver la nationalité française après la guerre d'Algérie. L'islam d'Afrique noire, qui a aussi été façonné par les traditions africaines, comme les cultes de la nature ou l'animisme, est moins rigide que le courant maghrébin.

Si beaucoup de Turcs vivant en France ont été marqués par l'entreprise de laïcisation de leur pays par Atatürk, d'autres sont restés attachés à l'islam sunnite. Les musulmans intégristes, qui prônent un retour aux fondements de la foi : Coran-Tradition-Loi, sont parmi les plus politisés de la communauté. Les plus connus sont les Frères musulmans, confrérie fondée en Égypte un peu avant 1930 par le cheikh Hassan el-Banna, et les sectes chiites. Organisés comme un véritable parti politique, les Frères musulmans veulent restituer au monde sa « véritable » identité islamique.

Malgré la répression exercée contre les Frères musulmans par les présidents Nasser, Sadate et Moubarak, ils continuent de se manifester en Égypte, en Syrie, en Jordanie et, maintenant, en France. Ils se définissent ainsi : *« Dieu est notre but, le Prophète est notre seul chef, le Coran notre Constitution, la guerre sainte notre voie, la mort à la guerre sainte notre désir suprême. »* Ils n'hésitent pas à avoir recours à la violence pour atteindre cet objectif.

Les sectes chiites, dont les imams prétendent descendre du gendre du Prophète, Ali, sont aussi fortement politisées. Parmi les chiites vivant en France, il faut signaler des Iraniens (divisés en khomeinistes et antikhomeinistes), des Irakiens, des Libanais, des disciples de l'Agha Khan, venus de l'Inde, de Madagascar et des Comores, des boharas, originaires de l'Inde, et des Druzes.

Outre les courants mystiques rattachés au soufisme, il existe deux courants plus modernes et moins politisés : les fidèles de Foi et pratique, installés notamment à Paris, à Lyon et à Marseille et qui prônent un retour à la pratique simple de l'islam, en évitant la politique et la violence ; les « modernistes », qui, au contact de la culture occidentale, pensent que l'islam doit s'ouvrir à la science moderne. Certains sont agnostiques *ou même marxisants*, d'autres croyants.

LES CINQ OBLIGATIONS
Voici les cinq obligations que l'islam impose aux « croyants »

● **LA PROFESSION DE FOI :** *« Il n'y a d'autre divinité que Dieu, et Mohamed est son prophète. »*

● **LA PRIÈRE :** Cinq fois par *jour, le musulman doit faire acte de* louange, d'adoration et de fidélité à Dieu par la prière, orienté vers La Mecque, parfois debout, parfois incliné, parfois prosterné. Avant de prier, il doit se purifier par une ablution.

● **L'AUMONE :** C'est un *« impôt religieux »*, prélevé sur les riches pour être réparti entre les pauvres. On fait l'aumône particulièrement à la fin du Ramadan.

● **LE JEUNE :** Il est obligatoire pendant tout le mois de Ramadan : de l'aube jusqu'au coucher du soleil, il est interdit au croyant de manger, de boire et de se livrer au commerce sexuel.

● **LE PÈLERINAGE :** C'est une obligation seulement pour ceux qui ont les moyens de le faire. Une fois dans sa vie, le musulman doit se rendre à La Mecque.

La variété des courants musulmans en France — plus grande que dans d'autres pays — empêche qu'ils forment un ensemble monolithique, politique ou même religieux. La communauté (la oumma) n'est pas suffisamment unie pour se mettre d'accord sur un représentant spirituel national, comme en témoignent les querelles autour de la mosquée de Paris.

En réalité, la question posée par la présence des musulmans en France n'est pas celle d'une menace politique venue de l'islam intégriste mais celle du rejet par les Français des travailleurs musulmans. *« Allons-nous en France vers des affrontements raciaux avec leur cortège d'incompréhensions et de désordre ? »* demande le père Michel Serain, responsable du Secrétariat catholique pour les relations avec l'islam. *« Trop de jeunes »*, écrit-il dans sa Lettre de juin 1983, *« nés ou élevés en France, mais issus d'une autre culture, les Maghrébins en particulier, se trouvent sans issue pour l'avenir et sans l'espoir d'une insertion dans une société, où ils semblent condamnés à être des marginaux. »* (3).

Le difficile dialogue avec les chrétiens

Depuis le concile Vatican II et la création à Rome d'un Secrétariat pour les non-chrétiens, l'Eglise catholique s'efforce de comprendre et de respecter les valeurs de l'islam. Ainsi lorsque Jean-Paul II visita la Turquie en novembre 1979, il s'adressa à la communauté chrétienne d'Ankara en ces termes : *« C'est en pensant à vos concitoyens musulmans, mais aussi au vaste monde islamique, que j'exprime à nouveau l'estime de l'Eglise catholique pour les valeurs religieuses de l'islam. »*

En France, le dialogue islamo-chrétien se développe, mais achoppe sur deux points délicats : l'implantation des lieux du culte musulman et les mariages mixtes. En 1980, on recensait 222 lieux de culte musulman en France (26 mosquées, 175 salles de prières, 21 lieux du culte moins nettement définis, dont ceux des centres culturels islamiques) ; on en comptait environ 350 à la fin de 1982.

Des musulmans à la recherche de lieux de culte s'adressent souvent aux chrétiens, dans un premier *temps, et ceux-ci les aident soit dans* leurs démarches auprès des pouvoirs publics, soit en leur cédant des locaux paroissiaux inutilisés ou, plus rarement, des chapelles désaffectées. De tels gestes de bonne volonté ont été, parfois, interprétés par des catholiques intégristes comme des actes de faiblesse voire de démission.

La multiplicité des courants islamiques en France ne permet pas toujours, en outre, de discerner exactement qui sont les interlocuteurs et quels sont leurs projets. D'où un risque de « politisation ». Aussi le Service national de la pastorale des migrants estime-t-il qu'il n'est *« pas souhaitable, dans l'état actuel des choses, de céder d'anciens lieux de culte chrétiens pour en faire des lieux de culte musulmans. Sauf cas exceptionnels, le risque d'interprétations abusives d'un tel geste est trop grand » (4).*

Quant aux mariages islamo-chrétiens, on a dû reconnaître que 90 % sont voués à l'échec. Un dossier publié au début de l'année par le Centre Jean-Bart, intitulé *« Recherches sur les mariages mixtes musulmans-chrétiens »*, en donne les raisons (5). D'abord, le mariage musulman n'est pas un sacrement mais un contrat, et rien n'empêche la polygamie ou la répudiation. Ensuite, tout enfant né de père musulman est automatiquement musulman, et revient à la famille musulmane en cas de séparation. Enfin, si le Coran permet aux musulmans de prendre comme épouse une femme parmi les filles des *« gens du Livre »* (les juifs et les chrétiens), il est formellement interdit à une musulmane d'épouser un chrétien ou un juif.

C'est pourquoi, selon la législation catholique, une dispense doit toujours être demandée par un chrétien qui souhaite épouser une musulmane, ou l'inverse. Cette dispense n'est accordée qu'après une étude approfondie.

La loi islamique, quant à elle, prévoit en général la peine capitale pour le chrétien ayant épousé une musulmane ou pour le musulman converti à une autre religion. La grande réserve réciproque, du catholicisme et de l'islam, devant les mariages mixtes montre, du reste, les limites du dialogue oecuménique et plus encore du repprochement — entre deux systèmes religieux qui prétendent expliquer la totalité de l'existence humaine. Et l'emprise de l'islam est d'autant plus grande qu'il ne fait pas de distinction entre le temporel et le spirituel.

ALAIN WOODROW.

Prochain article :

INTÉGRISME CONTRE FORCE TRANQUILLE

par J.-M. DURAND-SOUFFLAND

2) *The World Christian Encyclopedia* publiée par Oxford Press en 1982 recense, pour 1980, 722 millions de musulmans (16 % de la population mondiale).

3) Lettre du Secrétariat pour les relations avec l'islam, nº 14, juin 1983, 71, rue de Grenelle, 75007 Paris.

4) *« Chrétiens et musulmans en France : éléments d'un dialogue »*, Cahiers de la pastorale des migrants, nº 14-15. Service national de la pastorale des migrants, 269 bis, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.

5) *« Recherches sur les mariages mixtes musulmans-chrétiens »*, dossier publié par le Centre Jean-Bart, 8, rue de la Ville-l'Évêque, 75384 Paris Cedex 08.

DEUX JOURNÉES D'ÉTUDES A AMIENS

Faire en sorte que la troisième génération « ne nous échappe pas »

De notre envoyée spéciale

Amiens. — *« L'état de désespérance et d'impatience que connaît la communauté des Français musulmans rapatriés impose une action prioritaire dont vous êtes les agents missionnaires. »* C'est en ces termes, avec conviction et enthousiasme, que le secrétaire d'État aux rapatriés, M. Raymond Courrière, s'adressait le 7 juillet dernier aux responsables de la délégation nationale à l'action éducative, sociale et culturelle, réunie à Amiens pour deux jours.

Une réunion aux allures de patronage que dominait la présence paternelle et chaleureuse du délégué national M. Georges Dabot : avec sa voix de rocaille du Sud-Ouest, il dispensait ses conseils et exposait ses déceptions et ses espoirs. Il est vrai que les délégués et les assistants socio-administratifs (les « ASA » en poste dans les régions, les départements, les localités) sont des jeunes, pour la plupart. Il est vrai aussi, que leur position est stratégique du fait de leur constant rapport avec une communauté musulmane de quelque 400 000 membres : (1) *« Vous êtes les artisans de notre action »*, déclarait le secrétaire d'État aux rapatriés.

Tour à tour, les délégués ont exposé les fruits de leurs expériences et présenté leurs doléances.

Points d'ombre

Quatre points d'ombre ressortent de ces exposés : le logement (insuffisant et exigu), l'éducation (75 % des enfants de six à seize ans subissent des retards scolaires de un à quatre ans et seulement 3 % ont leur baccalauréat), l'emploi (ils sont quatre à cinq fois plus nombreux que les Français non musulmans à rechercher un emploi) et l'intégration (le racisme s'exprime parfois avec violence, et il n'y a qu'à visiter le quartier de la Briqueterie dans le nord d'Amiens, pour s'apercevoir que l'Algérie paraît s'y être implantée). Ce dernier point est reconnu comme essentiel, car il constitue, évidemment, le nœud du problème. Certains délégués suggèrent de le résoudre par l'insertion croissante des Français musulmans dans la fonction publique (sans toutefois tomber dans une politique des quotas) : un moyen de leur donner un emploi reconnu et, par là même, de leur permettre de retrouver une identité perdue. Pour le secrétaire d'État aux rapatriés, *« justice s'impose »* (*le Monde* du 16 mai 1983).

Une restructuration était donc nécessaire. Elle s'est effectuée en trois étapes : le 7 août 1981, un regroupement de tous les services, sous l'autorité de M. Courrière, a été effectué, suivi le 9 novembre 1981, de la mise en place de structures régionales placées sous l'autorité des préfets de région, et de la création, le 14 mai 1982, d'une délégation nationale à l'action éducative, sociale et culturelle.

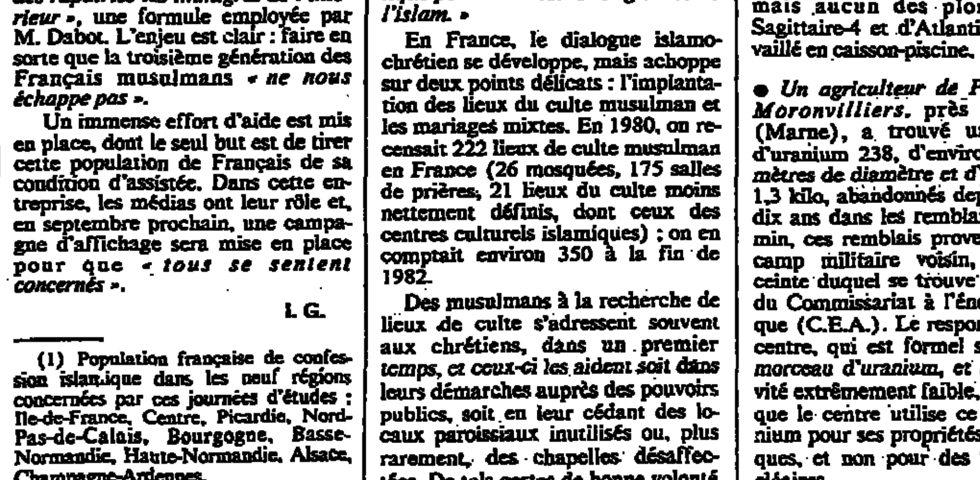
Cette action fut doublée de la signature de deux contrats, à Amiens et à Flers-de-l'Orne (Basse-Normandie), entre le secrétariat d'État aux rapatriés, les administrations et les associations. Un point essentiel pour M. Dabot, selon lequel *« une décentralisation du lieu et des compétences »* s'impose. Cela explique, en partie, que la délégation nationale *soit installée à Carcassonne* et que le Centre national de préparation à l'emploi des rapatriés (le C.N.P.E.R.) ait élu domicile à Ribes-des-Corbières, faisant de l'Aude un département pilote.

Les objectifs et les structures de cette politique étant définis, il s'agit d'en préciser le style : *« Oui à la solidarité, non à l'assistanat qui a fait des rapatriés les immigrés de l'intérieur »*, une formule employée par M. Dabot. L'enjeu est clair : faire en sorte que la troisième génération des Français musulmans *« ne nous échappe pas »*.

Un immense effort d'aide est mis en place, dont le seul but est de tirer cette population de Français de sa condition d'assistée. Dans cette entreprise, les médias ont leur rôle et, en septembre prochain, une campagne d'affichage sera mise en place pour que *« tous se sentent concernés »*.

I. G.

(1) Population française de confession islamique dans les neuf régions concernées par ces journées d'études : Ile-de-France, Centre, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Bourgogne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Alsace, Champagne-Ardennes.



SCIENCES

● *L'expérience Entex-9* de plongée sous-marine fictive, commencée *le 30 mai (le Monde du 17 juin)*, a pris fin, le 9 juillet, à Toulon. les deux plongeurs qui réalisaient cette expérience avaient atteint, le 5 juin, une profondeur fictive de 613 mètres pendant environ deux heures passées à travailler dans un caisson-piscine. La décompression avait commencé le 16 juin.

Déjà le 27 juin 1974, au cours de l'expérience Sagittaire-4, qui a eu lieu dans les caissons de la Comex, deux hommes ont passé cinquante heures à la pression de 61 bars (610 mètres). En 1981, trois Américains sont « descendus » à 686 mètres dans les caissons de la Duke University (Caroline du Nord) au cours de l'expérience *Atlantis-3*, mais aucun des plongeurs de Sagittaire-4 et d'Atlantis-3 n'a travaillé en caisson-piscine.

● *Un agriculteur de Pontaverger-Moronvilliers*, près de Reims (Marne), a trouvé un morceau d'uranium 238, d'environ 15 centi*mètres de diamètre et* d'un poids de 1,3 kilo, abandonnés depuis plus de dix ans dans les remblais d'un chemin, ces remblais provenaient d'un camp militaire voisin, dans l'enceinte duquel se trouve une annexe du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Le responsable de ce centre, qui est formel sur l'âge du *morceau d'uranium, et sur sa* nocivité extrêmement faible, a fait valoir que le centre utilise ce type d'uranium pour ses propriétés métallurgiques, et non pour des travaux nucléaires.

MÉDECINE

TOUT EN INVITANT L'U.R.S.S. A RÉINTÉGRER SES RANGS

L'Association mondiale de psychiatrie renouvelle sa condamnation des pratiques abusives

Le retrait des sociétés soviétique, tchèque et bulgare de l'Association mondiale de psychiatrie (A.M.P.) n'a nullement désamorcé le débat qui s'est ouvert le dimanche 10 juillet à Vienne, au début du VIIe Congrès mondial de psychiatrie, sur le détournement de la psychiatrie à des fins politiques. En effet, quatre résolutions ont été adoptées par l'A.M.P. qui renforcent les positions élaborées à Honolulu en 1977 et invitent l'U.R.S.S. à *revenir sur* l'utilisation de cette discipline pour réprimer la dissidence (*le Monde* daté 9-10 juillet).

De notre envoyée spéciale

Vienne. — Tout d'abord, il est fermement précisé que la commission d'enquête de l'Association mondiale chargée d'établir les faits sur le détournement de la psychiatrie à des fins politiques recevra désormais les moyens d'agir. Du fait de l'obstruction de l'U.R.S.S. et du manque de structuration dont elle souffrait, cette commission, en six ans, n'a pu être d'aucune efficacité. Dimanche, à Vienne, il a été décidé par 143 voix sur 214 qu'elle serait à l'avenir partie intégrante du comité exécutif de l'A.M.P., donc dotée de moyens financiers qui lui manquaient. Pour de nombreuses sociétés de psychiatres occidentales, cette disposition revêt un caractère essentiel.

Deuxième résolution : sur une proposition française, une motion a été adoptée (par 119 voix sur 219) déclarant le docteur Anatoli Koriaguine, incarcéré pour avoir refusé de participer à la psychiatrie répressive, membre d'honneur de l'A.M.P. Cette décision est d'autant plus symbolique qu'elle s'accompagne de la mention du *« courage exceptionnel »* manifesté par Anatoli Koriaguine *« dans son combat contre tout détournement de l'institution psychiatrique à des fins non médicales »*.

« Une sincère coopération »

Troisième texte adopté dimanche : l'assemblée a ajouté à la résolution de Hawaï condamnant l'usage de la psychiatrie à des fins politiques une formule selon laquelle elle dénonce également *« la persécution de ceux qui portent de tels abus à la connaissance de l'humanité »*. Cette phrase vise expressément l'arrestation récente en U.R.S.S. d'un certain nombre d'opposants, tel Anatoli Koriaguine, privés de liberté pour avoir dénoncé l'usage répressif des institutions psychiatriques de leur pays.

Quatrième des résolutions du 10 juillet : sur une proposition du Royal College of Psychiatry britannique que préside le professeur Peter Rawsley (Londres), une motion votée par cent soixante-quatorze voix sur deux cent dix-neuf *« souhaite le retour de la société soviétique au sein de l'A.M.P. »*, à la condition que celle-ci manifeste *« une sincère coopération »* et apporte *« des preuves concrètes de l'amélioration des abus de la psychiatrie à des fins politiques en Union soviétique »*.

Cette formulation jugée maladroite par beaucoup *(« l'amélioration des abus »)* résulte d'un compromis « subtil » entre l'opinion de ceux qui souhaitent le retour sans condition de l'U.R.S.S. au sein de l'A.M.P., comme un certain nombre des pays non alignés et des démocraties populaires, et des délégations qui en avaient souhaité l'exclusion pure et simple.

Le débat politique à Vienne aura ainsi marqué une évolution certaine, malgré quelques maladresses de langage, par rapport à celui d'Honolulu. L'attitude qu'adopte aujourd'hui la communauté des psychiatres révèle, en effet, un engagement plus ferme encore que celui de 1977. Pour beaucoup, malgré les subtilités diplomatiques de la journée de dimanche, elle exprime à présent le refus de *« l'esprit de Munich »*.

Comme le déclarait dimanche soir le docteur Gérard Bles (France), secrétaire général de l'Association internationale contre l'abus de la psychiatrie à des fins politiques, les dispositions adoptées le 10 juillet sont un *« encouragement à tous les psychiatres du monde pour assurer le respect de l'éthique de leur profession »*.

CLAIRE BRISSET.

RELIGION

AU COURS DE LA MESSE POUR LA FRANCE

Mgr Elchinger parle du « naufrage moral » de la société

Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, a dénoncé dimanche 10 juillet, au cours de l'homélie qu'il a prononcée lors de la messe pour la France qui est célébrée chaque année en préparation de la fête nationale, le *« naufrage moral qui atteint déjà de larges couches de la société »*. Cet état de choses se trouve, selon Mgr Elchinger, *« facilité par le messianisme du progrès scientifique et le « stress » de la vie. Les jeunes, en particulier, sont privés du temps et du climat indispensables à toute réflexion cohérente sur le sens de l'existence. Cette carence, cette absence d'ouverture sur le sacré et le monde du divin, entraînent une pernicieuse mutilation de l'homme »*.

« Que peut devenir un pays, a encore interrogé l'évêque de Strasbourg, *quand beaucoup de ses habitants préfèrent la facilité au courage, cherchent à être garantis contre tous les risques et finissent par méconnaître les vrais raisons de vivre ? »*

Mgr Elchinger, qui a souvent développé des thèmes de cette nature dans le passé, a atteint au début du mois de juillet la limite d'âge théorique de soixante-quinze ans. Mais en raison des problèmes, compliqués par la mort au mois de septembre dernier de son coadjuteur, Mgr Heckel, que pose sa succession, il n'a pas encore présenté au Vatican sa démission.

La nomination de l'évêque de Strasbourg relève, en effet, en vertu du concordat de 1801 et de divers autres textes, du Saint-Siège et du président de la République. A ces questions statutaires s'ajoute la tradition alsacienne, qui veut que le titulaire de l'évêché de Strasbourg soit originaire de la région, afin de pouvoir communiquer sans difficulté avec les nombreux fidèles dialectophones de son diocèse.

Le Monde

ÉCONOMIE

Les entreprises et la nouvelle « donne sociale »

Un effort de productivité accru dont l'emploi fait parfois les frais

Qu'est-ce qui a changé en 1982 dans le comportement social des entreprises françaises ? La lecture des bilans sociaux que les sociétés de plus de trois cents salariés doivent établir chaque année apporte des informations souvent inexploitées par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux (1), qui permettent d'avoir une idée moyenne des entreprises au plus près de leurs réalités quotidiennes.

Pour 1982, l'exercice est d'autant plus intéressant que la « nouvelle donne » sociale imposée par la gauche au pouvoir prenait effet sur une année pleine tandis que la crise économique se poursuivait.

Les bilans sociaux présentant des comparaisons statistiques sur 1980, 1981 et 1982, les tendances et les évolutions apparaissent ou se dessinent. Ainsi, à grands traits, peut-on dire que les entreprises ont tenté de s'adapter aux nouvelles règles du jeu social, en profitant de l'occasion pour faire d'une contrainte un avantage. Elles sont parfois allées au-delà des dispositions qui correspondaient le mieux à leurs caractéristiques propres, contournant les autres mesures.

De leur côté, les salariés ne tirent pas du changement tous les bénéfices supposés dans un contexte qui les a rendus timorés. Certes, ces grands mouvements étaient connus dans leur ensemble. Avec les bilans sociaux, on en découvre l'explication sur le terrain. Et l'on s'aperçoit qu'il y a loin encore des intentions proclamées à la réalité des faits.

VINGT-DEUX bilans sociaux dépouillés, observés dans de nombreux secteurs d'activité représentant des entreprises moyennes ou grandes, privées ou nationalisées (2) conduisent à une première constatation : les frais de personnel ont sensiblement augmenté de 1981 à 1982. Pour les entreprises en butte à une conjoncture difficile, cela restera un handicap sérieux, qui accrédite la thèse de M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F.

Dans la plupart des cas, en outre, la part des frais de personnel a progressé en pourcentage par rapport au chiffre d'affaires et plus encore à la création de valeur ajoutée. La charge supplémentaire a grignoté les gains réalisés. Font exception les banques (Paribas et Crédit lyonnais) qui ont pu compenser par un accroissement de leur rentabilité et les entreprises qui connaissent un taux de croissance élevé dans des secteurs dynamiques (Roussel-Uclaf).

Si cet indicateur se révèle défavorable, il faut toutefois observer que les entreprises soumises aux nouvelles règles du jeu social ont su globalement s'en accommoder ou s'y adapter, avec plus ou moins de bonheur, bien sûr, selon qu'elles sont imaginatives ou vieillies, concurrentielles ou déprimées, en essor ou en déclin. Elles ont trouvé des réponses qui correspondent à leur spécificité et à l'état de leurs structures.

Peu de jeunes

Leur attitude à l'égard des contrats de solidarité préretraite ou des démissions préretraite – elles y ont massivement recours – en fournit l'explication. Dans l'ensemble, ces départs n'ont pas été immédiatement compensés par des embauches correspondantes. Certaines entreprises, tels Alsthom-Atlantique, Les Grands Moulins de Paris ou Alfred Herlicq et Frères, ont ralenti les intégrations comparativement aux années précédentes. Certaines ont accru le rythme de leur embauche (Jaz, Valéo, Les Houillères du bassin de Lorraine, Peugeot, Crédit lyonnais, Creusot-Loire, Elf, Hutchinson, Société des ciments français et le Printemps S.A.) ; dans l'ensemble les sorties ont été plus nombreuses que les entrées. Elles ont en majorité soit différé l'embauche, soit réduit les effectifs.

Rares sont les entreprises qui ont embauché plus qu'elles n'ont enregistré de départs (Paribas, Roussel-Uclaf et Renault). Qui a-t-on recruté ? Jaz, Roussel-Uclaf, le Crédit lyonnais, Paribas ou les grands magasins, tel le Printemps S.A., se sont tournées surtout vers les jeunes parce que cela correspondait au profil des emplois dans leur activité. Renault et Peugeot en ont fait de même pour compenser une pyramide des âges où la proportion des salariés « entre deux âges » apparaît trop grande. Mais, généralement, les moins de vingt-cinq ans n'ont pu profiter d'une embauche souhaitée prioritaire par le gouvernement et pour laquelle le patronat a déclaré se mobiliser. Il y a parfois loin de la parole aux actes...

Cela se constate par le tassement de la pyramide des âges sous l'effet conjugué des départs et des arrivées avec les préretraites et la faiblesse des effectifs jeunes. Anciens et moins de vingt-cinq ans sont peu nombreux chez Valéo, Pernod-Ricard, Société des ciments français ; et, on vient de le voir, chez Peugeot et Renault, l'âge moyen s'élève tandis que baisse l'ancienneté moyenne. De surcroît, une telle constatation doit être relativisée dans la mesure où la nomenclature retenue pour les bilans sociaux ne permet pas de repérer la présence d'apprentis, et moins encore de stagiaires sous contrat emploi-formation.

En revanche, les données fournies par les bilans sociaux montrent que les salariés d'âge moyen, et par conséquent plus rapidement opérationnels, représentent la majorité des nouvelles embauches. Ce faisant, les employeurs ont agi avec prudence, semble-t-il, comme en témoignent d'autres indicateurs. Quand elles ont recruté, les entreprises ont d'abord résorbé le « matelas » d'emplois précaires qu'elles s'étaient constitué dans les périodes précédentes où elles avaient pris l'habitude de régler leurs effectifs en fonction de l'activité. Il faut croire aussi qu'une législation plus contraignante a accentué cette évolution.

Régression des contrats à durée déterminée

Ainsi, on note une régression manifeste des contrats de travail à durée déterminée (Herlicq et Frères, Essilor, Grands Moulins de Paris, Jaz, Creusot-Loire, Valéo, Alsthom-Atlantique, Houillères de Lorraine). Cette diminution s'accompagne, elle, d'embauches définitives équivalentes à La Redoute, au Printemps S.A. et chez Peugeot, qui utilisent les contrats à durée déterminée sous forme de périodes d'essai.

De la même façon, on constate une baisse du travail temporaire dans tous les secteurs d'activité sauf dans le grand commerce (le Printemps), dans les entreprises qui craignent pour leur avenir (Peugeot) ou cherchent de nouveaux débouchés (Les Grands Moulins de Paris).

Enfin, on observe que le nombre des travailleurs étrangers tend à baisser dans certaines entreprises (Renault, Creusot-Loire).

Tout cela montre bien que, pour répondre aux critères sociaux de l'heure et dans une situation économique délicate, les sociétés utilisent une palette élargie de solutions. Parce que les procédures de licenciements sont astreignantes, on cherche plus que jamais à embaucher des personnels dont on a pu vérifier la qualité et le sérieux. On régularise donc les situations les plus anormales au regard de l'opinion admise (contrats à durée déterminée, travail temporaire), quitte à sacrifier les travailleurs les plus vulnérables (étrangers).

Effort pour la formation

Au nom d'une évolution jugée nécessaire ou d'une restructuration annoncée pour faire face à la compétition industrielle, s'opère souvent un reclassement qui se traduit par une diminution du nombre des ouvriers et agents de production et une augmentation des autres catégories (Pernod-Ricard).

Cette tendance à l'adaptation pour redonner muscle et nerf à l'entreprise se manifeste également dans l'attention que portent les sociétés aux questions de formation. Toutes y sacrifient, et il n'est pas une entreprise – sauf peut-être Herlicq et Frères – qui n'ait augmenté son budget de formation, toujours au-delà du seuil légal (1,1 % des salaires versés). Certains y consacrent même des sommes extrêmement importantes.

La formation apparaît comme un instrument de la politique de l'entreprise. Hutchinson et C.d.F.-Chimie, qui tentent de se redéployer, l'utilisent pour répondre à la crise que traversent leurs sociétés. C.I.T.-Alcatel, Les Houillères de Lorraine, Roussel-Uclaf s'en servent pour se doter du personnel compétent qu'exigent leurs objectifs et privilégient la promotion interne. La plupart se soucient d'abord de leurs cadres et de leurs techniciens auxquels elles offrent des stages plus nombreux qu'autrefois mais moins longs (Grands Moulins de Paris, Alsthom-Atlantique). Mais elles délaissent les femmes, qui, il est vrai, occupent les fonctions les moins qualifiées. Cela est confirmé par la situation des entreprises à emploi très féminisé, comme le Printemps ou La Redoute, où l'on ne fait pas beaucoup d'efforts de formation.

D'une manière générale, les sociétés recherchent une meilleure préparation de leur personnel aux tâches déterminantes pour l'avenir de l'entreprise et se préoccupent moins d'assurer une formation réellement nouvelle.

La rentabilité et l'adaptation, voire la restructuration de l'entreprise, figurent également parmi les objectifs qui ont été poursuivis à travers cette autre innovation sociale de l'année 1982 qu'a constituée la réduction du temps de travail. Plusieurs entreprises (C.I.T.-Alcatel, Elf, C.d.F.-Chimie, Valéo, Hutchinson, Roussel-Uclaf) – qu'elles soient novatrices ou placées dans des secteurs d'activité à fort progrès technologique, qu'elles aient à résoudre des difficultés liées à l'essoufflement de leur appareil productif – ont saisi l'occasion. Les conditions de travail, la productivité et l'organisation du travail ont été revues dans un souci d'efficacité. Là encore, de la contrainte légale, nombre de sociétés ont fait un avantage. Elles ont bousculé des habitudes, procédé à un dépoussiérage et voulu faire de la réduction du temps de travail une contrepartie à leur recherche de la compétitivité.

C'est ainsi que de nombreux accords ont été signés, dont certains vont plus loin que l'obligation faite par la loi des trente-neuf heures par par semaine.

L'absentéisme diminue

Plus curieusement peut-être, ces mêmes entreprises qui souhaitaient aller de l'avant n'ont pas pu ou pas voulu jouer de ces autres facilités qu'auraient pu être le travail à temps partiel ou l'horaire individualisé. Il faut croire que ces solutions, dépeintes comme modernes, ne correspondaient pas à leurs besoins ou ne rencontraient pas *« l'intérêt des salariés »*.

Par exemple, Roussel-Uclaf, qui fait preuve de dynamisme par ailleurs, pas plus que Renault, dont on vante le caractère social, ne s'y est résolue. De rares entreprises novatrices (C.I.T.-Alcatel) ont utilisé l'une ou l'autre de ces possibilités, mais ce sont surtout les secteurs féminisés, comme la banque ou le grand commerce (La Redoute, le Printemps S.A., Crédit lyonnais), qui ont développé ou le travail à temps partiel ou l'horaire individualisé.

D'une façon générale, donc, les entreprises exploitent mieux les dispositions réglementaires du droit social, en faisant preuve d'une grande souplesse. Si, pour certaines, les nouvelles obligations qui pèsent sur elles constituent un fardeau supplémentaire, elles en aiguillonnent d'autres.

Au travers des bilans sociaux, on peut juger de cette faculté d'adaptation, mais aussi de l'état de santé des entreprises en tant que corps social.

Le comportement des ouvriers eux-mêmes a évolué au cours de cette période. Eux aussi tiennent compte de la « nouvelle donne » sociale et du contexte de crise. Ils se montrent prudents, réservés, comme en témoigne la baisse du nombre des jours de grève. De la même façon, l'absentéisme régresse, un fait dans lequel il faut sans doute voir un signe d'inquiétude pour l'emploi.

Faut-il aller jusqu'à croire que la baisse des arrêts maladie s'explique pareillement, ou penser que cette diminution accompagne la moindre fréquence des accidents du travail ? Les données fournies par les bilans sociaux permettent, semble-t-il, de dresser un parallèle entre, d'une part, l'augmentation des dépenses pour l'amélioration des conditions de travail, de sécurité et d'hygiène, et, d'autre part, la baisse constatée du nombre des accidents du travail et le meilleur dépistage des maladies professionnelles.

En revanche, il est un point qui, de 1980 à 1982, n'a subi aucune évolution sensible, c'est la situation des femmes, dont les entreprises se sont montrées peu soucieuses. La place des femmes n'a guère évolué, quant aux fonctions occupées, aux salaires reçus ou aux plans de carrière. Elles paraissent même encore plus pénalisées que par le passé en ce qui concerne la formation professionnelle. Le climat de crise explique sans doute pourquoi la persistance des discriminations suscite de leur part si peu de réactions.

ALAIN LEBAUBE.

(1) La publication du bilan social est une obligation légale pour l'entreprise, qui doit en soumettre le projet au comité d'entreprise. Mais il semble que, cet acte accompli, le document aille grossir le stock des informations inutilisées. Dans les ministères, dans les organismes patronaux ou dans les organisations syndicales, on ne le consulte pas pour une étude systématique, ce qui est regrettable.

(2) Société nationale Elf-Aquitaine, Paribas, Crédit lyonnais, Renault, Alsthom-Atlantique, Houillère du bassin de Lorraine, C.I.T.-Alcatel, C.d.F.-Chimie, Peugeot, Creusot-Loire, Valéo, Roussel-Uclaf, La Redoute, le Printemps S.A., Hutchinson, Alfred Herlicq et Frères, Essilor, Jaz, Ciments français, Pernod-Ricard, Grands Moulins de Paris.

La voie de la sagesse

ON déplore assez souvent, et sans aménité, les erreurs de politique économique commises dans ce pays pour ne pas apprécier à sa juste valeur la *« décision de sagesse »* (au dire de M. Jacques Chirac lui-même) prise par le président de la République de renoncer à l'Exposition universelle de 1989. Étant donné le thème choisi pour cette grande manifestation, à savoir la célébration du bicentenaire de la Révolution française, on aurait pu craindre qu'un pouvoir politique de gauche ne sacrifie la rigueur financière qui s'impose à l'État au goût de la cérémonie allégorique et de la mythologie nationale (si chargée de sens que soit sur ce point cette dernière).

On aurait pu redouter que, tombant à nouveau dans l'illusion dont il a été la victime pendant les premiers mois de son installation à l'Élysée, le président socialiste ne pense que le lancement d'un vaste programme de dépenses, échelonné sur les cinq années du septennat qui restent à courir, et qui se serait traduit par de grosses commandes passées à des secteurs professionnels sévèrement touchés par la crise, bâtiment, travaux publics, hôtellerie, etc. aurait soutenu l'activité et procuré de précieux emplois. Mais il semble que la leçon a été bien apprise, sous l'empire, il est vrai, de la nécessité (mais il en va rarement autrement dans la vie politique) : en acceptant aujourd'hui de propos délibéré d'alourdir encore un peu plus le déficit budgétaire, le chef de l'État aurait risqué de compromettre gravement les chances du plan Delors, dont l'échec manifeste sonnerait le glas de sa propre crédibilité.

Du temps de la monarchie absolue, il était généralement admis que les dépenses de la cour de Versailles étaient, fussent-elles largement supérieures aux recettes de l'État, une source indirecte de revenus et de prospérité pour le pays à cause du travail qu'elles fournissaient à maints corps de métier. C'est précisément parce qu'il a été le premier à montrer pourquoi ce qui était vrai pour quelques professions bénéficiaires des deniers publics ne l'était pas pour l'économie prise dans son ensemble qu'Adam Smith s'est taillé la durable réputation d'avoir, par la publication en 1776 de son livre *Richesse des nations*, fondé la science économique moderne. Depuis lors, les mêmes sophismes sont réapparus sous des formes plus ou moins reconnaissables.

Ce n'est que très marginalement qu'on peut considérer un projet comme celui de l'Exposition universelle comme un investissement. Pour l'essentiel, les dépenses correspondantes doivent être analysées comme l'utilisation à des fins improductives de richesses déjà produites. Les réactions des secteurs professionnels les plus directement concernés confirment dans l'ensemble cette façon de voir. L'hôtellerie se demandait si elle pourrait amortir les 10 000 chambres ou plus qu'il aurait fallu construire ; mêmes les travaux publics, qui auraient dû se réjouir le plus, avaient tendance à voir dans le projet plus d'inconvénients que d'avantages : concentration des chantiers dans une seule région ; difficultés de gestion de tous ordres du fait de l'apparition de goulets d'étranglement temporaires, etc. C'est à bon droit que le président de la République, placé devant la nécessité de trancher, l'a fait dans le sens que l'on sait, voyant dans l'Exposition mort-née plus une occasion inopportune de dépenses d'apparat qu'une source de revenus et d'emplois.

PAUL FABRA.

LA STRATÉGIE D'ANNEXION DE SAINT-GOBAIN

La Générale des eaux, une entreprise très rentable

Depuis plusieurs jours, une importante bataille boursière se déroule entre le groupe Saint-Gobain, décidé à prendre une participation importante dans la Compagnie générale des eaux (sans chercher pour autant à s'en assurer le contrôle), et un groupe d'actionnaires privés de cette dernière qui ne paraissent pas en mesure toutefois de s'opposer réellement au projet de M. Fauroux, le président de Saint-Gobain.

Celui-ci a déjà recueilli – avec l'aval des pouvoirs publics – environ 20 % des actions de la Générale des eaux, et les achats se poursuivent avec, en toile de fond, une polémique déclenchée par ce que certains appellent *« une nationalisation rampante »*. Si le programme commun de gouvernement prévoyait bien *« des prises de participations financières pouvant aller jusqu'à des participations majoritaires »* dans la distribution d'eau, ces dispositions ne figuraient plus dans les « 110 propositions » du parti socialiste élaborées en janvier 1981 et dont l'essentiel devait servir de programme de gouvernement à la gauche.

A cette controverse s'ajoute une dimension industrielle avec l'arrivée d'un nouveau partenaire bien décidé à renforcer ses positions dans la distribution d'eau.

QUAND on réalise plus de 25 milliards de francs de chiffre d'affaires et un bénéfice supérieur à 350 millions de francs – comme c'est le cas de la Compagnie générale des eaux, – il ne faut pas s'étonner que cette prospérité suscite quelque convoitise. D'autant que cette société, qui figure parmi les dix plus fortes capitalisations de la Bourse de Paris, peut, en principe, difficilement résister aux assauts d'éventuels acheteurs du fait de la dispersion de son capital entre des dizaines de milliers de petits porteurs. Quant aux principaux actionnaires, deux « institutionnels » (la Caisse des dépôts et consignations et l'Union des assurances de Paris) et une société à présent nationalisée (la Compagnie générale d'électricité), ils ne représentent même pas à eux trois la minorité de blocage (33,3 % des actions) nécessaire à une action défensive.

En raison de ces différents éléments, le numéro un de la distribution d'eau en France figurait depuis longtemps sur la liste des entreprises françaises « à ramasser », selon l'expression des milieux financiers pour désigner une société dont le « tour de table » n'est pas suffisamment homogène. Au début de l'année 1981, donc avant l'accession de la gauche au pouvoir, le président de cette très discrète société, M. Guy Dejouany, avait déjà dû battre précipitamment le rappel des amis en constatant qu'un quidam avait subrepticement mis la main sur environ 6 % du capital de la Générale des eaux. Grâce à la mise en place d'un tir de barrage déclenché par le Crédit commercial de France et par la Banque Rivaud, et dirigé par MM. Ambroise Roux (alors à la tête de la Compagnie générale d'électricité), Jean-Maxime Levêque (ex-président du Crédit commercial de France) et Jacques Calvet (l'ancien patron de la Banque nationale de Paris), l'état-major de la rue d'Anjou avait pu déjouer la manœuvre.

Aujourd'hui, on assiste à une opération du même style, à cette différence près que le mystérieux acheteur de titres Générale des eaux a été contraint de jeter le masque au bout de quelques jours et qu'il est en passe de réussir dans son entreprise.

SERGE MARTI

(Lire la suite page 10.)

La stratégie d'annexion de Saint-Gobain

(Suite de la page 9.)

D'ores et déjà, le groupe présidé par M. Roger Fauroux a fait savoir que sa participation directe avait franchi le seuil des 10 %, et, *si l'on en juge par l'évolution de cours de Bourse durant ces derniers jours*, Saint-Gobain, qui détient dès à présent 20 % environ du distributeur d'eau, n'aura guère de mal à atteindre son objectif : s'assurer une participation « significative » (sans doute voisine de 25 % en fin de course) tout en évitant les contraintes d'une prise de contrôle.

« Une procédure déplaisante »

« Si notre intention avait été de prendre le contrôle de la Compagnie générale des eaux, il nous aurait fallu lancer tout de suite une offre publique d'achat. C'est une procédure déplaisante... », explique-t-on dans l'entourage du président Fauroux. Une procédure très coûteuse aussi, précisons-le. En effet, sur la base des cours actuels, Saint-Gobain devrait alors mobiliser au moins 3 milliards de francs pour parvenir à ses fins, alors que en limitant ses ambitions — et l'ampleur de ses achats en Bourse, — il peut aboutir sensiblement au même résultat avec un investissement deux ou trois fois inférieur, c'est-à-dire voisin de 1 milliard de francs.

Un chiffre imposant, certes, mais tout à fait conforme aux capacités financières de ce groupe qui dispose d'un trésor de guerre de près de 2 milliards de francs pour sa diversification depuis son retrait forcé de l'électronique et de l'informatique (*le Monde* du 25 mars 1983). Face à l'offensive de Saint-Gobain, le « privé », entendez par là les financiers et les industriels décidés à s'opposer à ce qu'ils appellent la *« mainmise de l'État sur l'un des plus beaux fleurons de l'industrie française »*, a cherché à organiser la défense en creusant deux tranchées distinctes. Dans la première sont entrés tous ceux qui étaient bien décidés à resserrer les rangs — une fois de plus — autour du président Dejouany. A commencer par certains administrateurs de la Générale des eaux, tous nommés à titre individuel. Mais l'un d'entre eux, M. Jean-Maxime Levêque, a déjà dû déposer les armes et présenter sa démission du conseil, un départ que les observateurs expliquent par l'incompatibilité entre les prises de position publiques de l'intéressé, président du mouvement d'opposition UNIR, et la relative obligation de réserve qu'il devait observer en tant qu'administrateur de cette société. Dans la seconde tranchée se sont retrouvés au coude à coude les chefs d'entreprise qui se sont crus menacés par les appétits de Saint-Gobain et les représentants des rares groupes industriels qui disposent encore *« de 500 millions ou de 1 milliard de francs à placer »*. Pour ces derniers, le compte est vite fait, et seules des sociétés comme Bouygues, B.S.N. - Gervais-Danone (dont le président, M. Riboud, ne serait peut-être pas fâché de prendre une revanche sur Saint-Gobain après son O.P.A. manquée de 1969...), l'Oréal ou encore Moët-Hennessy, pourraient aligner les disponibilités nécessaires.

Serait-ce suffisant ? Ce n'est pas sûr du tout. De l'avis des spécialistes du marché financier, *« les gros paquets de titres ont déjà changé de mains, et tout candidat sérieux devrait maintenant se lancer dans une longue et coûteuse chasse à l'actionnaire pour recueillir un nombre de titres adéquat »*. Sans avoir, d'ailleurs, l'assurance de pouvoir s'opposer efficacement au groupe de M. Fauroux, puisque celui-ci a en poche (avec la bénédiction des pouvoirs publics, qui ont su « inviter » certains investisseurs institutionnels à vendre leurs titres Générale des eaux à Saint-Gobain) un certain nombre d'« options » qu'il a bien l'intention de mettre dans la balance si besoin est.

« D'ailleurs, toute cette animation est surtout boursière », affirme-t-on dans l'entourage du groupe industriel, et *« le monde clos des affaires ne s'est pas particulièrement ému quand Saint-Gobain détenait une participation importante dans la Lyonnaise des eaux* [le concurrent direct de la Générale], *qu'il a d'ailleurs recédée ultérieurement au groupe Suez. Celui-ci possède à présent plus de 20 % de cette importante société sans que personne trouve rien à redire »*.

La réponse est un peu trop simple, et il est certain que toute l'agitation qui s'est emparée des milieux d'affaires au cœur de l'été en prenant connaissance de la bataille boursière qui se déroule sous leurs yeux est surtout motivée par l'envergure de Saint-Gobain, un groupe industriel nationalisé — et non pas une compagnie financière comme dans le cas de Suez et de la Lyonnaise des eaux — qui n'a pas pour habitude de jouer les *sleeping partners* (partenaires passifs) là où il met les pieds.

Plutôt que de se demander s'il s'agit ou non d'une extension du programme des nationalisations, c'est surtout la stratégie de conquête des marchés de Saint-Gobain qui préoccupe les milieux professionnels. Bien implanté dans la France entière, le groupe de M. Fauroux est déjà fournisseur de très nombreuses collectivités locales à travers plusieurs filiales, en tête desquelles figurent Sobea (traitement de l'eau et des déchets) et Pont-à-Mousson. En manifestant un intérêt décuplé pour *« tout ce qui touche à l'eau et aux services urbains »*, Saint-Gobain sait pertinemment que des synergies seront possibles avec les activités de la Générale des eaux dans ce domaine.

Les professionnels ne s'y sont pas trompés, et la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.) a beau jeu de s'étonner *« que des fonds publics soient utilisés au rachat d'entreprises privées, étendant les nationalisations, plutôt qu'à des investissements d'infrastructures dont le pays a besoin, au moment où le secteur des travaux publics est en crise grave par suite du manque d'investissements publics »*.

SERGE MARTI.

Cinq groupes importants

La distribution de l'eau potable est un service public communal dont la gestion peut être confiée, sous certaines conditions bien précises, à des entreprises privées spécialisées. 53 % des communes gèrent ce service public, tandis que 47 % d'entre elles ont recours à la gestion déléguée.

Les organismes ou les sociétés, privés ou publics, selon le cas, susceptibles d'assurer la gestion des services d'eau pour le compte des collectivités locales (communes ou syndicats de communes) qui n'ont pas opté pour la régie directe sont au nombre de soixante-dix environ. Cinq grands groupes privés se détachent de l'ensemble en raison de leur taille et de la dimension de leur réseau :

- **La Générale des eaux : 37 % des communes desservies en gestion déléguée ;**
- **La Lyonnaise des eaux : 16 % ;**
- **La Société d'aménagement urbain et rural (SAUR) : 18 % ;**
- **La Société Sobea (groupe Saint-Gobain) : 11 % ;**
- **La Société de distribution d'eau intercommunale (S.D.E.I.) : 8 %.**

(Source : Syndicat professionnel des distributeurs d'eau.)

La Générale des eaux : le numéro un de la profession

DANS le peloton de tête des principaux groupes industriels, avec un chiffre d'affaires consolidé qui a atteint 26,5 milliards de francs (dont 4 milliards à l'exportation) en 1982 (soit une hausse de 30 % sur l'année précédente), la Compagnie générale des eaux remporte haut la main le titre de premier distributeur d'eau en France.

Elle a pour elle l'expérience, puisqu'elle est née en 1853. Employant soixante mille personnes, elle se veut avant tout une entreprise de services diversifiés dont la vocation est de s'adapter aux besoins des collectivités publiques dans trois domaines principaux et complémentaires :

● *L'eau :* implantée dans quatre-vingt-sept départements, la Compagnie dessert plus de trois mille cinq cents communes, (deux millions et demi d'abonnés). Elle est notamment le régisseur de la Ville de Paris et de plus de cent soixante communes de banlieue, et possède un réseau d'une dizaine de filiales spécialisées en France (et autant à l'étranger), dont les plus importantes sont la Compagnie des eaux et de l'ozone, la Société des eaux de Marseille, la Société des eaux du Nord et la Société d'applications hydrauliques.

Ce secteur représente l'assainissement et le traitement des déchets, un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards de francs, auquel il faut ajouter quelque 3 milliards de francs pour l'activité complémentaire de travaux d'hydraulique et d'adduction d'eau effectués essentiellement par la SADE (pose de canalisations) et la société des tuyaux Bonna (tuyaux de béton).

● *L'énergie :* la société est la première en France pour la gestion d'installations de chauffage urbain avec deux principales filiales, la Compagnie générale de chauffe et la Société lyonnaise d'exploitation de chauffage, un secteur qui a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires avoisinant les 4 milliards de francs, avec une extension vers les économies d'énergie, les énergies nouvelles et l'utilisation des énergies récupérables.

● *Les travaux publics :* par l'intermédiaire de Campenon Bernard, filiale à 57 %, qui a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires (T.T.C.) de 6,3 milliards de francs, et des participations importantes dans Fougerolle (27 %), Maisons Phénix (36 %), pour ne parler que des principales, le groupe est fortement implanté dans les grands travaux et le logement, notamment l'habitat individuel grâce à cette dernière société.

Enfin, parmi ses activités diverses figurent le groupe Jean-Claude Decaux (12,5 %), plusieurs sociétés immobilières et Anjou-International, une filiale à 100 % de droit américain chargée de regrouper l'ensemble des participations de la Compagnie générale des eaux aux Etats-Unis.

L'ensemble est très rentable puisque, au titre de l'exercice 1982, le groupe a dégagé un bénéfice net (part du groupe) de 355 millions de francs, en hausse de 8,5 % sur l'année précédente, et que les produits financiers sont supérieurs de plus de quatre fois au total des frais financiers.

Le capital de la société (937 millions de francs au 31 décembre dernier) est réparti entre près de cinquante mille petits actionnaires, et parmi les principaux actionnaires connus (pour l'instant...) figurent, en tête depuis peu, le groupe Saint-Gobain (avec plus de 10 %), la Caisse des dépôts (8,5 %), le groupe U.A.P. (8,4 %) et la Compagnie générale d'électricité (6,2 %).

S. M.

La Lyonnaise des eaux : la recherche d'une dimension internationale

FONDÉE en 1880, la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage a un double rôle : d'une part, assurer la gestion directe de services publics d'eau et d'assainissement à travers ses directions régionales et, d'autre part, orienter, voire contrôler l'ensemble des filiales et participations en tant que société mère du groupe. Les nombreuses participations du groupe sont en effet détenues soit par la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage elle-même, soit par des sociétés holding intermédiaires, telle Ufiner pour la France et Lyonnaise American Holding pour les Etats-Unis, où l'entreprise cherche à accentuer sa pénétration.

Sous l'impulsion de son président, M. Jérôme Monod, qui a rejoint en octobre 1980 le siège social de la rue Cortambert, la Lyonnaise — qui ne fait plus guère d'éclairage mais qui, en revanche, reste le numéro deux de la distribution d'eau — a gardé le pied sur le frein mis par son prédécesseur à une diversification jugée un peu trop *«tous azimuts»* au gré du nouvel état-major. Celui-ci a donc fait porter ses efforts sur deux axes : le renforcement des activités traditionnelles du groupe et, grâce à des synergies internes, le développement d'une implantation internationale, en raison des faibles capacités de développement à l'intérieur de l'Hexagone.

Ce recentrage sur les métiers traditionnels du groupe a notamment entraîné la cession d'un établissement financier (Sofiner), de la Société auxerroise Borhnauser Molinari, des entreprises Trindel (travaux électriques), Cochery (travaux publics) et de deux sociétés de gardiennage (Secfra et Ronde de nuit), les dirigeants préférant conserver, dans chaque secteur, les seules entreprises susceptibles de valoriser les autres activités du groupe, ou d'être valorisées par elles.

«Il n'y a plus de rente de situation en France», reconnaît-on au siège de la Lyonnaise des eaux, où l'on s'empresse d'expliquer que, à la condition de savoir se servir d'une technologie maîtrisée et d'être en mesure de peser sur les coûts de production, il est possible de partir à l'assaut des marchés étrangers, à commencer, bien sûr, par les Etats-Unis.

Tout en intensifiant ses efforts à l'exportation, grâce à sa filiale Degremont qui lui sert souvent de porte-drapeau, la société a progressivement mis en place de nombreuses antennes en Arabie Séoudite et au Canada, qui ont débouché sur des sociétés communes, notamment avec des groupes canadien (Desjardins) et saoudien (Alireza Rezayat). Pour aller plus loin, la Lyonnaise a procédé par voie de prises de participations ou d'acquisitions directes dans trois entreprises importantes : Aqua Chem Inc. et General Water-Works, aux Etats-Unis ; Corporacion Agbar, en Espagne.

Une fois tissée cette toile d'araignée hors de l'Hexagone, le groupe s'organise à présent autour de cinq activités :

● La filière eau : avec la Lyonnaise et ses filiales (plus de 4 milliards de francs en 1962), ainsi que les filiales et associés étrangers (1 milliard de francs), sans oublier le traitement d'eau assuré par Degremont (2,1 milliards).

● La fabrication de matériels, la collecte et le traitement des déchets, une activité de 1 milliard de francs assurée par Sanitra, Triga et, surtout, la Sita avec une participation directe qui vient de franchir le seuil de 10 %.

● L'énergie et la chaleur avec un chiffre d'affaires voisin de 3 milliards de francs, réalisé par Cofreth (installations de chaleur), Aqua Chem (chaudières), Unelco (énergies nouvelles) et Forclum (électricité).

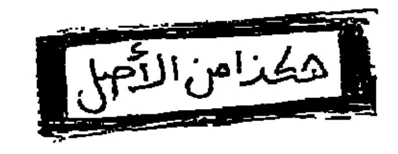
● La sécurité, surtout dans la lutte contre le vol grâce aux deux groupes Sicli et Unidel-Sécurité (près de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires).

● *Les services funéraires*, enfin (1,7 milliard de francs), avec les Pompes funèbres générales qui détiennent une bonne moitié d'un *«marché sans grand risque»*, celui de l'*«ingénierie mortuaire»*.

L'année dernière, ce groupe, qui emploie trente-trois mille personnes, a réalisé un bénéfice net (part du groupe) de 155 millions de francs sur un chiffre d'affaires consolidé d'un peu plus de 8 milliards de francs, dont 27 % à l'exportation, un pourcentage qui devrait atteindre 40 % à l'horizon 1985.

Parmi les principaux actionnaires détenant le capital (520 millions de francs) figurent la Compagnie financière de Suez (19,5 %), le groupe U.A.P. (8,4 %) et le personnel à la hauteur de 3 % des actions.

S. M.



NOTES DE LECTURE

par Alfred SAUVY

● RENÉ SÉDILLOT. – La France de Babel-Welche.

Soucieux d'éviter de heurter de front un sujet presque tabou, occasion de parcourir le temps en sens inverse de son habitude, d'autres motifs, peut-être, ont incité le journaliste historien et économiste à choisir l'économie et la démographie fictions, à se jeter en avant, muni du bouclier de l'humour.

Du fait de l'intense immigration, écrite, gravée, dès aujourd'hui, dans les discrets et hurleurs, nombres de naissances en Europe et en Afrique, la France est devenue la cosmopolite *Welchie*, affligée de tous les abus contemporains, plaisamment hypertrophiés. Des épreuves plus sérieuses sont, cependant, nécessaires à une telle dramaturgie : ce sont, d'abord, les dévastations de la peste mauve, d'origine, cette fois, extraterrestre, suivies, un peu plus tard, d'une sorte de retour aux traditions multimillénaires, si l'on ose dire, sous la forme de migrations venues d'Asie, cette fois, à bicyclette. Rappel, un peu trop fidèle, alors, des champs Catalauniques ou peut-être aussi de juin 1940, peu importe, et pour terminer, coup de théâtre, sous forme de redécouverte de l'or et renaissance, aussi, de l'Ile-de-France, de caractère symbolique.

Bien lourds s'avèrent, dès lors, le film, la télévision, en face d'une telle mobilité. Indulgence générale du conservateur souriant, exception faite, peut-être, à l'égard du corps médical : Molière et Anouilh semblent, ici, dépassés !

★ *Calmann-Lévy*, Paris, 1983. 21 cm. 236 pages. 59 F.

● JAMES TOBIN. – Réflexions sur la théorie macroéconomique contemporaine. – Présentation de Pierre-Yves Hénin et Jean-Paul Pollin.

Si les présentateurs nous rappellent fort bien que toute théorie monétaire doit s'appuyer sur le comportement des agents intéressés, c'est, sans doute, qu'en économie, plus encore qu'ailleurs, il y a des évidences qu'il est bon, de temps en temps, de rappeler.

Le trouble keynésien, jeté dans la quiétude libérale (le nom de Keynes revient sept fois en une demi-page de la présentation), n'est pas près de s'apaiser et constitue le fond des réflexions du professeur de Yale, présentées ici ; fond mouvant, à son tour constamment remis en question par les aventures, disons plutôt les surprises, contemporaines.

Des quatre chapitres de l'ouvrage, trois sont des textes de conférences prononcées par le futur prix Nobel, qui s'est illustré non par un *magnum opus*, mais, opportunément sans doute, par une série de « contributions », que peut justifier, précisément, l'instabilité contemporaine. Les deux chapitres qui nous semblent les plus dignes d'intérêt sont le troisième « *Déficits publics et accumulation de capital* » et le deuxième « *Politiques, anticipations et stabilisation* », bien que, selon l'usage, ils auraient gagné à l'utilisation d'exemples concrets, aussi récents que possible. Il est bien plus question de Ricardo et de Walras que de Wolker et même de Friedmann.

Rapproché des événements récents aux États-Unis, cet ouvrage, d'une haute tenue et d'une clarté peu usuelle dans le genre, suggère, cependant, une conclusion non certes décourageante, mais préoccupante. En dépit des progrès considérables de la science économique américaine, en méthodes et en moyens, couronnée par l'attribution de plusieurs prix Nobel, les États-Unis sont peut-être le pays où les prévisions s'avèrent les moins vérifiées par les faits et la politique économique la plus hasardeuse. Peut-être, un jour...

★ *Economica*. – Paris 1983. – 24 cm. 107 pages ; 55 F.

● RENÉE SÉRANGE-FONTAINE. Les disparités sociales de consommation médicale.

L'inégalité sociale devant la santé et surtout devant la mort préoccupe la société, depuis environ deux siècles, provoquant un trouble de conscience plus profond encore que l'inégalité des conditions de vie. C'est une branche fondamentale de l'économie de la santé.

Réalisé avec le concours de l'Association lyonnaise d'économie médicale, de divers organismes médico-hospitaliers et de l'INSEE, cet ouvrage, prolongement d'une recherche, dans le cadre du C.N.R.S., a obtenu, l'an dernier, le prix du concours du Haut Comité médical de la Sécurité sociale.

Diverses enquêtes de l'INSEE-CREDOC, dans la région lyonnaise, ont été utilisées, en particulier celle de 1970-1971, qui a porté sur 23 196 personnes, classées selon la catégorie socio-professionnelle. Distinction essentielle entre les soins en ville et les soins hospitaliers.

Le cadre supérieur recourt, en général, davantage aux soins en ville et l'ouvrier spécialisé aux soins hospitaliers. Pour les premiers, peut-être les plus efficaces, parce que plus préventifs, le facteur essentiel est l'offre, étroitement liée à la densité médicale, plus forte dans les quartiers aisés. Cette conclusion importante mérite d'être confirmée et précisée par des enquêtes, en d'autres régions, notamment rurales. Elle apporterait un démenti à la thèse de surmédicalisation progressive, appuyée sur l'accroissement prévu de la densité médicale, en France, comme dans les autres pays d'Europe.

On peut toutefois regretter que n'aient pas été distingués le revenu et la culture (certes souvent liés, mais, précisément pas toujours) comme l'a fait l'INED pour l'inégalité sociale devant l'enseignement.

Il est, d'autre part, surprenant de ne pas voir citer, même dans la bibliographie, les travaux novateurs de M. Surault sur l'inégalité sociale devant la mort et les relations entre médecin et malade, selon le niveau culturel, précisément. Le préfacier, M. Louis Roche, a utilisé, à ce propos, des termes excessifs trop affectifs pour avoir traduit sa pensée.

★ *Economica*. – Paris 1983. – 24 cm. 231 pages. – 85 F.

● HENRI ARVON. – Les libertariens américains. De l'anarchisme individualiste à l'anarcho-capitalisme.

Un vieux sujet tout neuf, du moins là-bas : les limites à imposer au despote. Le temps est, certes, loin où le dictionnaire donnait au mot *anarchiste* la définition : « *communisme, socialisme* » et au mot *communisme*, la définition : « *socialisme, anarchisme* ».

Après quelques réflexions sur Marx et Stirner, sur l'opposition spectaculaire Proudhon-Rousseau et une distinction contestable entre *freedom* et *liberty*, nous aboutissons normalement à Bakounine, l'appétit aiguisé. C'est alors le plongeon, dans un ordre peut-être contestable, au cœur du monde anarchiste, disons des anarchismes. L'exaltation de l'individu en fait facilement un Prométhée, ce qui peut le conduire au terrorisme.

Nous en venons aux *libertariens*, bien postérieurs aux libertaires européens (15 ans d'âge, à peine) ; rien de plus tranchant que la réponse de leur tête, David Friedmann, à son père, Milton, prix Nobel et chef célèbre de l'école libérale de Chicago, réponse que l'on peut présenter ainsi : Tu ne comprends pas la liberté, papa, puisque tu t'opposes à la drogue.

Il y a bien sûr des libertariens de gauche et de droite, ne serait-ce que par leur point de départ, mais tous sont unis contre l'État providence. Quant à l'autogestion, elle ne fait l'objet que de courtes remarques, une place plus importante étant attribuée à von Hayeck.

★ *Libre échange P.U.F.* – Paris 1983. – 25 cm. – 160 pages, 98 F.

● THOMAS R. BROOKS. – Le labeur et la lutte. Histoire du mouvement ouvrier américain.

Initiative fort opportune que la traduction de cet ouvrage, presque classique, en raison de l'ignorance et des illusions courantes en Europe sur ce sujet. C'est seulement douze ans après la deuxième édition qu'est présentée, en français, cette somme. Deux grands aspects : l'historique et l'exposé des problèmes actuels, rendus plus ardus par la montée des Noirs, des femmes et de fortes classes de jeunes.

Première usine en 1790, première organisation ouvrière en 1792 à Philadelphie, montée de l'industrie, guerre de Sécession, création des Chevaliers du travail, puis de la Fédération américaine du travail (A.F.L.), en 1886, du C.I.O. dans les années 20, fusion des deux centrales en 1955, lutte contre la corruption par Meany, voici quelques grandes étapes d'une vie mouvementée, semée de conflits, de déceptions, de conquêtes, le tout conté avec minutie. Quelques attitudes politiques aussi telles que le fameux : « *Ce dont le pays a besoin, c'est d'un bon gros éclat de rire* », proféré par Hoover, en février 1931, au temps des *Raisins de la colère*. Mais Roosevelt n'est guère mieux traité (« *ennemi public des travailleurs* », fut-il dit, injustement à l'époque).

Cette mise, bout à bout, chronologique des événements survenus dans le monde ouvrier aurait gagné à être accompagnée non seulement de sous-titres et d'aération, mais d'une description de l'évolution économique nationale, ne serait-ce que celle de l'emploi et des salaires. Aucune statistique, pas de position non plus, vis-à-vis de l'arrêt de l'immigration libre, en 1923, dont l'influence, bonne ou mauvaise, méritait d'être évoquée.

En fin d'ouvrage, quelques vues doctrinales mettent en évidence les mêmes préjugés qu'en France, notamment le simplisme arithmétique et global ; opportuns auraient été ici les résultats nationaux en termes d'emplois. Défaillance cependant excusable, puisque l'analyse des relations entre le progrès technique et l'emploi n'attire pas davantage les économistes américains et européens.

Dans cette optique, aussi ingénue que courante, la « création d'emplois » par l'armement et la NASA est jugée comme une augmentation du nombre des emplois, dans la nation.

Bonne traduction de Guy Chartier, révisée par Jean Daché. Bibliographie.

★ *Economica*. Paris 1983 24 cm, 315 pages, 150 F.

● DOMINIQUE PLIHON et ISABELLE WAQUET. – Les balances des paiements. Éléments d'analyse.

« Tout ce qui entre doit à tout ce qui sort. » Cette maxime classique de la comptabilité privée se retrouve dans le cadre national (« opération autonome » et « opération induite »). Longtemps ignorée des Français, même de bonne culture (les peuples heureux n'ayant pas d'histoire), la balance des paiements entre aujourd'hui dans un cercle plus large, en conséquence des épreuves subies.

La description technique de la méthode est opportunément suivie d'une analyse de la balance des paiements de la France, depuis la fracture de 1973, c'est-à-dire depuis la hausse du pétrole, dont il est de bon ton, aujourd'hui, de sous-estimer les conséquences. Le recyclage des pétrodollars ne résout pas la question, comme on le croit souvent, précisent bien les auteurs, mais reporte seulement les échanges, en les aggravant. Une attention particulière est accordée au sort sévère des pays en développement, non pétroliers.

En fin de volume, quelques vues sur la politique d'ajustement de notre balance, sans allusion, selon le rite, à la consommation de carburants.

Une belle réussite, dans cette si utile collection.

★ *Hatier*. – *Profil. Société*. Paris 1983 18 cm, 80 pages, 14 F.

LÉGION D'HONNEUR

Défense

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Jean Verhaeghe, Pierre Belfayol, Jacques Lemaire, Georges Longeret, Gérard Castelbajac, Jean-Paul Arbelet.

Sont promus *commandeurs* :

MM. Jean-Jacques Robert, Henri Bladin, Jacques Bataille, Georges Bousquet, Jean Touffait, Jean-Paul Balliard, Robert Boulé, Jean-Marie Dornoy, Arnaud Jauréguiberry, Jacques Voelchel, Jacques Bresson, Michel Feunebresque, Max Gaillard.

MM. Jacques Granger, Jean Grenouilleau, Claude Jutel, Philippe Leconte, Georges Maldan, Pierre Multon, Pierre Nicolas-Vullierme, Jean Perrin, Jehan Poudelet, Henry Préaud, Robert Prieur, Véran Cambon de Lavalette, Michel Amblard, Louis Baratchart, Loïc Beauvir, Marc Bernard de Lavernette, Romain Cosse, Robert Devouges, Henri Dubois, Pierre Duplan, Roger Fabresse, Yves Gauquelin, Jean Gibour, Charles Govys, Guy Le Mée, André Loussouarn, Michel Mage, André Mengelle, Jean Monteil, Jean Singland, Louis Ganivet, Claude Guyot-Sionnest, Jacques Marié, Paul Solet, Bertrand Bonavita, Louis Fuzeau.

MM. Pierre Catelle, René Chabot, Christian Bonbon, Jean Buretel de Chassey, Nicolas Fèvre, Michel Forget, Henri Gimbert, Pierre Lauzeral, Edgard Pintor, Claude Pozzo di Borgo, Paul Rieuneau, Bernard Rner.

Sont promus *officiers* :

MM. Eugène Duval, Jean Lemoine, Alain Scheid, Jean-Pierre Bacou, Lucien Cruchant, Lucien Davout, Gérard Delyon, Claude Engerand, Gilbert Gnetschel, Jean Mitault, Pierre Ricaud, Roger Rondil, Pierre Belaych̃e, Pierre Berling, Maurice Carlier, Jean Lifermann, Jean Guivarc'h, Georges Jaubinet.

MM. Luis La Lastra, Pierre Larochelambert, Christian Pradier, Marcel Richard, Denis Valette, Pierre Beslay, Claude Bouré, Louis Brégal, Francis Chemier, Jacques Delmas, Jean Désert-Lacay, Gaston Duhu, Georges Jounot, Pierre Lucas.

MM. Jean Colin, Roland Delahaye, Robert Fontanges, Pierre Forissier, Maurice Fromantin, François Selfar, Yves Couturier, Paul François, Jean Guillermand, Guy Lagrave, Charles Laverdant, Henri Mercier, Bernard Marceau, Clément Noger, Pierre Pesquiès, Guy Rocquet, Jean-Louis Mille, Omer Brunet, Pierre Le Cornoux.

MM. Jean Bock, Alain Bru, Jacques Coupez, Raymond Contenceau, Alexandre Cruveillé, Freddy Damlaincourt, Louis Dousset, André Dupuy de la Grand'Rive, Jacques Greyfié de Bellecombe, Alain Liénnet, Jacques Loubès, Bernard Mouton, Jean Oulanier, Joseph Aspe, Georges Airola, Philippe Anselmie, Roger Arabeyre, Charles Aviau de Ternay, René Baradel, Gérard Berge, François Boisselet, Alain Bonamy, Gérard Bouan, Pierre Bourdin, Jean-Claude Bressy de Guast, Léon Brohan, Claude Cattoen, Hubert Cauquil, Marcel Chaigneau, William Champy, Jean Charrier, Jacques Ciccione, Guy Collognat, René Collombon, Pierre Coste, André Cuny, Ernest Damougeot, René Danjoux, Pierre Dubois, Gérard Dubourdieu, Jean Dupuis.

MM. Noël Equilbey, Georges Etchanchu, Philippe Fasquelle, Yves Favreau, Pierre Fonbaustier, Jean Frécaut, Pierre Gallot, Roger Gaydon, Pierre Gerbaud, André Geyres, Bernard Gillis, Jean Grizard, Daniel Joly, Dominique Jouslin de Noray, Jacques Kieffer, Jacques Kolly, Gérard Labadie, Jean-Pierre La Forge, Yves Lambert, Jean Legros, Jean Le Méhauté, Alain Le Moniès de Sagazan, Julien L'Estoile, André Leterrier, Henri Lombard, René Maniquant, René Mannarini, André Marchal, Abdelaziz Méliani, Dominique Merle, François Meyer, Pierre Monmahon, Philippe Morillon, Jean Morville, Robert Mourot, Raymond Nicaise, Jacques Nicolaï, Jacques Norlain, Jean Pasquet, Georges Picard, Michel Pichon, Henri Pillot, Jean Roucaud, Fernand Saint-Marc, Henri Salaün, André Segond, Charles Sury d'Asprémont, Michel Tchaguine, Raymond Tetral, Raymond Udovtsch, Jean Varliette, Georges Vauterin, Jean Verzat, Dominique Viard, Pierre Vidal.

Roland Vincent, Guy Viot, Paul Wagner, Guy Bouvier Mathieu de Vienne, François Couturier, René Dias, Jean Hérelle, Georges Jadin, Michel Koch, Bernard Lejeune, Jacques Méric de Bellefon, Robert Nasseys, Bertrand Reboul, Pierre Rohard, Georges Biotteau, Pierre Costedoat-Lamarque, André Simon, Serge Beignet, Jacques Peyrat, Bernard Joste, René Leroy, Alain Duthoit, Jacques Gayardon de Fenoyl, Christian Jammayrac, Dominique Lefebvre, André Bougeois, Patrice Basse, Jean Betermier.

Jean-Claude Buret, Hervé Chevalier, Marcel Ducasse, Hubert Guyot, Emile Jean, Georges Ortscheit, Yves Quentin de Gromard, Jean Révillon, Camille Robaglia, Alphonse Roitel, Pierre Salmon-Légagneur, Jean-Jacques Viou, Henri Chazalette, Christian Desprez, Régis Violot, Raymond Gerber, Louis Hantz, Fernand Monjoin, Marcel Desgraillaud, André Chave, Paul Cloarec, Jean Delpech, Jean-Claude Durdilly, Jean-Pierre Duvivier, Bernard Gobert, Claude Grasset-Morel, Jacques Hagenbach, Henri Heimburger.

MM. Claude Lartigau, Alain Le Corre, Michel Lejeune, François Quéméneur, Pierre Richalet, Jean Rodet, Jacques Rugani, Lucien Sallan, Albert Sanchez, Louis Simon, Jean Simonneau, Gérard Simonnet, Claude Stengel, Pierre Tavernier, Jacques Traineau, Dominique Ortolo, André Toubianc.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Paul Esquirol, Alain Pellan, Alain Simonet, Emmanuel Benveniste, Jean Armynot du Chatelet, Yves Bertrandias, François Boccheciampe, Francis Bosquillon de Frescheville, Guy Bouthinon, Roland Bresson, Henri Cardot, François Chappuis, Michel Colin de Verdière, Alfred Dumez, Claude Frantzen, Jacques Guely, Dominique Henry, Guy Monnot, Guy Pontvianne, Jean-Claude Pujol, Alain Quéinec, Guy Rémy, Alain Saleur, Maurice Schuyer, Michel Thévenin.

MM. Dino Bartoli, André Burnichon, Francis Fraiche, Louis Gandolfo, Roger Imbert, Albert Laurent, Vincent Ortoli, Raymond Scliàon, Roger Siguret, André Soustre, Georges Villadomat, Gabriel Hardy, Yvon Roblès, Gérard André, Louis Bastgen, Jean Bonal, Pierre Bonnard, Yves Boudon, Edgard Chaix, Gérard Clément, Jean Conrié, Hubert Delemotte, Yves Douzamy, François Drilleau, Michel Duhamel, Jean Faurie, Michel Gervais, Roger Guillaume, Jean Haussmann, Claude Hoffmann, Pierre Jamme, Fernand Janet, Guy Journaux, Vincent Lapiane, Norbert Leguédois, Christian Lemée, Fernand Leroux, Louis L'Hastennec, Albert Lorin, Eugène Maunoury, Jean Merle, Noé Mialhe, Claude Michel, Bernard Pavot, Phillipe Pensereau, René Quantin, Raymond Roux, Roland Ruer, Adrien Soler, René Taullier, Roger Vilain, Bernard Vilar, Michel Vin, Maurice Faës, Pierre Bouquet, Georges Geens, Joël Goujon, René Martinez, Albert Molina, Edmond Thomas.

MM. Jean-Paul Albert ; Mme Laurence Antoni, épouse Champier, M. Pierre Aubry ; Mme Nicole Bouquet, épouse Debonnière, MM. Robert Burlaud, Bernard Carteron, Michel Casteran, Charles Cluze, Pierre Coulanges, Claude Courtade, Pierre Daniellou, Lucien Didier, Pierre Disy, Jean Dumoulin, Michel Dupiot, Louis Forçain, Guy Garrigue, Claude Giudicelli, Jean Lambert, Hervé Laurent, Jacques Le Chuiton, Daniel Léhan, François Leterrier, René Mestelan, Anatole Raillat ; Mme Raymonde Revalor, épouse Signoret, MM. Alain Simon, Jacques Vidalaine.

MM. Jean Cavalan, Maurice Duponi, Jacques Martine, Pierre Pujo, Jacques Saint-Blancard, André Valente, Jean Mass, Michel Minot, Jacques Bon, Georges Cavalhé, Lucien Coz, Jean Guy, Marcel Jung, Roger Maillet, Jean Mercier, Dominique Morin, Pierre Ornano, Guy Rouffaud ; Mme Ginette Busquin, MM. Serge Kastel, Jacques Vialletord, Théophile Daniel, Jacques Willer, Noël Stöllé, Georges Albertini-Rosso, Pierre André, Guy Arsapin, Joël Artaud, Patrick Arviset, Roger Auffret, Pierre Augais, Bertrand Aulanier, Jean Bargain, Marcel Bariteau.

MM. Jean-Paul Barral, François-Xavier Barreau, Roger Barreau, Jean-Pierre Barthélémy, Marcel Baudin, Jean-Paul Bégond, Émile Benay, Claude Benito, Michel Berthelot, Robert Bès de Berc, Michel Besson, François Bezard, Bernard Bich, Pierre Bissuel, Pierre Bistour, Roland Bock, Jean-Philippe Bordahandy, Joseph Boucebci, Robert Bouchard, Pierre Bouloc, Daniel Bouly, Pierre Bourdelle, Michel Bravard, Pierre Brossollet, Francis Bruzi, Bernard Buisine.

Jean Camin, Pierre Candon, Claude Cardon, Jacques Carpentier, André Catania, François Cellérier, François Chaignaud, Claude Champeau, Pierre Charroy, Hubert Chauveau de Quercize, Michel Clavery, Michel Cochereau, Bernard Colcomb, Marcel Collet, Christian Collober.

Jacques Colombel, Éric Couffinhal, Jean Courrau, François Courtois, Jean Crespin, Roger Daeschner, Georges Dauget, Louis Deconinck, Léo Delache, Jean-Louis Delaporte, Claude Delcue, Michel Démésy, Alain Depardieu, Georges Dive, Roland Dubois, Jean Dufau, Pierre Duffait, Pierre Dumas, Hervé Du Moulin de la Bretèche, Philippe Duquesnay, François Durand, Jean Durepaire, Maurice Escalle, Jean Elie, Georges Fédélich, Claude Ferret, Jacques Ferron, Jean-Alain Flochlay, Régis Fouques-Duparc, Jean-Jacques Fourrière, Claude Frison, Claude Gallet, Charles Garnet, Jacques Gautier, Charles Gauvillé, Daniel Gazeau, Jacques Genest, Jacques Gérard, Jean Gerrier, André Ghidini, Raymond Gintrac.

MM. René Girardin, Jean-Claude Giraud, Louis Glinec, Roland Gouttenoire, André Grayo, Claude Grenard, Roland Guillaume, Claude Harent, Guy Heinis, Gilbert Hel, Roger Hors, Edmond Irigoïti, Robert Javey, Guy Jolibbois, Claude Jouannic, Alain Kerhoat, Michel Kréher, Philippe Labarre, Philippe Labbé, Joseph La Motte de la Motte Rouge, Pierre Laporte, André Laurent, Jean-Claude Lavigne, Michel Le Bail, Claude Lejon, Gilbert Lopez, Bernard Maillot, Paul Manesse, Patrick Manificat, Bernard Marchal, Paul Marconnet, Bernard Maret, Guy Marteau, Guy Martel, Charles Martin, Michel Martin, Jacques Martin du Tyrac de Marcellus, Henry Maury.

MM. Michel Mayre, Claude Meimay, Georges Métais, Guy Miccendeau, Marc Miray, Jean-Jacques Montigaud, Marcel Morvan, Gérard Mouret, Roger Napoleone, Claude Narrand, Jacques Noirel, Dominique Nouvel, Joachim Onillon, Jean Ott, Michel Ozwald, Claude Panot, Jean Paoletti, Pierre Paturel, Jean-Marie Péchenet, Pierre Pelloux de Reydellet de Chavagnac, André Pidault, Julien Pidolle, Sylvan Piel, Gildas Pinel, Jean Piro, Christian Piroth, Pierre Quatrepoint, Claude Reboul, Pierre Rémy, Jean Renevier, Guy Réveyron, Albert Rochette, Michel Rocolle, André Royer, Daniel Sabatier, Henri Sandoz, Jacques Sauvage, Jean-Pierre Séguéla, François Séguineau de Préval, Florian Sixou.

MM. Jean Susini, Daniel Toulouse, Roger Valat, Pierre Valder, Bernard Valentin, Alain Valtier, Christian Viennot de Vaublanc, Michel Vincent, Dominique de Viville, Henri Allary, Guy Bout de Marnhac, Alain Despujol, Mme Huguette Estel, MM. Pierre Keraudren, Maurice Luxcey, Boris Alnikine, Michel Antier, Jacques Augusseau, Guy Barjou, Denis Barthod, Pierre Béalon, Michel Boillaud, Francis Bourdieu, Jacques Boussard, Dominique Glises de la Rivière, Emmanuel Gué, Christian Idoux, Guilbert Jeannot, Jean Laurent, Guy Marqué, Claude Marsot, Pierre Parthonnaud, Guy Rival, François Saint-Rémy, Paul Sourdois, Louis Stirnling, Jacques Talbart, Georges Villemagne.

MM. Marcel Foucard, François Godlewski, Yves Icart, Albert Michel, Jean Mordrel, Emile Perrier, Max Pinot, Christian Roux, Guy Soulier, François Guigues, Amar Aissaoui, Gilbert Biegert, Léandre Boasso, Robert Caillon, Fernand Cazaux, René Delobel, Jean Deulvot, Claude Faure, Lucien Fossé, Jean Gryca, Jean Gury, Raymond Joanet, Raymond Kieger, Hilmar Krickhahn, Henri Maracteiau, Raymond Martinez, Maurice Michaud, Georges Olivier, Jean Perès.

MM. Raymond Prath, René Provost, Claude Vachet ; Mme Hélène Bontoux ; MM. Jacques Fassier, Michel Glattard, Maurice Leclerc, Gilbert Monnier, Arthur Mugler, Edouard Schuppert, François Vignes.

Pierre Albert, Jean Arnal, Georges Audic, François Bréhier, Gildas Dacte-Wright, Alain Demotes-Mainard, Yves Dubourg, Philippe Euverte, Guy Eychenne, Joseph Ferri, Jacques Fiévet, Gaston Gachot, Didier Glachant, Claude Grieu, Philippe Guillebon, Philippe Guillot, Jean-Pierre Jourdain de Muizon, Jean-Charles Lefebvre, Henri Lejay, Louis Lesvenan.

MM. Bernard Lugan, Jack Luncan, Joël Martin, René Péricaud, André Quillien, Guy Richard, Jean Rolland, Alain Rouland, Jacques Roux, Camille Sellier, Jacques Tortuaux, Philippe Vigier, Edouard Weiss, Yves Kerdreux, Joël Kerros, André Le Goff, Lucien Lesconnec, Jacques Monot, Félix Pelliard, François Ramohnet.

Lucien Fournier, Jean Le Courtois, Christian Maureau, Frédéric Partiot, Roger Jaffray, Eric Buquet, Edmé Le Camus, André Blaize, Michel Glaize, Pierre Guenver, Albert Guillard, Geoffroy Heintz, Gérard Le Bivic.

MM. Antoine Antignac, François Bourbigot, Yves Cosnard, Jean Le Mouroux, Georges Queyroi, Lucien Rosso, Jean Menier ; Mme Léa Piriou ; MM. Pierre Sarrade, Jean Slosse, Jacques Gauthier, Albert Besset, Alphonse Conan, Pierre Léger, Marcel Le Goff, Elie Luirette, Roger Tête, Henri Argelier, Daniel Avit, François Biétrix, Jean-Georges Brévot, Jacques Brice, Jean-Jacques Brun, Jean Cabel, Jean-Claude Chevallier, Christian Clausse, Pierre Cottet, Michel Couttet, Alain Courthieu, Jean-Claude Croiset, Gilles Dangeard, Jean-Jacques Ducout, Guy Dugot, Gilbert Dumaz, Jean-Jacques Floch, Paul Gaillard, Jacques Kellogg, François Kerjean, Gérard Le Bretton, Didier l'Eleu de la Simone, Francis Le Marbollec, Gérard Maurice, Jean Mayali, Claude Mennessier, Claude Morel, Jean-Claude Mouroux, Gilbert Navarro, Alain Perrollaz, Jean Picot, Yves Poilane, Hervé Raison du Cleuziou, Dominique Rancourt de Mimerand, Jacques Ratié, François Regnault, Guy Renaudin, Bernard Ronk, Louis Ros, Jean-Pierre Savre, Hervé Schalk, Jean-Paul Siffre, Jean-Paul Spengler, Georges Trifilieff, Daniel Vilain, Jean-Pierre Wolf, François Anglaret, René Balac, Pierre Blons, Jacques Buyle, Jean Calbiac, MM. Guy Carbonne, Gilbert Deroudilhe, Claude Gauche, Lucien Genies, Michel Grammagnat, Michel Hamon, Philippe Jouslin de Pisseloup de Noray, Francis Lardeux, Jacques La Roche, Pierre Le Mignon, Pierre Louvet, Guy Manach, Henri Mayot, Sylvain Mioche, Michel Niollet, Gilbert Pain, Maurice Poulenard, Claude Prono, Jean Rémignon, Claude Rolet, Gilbert Savary, Jean Thevenot, Raymond Toumelin, Michel Victor, Jacques Vuillemin, Claude Abad, Georges André, Germain Bagou, Jean-Claude Baillon, Robert Bardu, Georges Bassibey, Claude Bastgen, Alain Blardat, Jean Bracco, Gérard Brastel, Jean Brunaud, Roger Campredon, André Cazenave-Vergez, Jean-Yves Colinet ; Mme Marie-Louise Cottencin, épouse Gaillard.

MM. Jean-Marie Cousin, Gilbert Datcharry, Bernard Dumon, Jacques Facomprez, Roger Fuchs, Raymond Hestin, Philippe Larousserie, Simon Leccia, Jean-Pierre Lo Pinto, Pierre Nédélec, René Pellissard, Yves Pouget, Henri Pronost, Pierre Relieu, Jean Requéjo, Yves Richard, Denis Rolin, Claude Roussel, Robert Sougue, Marc Taine, Pierre Téqui ; Claude Volf, Daniel Walck ; Mme Nicole Marbaix, Suzanne Pinatel, Claude Bombrun ; MM. François Estrangin, Michel Guillon, Jean Lavabre, Claude Macquignon, Jean Rouffet, Brahim Boudjema, François Barthès.

Le Monde

sports

TENNIS

Coupe Davis : prochaine étape sur le gazon australien

Les responsables de la Fédération française de tennis, qui avaient été déçus par le déroulement de la rencontre France-Tchécoslovaquie l'année dernière à Roland-Garros, avaient choisi cette année d'organiser le match France-Paraguay à Marseille. La rencontre a-t-elle eu lieu pour autant dans un meilleur climat ? Le public phocéen n'a pas répondu en masse à l'appel de l'équipe nationale, privée, il est vrai, de son leader, Yannick Noah. Les joueurs ont dû aussi affronter la canicule sur un court improvisé, de qualité très moyenne.

Après un départ en fanfare de Leconte et de Tulasne, il a fallu attendre le cinquième match de Leconte contre Gonzalès pour savoir si l'équipe de Jean-Paul Loth irait, fin septembre, disputer la demi-finale en Australie. A la cinquième balle de match le jeune numéro deux français a brillamment arraché cette qualification.

La maturation de Leconte

De notre envoyé spécial

Marseille. — L'équipe de France de tennis s'est donc qualifiée pour les demi-finales de la Coupe Davis qu'elle disputera, début octobre, sur le gazon australien. Qualification logique, dira-t-on, puisque les deux joueurs français étaient d'après l'ordinateur de l'Association des tennismen professionnels (l'A.T.P.) d'un niveau d'ensemble supérieur au Paraguayen Pecci et à son acolyte *porto-ricain* Gonzales.Mais y a-t-il jamais eu de logique dans un match de Coupe Davis ? Tout peut arriver dans ces parties au couteau au meilleur des cinq sets où les capitaines d'équipe présents sur le court ont parfois un rôle déterminant. Et tout pouvait arriver quand la France et le Paraguay se retrouvèrent dimanche vers 17 heures à 2-2, avant le match Leconte-Gonzales.

Théoriquement, la marge entre le Français, vingt-huitième mondial, et le mercenaire porto-ricain, cent quatorzième mondial, était aussi considérable que celle entre Pecci et Tulasne au cours du troisième simple, la Paraguayen ayant donné une véritable leçon à l'ancien champion du monde juniors. Restait à en faire la preuve pratique. Or, les conditions d'une telle démonstration n'étaient pas idéales pour Leconte. Le numéro deux français, qui a fêté son vingtième anniversaire au début du mois de juillet, a une expérience assez brève de cette compétition.

Il y a un an tout juste, il avait inauguré sa première sélection en double par un succès sur les Tchécoslovaques Smid-Slozil à Paris puis, associé à Noah, il avait perdu contre les Néo-Zélandais Lewis-Simpson, à Aix-en-Provence. A Grenoble, pour la finale où il avait joué pour la première fois en simple et en double, il s'était incliné sans avoir à rougir devant une formation américaine nettement plus forte. Au début de l'année, à Moscou, il avait bien rempli son contrat. Toutefois, Leconte avait joué ses matchs dans l'ombre protectrice de Yannick Noah, qui était le leader de l'équipe et assumait l'essentiel de la responsabilité du résultat. Suspendu, le champion de Roland-Garros pouvait cette fois donner ses conseils seulement du bord du court. Et Leconte était le chef de file de l'équipe conduite par Jean-Paul Loth. Lourde responsabilité.

« Riton », ainsi qu'on le surnomme dans le clan français, s'en était fort bien acquitté vendredi. Face à l'ancien finaliste de Roland-Garros, *Pecci, qui* a retrouvé à vingt-sept ans une nouvelle raison de jouer en disputant la Coupe Davis, Leconte a affiché la détermination et l'application qui lui ont permis de battre Borg, Clerc, Lendl et Hooper depuis le début de l'année. En mettant sans cesse le revers de Pecci à l'épreuve, le Français avait pu conclure au filet des points gagnants bien préparés. Mais samedi, c'était un tout autre Leconte, confondant vitesse et précipitation, qui officiait aux côtés de Moretton. Comme la paire Pecci-Gonzales, quart de finaliste des Internationaux de France, a une expérience incontestablement supérieure en matière de double, les Français, qui ne parvinrent jamais à conjuguer leurs efforts, sont restés impuissants. Quel Leconte allait donc entrer sur le court dimanche pour disputer le match décisif, le pire ou le meilleur ?

Ce fut le meilleur, qui, sans le moindre soupçon d'inhibition, fit claquer son tennis de gaucher comme un fouet. Trop malhabile sur la terre battue, Gonzales, déjà malmené le premier jour par Tulasne, ne fut jamais en mesure de mettre en danger Leconte. Celui-ci conclut en trois manches sans bavures. Avec son petit foulard noué autour du cou, sa démarche chaloupée et ses décharges d'adrénaline à la Connors, il a montré qu'il ne se laissait pas écraser par les responsabilités. Combien de joueurs, dans les mêmes circonstances, auraient flanché ? L'histoire de la Coupe Davis est pleine de ces défaillances. Y avoir échappé est la preuve que Leconte poursuit sa lente maturation de champion. Un nouveau cap dans sa jeune carrière.

Ses débuts lui avaient valu une réputation de chien fou. Vitesse de bras prodigieuse, mais tempérament de kamikaze. Il souffrait alors de la comparaison avec Tulasne, champion du monde juniors 1980, dont le talent était venu plus précocement à maturité. Leconte commençait d'ailleurs à douter un peu lorsque le Roumain Tiriac s'intéressa à lui parce qu'il était gaucher comme Vilas et parce qu'il tentait des coups apparemment impossibles. Un lent travail d'affinement s'engagea. Sous des dehors exhubérants et insouciants, Leconte est un monstre d'acharnement. Atavisme sans doute. Ce gaucher né dans les Flandres est le fils d'une ancienne championne régionale de natation et de saut en hauteur qui fut son premier professeur de tennis.

Il s'est astreint à des séances épuisantes de sauts latéraux pour améliorer son déplacement, a fait du patin à glace pour renforcer ses chevilles et du ski de fond pour la souplesse des genoux. *Le* champion juniors de Roland-Garros 1980 commença à récolter les fruits de son travail quelques mois plus tard en gagnant le circuit satellite français d'hiver sans perdre un seul match. Il entra alors dans les cent premiers au classement général.

Fin 1982, il était dans les vingt-*cinq premiers et avait gagné* le tournoi de Stockholm en battant le Suédois Mats Wilander. En France, il devenait le dauphin de Noah et supplantait Tulasne en équipe nationale. Certains le comparaient à l'Australien Rod Laver, qui avait au même âge un jeu identique et qui gagna deux fois le grand chelem. Bref, beaucoup d'espoirs se sont cristallisés sur le numéro deux français. Espoirs qu'il n'a pas déçus à Marseille.

ALAIN GIRAUDO.

QUART DE FINALE

FRANCE BAT PARAGUAY 3-2

Pecci-Gonzales (Par.) b. Leconte-Moretton (Fr.), 6-4, 6-4, 9-7 ; Pecci (Par.) b. Tulasne (Fr.), 6-1, 7-5, 4-6, 6-2 ; Leconte (Fr.) b. Gonzalez (Par.), 6-4, 6-4, 7-5

AUSTRALIE BAT ROUMANIE 5-0

Cash (Aust.) b. Segarceanu (Rou.) 6-2, 6-1, 6-1 ; *Edmondson* (Austr.) b. Nastase (Roum.), 4-6, 6-3, 14-12, 6-2 ; Edmondson-McNamee (Austr.) b. Nastase-Segarceanu (Rou.), 8-6, 7-5, 6-0 ; Cash (Austr.) b. Nastase (Rou.) 6-3, 6-3 ; Edmondson (Austr.) b. Segarceanu (Rou.) 6-4, 6-3.

ARGENTINE BAT ITALIE 5-0

Vilas (Arg.) b. A. Panatta (It.), 6-2, 6-2, 6-1 ; Clerc (Arg.) b. Barazzuti (It.) 12-10, 6-2, 7-9, 3-6, 6-4 ; Vilas-Clerc (Arg.) b. Panatta-Bertolucci (It.) 7-5, 6-3, 6-4 ; Vilas (Arg.) b. Barazzuti (It.) 6-3, 6-1 ; Arguello (Arg.) b. Cancellotti (It.) 7-5, 6-4.

SUÈDE

BAT NOUVELLE-ZÉLANDE (3-2)

Simpson (N.-Z.) b. Sundström (Suède) 9-7, 10-8, 6-4 ; Wilander (Suède) b. Lewis (N.-Z.), 6-4, 7-5, 6-8, 10-8 ; Jarryd-Simmonsson (Suède) b. Simpson-Lewis (N.-Z.) 6-2, 6-4, 4-6, 6-4 ; C. Lewis (N.-Z.) b. Sundström (Suède) 7-9, 6-4, 4-6, 6-3, 6-3 ; Willander (Suède) b. Simpson (N.-Z.) 6-3, 6-3 6-2.

Les demi-finales auront lieu du 30 septembre au 2 octobre.

Athlétisme

UNIVERSIADES

Thierry Vigneron, l'une des chances françaises pour les prochains championnats du monde qui doivent avoir lieu, du 7 au 14 août, à Helsinki, a été battu, samedi 9 juillet, au cours de l'Universiade d'Edmonton (Canada), par le Soviétique Constantin Volkov. Le perchiste français a dû se contenter de franchir 5,60 mètres. Le Soviétique a sauté, pour sa part, 5,65 mètres.

GOLF

L'empire Nicklaus

Match-exhibition de rêve, samedi 9 et dimanche 10 juillet sur les *fairways* de la Boulie, près de Versailles. Le déjà vieux champion du Nouveau Monde, Jack Nicklaus, meilleur joueur de tous les temps, et le jeune champion du Vieux Continent, l'Espagnol Severiano Ballesteros, promis à une carrière exceptionnelle, ont terminé à égalité leur match-play sur trente-six trous.

On entre ici comme en religion. Dans le silence et le recueillement. Enfin, presque. Car depuis que la Fédération française de golf a décidé d'ouvrir les terrains au plus grand nombre, les choses ne se passent plus aussi bien que par le passé. Le silence n'est plus vraiment r especté et les *fairways*, voire les *greens* — ô sacrilège ! — sont foulés au pied par des gens qui ne font pas partie de la famille.

En entendant des haut-parleurs diffuser une musique disco, des amateurs éclairés n'ont pu s'empêcher de remarquer qu'*« on allait bientôt danser sur les greens »*. La démocratisation, de toute évidence, ne fait pas l'unanimité. Les esprits chagrins estiment qu'il vaudrait mieux rester entre soi. Mais il faut désormais choisir : ou aller de l'avant, et assurer la promotion du golf ; ou laisser le train passer et le tennis prendre un essor à faire pâlir de jalousie le golfeur le moins ambitieux.

Que pouvait-on alors imaginer de mieux qu'une exhibition entre l'Américain Jack Nicklaus et l'Espagnol Severiano Ballesteros ? Entre le meilleur joueur de tous les temps et son successeur ? L'idée avait germé dans l'esprit des commanditaires, toujours soucieux d'améliorer leur image de marque grâce au sport. Ford, le géant de l'automobile, avait mis sur pied la rencontre entre les deux *stars*, il y a un an, au golf de Saint-Cloud. Hélas ! celle-ci n'avait pu avoir lieu, car l'Américain souffrait d'un mal de dos et avait dû déclarer forfait. Certains avaient vu dans l'attitude de Nicklaus une dérobade. L'Américain avait répondu : *« Je vous promets que je reviendrai l'année prochaine. »* La promesse a été tenue. Le match-exhibition a bien eu lieu. Les deux champions ont fait leur travail. Ils seront, à coup sûr, récompensés. Cela n'est pas dans leur habitude d'être traités comme des amateurs.

Les commanditaires, au demeurant, peuvent être satisfaits. En sont pour leurs frais ceux qui avaient spéculé sur la défaite du vieux Nicklaus et qui estimaient que *« l'Américain ne valait plus un dollar »*. Les mauvaises langues se sont, une fois de plus, trompés. Jack Nicklaus n'a jamais valu aussi cher, l'année, précisément, où il n'a gagné aucun des grands tournois du circuit. A quarante-trois ans, le champion, devenu professionnel en 1962, trois fois vainqueur de l'Open des États-Unis et de celui de Grande-Bretagne, quatre fois vainqueur du circuit américain, cinq fois vainqueur du Masters, a acquis une véritable fortune. Ses victoires lui ont permis de ramasser quelque 4 millions de dollars. Encore faut-il considérer que ses victoires acquises hors du circuit lui ont valu des gains aussi importants.

L'homme, au demeurant, a les pieds sur terre. *Il* possède aux États-Unis quelques sociétés qui assureront à ses cinq enfants un avenir sans nuages. La Golden Bear, notamment, qui regroupe l'ensemble des ses activités : organisation de tournois, création de matériel de jeux, édition de livres sur le golf (1), immobilier et architecture, qui constituent un véritable empire.

Sa passion pour l'architecture des terrains de golf date des années 50, où il a tenu le rôle d'assistant dans le rajeunissement du golf de sa ville natale, Colombus (Ohio). Son expérience — il a en mémoire la configu ration des cinq cents terrains où il : évolué pendant vingt ans — lui a étu utile au point qu'en 1973 il a créé sa propre agence d'architecture, la *Goldforce Inc.*

Si Nicklaus a connu en 1976 de difficultés financières, son talen d'homme d'affaires ne s'est pas ré vélé à l'expérience inférieur à celu du joueur. Ses honoraires vont d 250 000 à 400 000 dollars. Le cham pion américain a dessiné à ce jou quarante parcours !

Nicklaus, cependant, n'est pa seulement intéressé par l'argen Son ambition est aussi de laisser u nom à la postérité. Il a ainsi créé so propre tournoi, qu'il a intitulé Me morial Tournament, qui débute l semaine où se célèbre le Memoria Day, la fête nationale des Etat Unis. L'idée a fait d'autant plus fa *cilement son chemin que Nicklaus* invite des personnalités de premi plan : cette année, le comique Bo Hope et l'ancien président des Etat Unis Gerald Ford.

Mieux même : le numéro un mon dial du golf a eu cette autre idée d faire jouer au cours de ce tourn des professionnels contre les P.-D.G des grandes entreprises américaine Les droits d'engagement y sont d 3 000 dollars. Tout le monde trouve son compte : Nicklaus, q fait des affaires ; les patrons, q sont ravis de jouer avec des « pros ».

Peu importe, dans ces condition ses gains sur les *fairways* de la Bo lie. En bon ambassadeur du go Nicklaus n'ignore pas qu'il jouera la fin de la semaine l'open de Grande-Bretagne. En compagn notamment, de Ballesteros, bi sûr !

GILLES MARTINEAU.

(1) Son dernier livre : *Nouvelles çons de golf*, édit. Solar, 90 F.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Les Colombiens face aux Pyrénées

L'Irlandais Sean Kelly s'est emparé du maillot jaune, dimanche 10 juillet, au terme de la neuvième étape, Pau-Bordeaux, remporté par le jeune Français Philippe Chevalier. La veille, le Néerlandais Osterbosch avait gagné à Bordeaux. Le Tour quitte désormais la plaine pour s'engager sur les routes de montagne.

De notre envoyé spécial

Pau. — Le Tour est arrivé au pied des Pyrénées. Après dix jours de patience et d'efforts, les amateurs colombiens réputés pour leurs qualités de grimpeurs vont pénétrer sur un terrain qui devrait, théoriquement, les avantager. A la condition, toutefois, qu'ils ne soient pas trop éprouvés par le rythme que leur ont imposé les professionnels depuis le départ de la région parisienne.

Les coureurs sud-américains abordent la montagne avec un handicap relativement important. Leur chef de file, Alfonso Florès, vainqueur du Tour de l'Avenir en 1980 et du Tour de Colombie cette année, compte, en effet, 10 min. 43 sec. de retard sur Kelly et 9 min. sur Zoetemelk. En revanche, on peut supposer que la chaleur sera leur alliée, et qu'il, recueilleront les fruits d'une préparation scrupuleuse. Appliquant la méthode préconisée autrefois par Antonin Magne, ils s'étaient installés le mois dernier dans les Pyrénées afin d'*« apprendre les cols par cœur »* et à, l'entraînement, ils ont impressionné l'ancien champion espagnol Luis Ocana, qui les dirige sur la route du Tour.

Quelles sont leurs chances de se rapprocher et, éventuellement, de renverser la situation ? Mais surtout, quelles sont leurs possibilités foncières dans le cadre d'une épreuve de trois semaines qui les oppose à treize équipes professionnelles ? Les pros bénéficient d'une supériorité numérique écrasante. Et ils engagent leur prestige dans cette confrontation « open ». Pas question pour eux de subir la loi des amateurs.

Les Colombiens ne s'illusionnent guère. *« Ils forment une équipe expérimentale et participent au Tour de France pour enrichir leur bagage technique »*, explique le journaliste Alfredo Castro, de Radio Caracol. *« Cela ne signifie pas qu'ils soient dépourvus d'ambition. S'ils placent un homme dans les dix premiers — ils pensent naturellement à Florès — et s'ils remportent une étape de montagne, ils auront atteint leur but et le résultat sera encourageant.*

Pour commenter cette expérience, la presse colombienne a engagé des moyens considérables. Elle a délégué en France trente-deux journalistes assistés de vingt techniciens qui représentent trois chaînes de radio-télévision (Caracol, R.C.N., Todelar), quatre quotidiens et plusieurs revues.

La chaîne Caracol qui retransmet par satellite dispose d'un avion-relais. Elle couvre non seulement la Colombie, *mais également la Bolivie*, le Venezuela, le Pérou et Panama. Ses envoyés spéciaux assurent en direct le reportage intégral de l'étape et restent pendant dix heures à l'antenne. Dès l'aube, plusieurs millions de Colombiens sont tenus informés des derniers préparatifs du départ. Il est alors 5 heures du matin à Bogota. Le président de la République, M. Benisaria Betancour fait partie du nombre. Il avait tenu à accompagner la délégation colombienne à l'aéroport et lui adresse chaque jour un télégramme d'encouragement.

Les quotidiens *El Tiempo* (150 000 exemplaires) et *El Espectador* consacrent chaque jour trois pages au Tour de France ; on peut y lire notamment des articles sur Pascal Simon, l'ancien vainqueur — comme Florès — du Tour de l'Avenir, qui est devenu le coureur européen le plus populaire en Amérique du Sud depuis qu'il a failli gagner le Tour de Colombie.

Les journalistes colombiens apprécient l'accueil qui leur est réservé et sont tous surpris de voir au bord de la route les spectateurs dresser des pancartes à l'attention des coureurs de leur pays. Mais ils ne se contentent pas de raconter la course. Ils s'efforcent aussi de faire goûter à leurs lecteurs les charmes de la France profonde.

« Elle est magnifique, dit l'un d'eux. *Nous savons que nous allons découvrir maintenant les régions les plus pittoresques et les plus gastronomiques... Aujourd'hui, les Pyrénées. Demain, le Gers. Après-demain, les Cévennes. »* Autrement dit, le foie gras, l'armagnac et le roquefort.

JACQUES AUGENDRE.

HUITIÈME ÉTAPE

La Rochelle-Bordeaux (222 km)

1. Bert Oosterbosh, les 222 km en 6 h 16 min (moy. 35,425 km/h) ; 2. Kuiper à 1 sec. ; 3. Bernaudeau à 1 min. 14 sec. ; 4. Mac Kenzie à 1 min. 17 sec ; 5. Kelly, etc.

Neuvième étape

Bordeaux-Pau (307 km)

1. Philippe Chevalier, les 207 km en 5 h 46 min. 42 sec. (moy. 35,823 km/h) ; 2. Veldscholten à 2 min. *37 sec. ; 3. Kelly à 2 min. 49 sec. ; 4. De* Wilde ; 5. Van der Velde, etc.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Sean Kelly 42 h 6 min. 38 sec. ; 2. Andersen à 1 sec. ; 3. Anderson à 39 sec. ; 4. Zoetemelk à 1 min. 24 sec. ; 5. Vendenbroucke à 2 min. 10 sec. ; 6. Roche à 2 min. 14 sec. ; 7. Kuiper à 2 min. 27 sec. ; 8. Simon P. à 2 min. 45 sec. ; 9. Moreau à 2 min. 48 sec. ; 10. Willems à 2 min. 47 min.

LES JEUX EUROPÉENS DES HANDICAPÉS

Combat pour l'intégration

Les premiers Jeux européens des handicapés physiques se sont terminés samedi 9 juillet à Paris. Sept cent cinquante athlètes représentant vingt pays y ont participé dans neuf disciplines : athlétisme, natation, cyclisme, haltérophilie, escrime, basket-ball, volley-ball, tennis de table et torball, jeu d'équipe pratiqué par les non-voyants

« Handicapé, moi ? Mais, monsieur, je me déplace comme vous. Je vis comme vous. Ma seule difficulté ? Me trouver devant une marche. » M. André Auberger, président de la Fédération française handisports, victime de la guerre d'Algérie, ne s'étonne plus de rien. *« A la campagne,* dit-il, *on cachait jadis les handicapés ; il y a vingt ans on nous regardait encore comme des bêtes curieuses. Heureusement les choses changent progressivement. Les mentalités évoluent. L'État prend en compte les souhaits des handicapés, qui, dans leurs fauteuils roulants, n'ont pas la possibilité de se déplacer. Le sport, en tout cas, est l'activité qui nous permet de sortir et de nous intégrer au monde des valides. »*

Handicap, intégration, deux mots qui ne satisfont pas vraiment le président de la fédération française. *« Il faut,* dit-il, *banaliser la situation des handicapés. En faire des hommes comme les autres, qui puissent travailler. Sur ce plan-là, notre retard est considérable. »*

Le sport, précisément, devrait permettre d'atteindre cet objectif parce qu' *« un handicapé peut faire les mêmes gestes qu'un valide »*. Mille et une preuves en ont été données au cours de ces Jeux par des hommes qui supportent mal l'*« admiration »* qu'on leur voue.

Joueur de l'équipe de France de basket-ball qui a gagné la médaille d'or de ces Jeux européens *en battant Israël, Maurice Claes* a vingt-neuf ans ; il a été victime, à l'âge de deux ans, du vaccin antipoliomyélite. Depuis, il est paralysé des jambes. Rien pourtant ne saurait altérer sa joie d'être. *« Le basket-ball,* dit-il, *c'est ma vie. »* Ce sport l'a conduit à Toulon, où il a été chargé de l'équipe des handicapés par la municipalité.

8 000 licenciés

Gaby Velasquez est le vain*queur, avec un bond de 1 m 70,* du concours de saut en hauteur. Il a vingt-trois ans et apprend à Nemours (Seine-et-Marne) le métier d'horloger avant de rentrer chez lui en Martinique. Son handicap : une jambe plus courte que l'autre. Sa joie : avoir reçu sa médaille d'or des mains de M. François Mitterrand. »

D'autres ont réussi des performances aussi étonnantes. L'haltérophile Joseph Ponnier, qui a établi un nouveau record du monde en soulevant 205 kilos en développé-couché. Les nageurs Bernard Micoreck, qui a réussi un temps de 5 min. 10 sec. 6/10 aux 400 mètres nage libre, et Agnès Grando, qui a gagné le 50 mètres papillon en 39 sec.

Le sport pour handicapés ne trouve pas pour autant sa justification dans les performances. Si André Auberger raconte que *« les jeunes font du sport pour la gagne »*, François Terranova, directeur technique national, responsable de vingt-quatre disciplines, considère que son rôle est à la fois celui d'un *« coordinateur et d'un promoteur du sport. »* Il plaide pour *« une adaptation du sport aux handicapés et pour une pratique simultanée avec les valides »*. Son combat ne fait que commencer.

Promouvoir est en effet le grand objectif de la fédération française, qui ne compte officiellement que huit mille licenciés alors qu'un million deux cent mille personnes sont victimes d'un handicap. M. Auberger déplore cette situation. Tout en considérant que beaucoup a été fait depuis quelques années, le président de la fédération française estime que *« deux cent vingt mille enfants ne font pas de sport faute d'éducateurs ». « L'État, dit-il, doit prendre ses responsabilités. »*

Placés sous le haut patronage du président de la République et du maire de Paris, ces Jeux européens ont bénéficié à la fois de l'aide de l'État, de la ville de Paris, des collectivités locales et des initiatives du secteur privé. Les mille participants ont été accueillis gratuitement à l'École centrale des arts et manufactures à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) dont l'aménagement a coûté 760 000 F. Le stade Louis-Lumière a été rénové. Coût de l'opération : près *de 10 millions* de francs pris en compte par la Ville. Enfin, une campegne de publicité d'un montant de 5 millions de francs a été offerte par les médias et par une entreprise spécialisée. On aura finalement rarement vu des organisateurs d'une manifestation sportive aussi rayonnants. — G.M.

Le Monde

culture

La route des festivals

AVIGNON

Le samedi 9 juillet le XXXVIIe Festival d'Avignon a été ouvert par le Théâtre national de Strasbourg, avec les Dernières Nouvelles de la peste, *de Bernard Chartreux, mise en scène de Jean-Pierre Vincent (15, 16, 19, 20, 23 juillet à 22 heures). Le dimanche 10 a eu lieu pour la deuxième année consécutive une expérience de coproduction franco-allemande (avec le Festival de Münich et le Théâtre de Stuttgart)* Clara S, *d'Elfriede Jelinek par Ulrike Ottinger, spectacle bilingue (jusqu'au 16 juillet à 22 heures).*

On peut voir aussi le Saperleau, *de Gildas Bourdet avec le centre dramatique du Nord,* Héraklès et Hamlet machine, *par l'Ecole de Strasbourg.* Djebel amour, *par André Benedetto,* Mishima, *adapté par Gérard Gelas au Chêne noir...*

Le Festival à lui seul proposera dix-sept créations françaises et onze spectacles étrangers pour un public qui s'annonce plus vaste encore que l'an dernier et à qui on promet pour la location les merveilles d'une organisation informatisée.

« CLARA S », par Ulrike Ottinger

La femme et l'artiste

L'an dernier, le Festival d'Avignon et celui de Munich inauguraient une formule de coproduction bilingue avec un Pirandello, *Ce soir on improvise*, que Werner Schroeter arrachait aux habituelles afféteries mélancoliques. C'était, derrière ses oripeaux, le théâtre en personne, immense et terrible, tel un Jehovah, un Zeus, un dieu imprévisible... Le succès artistique et public a encouragé la poursuite de l'opération. Cette année, les deux Festivals coproduisent — avec le Théâtre de Stuttgart — *Clara S*, pièce inédite d'une Autrichienne, Elfriede Jelinek, première mise en scène théâtrale de Ulrike Ottinger, cinéaste marginale dont les films seront d'ailleurs projetés au Vox les 15 et 16 juillet.

Sur scène, Ulrike Ottinger prolonge sa vision cinématographique de monde, avec la même gouaille provocante, le même goût du sarcasme, une utilisation semblable des ambiguïtés du kitsch ce tressage particulier de compassion et de dérision. Par là, Ulrike Ottinger s'apparente à l'œuvre de cinéastes comme Schroeter, Rosa von Praunhaim ou Robert van Ackeren. Mais elle n'est pas une disciple, elle a des choses à dire sur elle, sur la manière dont elle conçoit sa vie, celle des femmes dans la société occidentale.

De cette société, elle prélève des images, comme des étiquettes, — qui suffisent pour savoir ce que contient le paquet, et qu'elle recolle selon sa logique personnelle. Ainsi, elle fabrique des décors de foire clinquants et miséreux, fortement codés, autour de personnages fantasques qui agissent à côté des normes, à côté des mots-perroquets prononcés autant pour se moquer que pour communiquer.

Ulrike Ottinger ne croit pas du tout au réalisme. Réaliste, la pièce d'Elfriede Jelinek ne l'est pas du tout : elle fait se rencontrer Clara Schumann et Gabriele d'Annunzio dans le jardin du poète, grand collectionneur d'avions, de voitures, de statues, de tout, y compris de femmes. Le décor est un toboggan couvert de papier aluminium, la fille de Clara est une Shirley Temple lilliputienne en organdi rose, d'Annunzio traîne à sa suite une rubiconde Carmencita, une championne de *body-building*, lui-même est interprété par Verushka, l'ex-mannequin, l'ex-symbole de femme-objet, travestie en macho-mégalo-facho : tout est là, dans ce parti pris qui accentue celui de la pièce, collage de pastiches littéraires où se juxtaposent la grandiloquence de d'Annunzio, le romantisme de Clara, la trivialité... Le spectacle jongle avec les styles, les références, guignolade sophistiquée sur un affrontement entre l'homme caricatural (mais cet homme a existé) et la femme qui a sacrifié son talent de pianiste à un époux génial, prisonnier de l'alcool et de la folie. La femme, l'artiste et les autres.

COLETTE GODARD.

* Cour de la faculté des sciences, 22 heures, jusqu'au 16 juillet.

Sur les ailes battantes de la parole donnée

Les *Dernières nouvelles de la peste*, par quoi s'éveille cette année le Festival d'Avignon, est un éclatement de couleurs, cris, soleils, tambours. La vieille grande cour du palais y gagne, sous les étoiles de nuit, une vie violente.

Théâtre vivant. Théâtre-vie. Le mot « peste », dans le titre, est exact mais trompeur : le public pourrait s'attendre à du funèbre, du chagrin. *Dernières nouvelles* est plus juste, qui rappelle les vendeurs des journaux du soir, naguère, courant entre les voitures, criant les inondations, les crimes, et déjà pointe la figure d'Antonin Artaud : *« Il y a du sublime dans la nature de certains crimes aux causes indiscernables et il n'y en a même plus que là. »*

Habillés de couleurs crues, de formes droites, portant des outils évidents, revolvers, couteaux, les comédiens piquent des sprints en criant des mots-pétards, des mots-oiseaux, des mots-cerises, enjambant les fils rouge sang qui tendent les nerfs du terrain, alors qu'un géant bleu ciel se cogne au toit du palais en faisant gicler les eaux vives et que des astres jaune citron, vert pomme, lancent des éclairs.

Nuit magique. Ayant apporté un vieux bouquin comme antisèche — le *Journal de l'année de la peste* de Daniel Defoe, — l'auteur, Bernard Chartreux, estimant que sur des planches les propositions circonstancielles seraient trop compliquées, a simplement aligné des paroles, telles quelles. Juste des énumérations. Comme sur un petit papier pour aller faire le marché. Et là aussi c'est Artaud qui montre le nez : *« Les mots que nous employons le plus souvent, les énumérer avec leurs ailes... pris dans leur sens objectif, n'acquièrent-ils pas une lévitation particulièrement substantielle ? »*

Poumons, rivière, blé, feu, maison, cœur : les paroles sautent d'un tremplin, font des vols planés de trente mètres, se posent avec des claquements d'ailes, comme des mouettes, traversant les accidents de lumière que le peintre Jean-Paul Chambas a disposés à gauche, à droite (l'affiche du Festival, peinte par Chambas, figure la « lévitation » dont parle Artaud : un homme en apesanteur). Chambas, avec ses éclairs, projections, fusées, seaux de peinture, chahute et fissure l'espace de la cour, le tétanise. La cour, le théâtre, deviennent un tournoi de choc de mots et de couleurs, comme si les acteurs, avec leur voix, leurs jambes, passaient le mur, non pas du son mais de la réalité, passaient le mur du rêve en faisant lever des images, comme un grand vent.

La cour du palais, d'habitude si sombre, prend un air de « cour de récréation », dans laquelle Chartreux, Chambas, tous les comédiens, comme Charles Berling, Thierry Bosc, Evelyne Didi, Alain Halle-Halle, Martine Vandeville et les autres, font les quatre cents coups, surveillés, à travers un carreau du rectorat, par Jean-Pierre Vincent. Sur le prospectus-programme, Vincent rappelle que *« dans ce palais, il y a eu la peste et la papauté, ensemble, en 1348 »*. Il oublie 1361, 1403, d'autres pestes qui tuèrent tand de gens, ici. Et l'amalgame *« la peste et la papauté ensemble »*, n'est-ce pas un peu simple ? Faut-il les mettre dans le même sac ? Par exemple, en 1348 justement, dans cette cour du palais justement, le pape Clément VI faisait venir et s'abriter en vitesse les juifs d'Avignon et des alentours, et les protégeait contre le peuple, qui les accusait d'être à l'origine du fléau.

Mais, comme dit encore Artaud, *« même les idées fausses existent quand on y croit, et il faut y croire pour vivre »*. Vincent achève d'ailleurs, par un *Alleluia* chanté en cœur par toute la troupe, sa belle soirée qui réveille avec sérieux et gaieté les vraies forces vives d'Avignon et du théâtre.

MICHEL COURNOT.

MUSIQUE

« OTELLO », à l'Opéra

Honorable routine

*L'*Otello *de Verdi, un des beaux spectacles de l'ère Liebermann avec Domingo ou Vickers, dans les formidables cathédrales de béton de Josef Svoboda, écrasantes comme la fatalité, n'avait pas été donné à l'Opéra depuis cinq ans. On espérait une grande reprise remise à neuf et non cette honorable représentation de routine. Le metteur en scène Terry Hands ne s'est pas dérangé ou n'a pas été convié, et Marc Cheifetz se contente d'une mise en place banale, aux gestes convenus, dépourvus de tension dramatique.*

Si le métier de Carlo Cossuta arrache quelques accents à Otello, surtout au troisième acte, il atteint rarement la stature de cet immense personnage, même s'il étrangle sa femme d'une seule main, avec une grande facilité. La voix de Margarita Castro-Alberty semble encore trop tendre pour Desdémone ; sa gamme de couleurs est assez riche, encore qu'un peu monotone, et l'on attend en vain qu'elle s'épanouisse et rayonne sur le spectacle dans sa déchirante pureté, même dans l'air du saule.

Avec son allure de trappeur ou de bon shérif, Kari Nurmela est remarquable vocalement, plein de fermeté et d'autorité méprisante, distillant son poison en perfides demi-teintes, sans imposer pourtant la noirceur de Iago. Citons encore Barry McCauley, Terry Cook, Marc Vento et Linda Finnie, excellente en Cassio, Lodovico, Montano et Emilia, ainsi que les chœurs, très sûrs.

Alain Lombard au pupitre piaffe et fait trembler les planches, déchaîne des mouvements terrifiants à la Toscanini, trop arrachés cependant et aux phrasés trop sommaires pour épouser la pulsation dramatique et l'ampleur lyrique de l'émotion verdienne.

J.L.

★ Prochaines représentations les 11 et 16 juillet (19 h 30) et 14 juillet (14 h 30).

Mort du compositeur Werner Egk

Le compositeur allemand Werner Egk est mort le 10 juillet à Inning-Am-Ammersee (Bavière). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né près d'Augsbourg en 1901, Werner Egk fait partie, avec Wolfgang Fortner et Carl Orff, de cette génération de compositeurs allemands qui a grandi dans l'ombre de Hindemith mais, par réaction peut-être, aura surtout été marquée par l'influence de Stravinski, et qui s'est illustrée particulièrement dans le domaine du théâtre lyrique.

Ainsi la réputation de Werner Egk s'est-elle établie en Allemagne, où les théâtres d'opéra sont nombreux, dès ses premiers ouvrages lyriques, Colombus *(1932), le* Violon enchanté *(1935),* Peer Gynt *(1938), et, après la guerre, elle a dépassé les frontières de son pays d'origine. Cette renommée internationale est venue avec des ballets qui constituent le second point fort de l'activité créatrice de Werner Egk : composé pour Serge Lifar,* Joan de Zarissa *fut créé à Paris en 1942 ;* Abraxas *devait naître à Berlin en 1948 avec Janine Charrat dans le rôle principal. A propos de la première de ces partitions, il convient de rappeler que tous les témoignages concordent pour reconnaître le rôle positif de Werner Egk, attaché aux services de l'Institut allemand à Paris pendant l'occupation, qui a sauvé de la déportation un grand nombre de musiciens juifs.*

La malveillance et la routine expliquent peut-être qu'on n'ait guère connu Werner Egk en France que par l'intermédiaire de la radio, où l'on a donné notamment en version de concert ses opéras récents : Fiançailles à Saint-Domingue *(1963) et* la Légende irlandaise *(1955-1970).*

Le langage musical de Egk, expressif et d'un accès assez aisé pour le grand public, n'a pas tardé à sembler trop prudent ; c'est là un procès mal fondé mais qu'il sera difficile de réviser si l'on ne se décide pas, en France, à juger sur pièces.

GÉRARD CONDÉ.

ACTION CULTURELLE

Le maire de Grenoble (R.P.R.) reprend avec enthousiasme les dossiers de son prédécesseur socialiste

Ni chasse aux sorcières ni atteinte à l'héritage socialiste : la nouvelle politique culturelle de la ville de Grenoble prend l'aspect d'une reconduction pure et simple de la politique menée précédemment.

La Maison de la culture avait besoin immédiatement des 700 000 F promis par la ville au début de cette année pour assurer la reprise de ses activités au mois d'octobre 1983. Le conseil municipal s'est empressé de voter cette subvention complémentaire. M. Hubert Dubedout, l'ancien maire (P.S.) de Grenoble, et Jack Lang, ministre de la culture, s'étaient mis d'accord il y a un an pour envisager la construction à Grenoble d'un centre national d'art contemporain (CNAC) ainsi que d'un musée d'art moderne. Ce complexe de dix-huit mille mètres carrés, dont le coût est estimé à 200 millions de francs, serait une sorte de « Beaubourg à la grenobloise ». Le nouveau maire (R.P.R.) de Grenoble, M. Alain Carignon, prend aujourd'hui avec enthousiasme le relais. Ce lundi 11 juillet, il défend avec ardeur le dossier du CNAC dans le bureau du ministre de la culture.

La précédente municipalité, qui a installé dans tous les quartiers un vaste réseau de bibliothèques (fréquenté par un habitant sur cinq), ne sera pas désavouée par la nouvelle, qui semble se réjouir d'un tel héritage, coûteux, certes, mais efficace.

A aucun moment, pendant et après la campagne pour les élections municipales, M. Carignon et son équipe n'ont émis une quelconque réserve sur le fonctionnement et les hommes qui dirigent les principales institutions culturelles de la ville. *« La situation à Grenoble est toute fois différente de celle de Brest, de Nantes ou de Saint-Etienne,* déclare le maire. *Dans ces villes, les personnes qui furent engagées l'ont été sur des critères partisans. »* Une façon très habile de faire entendre à son conseil municipal et à son électorat qu'il privilégiera dans le domaine de la culture les critères de compétence plutôt que l'engagement politique des hommes installés par son prédécesseur.

Pour M. Pierre Gaudibert, conservateur du musée et principal initiateur du Centre national d'art contemporain, *« M. Carignon crée une situation vraiment compliquée aux anciens responsables des grandes institutions culturelles de la ville »*. Comment, en effet, quitter un navire dont le capitaine a été débarqué, en mars 1983, mais qui conserve le même cap ?

Pour l'instant, rien ne pourrait contraindre M. Georges Lavaudant, le directeur de la Maison de la culture, également responsable du Centre national dramatique des Alpes (C.N.D.A.), à abandonner sa tâche. M. Alain Carignon ne cesse d'ailleurs depuis son élection de déclarer que *« M. Lavaudant est une chance pour Grenoble. Son projet culturel,* affirme-t-il, *doit donner à Grenoble un renom national et international. »* Il ira soutenir sa dernière pièce, *les Séphéides* le 12 juillet au Festival d'Avignon. Une nouvelle preuve de la confiance qu'il porte à M. Lavaudant. M. Carignon entend montrer que Grenoble restera, malgré les changements politiques intervenus récemment, un haut lieu de la culture et de la création.

Certains redoutent cependant que le nouveau maire de Grenoble ne veuille privilégier pour sa ville l'aspect « vitrine » culturelle. *« Déjà sous l'ancienne municipalité nous représentions (la Maison de la culture et le C.N.D.A.) une image du dynamisme de la ville. Cette dimension continuera probablement avec la nouvelle équipe »*, avait observé M. Lavaudant.

Splendide isolement ?

Autre sujet de préoccupation qui s'exprime tant au musée de peinture qu'à la Maison de la culture : l'avenir du tissu associatif et de l'action socio-culturellle largement développée au cours des dix-huit années du « règne » de M. Hubert Dudebout. *« Si l'on détruit ces relations culturelles indispensables, alors les grandes institutions culturelles auront moins de vie réelle. Aujourd'hui, ma seule inquiétude est que l'on nous laisse dans une sorte de « splendide isolement »* reconnait le directeur de la maison de la Culture.

Le maire de Grenoble paraît, en effet, beaucoup moins bien disposé à l'égard des quatre cents, ou six cents (le recensement est difficile à effectuer), animateurs socio-culturels qui émargent au budget de la ville. *Il y a,* dit-il *« un problème d'efficacité sur le terrain. Certains équipements, grâce à eux, jouent parfaitement leur rôle, mais d'autres, non ! »*.

Plus difficile à mesurer, moins spectaculaire aussi, l'action socio-culturelle, sans être menacée, pourrait — à la différence des grandes institutions choyées par le nouveau maire — être obligée de changer d'orientation.

CLAUDE FRANCILLON.

Jazz à Montreux

(Suite de la première page)

Son festival était devenu celui de Montreux tout court, qu'on se le dise, et plus d'empoignades scholastiques, s'il vous plaît ! Las ! Tout le monde a continué de plus belle d'appeler, et sous toutes les latitudes, dans toutes les conversations et dans tous les journaux, son festival le Festival de jazz de Montreux. Alors Claude Nobs s'est aimablement rendu à cette inconsciente pression du langage comme pour dire : vous voyez, qu'y puis-je...

Il n'hésite pas à placer cette année en deuxième position une soirée napolitaine. Pour l'ouverture, pas d'histoire, on en reste au jazz sans équivoque. Pour mieux coiffer l'affaire, on convoque Dizzy Gillespie. Qui donc s'y tromperait ? Claude Nobs obtient même du guitariste Georges Benson qu'il renonce un instant à ce style facile qui a fait son succès et qu'il revienne au jazz d'où il était parti. Cela donne en vrac ce que Montreux peut donner de mieux : de grandes figures liées par une connivence sans problème. Ray Bryant donne le ton avec un « boogie » insistant. Heureusement, avec John Faddis, il sait retrouver quelque chose de sa délicatesse harmonique et de son toucher fin. Jimmy Smith, Benson, James Moody et Richie Cole jouent exactement ce qu'on attend d'eux. Sans trop d'intervention.

La sonorité de Dizzy semble souffrir des ans, à moins qu'il soit comme ces coureurs pas encore entrés dans la saison en ce début de juillet. Si les lèvres manquent, les pitreries, elles, ne font pas défaut. C'est Dizzy qui lance, avec sa mine irrésistible, Benson dans l'improvisation vocale. Tout le monde est en scène pour le final, scandé de rires et de battements de main. Quant au groupe de Georges Benson, il achève la première soirée avec cette musique bourrée de talent, mais trop carrée et un peu oublieuse de son âme, pour laquelle cinq cents personnes encore auraient vendu la leur. Mais le casino n'aurait pu en accueillir une de plus.

La soirée napolitaine, elle, semble moins évidente. Enigmatiquement, quand Naples est annoncé, le casino semble rempli de Napolitains. Le lendemain, au rendez-vous du Brésil, une colonie de Brésiliens, drapeaux en tête, se presse au pied du podium. Claude Nobs présente en anglais, en italien, puis en portugais, à la demande, comme de Gaulle dans ses numéros de langue étrangère.

Naples, donc, fait exploser aujourd'hui un mélange qui mijote depuis dix ans. Une « fusion » dont on nous rebat quelque peu les oreilles, mais qui se comprend aisément. Naples est un port, un lieu de transit, une base de l'OTAN ouverte sur l'Afrique, un carrefour, un ghetto pauvre, une ville noire et solaire. Sur sa forte tradition musicale et sa sentimentalité typique, Naples n'a aucun mal aujourd'hui à tisser avec quelques personnalités marquantes (le batteur Tullio de Piscopo au premier chef, ou le pianiste Jo Amoruso) une musique très forte, métissée et heureuse de le proclamer. Rock politique, funk, blues, jazz, tradition locale de tarentelles et d'*amuriata*, se mélangent à grandes rasades.

Mais la sauce méditerranéenne est gâtée par le goût dominant du ketchup. Pino Daniele, la figure de proue du mouvement, n'a, par précaution sans doute, rien donné d'autre qu'un bon concert de rock classique. Rock napolitain peut-être, mais les racines étaient difficiles à voir. Et ce soir-là, Gato Barbieri était absent. On pourrait en dire autant du Brésilien Ney Matogrosso : les paillettes et la grâce n'y changent rien, il joue *Johnny be good* avec énergie, c'est incontestable, et cependant les diables brésiliens et leur génie rythmique auraient du mal à y trouver leurs petits.

En attendant Bosco

Claude Nobs, depuis qu'il a récupéré l'étiquette « jazz », semble avoir les coudées plus franches. Il prend ses responsabilités et assume paisiblement ses goûts. Il faut dire qu'en matière de goût le temps et le succès lui ont donné souvent raison. Claude Nobs et Montreux collent à une certane sensibilité du temps et, en retour, avec leurs moyens qui ne sont pas pauvres, ils fabriquent une certaine actualité. De là s'établit entre les organisateurs et le public aisé de Montreux une relation bien particulière : pulsion passionnelle souvent, parfois sur des riens (chaque saison à Montreux voit naître sa coqueluche : Rickie Lee Jones l'an passé), copain-copain (parce que tous les concerts marchent et sont faits pour marcher), ou boudeuse (pour Nobs, il s'agit alors d'erreur de programmation et de décalage).

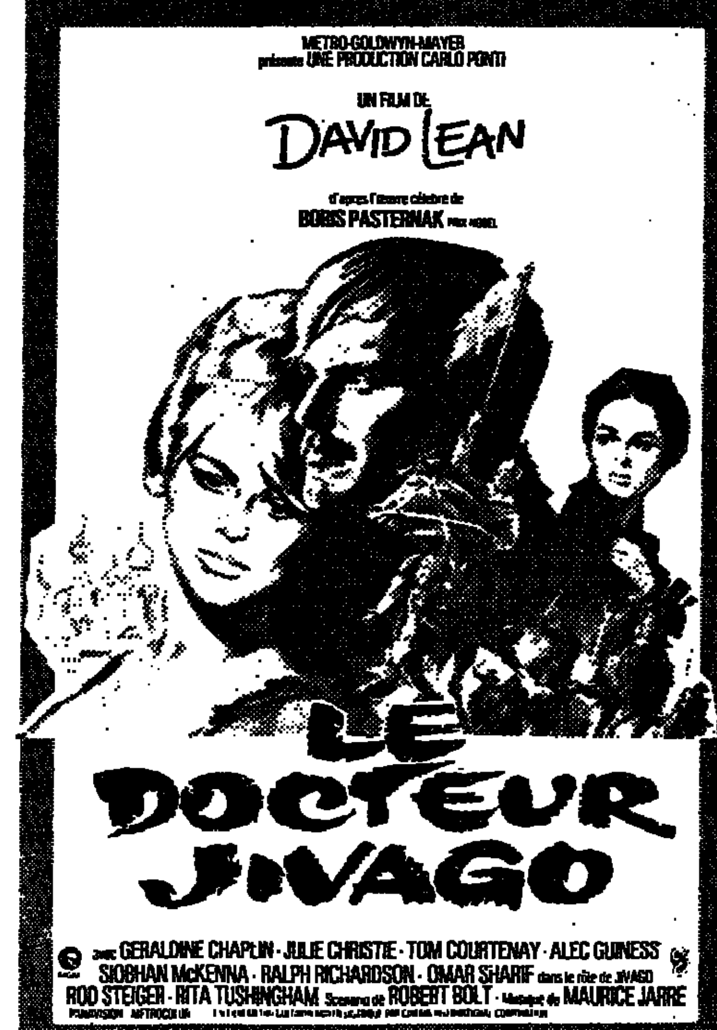
En gros, Montreux vit avec son public toutes les formes plates de la conjugalité moderne et ne s'en plaint pas. Pour le sens du tragique, le doute, la passion inquiète d'où naissent les grandes œuvres, la fragilité charnelle de l'art que menace cette *« ombre de la corne »* dont parle Michel Leiris, pour la violence, trouble ou l'insolence rieuse, on repassera. C'est l'été. On est au bord du lac Léman. On vient pour danser et conforter le sentiment de sa pure présence. L'évidence des concerts ressemble alors à celle de l'étiquette jazz. Elle s'impose parce que le surmoi du Festival, fondant et délicieusement attendri sur lui-même, la désire.

D'avance convaincue des brûlantes diableries de Ney Matogrosso (plumes, cuivres et nudités) comme de la sensibilité brésilienne, Montreux reste vaguement interloquée par les nouvelles façons de Caetano Veloso. C'est qu'on ne surprend pas impunément ici. Ou alors, il faut que la surprise fasse partie du programme et soit inscrite en toutes lettres dans les dépliants d'attachés de presse : ce nouvel art de la dictée. De la « fusion » proclamée partout, inventive et puissante, il finira bien par sortir quelque chose. En fait, tout le monde semble tenté par l'originalité coupante du rock ou du reggae. Mais comment reproduire une originalité sans en faire un « coup » de plus ? Alors, gardons pour la fin Joao Bosco, venu seul, encore inconnu, avec sa guitare et sa malicieuse intrépidité.

Lui aussi, il connaît sur le bout du doigt ses classiques rocks, jazz ou brésiliens. Que sa célébrité n'ait pas encore dépassé le Brésil nous a permis de l'entendre tel qu'à la Martinique nous l'avions découvert en 1978 : tonique, rieur, faisant éclater les rythmes et la voix, et transformant la salle du casino en chœurs spontanés sans rien lui demander. D'où vient ce mystère ? Peu importe. Joao Bosco n'a pas fait un triomphe de plus pour Montreux, lisse et bien programmé. Il a noué un lien plus secret avec un public disposé. Il a rappelé que la musique n'était pas que martèlements ni l'énergie pour l'énergie, mais peut retrouver son charme et cette séduction du corps et de la voix qui la justifie. Montreux s'en sort bien puisque le Festival reste le théâtre possible de tous les événements, même celui-là.

FRANCIS MARMANDE.

★ Programme jusqu'au 24 juillet : rock (12), funk (13), blues (15 et 16), negro spiritual et gospel song (16), jazz rock (19), jazz enfin (les 17, 20, 21, 22, 23 et 24 juillet).



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Otello.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Ariane à Naxos.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Médecin volant, Amphitryon.

BEAUBOURG (277-12-33). – Cinéma indien : 14 h 30 : le Trône, de J. Patel ; 17 h 30 : Uttarayanam, de Aravidan ; 20 h 30 : le Miroir de l'illusion, de K. Shahani.

Les autres salles

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve (dernière) ; 20 h 30 : la Leçon (dernière) ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres (dernière).

JARDIN SHAKESPEARE DU PRÉ CATELAN (602-55-30), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. – II. 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : Touchez pas au frichti.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

LE FANAL (233-91-17) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.

POINT-VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

Le music-hall

JARDIN D'ACCLIMATATION (745-81-15) 15 h : Ecole nationale du cirque.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) à 21 h : Pepe de Cordoba.

La danse

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) 20 h 30 : Étoiles du Bolchoï.

Les concerts

ESCALIER D'OR, 19 heures : Cl. Zibi (Scarlatti, Bach, Villa-Lobos) ; 21 heures : H. Nagoruen, P. Scotto le Massese (Mozart, Donizetti, Verdi).

NOTRE-DAME, 16 heures : Ama Blue.

KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, 15 heures : The Patriots (orchestre et chorale américains).

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : A Kremski (Couperin, Liszt, Debussy).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 11 juillet

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (285-00-39) 20 h 30 : J. Hammond, J.-L. Hooker.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Guerin.

NEW MORNING (523-51-41) 21 h 30 : A. Collins and Ice breakers.

PETIT JOURNAL (326-28-59) 21 h 30 : le Vieux Truc.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : J.-P. Debarbat, A. Hervé, T. Bonfils, Ch. Lete.

Les festivals

XX[e] FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY, 21 h 30 : le Tailleur de la place Royale.

HOTEL D'AUMONT, 21 h 30 : Cie de Ballets du Four solaire.

TH. ESSAION I, 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h 15 : A. Bedois, Ensemble G. Dufay (Dufay).

HOTEL DE MARLE, 20 h 30 : H. Antoni (Berwald, Brahms, Liszt).

CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.

En région parisienne

MONTREUIL, T.E.M. (858-65-33) : 21 h : Erik Satie.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Grands classiques du cinéma : Paris 1900, de N. Vedres ; 17 h, A cor et à cri, de Ch. Crichton ; 19 h, Cinéma indien : Phaniyamma, de P. Karanth.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2[e] (742-82-54).

ANNA (Port., v.o.) : République cinéma, 11[e] (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; St-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3[e] (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Marbeuf, 8[e] (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4[e] (272-63-32) ; Boîte à films (H. sp.), 17[e] (622-44-21).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A.) (**) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15[e] (828-20-64) ; Pathé-Clichy, 18[e] (522-46-01).

CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4[e] (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A.) ; v.o. : Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8[e] (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

LES CONTES DE GRIMY (A.) (**) ; v.f. : Arcades, 2[e] (233-54-58) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; George V, 8[e] (562-41-46). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Lumière, 9[e] (246-09-07) ; Athéna, 12[e] (343-05-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Images, 18[e] (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5[e] (354-39-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A.) ; v.o. : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Quintette, 5[e] (633-70-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5[e] (354-15-04) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; Calypso (H. sp), 17[e] (380-30-11).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A.) ; v.f. : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18[e] (522-46-01).

L'EXÉCUTEUR DE HONG-KONG (A. v.o.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; v.f., Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; St-Charles-Convention, 15[e] (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18[e] (522-56-01) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6[e] (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum Orient-Express, 1[er] (233-63-65) ; Arcades, 2[e] (233-54-58) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Pathé-Clichy, 18[e] (522-46-01).

GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1[er] (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Lucernaire, 6[e] (544-57-34) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23).

LES JOCONDES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11[e] (700-89-16).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount city, 8[e] (562-45-76).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5[e] (337-57-47).

MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Gambetta, 20[e] (522-46-01).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8[e] (225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES PASSIONS (*), film franco-italien de Claude D'Anna. V.o : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Gaumont-Ambassade, 8[e] (359-19-08). V.f. : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 16[e] (606-34-25).

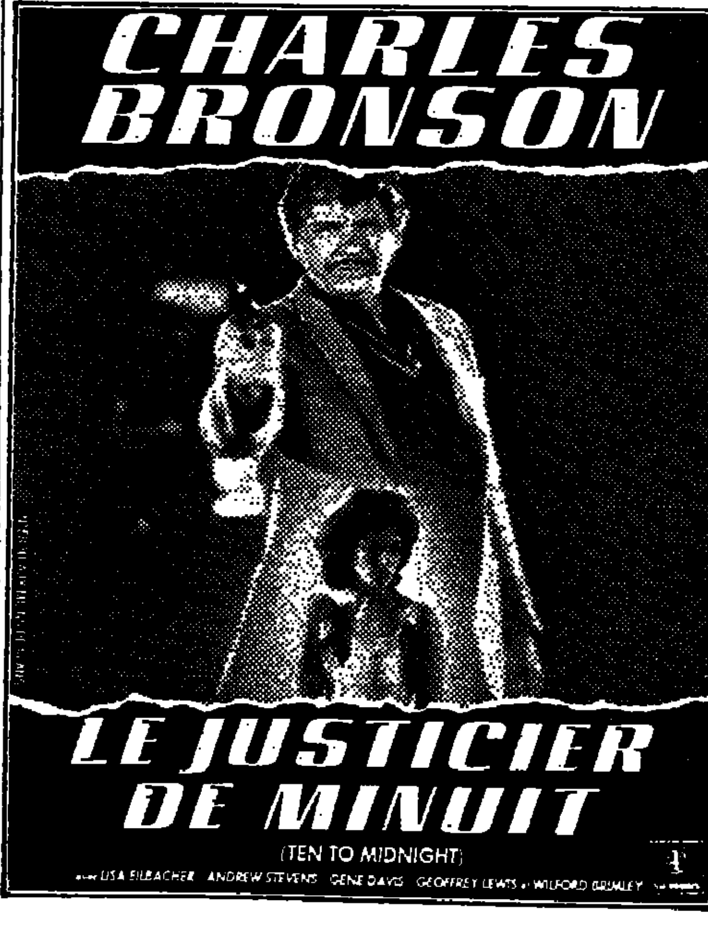
LE CERCLE DU POUVOIR (**), film américain de Bobby Roth. V.o. : Forum Halles, 1[er] (297-53-74) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). V.f. : Lumière, 5[e] (246-49-07).

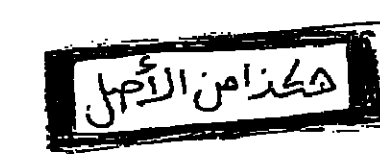
HORRIBLE (*), film américain de Peter Newton. V.o. : Paramount-City-Triomphe, 8[e] 562-45-76). V.f. : Max-Linder, 9[e] (770-40-04) ; Parmount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).

LUDWIG (version intégrale), film italien de Luchino Visconti. V.o. : Olympic-Saint-Germain, 6[e] (222-87-23) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8[e] (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50).

NANA LE DESIR (*), film américain de Dan Wolman. V.o. : Forum, 1[er] (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; George-V, 8[e] (562-41-46). V.f. : Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

LA TRILOGIE D'APU, 1[re] partie : Pather panchali, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet Racine, 6[e] (326-19-68).





هكذا من الأصل

SPECTACLES

LES FILMS NOUVEAUX

LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

QUARANTE-HUIT HEURES (A.), v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Studio Bertrand (H. sp.), 7e (783-64-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o., h. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) Forum, 1er (233-63-35) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LE CONVOI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

DRIVER (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (H. sp.) (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (v.f.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MAD MAX II (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW YORK NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).

OUTLAND (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82)) ; St-Lambert, (H. sp.) 15e (532-91-68).

LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ROCKY I (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RIZ AMER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SEX SHOP (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

THEM (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les festivals

FESTIVAL MEL BROOKS (v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; 12 h, 16 h, 20 h : le Grand Frisson ; 14 h, 18 h, 22 h : la Dernière Folie de Mel Brooks.

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.

LES GRANDS SUCCÈS D'HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) : le Grand Sommeil.

HOMMAGE AUX ÉTOILES DU BOLCHOI ET A GALINA OURANOVA (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 22 h : le Lac des cygnes ; 14 h et 20 h : Ivan le Terrible ; 18 h : Spartacus ; 16 h : Maïa Plissetskaïa danse.

FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : la Dernière Fanfare.

FESTIVAL POLAR STORY (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : la Fugue ; Olympic, 14e (542-67-42) : la Dame de Shangaï.

DES CINEASTES ETRANGERS EN FRANCE : Studio-43, 9e (770-63-40) : 18 h : Tarakanova ; 20 h : Carrefour ; 22 h : Salonique nid d'espions.

FESTIVAL A. TARKOVSKY (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33) : Andréï Roublev.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) : 14 h 15 : Voyage au centre de la Terre ; 16 h 45 : Zorba le Grec ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 22 h 10 : l'Avventura.

FESTIVAL WESTERN (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : 14 h, 16 h 40, 19 h 20, 22 h : le Bon, la Brute et le Truand.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

ALIEN (A., v.o.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 35 ; Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15, 22 h 10.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), 21 h 15.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 20.

MASCULIN-FEMININ (Fr.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h 10.

1941 (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h 40.

LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 25.

POSSESSION (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.

SAN-CLEMENTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.

SATYRICON (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 5.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 45, 0 h 30.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 20 h.

YOL (Turc, v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 11 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinévasion : Tonnerre sur Timberland.
Film américain de R.D. Webb (1959), avec A. Ladd, J. Crain, G. Roland, F. Avalon, L. Bettger, N. Berry.
Deux hommes veulent établir une exploitation forestière dans le nord de la Californie. Ils se heurtent à l'hostilité des éleveurs de bétail.
Thème classique pour un western assez médiocre, qui permet pourtant de retrouver Alan Ladd.

22 h 5 Journal

22 h 15 Journal de voyage avec André Malraux.
A la recherche des arts du monde entier.
Une promenade imaginaire dans Florence, l'art de la Renaissance avec l'auteur de la Condition humaine. *L'une des meilleures séries de Jean-Marie Drot. Fascination du langage, puissance d'évocation.*

23 h Journal.

23 h 15 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Ballet Balanchine : Who cares ?
Musique de G. Gershwin, avec les danseurs du New York City Ballet.
Hommage au grand chorégraphe, disparu le mois dernier.

21 h 25 Théâtre : Faena.
L'acteur Jacques Weber dit des textes de Baudelaire, Rostand, Claudel. Un one-man-show enregistré au théâtre du VIIIe à Lyon.

22 h 25 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville
Avec les élèves du Conservatoire national d'art dramatique à Paris.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Comité catholique contre la faim et pour le développement.

19 h 10 Journal.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Pour les jeunes.

19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les jeux.

20 h 35 Film : le Samouraï.
Film français de J.-P. Melville (1967), avec A. Delon, N. Delon, C. Rosier, F. Périer, J.-P. Posier, C. Jourdan (rediffusion).
Un tueur à gages est surveillé par la police malgré l'alibi qu'il s'est trouvé pour un meurtre. Et son « employeur » inconnu veut le supprimer.
Le comportement d'un homme solitaire et traqué. Mise en scène presque hiératique sur un sujet de « Série noire ». Grande interprétation d'Alain Delon.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
Les 24 heures de Brest ou les « Crocodiles » sont des mordus.

23 h 4 Une minute pour une image.
d'Agnès Varda.
F. Peyrot, directrice de promotion, commente l'album imaginaire de Claude Nori.

23 h 5 Prélude à la nuit.
Etudes et variations, de R. Schumann, par G. et B. Picavet au piano.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Présence des arts : Max Ernst, rétrospective à la fondation Maeght.

20 h, Carte blanche : Voleur, c'est vite dit, de J. Larriaga.

21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux : nouvelles réflexions sur l'essence de l'art.

22 h 30, Nuits magnétiques : à table.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : œuvres de Ambrosini, Aatz, Denisov, Rose par l'Ensemble 2e 2m, dir. L. Pfaff, sol. P.-Y. Artaud, flûte.

22 h, Fréquence de nuit : « L'orgasme », œuvres de Schubert, J.-S. Bach, Busoni, Crequillon...

Mardi 12 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.

12 h 30 Le bar de l'été.

13 h Journal.

13 h 45 Série : Destination danger.

14 h 40 Croque vacances (et à 16 h 55).

15 h 45 Tour de France (et à 19 h 45).

18 h Le rendez-vous.

18 h 10 Revoir à la demande : Joseph Balsamo.

19 h 5 Météorologie.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeu : Super défi.

20 h Journal (et à 21 h 35).

20 h 35 Mardivertissement. Paris en chansons.
Emission de B. Gouley.
Cora Vaucaire, Colette Renard, Mouloudji... Montmartre et Saint-Germain-des-Prés des folles années.

21 h 45 Télévision de chambre : Demain il fera beau.
De G. Mousset. Prod. INA.
Après vingt ans, le retour dans une chambre de bonne ranime des souvenirs inoubliables, les premières amours, l'amitié entre trois copains avant de partir pour la guerre d'Algérie. Une mise en scène feutrée, beaucoup de nostalgie et surtout la très belle musique de Georges Delerue composée pour le film le Mépris, *de Godard.*

22 h 35 Regards entendus : Cézanne, par R. M. Rilke.
(Prod. I.N.A.), réal. P. Beuchot.
La peinture de Cézanne sous l'œil attentif du poète allemand Rilke.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal (et à 12 h 45).



12 h 10 Platine 45.
Avec Rose Laurens, Joe Jackson...

12 h 25 Tour de France.

13 h 35 Série : le Virginien.

14 h 45 Aujourd'hui la vie.

15 h 45 Dessins animés.

15 h 55 Sports été.
Football : finale de la Coupe d'Angleterre.

18 h Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Film : Cherchez l'erreur.
Film français de S. Korber (1980), avec R. Magdane, R. Dubillard, H. Virlojeux, C. Grimaldi, M. Luccioni.
Un savant farfelu, travaillant dans un centre nucléaire, cherche une formule qui doit sauver l'humanité. Sa vie est transformée par sa rencontre avec un chien bizarre.
Réalisé sur mesures pour le comédien Roland Magdane auteur du scénario et des dialogues. Cet essai poético-burlesque est vite lassant.

22 h 5 Souvenir de Max-Pol Fouchet : les impressionnistes.
N° 1 – Les libérateurs du paysage, réal. G. Pignol.
Le premier épisode d'une série diffusée en 1974 : Ingres, Delacroix, Courbet, Corot, la peinture française à la veille de l'impressionnisme, commentée par un poète, grand homme de télévision.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Mouvement gaulliste populaire.

19 h 10 Journal.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Pour les jeunes.

19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les jeux.

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui
Soirée Marilyn Monroe, à 20 h 40 : Actualités Gaumont, à 20 h 45 : Tom et Jerry, 22 h 25 : Tex Avery.

20 h 50 Premier film : Sept ans de réflexion.
Film américain de B. Wilder (1955), avec M. Monroe, T. Ewell, E. Keyes, S. Tufts, R. Strauss, O. Homolka (rediffusion).
Seul à New-York pendant les vacances d'un été torride, un homme, marié depuis sept ans, est travaillé par l'envie de tromper sa femme avec sa voisine, blonde capiteuse et extravagante.
Satire du petit-bourgeois américain frustré, parodie d'un certain cinéma, comique fondé sur les sous-entendus érotiques les plus audacieux pour l'époque, et un rôle célèbre de Marilyn Monroe dans toute sa splendeur.

23 h Journal.

23 h 15 Deuxième film : Troublez-moi ce soir.
Film américain de R. Baker (1952), avec R. Widmark, M. Monroe, A. Bancroft, D. Corcoran, L. Tuttle, E. Cook Jr. (N.).
Une jeune femme souffrant de dépression nerveuse provoque des événements dramatiques dans l'appartement d'un hôtel de luxe où elle assurait, pour un soir, la garde d'une petite fille.
Film d'angoisse tiré d'un roman de Charlotte Armstrong, experte en la manière. Marilyn Monroe en demi-folle est surprenante et cette œuvre est très peu connue.

0 h 33 Une minute pour une image.
d'Agnès Varda.
Le cinéaste Maurice Pialat commente l'album imaginaire de Sarah Moon.

0 h 35 Prélude à la nuit.
Œuvres d'un anonyme polonais du XVIIIe siècle par E. Chojnacka au clavecin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.

8 h, Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, des champs à l'usine ; à 8 h 50, les demeures de l'aube.

9 h 7, La matinée des autres : Dalaï-Lama, Tibet et traditions.

10 h 45, A bâtons rompus : avec F. Bourricaud, sociologue.

11 h 2, Journée accordéon. (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).

12 h 5, Agora.

12 h 45, Panorama.

14 h, Sons.

14 h 5, Un livre, des voix : « Destinée city », de J. Fongère.

14 h 45, Les après-midi de France-Culture : itinéraires ; à 15 h 20, L'esprit de défense aux Etats-Unis ; à 16 h 25, Micromag, à 17 h, Rencontres de la photographie à Arles.

18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Sciences : désordre et ordre. (Redif.).

20 h, Dialogues : les expositions universelles, avec M. Reberioux et P. Ory.

22 h 30, Nuits magnétiques : à table (le langage rituel).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.

7 h 5, Concert : œuvres de Debussy, Prokofiev.

7 h 45, Le journal de musique.

8 h 10, Concert : Roussel et Stravinsky.

9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Hummel, Schubert, Duphly...

12 h, Archives lyriques : œuvres de Fauré, Duparc, Chabrier.

12 h 35, Jazz.

13 h, Les nouvelles muses en dialogue.

14 h, Chasseurs de son stéréo.

14 h 30, Musiciens à l'œuvre (voir lundi) ; œuvres de Wagner, Debussy...

17 h 5, Les intégrales : de M. de Falla.

18 h, Jazz.

18 h 30, Studio concert : atelier de musique de Ville-d'Avray, œuvres de Mullenbach, Yun, Lenot, Denis...

19 h 35, L'imprévu.

20 h 30, Concert : concours de la Reine Elisabeth 1983. 1er lauréat : P.-A. Volonda ; 2e lauréat : W. Wanz ; 3e lauréat : B. Vodenitcharov, et l'Orchestre philharmonique d'Anvers, dir. F. Huybrechts. Œuvres de Schumann, Chopin, Moussorgski, Beethoven et Gershwin.

22 h, Cycle acousmatique.

22 h 30, Fréquence de nuit : 23 h 35, Jazz Club.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 12 JUILLET

– *M. Michel Pinton,* délégué général de l'U.D.F., est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.



COMMUNICATION

LA COMMERCIALISATION DU COMPACT-DISC

Vers un Yalta du microsillon

Commencées au mois de mars, les ventes de Compact-disc devraient atteindre à la fin de l'année en France trente mille lecteurs et cinq cent mille disques. Derrière la nouveauté technologique se profile une importante bataille industrielle et commerciale pour la relance et le contrôle du marché mondial du disque. Une étude, réalisée par le Centre d'études d'opinion (C.E.O.) et le Centre d'études des systèmes et technologies avancées (CESTA), analyse les enjeux de ce « Yalta du microsillon » (1).

Lancé presque simultanément en Europe, au Japon et aux États-Unis, le dernier-né de la hi-fi est, en France, au centre d'une bataille, pacifique celle-là puisque uniquement terminologique. Ses concepteurs l'ont baptisé Compact-disc pour opposer ses 12 centimètres de diamètre aux 30 centimètres du microsillon. Les pouvoirs publics préfèrent l'appellation « mini-disques ». Les techniciens parlent de disque audionumérique pour mettre en avant la qualité du son digital. Le public, lui, s'intéresse d'abord à la lecture par laser parce qu'elle garantit l'enregistrement contre les rayures et autres usures fatales aux microsillons classiques.

Une enquête par panel postal du C.E.O., effectuée les 16 et 17 avril dernier sur onze cent vingt-neuf personnes (représentant la population française âgée de quinze ans et plus), montre que cet avantage soulève bien plus d'intérêt (42 %) que la qualité d'écoute (17 %) ou l'encombrement réduit (10 %). Comme le conclut l'étude C 3, il conviendrait donc de parler d'Intact-disc plutôt que de Compact-disc.

Cette indication sur les attentes du public ne manque pas d'intérêt lorsqu'on sait que les industriels de la reproduction sonore luttent aujourd'hui avec énergie contre un des facteurs essentiels de la stagnation du marché du disque : la copie privée. Si les particuliers enregistrent leurs disques sur mini-cassettes, c'est sans doute parce que la bande vierge coûte sensiblement moins cher que le vinyl enregistré, mais aussi parce que la cassette se détériore moins vite que le disque. Le Compact-disc, lui, est inusable, et sa reproduction sur cassette ferait perdre à l'enregistrement toute sa qualité. Il assure donc une fonction essentielle de relance sur le marché du disque, au moins pour le 33 tours, secteur où la stagnation est la plus sensible.

Remplacer les platines

Encore faut-il remplacer tout le parc de platines classiques par des lecteurs à laser. En France, comme dans les autres pays, le démarrage des ventes est prometteur : 15 000 lecteurs en quatre mois de commercialisation et une moyenne de treize disques vendus par lecteur. Mais les résultats de l'enquête du C.E.O. montrent qu'un Français sur deux ignore encore ce qu'est un Compact-disc et que 4 % seulement ont l'intention d'en acheter un dans les douze prochains mois.

Le client-type du disque audionumérique reste un passionné de hi-fi, jeune et plutôt proche du cadre supérieur en milieu urbain. On est loin du marché de masse. Pour renverser la tendance d'ici à la fin de la décennie, l'industrie du disque doit accélérer le mouvement. Le Compact-disc dispose d'un atout majeur : la standardisation. Instruit par la désastreuse expérience du magnétoscope, Philips et Sony se sont entendus dès 1981 sur un standard commun et ont commercialisé la licence auprès de tous les autres constructeurs. Face à cet avantage, deux handicaps : le prix du lecteur à laser, tout d'abord, oscillant entre 7 000 et 10 000 F selon les marques. Même si l'on attend pour l'année prochaine des lecteurs bas de gamme à 5 000 F, on est encore loin du prix des meilleures platines classiques (3 500 F).

Mais l'inconvénient majeur du Compact-disc, c'est la pénurie de son catalogue de disques. Comment envisager de changer son équipement quand on ne trouve en France que 250 titres, 800 aux Etats-Unis ? Conscients du problème, les industriels concentrent aujourd'hui leurs investissements sur les usines de pressage. Le marché du disque est tenu en main par les deux concepteurs du système. Polygram, filiale de Philips, produit dans son usine de Hanovre cinq millions de disques numériques par an. Sony, allié à C.B.S., produit la même quantité dans son usine de Tokyo, mais ouvre au début 1984 une autre unité sur le sol américain, capable de sortir dix millions de disques par an.

Philips, qui domine le marché européen, ne tient pas à perdre les Etats-Unis, ce qui explique son spectaculaire rapprochement avec Warner (*le Monde* daté 3-4 juillet). Si elle se réalise, cette alliance risque de bouleverser le marché du disque, le microsillon classique comme le Compact-disc. Le géant Warner-Polygram détrônerait C.B.S. jusqu'alors leader mondial du secteur. A titre d'exemple, Warner-Polygram totalise 40 % des ventes françaises de 1982 contre 13,5 % pour C.B.S.

Mais les jeux ne sont pas faits. Il faut compter aussi avec les outsiders, le japonais Hitachi, par exemple, qui s'est allié avec la firme britannique EMI et compte installer une usine de pressage en Europe. La contre-attaque japonaise pourrait prendre la forme d'une baisse spectaculaire des prix. D'ores et déjà, Philips a demandé à la C.E.E. de doubler les droits de douane sur les Compact-disc importés. La bataille industrielle et commerciale autour du disque numérique commence à peine. Elle risque d'accélérer les mouvements de concentration dans l'industrie du disque et de provoquer la disparation rapide des petits labels.

La France se retrouve devant le même problème industriel que celui soulevé il y a un an par le magnétoscope. Pour le moment, Thomson commercialise des lecteurs fabriqués par Hitachi. L'industrie du disque, elle, est quasiment moribonde. Lancer une production nationale en l'état de la demande constitue un risque financier très lourd. Peut-être y-a-t-il là l'occasion de renouer avec l'idée d'une coopération européenne abandonnée après l'échec de l'opération Thomson-Grundig ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) « A nos fidèles lecteurs, le Compact disc » C 3, juillet 1983. Disponible au C.E.O. : 9, rue Boissy-d'Anglas, 75008 Paris, ou au CESTA : 5, rue Descartes, 75005 Paris.

— VU —

L'enfant de la bulle

A la hâte, entre deux informations et un match de Coupe Davis, la télévision se met parfois à distiller des images insoutenables.

Les « enfants bulle », on commence à connaître : des enfants atteints d'un trouble grave de leur système immunitaire et que l'on ne peut maintenir en vie qu'au prix d'une réclusion thérapeutique, enfermés qu'ils doivent être dans un habitacle de plastique. Pour eux, sortir équivaudrait à la mort. Rester n'est pas vraiment une vie. Il faut attendre que l'équipe médicale — qui travaille en pleine illégalité — parvienne à disposer de tissus prélevés chez un fœtus puis que la greffe prenne pour que le bébé, souvent devenu enfant, puisse sortir.

Des semaines, des mois, des années, pendant lesquels le jeune malade grandit dans sa bulle, pendant lesquels ceux qui l'entourent ne peuvent que le « manipuler » de l'extérieur sans jamais véritablement le toucher. On imagine la somme de souffrances, de traumatismes, de frustations et d'espoirs de part et d'autre du film de plastique. Les clichés sont immanquables : on parle d'une deuxième grossesse, on évoque une seconde naissance.

C'est une naissance de cette sorte qu'a proposée le magazine « Sept sur sept » *(dimanche 10 juillet, TF 1). En quelques minutes, on avait voulu tout nous dire : la famille qui habitait à 200 kilomètres du service lyonnais où était soigné l'enfant ; le studio loué à proximité de l'hôpital ; la maman présente la semaine, le papa le week-end. Plus de deux ans d'une vie difficile, presque insupportable, au point que la mère devait, sans trouble, dire qu'elle avait envisagé de tout abandonner — le mot fut au bord de ses lèvres — laisser mourir son enfant.*

Et puis, « l'heureux événement ». La caméra, les flashes, l'équipe soignante réunie, les larmes au bord des yeux. Julien, quatre ans, est extirpé de son univers, passe de force au travers d'un hublot, hurle de terreur. On le retrouve paniqué dans des bras qui ne savent plus le tenir ; ses mains perdues battent dans le vide d'un espace désormais sans frontières. Il crie devant une caméra à laquelle on en veut d'entrer, de trop montrer de trop dire.

« Seconde naissance », dit-on.. Pourquoi, dès lors, ne pas respecter la comparaison ? De quel droit une telle intrusion ? Et puis, comment ne pas être choqué par une médecine à ce point perfectionnée et efficace mais qui s'efface au moment le plus critique et laisse totalement démuni, sans préparation, ce qu'elle a, des mois durant, maintenu à bout de bras entre la vie et la mort, entre l'espoir et le renoncement ?

JEAN-YVES NAU.

Téléspectateur-électeur

Encore trois week-ends comme celui-là et la cote de Mitterrand va dégringoler si vite et si bas qu'il n'y aura plus moyen de la rattraper. Je ne plaisante pas. C'est en grande partie devant le « poste » — normal, rentré chez soi, on y passe le plus clair de son temps — qu'on biffe et qu'on coche et qu'on rature rageusement nos futurs bulletins de vote.

Ceux qui nous gouvernent devraient pourtant le savoir : la première baffe qu'ils ont reçue, celle des cantonales, c'est nous qui la leur avons donnée. On leur a fait payer les prétentieuses erreurs qui ont marqué le début du règne à la télé : les intérêts minables courent excathedra au tableau noir de l'écran ; les films populaires diffusés quand le bon peuple était allé se coucher et remplacés par des films politiques servis, histoire de l'éduquer, en noir et blanc et en version originale mal sous-titrée. Et Pollac programmé trop tôt. Et Dallas programmé trop tard. Et surtout, absurde, inutile, le renvoi de Guy Lux d'ailleurs rappelé en catastrophe au lendemain des élections.

Et voilà que ça recommence. Le samedi soir, pour tout ceux qui ne peuvent ni partir, ni sortir — ils n'ont jamais été aussi nombreux, hélas ! en juillet, — tous les frustrés, tous les fauchés attachés, faute de fric, au piquet de l'antenne, le samedi, c'est sacré. Et bien samedi dernier, on nous a refait, tenez-vous bien, le coup de « Dallas » ! On nous a obligés à attendre jusqu'à près de 22 heures « Shogun », un fabuleux feuilleton américain, et on nous a refilé en guise d'amuse-gueule un jeu complètement truqué « L'Assassin est dans la ville », caricature ridicule de l'excellente « Chasse au trésor », elle-même repoussée en fin de soirée sur la chaîne à côté.

Ça n'est pas tout. Savez-vous combien il y a eu de rediffusions au cours de ces dernières quarante-huit heures ? Dix-huit, je les ai comptées. Le film du dimanche soir, on nous le ressortait pour la troisième fois en cinq ans. Bof ! me direz-vous, sur ce plan-là, l'été dernier, on a déjà battu tous les records. Impossible de faire pis. Vous vous trompez. Au train où c'est parti, on va encore améliorer le score. C'est à se demander à quoi songent les directeurs de programme. Ils le font exprès, ma parole ! Je ne voudrais pas leur attirer des ennuis, mais franchement, s'ils voulaient torpiller le pouvoir, ils ne s'y prendraient pas autrement.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Une convention pour les journalistes de l'audiovisuel.* La première convention collective des journalistes de l'audiovisuel du service public a été signée par les syndicats de journalistes membres de l'Union nationale des Syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T. et C.G.T.). Ce texte, qui unifie le statut des journalistes de toutes les sociétés de radio et de télévision du service public, constitue un avenant à la convention collective nationale des journalistes.

Il proclame notamment la garantie des droits moraux des journalistes, le respect du secret des sources, le droit de refuser une pression et la reconnaissance de la liberté d'expression. Il annonce, en outre, la création de commissions paritaires compétentes pour avis en matière de promotion, de sanction, de mutation ou de licenciement, et l'élaboration d'une grille de salaires garantissant une progression minimum régulière du pouvoir d'achat des journalistes.

CARNET

Fiançailles

— M. et Mme Claude BACQUIÉ,
M. et Mme Léo PALACIO,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Jean-Claude
et
Corinne.

2, rue Joli-Mont, 31000 Toulouse.
1, place Jeanne-d'Arc, 31000 Toulouse.

Mariages

— **Nathalie ELIE-LEFEBVRE**
et
Patrick PONSOLLE

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le jeudi 23 juin 1983.

87, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.
Tél. : 329-81-73.

Décès

RAYMOND BARRILLON

Fanny Barrillon, née Basch,
sa femme,
Florence et Juan Pomès
et leurs enfants,
Patrick et Nicole Barrillon
et leurs enfants,
Jérôme Barrillon,
ses enfants et petits-enfants,
Brigitte et Patrick Charmet
et leur fils,
Alain Bokanowski et son fils,
ses beaux-enfants,
M. et Mme Paul Barrillon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Barrillon,
leurs enfants et petits-enfants,
Marc Barrillon,
Béatrice Barrillon, Armel Jaume
et leurs enfants,
Thaddée et Michèle Barrillon,
ses frères, belles-sœurs, nièces et neveux,
ont la très grande douleur de faire part de la mort de

Raymond BARRILLON,
chef du service
de politique intérieure du *Monde*,

survenue le 8 juillet, à l'âge de soixante et un ans, des suites d'un cancer.

Il a lutté jusqu'au bout, et jusqu'au bout il a été entouré de l'affection sans défaillance des siens et de ses très nombreux amis.

Un culte sera célébré en l'Eglise réformée du Luxembourg, 58, rue Madame (6e), le mercredi 13 juillet, à 10 h 30 précises.

L'inhumation se fera dans l'intimité à Lommoye (Yvelines), le même jour, à 15 heures.

13, rue Ernest-Cresson,
75014 Paris.
1012 Grace Terrace-Teaneck, N.-J.
7666 U.S.A.
6, avenue Saint-François-de-Sales,
74200 Thonon-les-Bains.
9, rue Gosselet,
59000 Lille.

— Selon les volontés du défunt, sa famille et des amis s'unissent pour faire part du décès de

Pierre-Gabriel
FABREGUES-FERVAL,
survenu le 1er juillet dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Ayant fait don de son corps aux facultés de médecine afin que sa mort soit au service de la vie.

Un dernier hommage lui sera rendu le mardi 12, à 20 h 30, 16, rue Cadet, 75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, le 22 juin, et l'inhumation au Québec, à l'âge de soixante-neuf ans, de

Henri GÉRARDIN,
ingénieur des Arts et Métiers (ICAM),
professeur honoraire
à l'université Laval,

De la part de
Son épouse, née Claudine Henriot,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et de toute la famille.

Canada :
7785 avenue Paul-Comtois,
Charlesbourg, Québec 7.
G 1 H 5 × 8 P.Q.
France :
Cécile Gérardin,
Rue des Pâtres, 84380 Mazan.

— Mme Guislaine Maïssi,
son épouse, née Galleti,
Mme Claude-Sarah Maïssi, sa fille,
M. Fabien-Zvi Pauvrasseau,
son petit-fils,
Les familles Ziv-Maïssi, Brieger, Galleti, Puel, Roux, Horrowicz,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Elie MAÏSSI,
ancien vice-président
de la presse étrangère à Paris
et chief diplomatic correspondant
de International News Service
et de United Press International à Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu à son domicile le 9 juillet 1983 dans sa soixante-douzième année.

La levée du corps se fera le mercredi 13 juillet, à 9 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Fains dans l'Eure.

Selon son désir, pas de fleurs mais des arbres pour Israël, K.K.L., 110, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 297-51-50.

Cet avis tient lieu de faire-part.
13, square Gabriel-Fauré,
75017 Paris.

[Né à Jérusalem en 1911, Elie Maïssi était un sépharade dont la famille, de lointaine origine espagnole, s'était établie en Palestine au siècle précédent. Mais sa vie fut intimement liée à celle de la France, où il fit notamment ses études d'ingénieur à l'Ecole supérieure d'électricité. Engagé volontaire en 1939, fait prisonnier, il s'évada en avril 1945 de la prison où il avait été condamné par une cour martiale allemande à passer deux ans pour mutinerie et refus d'obéissance.

En 1937, l'un de ses amis l'avait fait collaborer à « Time Magazine ». Dès son retour de captivité, il est nommé correspondant diplomatique à l'agence International News Service. Il gardera ce poste, quand elle aura été absorbée par United Press International, mais le quitte en 1967 pour devenir bientôt le correspondant à Paris du « Haaretz » de Tel-Aviv. Il collaborait également au « Canard enchaîné » et à « Tribune juive ».

Elie Maïssi n'était pas seulement un journaliste très actif, grand dénicheur de « scoops », autrement dit d'informations inédites. C'était un très charmant confrère, plein d'humour et d'anecdotes, qui comptait beaucoup d'amis. Et un homme de cœur et de caractère, fidèle à ses amitiés. Il avait vécu avec tristesse et inquiétude la détérioration progressive des relations entre Israël et la France, qui était vraiment pour lui sa seconde patrie.

« Le Monde » adresse à Mme Maïssi et à sa fille ses très vives condoléances.]

— **SARI DE MEGYERY,**
(Mme André Lang),
écrivain et poétesse
de langue hongroise,

décédée le 5 février, à Paris, dans sa quatre-vingt-sixième année, repose désormais, selon son vœu, en sa terre natale.

Vendredi 8 juillet 1983, devant une très nombreuse assistance, l'urne contenant ses cendres a été inhumée auprès de la tombe de son père, dans le quartier dit « Panthéon » du cimetière principal de Budapest,
parmi les sépultures des grands écrivains et artistes hongrois, qui furent ses maîtres et ses amis.

— Mme Reine Arrieta-Racine,
son épouse,
Sa famille, ses amis,
vous font part du décès du
docteur Yves RACINE,
psychiatre des hôpitaux,
survenu, à Clermont-Ferrand, dans sa cinquante-cinquième année.

Ses obsèques ont été célébrées, le 30 juin, dans l'église de Marigny, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, sans fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être recueillis au profit des associations : Hôpital de Maison-Blanche ; hôpital de Clermont-Ferrand.

18, rue des Annelets,
75019 Paris.
Marigny, 03210 Souvigny.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Max ROSSALDI,
née Paulette Rychner,

dont la mère était femme de lettres sous le nom d'Yvonne Bremaud,

survenu, à Neuchâtel (Suisse), le 8 juillet.

De la part de son frère Yves Rychner.
28, rue Vaneau,
75007 Paris.
5, rue du Môle,
2000 Neuchâtel (Suisse).

— Mme François Wilmart,
Mme Max Legendre,

M. et Mme Philippe Wilmart
et leurs enfants,
M. Jean-Claude Wilmart
et sa fille,
M. et Mme Frédéric Benzimera
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Wilmart
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Rochet
et leurs enfants,
M. Antoine Wilmart,
M. et Mme Pierre Wilmart,
M. et Mme Noël Renaudin
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Legendre
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Georges SUDRON,
née Madeleine Girard,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

survenu le 9 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale et suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Charenton (Val-de-Marne).

Une messe sera célébrée ultérieurement pour le repos de son âme, en l'église Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, à Paris (3e), sa paroisse.

21, rue de Mademoiselle,
78000 Versailles.
61, rue de Rome,
75008 Paris.

Remerciements

— Mme André Pagès remercie vivement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie depuis la mort de son mari.

— M. Leopold Sedar Senghor,
Mme Ginette Fontaine-Eboué,
M. Francis Arphang Senghor,
Les familles Senghor, Eboué, Tell, Courbain, Gratien, Achille et Fontaine,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Guy Waly SENGHOR,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine, par leur présence, leurs messages et leurs fleurs.

Anniversaires

— Paris. Orléansville.
Le 10 juillet 1982 disparaissait mon frère,
Jean-Pierre CHERKI,

que ceux qui l'ont connu aient une pensée affectueuse pour lui.

PRESSE

ANCIEN CORRESPONDANT DU « MONDE » A ROME

Jean d'Hospital est mort

Jean d'Hospital, qui fut correspondant du *Monde* à Rome de 1946 à 1965, est décédé à Perpignan le 5 juillet. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

C'était un homme d'un autre âge, qu'on eût facilement imaginé dans l'Italie des princes et des grands-ducs, se servant, au gré de ses coups de foudre, de ses fantaisies et de ses dégoûts, d'une épée, d'une plume et d'une langue qu'il avait également acérées. Ou bien encore vivant, comme on disait autrefois, « à la paresseuse », savourant en prenant son temps les mille et un plaisirs réservés par l'existence à qui est capable de les apprécier.

Mais ce sceptique, cet épicurien savait aussi se dépenser sans compter. Sa rosette de la Légion d'honneur rappelait qu'engagé volontaire en 1914 il avait été, à dix-neuf ans, le plus jeune capitaine de chasseurs de l'armée française. Le journalisme attirait, après la guerre, les hommes qui comme lui joignaient le talent et le goût du risque. Il avait été à Paris-Soir, *à* l'Ami du peuple, *à l'agence Havas. Correspondant en Espagne pendant la guerre civile, il se retrouva ensuite en Afrique du Nord. Et c'est dans une jeep de la 1re armée qu'il arriva à Rome au moment de la Libération. Il y resta jusqu'au moment de prendre sa retraite.*

Pendant dix-neuf ans, il fut le meilleur observateur de la vie sur les bords du Tibre, partageant des Romains la causticité, le scepticisme et, peut-être aussi, une certaine indifférence à l'égard du reste de la Péninsule. Le Monde *lui doit des articles dont beaucoup sont des pages d'anthologie, écrits dans une langue qu'on ne peut relire sans un brin de nostalgie. De ce long séjour il avait tiré la matière de deux livres :* Rome en confidence *(Grasset, 1962), chronique d'une longue intimité amoureuse avec la Ville des villes, sans méchanceté mais aussi sans complaisance,* Trois papes au tournant de l'histoire *(Presses de la Cité, 1969), assez sévère pour le rôle de Pie XII durant la guerre et qui ne lui valut pas que des compliments. C'était écrit au temps de Paul VI. L'Église, notait d'Hospital,* « attend quelqu'un », *un* « saint » *plutôt qu'un* « pasteur éminent ». *Ce sera peut-être, écrivait-il, un non-Italien...*

Nous l'avions revu, l'an dernier, à Perpignan, où il s'était retiré. Pestant contre bien des choses qu'il n'aimait pas, dans ce que le monde est devenu, mais plein de finesse et d'histoires. Pour tout dire, en un mot, c'était un personnage. De Barrès ? De Montherlant ? Un personnage en tout cas.

A. F.

●*Au quotidien* le Matin de Paris, *syndicats et direction sont parvenus à un accord partiel sur les licenciements :* sur les vingt-trois demandés par la direction dans la rédaction, onze ont été acceptés et cinq refusés par les intéressés. Sept personnes étant finalement épargnées. Aucun autre licenciement n'interviendrait avant la fin de juin 1984. Des réductions de salaires, d'autre part, allant de 3 à 10 % toucheront les revenus entre 12 000 et 25 000 francs mensuels.

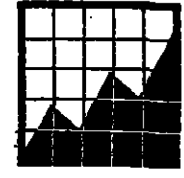
« Dans la perspective du développement des techniques de communication », le Matin de Paris a par ailleurs décidé la création d'une régie de publicité à parts égales avec l'agence Havas, Régie-Espace, qui intégrera le service publicité du journal. L'accord, qui exclu les petites annonces, est valable jusqu'à la fin 1984 et tacitement reconductible.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Des produits à la pointe du progrès, un CA dont le taux de croissance annuel est de 40 %, 2200 personnes en France, pour lesquelles 5 % de la masse salariale est consacrée à la formation, 24 implantations régionales : voilà Hewlett-Packard France, le 3e exportateur français de matériel informatique.
Dans le cadre de notre croissance, nous recherchons notre

Directeur Informatique Régional

Votre mission :
- Planifier, organiser, diriger les équipes d'opérateurs et de supports de votre zone en vue d'assurer les traitements informatiques et d'en promouvoir l'utilisation.
- Prendre en charge le contrôle et le maintien de l'outil informatique.
- Assurer la gestion budgétaire du service, la formation des utilisateurs, le recrutement ainsi que la gestion courante du personnel.
- Veiller à la mise en oeuvre et au respect des procédures de sécurité et d'accès.
- Animer une équipe de 7 opérateurs, 1 superviseur et 1 à 3 personnes de support.

Une expérience de 2 à 4 ans dans un poste similaire est impérative. Pour ce poste basé en Région Parisienne, l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à Didier Gabin, Hewlett-Packard France, Service du Recrutement, 91947 Les Ulis Cédex. Sous réf. 083 M.

HEWLETT PACKARD

média-system

Imprimerie : un challenge pour un

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Cette maison d'édition spécialisée dans l'impression d'affichage publicitaire figure parmi les 5 premiers éditeurs en France dans son domaine.
Dans le cadre de sa diversification, elle vient de racheter une imprimerie (impression en sérigraphie) dont elle recherche le Directeur de Production.
Autonome et véritable «patron», il prend en charge la responsabilité globale de l'imprimerie au plan technique (labo, fabrication) économique (coût, délais) et humain.
Il constituera ses équipe (25 à 30 personnes) et bâtira sa structure lui permettant d'atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés.
Nous souhaitons confier cette responsabilité à un professionnel de l'imprimerie (35 ans minimum) justifiant d'une expérience réussie dans la fabrication et l'animation d'équipes.
Le poste est basé dans la banlieue Sud de Paris.
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 5897 A à

EGOR INDUSTRIE
63, rue de Ponthieu 75008 Paris

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system



Le W.W.F. (Fonds Mondial pour la Nature) est la plus importante organisation privée de préservation de la nature qui collecte des fonds pour des programmes de protection en France et à l'étranger.

Le W.W.F. recherche pour la France son

DIRECTEUR

Le candidat assurera la direction d'une petite équipe dynamique et motivée au siège du W.W.F. France à Paris.

Il devra posséder une solide expérience de la gestion des affaires à un niveau élevé et des techniques de marketing et communication. Il devra pouvoir présenter des gages de succès professionnels, avoir une réelle maturité d'esprit, ainsi qu'une capacité de travailler en coordination avec les responsables des 24 autres sections nationales du W.W.F.

De nationalité française, âgé de 35 à 55 ans, il maîtrisera parfaitement l'anglais et sera prêt à effectuer des voyages occasionnels. Sa motivation pour l'environnement et la protection de la nature est essentielle ; des connaissances dans ce domaine seraient appréciées ; une formation spécialisée n'est pas indispensable.

Le poste offre de multiples satisfactions personnelles. La rémunération sera fonction de la qualification.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. S 193 à ICAR 1, rue Rabelais - 75008 Paris qui transmettra. Les candidatures seront traitées confidentiellement.

JEUNE SECRETAIRE GENERAL
PARIS

Notre Société (deux usines - 250 personnes) fabrique et commercialise des produits de traitement de surfaces intéressant diverses industries.
Venant de prendre le contrôle d'une autre société, elle crée le poste de Secrétaire Général dont le rôle sera de mettre en place et d'harmoniser les structures administratives, comptables et financières des deux entreprises. Formation ESCAE ou niveau équivalent. Connaissances comptables du niveau DECS. Environ 32 ans.

Adresser CV détaillé s/réf. 232/23 M à :



22, rue St-Augustin 75002 Paris.

Charles of the Ritz

Parfums
YVES SAINT LAURENT
recherche

DIRECTEUR ENGINEERING ET SERVICES TECHNIQUES
région Compiègne.

Vous avez exercé des responsabilités opérationnelles en usine (petites séries à composants multiples de préférence).
Votre formation d'ingénieur, votre esprit d'innovation, vos qualités d'animateur, vous ont permis de faire évoluer des techniques et des hommes.
Le dynamisme de notre entreprise et sa croissance régulière sont de nature à vous intéresser.
Rattaché à notre Direction des Opérations de Lassigny, et encadrant une équipe de 40 personnes, nous vous confierons une mission-clé comprenant :
— conduite des études et réalisation de tous nouveaux projets concernant nos bâtiments ou équipements, responsabilité de leur maintenance ;
— à la pointe des évolutions, apport de méthodes et procédés novateurs visant à optimiser la productivité, enrichir les tâches, améliorer les conditions de travail du personnel ;
— gestion de budgets très importants comprenant la négociation des contrats et le suivi budgétaire des dépenses engagées.
Des déplacements fréquents sont à prévoir en France et à l'étranger (Etats-Unis). La pratique de l'anglais est donc nécessaire.
Exigeants sur vos compétences et votre potentiel, nous offrons en contrepartie une rémunération motivante et de réelles perspectives d'évolution.
Le poste est à pourvoir à Lassigny (25 KMs de Compiègne).
Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle sous réf. 929 M au Service Recrutement - 28-34, Bd du Parc - 92520 NEUILLY SUR SEINE.

SOCIETE D'ENTRETIEN ET D'HYGIENE DES LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
CA 120 millions, effectif plus de 1000 pers.
recherche

DIRECTEUR REGIONAL
(MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION).

Définition du poste :
Véritable patron de son secteur (CA 25 millions, effectif 230 pers.), il a en charge :
— les résultats économiques,
— le développement du CA,
— la gestion du personnel,
— l'amélioration de la production.

Poste basé au MANS (72).
Rémunération élevée et motivante.

Profil souhaité du candidat :
formation supérieure école de commerce type Sup de Co ou équivalent, âgé de 30 ans minimum, expérience commerciale indispensable, capable de s'intégrer dans une entreprise à structure PME.

Ecrire lettre manuscrite précisant votre disponibilité, C.V. et photo s/réf 11132 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.
Discrétion et réponse assurées.

JEUNE PRESIDENT DE PME
recherche

jeune directeur général

SUP DE CO ou ISG — 200.000 F

Organisateur de formation, j'ai repris, depuis 5 ans, à Paris, puis développé, plusieurs PME, dans les secteurs de l'imprimerie et de l'édition (CA = 10 M de F).
Aujourd'hui, je ne peux y consacrer qu'une journée par semaine, appelé par de nouvelles responsabilités et de nouveaux projets.
Je souhaite en confier la gestion et l'expansion à un JEUNE ENTREPRENEUR, qui sait vendre, acheter, manager.
C'est un garçon de tempérament, avec qui je communiquerai facilement et... rapidement. Autrement dit, un décideur.
J'ai demandé à ORES MEDIA de m'assister dans ce recrutement.
Envoyer C.V. + lettre manuscrite, sous réf. 2665/A
4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS

ORES MEDIA

Recrute
Directeur
office des centres sociaux et culturels.
Formation : niveau maîtrise sciences humaines,
5 ans d'expérience de gestion dans un organisme à vocation socio-culturelle (gestion financière, direction du personnel).
Age minimum : 35 ans.
Adresser candidature comprenant : c.v. et autres informations sur travaux personnels (études, publications...) au PRESIDENT DE L'O.C.S.C.,
12, rue L.-CASSEGRAIN, 44000 NANTES.

UN MANAGER D'ENVERGURE INTERNATIONALE

pour assumer le poste de
DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE & EXPORT

est recherché par une Société Stéphanoise à dimension européenne développant des techniques d'injection de conception américaine et française.
C'est un homme ayant impérativement une formation technique (ingénieur ou technicien) « très à l'aise » en technique ayant de préférence une expérience *dans la fabrication matières plastiques. Il considère la vente dont il a une expérience* appuyée tant en homme de terrain qu'en tant que leader d'une équipe, comme un jeu où il réussit.
Il manie avec aisance l'anglais (indispensable pour les U.S.A.) et parle couramment allemand.
Il sera basé à Bagnolet d'où il animera une équipe de dix personnes composant les réseaux France-Nord, France-Sud et export.
Il déterminera avec le dirigeant la politique commerciale France et Export.
Enfin, il sera à pied d'oeuvre, opérationnel dès le 1er Octobre pour l'exposition de Düsseldorf.

ECRIRE avec C.V. + lettre d'accompagnement + photo à Cabinet 8 C - 37, rue de Lille 75007 PARIS - Tél. : 260.97.55
CONSEIL - Recrutement.
Au service de l'Homme et de l'Entreprise

Dans le cadre de son expansion, une importante société du secteur agro-alimentaire (750 personnes - 360 millions de C.A.), basée en Bretagne, met en place la fonction de

Directeur informatique

Il devra soumettre à la Direction Générale un plan informatique à 5 ans, comportant des choix d'investissements en matériel et logiciels. En relation constante avec les utilisateurs, il conduira le développement de systèmes d'information intégrés dans le respect d'un planning et d'un budget. Il devra optimiser l'exploitation de l'ordinateur central (HP 3000).
Informaticien diplômé, ayant une expérience, d'au moins 5 ans dans la conduite de projets en milieu industriel, il disposera de capacités de dialogue et d'organisation éprouvées. Sa participation aux décisions de l'entreprise au plus haut niveau nécessite un potentiel d'évolution certain.
Ce poste est basé en Bretagne au siège de la société.
Nous avons chargé le Cabinet INFRAPLAN d'établir les premiers contacts. Merci de leur adresser votre dossier complet sous référence BR/02.



INFRAPLAN Paris Nantes — Conseil en Recrutement 83, bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

VILLE DE VOIRON
Porte de la Chartreuse
24 km de Grenoble
recrute d'urgence

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
20.000/40.000 habitants expérimenté
et

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
Expérimenté en gestion et informatique

Adr. C.V. détaillé et manuscrit avec photo à M. le Maire, Hôtel de Ville, 38501 VOIRON.
Avant le 10 août pour le poste de S.G. ; avant le 20 août pour le poste de S.G.A.
Délais de rigueur.

MAIRIE DE VIENNE (Isère), 30.000 habitants, recrute

1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

1 DIRECTEUR
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL ET SOCIO-EDUCATIVE (échelle directeur S.A.S. 20.000 à 40.000 habitants).

Envoyer c.v. détaillé à : Monsieur le député maire, cabinet du maire, 38209 VIENNE.

GRAND GROUPE INTERNATIONAL D'ORIGINE ALLEMANDE RECHERCHE

LE PATRON DE SA FILIALE FRANÇAISE

MISSION : Après une formation de plusieurs mois en R.F.A., ce cadre français de haut niveau prendra la direction de la société française spécialisée dans le Direct Marketing. Il devra :
- Dynamiser l'équipe en place
- Gérer et développer la clientèle existante
- Prospecter la clientèle potentielle
- Commercialiser des "produits" sophistiqués
- Gérer la filiale, rendre compte à la maison mère.

Rémunération importante.

LE CANDIDAT SERA :
UN HOMME DE MARKETING ET DE COMMUNICATION
- Formation supérieure (HEC, Sc. Po, Sup de Co, Essec, Insead, etc.)
- Parcours professionnel convaincant
- Age : 30 à 45 ans.

Adressez d'urgence votre candidature manuscrite avec CV et photo à : *RAI CONSEIL EN RECRUTEMENT, 2 rue René Bazin — 75016 PARIS*
Les entretiens préliminaires auront lieu du 18 au 20 juillet 1983.
Discrétion assurée.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Entre mer et montagne, en Algérie, un chantier de première importance.

Son ampleur et sa technicité appellent l'expérience, la compétence et le dynamisme de véritables professionnels des travaux et de la gestion de chantiers.
Pour renforcer l'équipe que nous avons constituée, nous recherchons des

Spécialistes en terrassement - *ouvrages d'art* - tunnel

DIRECTEURS DE TRAVAUX, INGENIEURS ET CONDUCTEURS CONFIRMES,

vous vous verrez confier de larges responsabilités. Une formation de bon niveau et une expérience maîtrisée de ce type de travaux à l'étranger vous sont donc indispensables. (Réf. 6973 A)

Directeur administratif

Responsable de la logistique, de la gestion, comptabilité, trésorerie et de la gestion du personnel local et expatrié, vous êtes l'interlocuteur privilégié de l'Administration locale. Vous alliez rigueur, sens de l'organisation et qualités d'écoute et de contact. (Réf. 6473 B)

Gestionnaires

De formation DUT, BTS ou équivalent, vous connaissez bien le Bâtiment et les Travaux Publics ; vous avez déjà exercé cette fonction sur un chantier.
Vos fonctions couvrent notamment le suivi budgétaire des dépenses, le suivi de la trésorerie et celui de la comptabilité analytique. (Réf. 6473 C)

Ces différents postes, à pourvoir rapidement, bénéficient d'excellentes conditions d'hébergement, à proximité de la mer et de la montagne.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en mentionnant la référence du poste à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

La World Bank, institution internationale en position dirigeante dans le domaine du développement économique dont le siège social est à Washington D.C., recherche les candidatures d'hommes et de femmes qualifiés pour les postes suivants :

FORMATEURS DE PERSONNEL DE DIRECTION

Les candidats choisis devront avoir une vaste expérience en tant que formateur de personnel de direction, dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes destinés au personnel dirigeant de haut niveau. Il est important que le formateur ait une solide formation universitaire dans le domaine du management ou des sciences humaines, et une vaste expérience de formation de personnel au niveau de l'organisation interne dans un certain nombre de grands organismes opérant dans des contextes culturels différents. La personne la plus susceptible de réussir dans ce poste sera capable de mettre en place des programmes de formation, sans être exagérément dépendant de modèles ou de systèmes existants, de façon à répondre aux besoins spécifiques d'un personnel de direction très exigeant et de haut niveau intellectuel dans un contexte organisationnel extrêmement complexe et dynamique. Le candidat retenu s'intégrera à une petite équipe de formateurs de personnel de direction travaillant en étroite collaboration avec les responsables de l'institution et quelques experts-conseils de l'extérieur. Il(elle) sera appelé(e) à mettre en place un nouveau programme intégré de formation de personnel de direction, et à fournir un service de conseil à l'échelon interne aux directeurs de l'organisation.

RESPONSABLES DU PERSONNEL

Pour fournir un service de direction professionnelle dans la mise en forme et l'application de services du personnel dans les domaines généraux de l'utilisation des ressources humaines et du développement organisationnel. Le(s) candidat(s) choisi(s) doit posséder plusieurs années d'expérience dans trois ou davantage des domaines suivants : a) régie de carrières et de performance ; b) développement organisationnel ; c) planification des ressources humaines ; d) analyse et mise en œuvre d'une politique de personnel ; e) conseil en relations humaines et résolution de conflits ; f) élaboration et mise en place de programmes de formation professionnelle et de direction ; g) administration du personnel ; h) recrutement et sélection. En outre, le(s) candidat(s) devra avoir une expérience de travail au sein d'un vaste milieu multinational et/ou multiculturel et devra posséder une parfaite maîtrise de l'anglais parlé et écrit. Une expérience dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre de systèmes d'information en Gestion du Personnel serait particulièrement appréciée.

La World Bank offre un salaire compétitif et un ensemble d'avantages sociaux.
Le poste sera au Siège Social de la Banque, à Washington D.C.

Prière d'envoyer un curriculum vitae détaillé, sous référence nº 3.3. FRA 0102.



The World Bank
Staffing and Planning Division
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433
U.S.A.

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale

recherche pour le

PROCHE ORIENT

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

EN ORGANISATION et en INFORMATIQUE

- chargés de l'encadrement technique d'une équipe de consultants de haut niveau
- anglais courant exigé
- expérience souhaitée de la conduite de projets à l'étranger
- séjour de longue durée. Avantages liés au statut d'expatrié.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
N. 2775 PUBLICITES REUNIES
112, Boulevard Voltaire - 75011 Paris

MANAGER BUSINESS DEVELOPMENT

REQUIRED FOR

A major international contracting company undertaking a wide variety of heavy construction projects throughout the Middle East.

Location	: Algeria
Qualification	: Engineering Degree
Languages	: Arabic, French, English
Experience	: Comprehensive working experience in construction supervision of major civil or mechanical projects. Must have had a strong grasp of project oriented commercial activities in general.
Main responsibilities	: To establish local contacts with potential clients. To identify possible construction opportunities. To handle prequalification requirements and precontract activities.

Applications will be treated in strict confidence.
Please mail C.V. to:

Personnel Department
Consolidated Contractors International Co.Ltd.
P.O.Box 61092
Amaroussion
Athens
GREECE

Tel : 6829200
Ext. 604/625





DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Filiale de deux grands groupes industriels français, nous sommes
une SOCIETE d'INGENIERIE
à technologie de pointe, d'une quarantaine de personnes, nous recherchons notre

SECRETAIRE GENERAL

pour assumer la responsabilité des services comptables, financier, juridique, administratif et social.

Nous accorderons une attention particulière aux candidats possédant une formation supérieure (+ DECS), une expérience confirmée en comptabilité générale et analytique.

Une disponibilité immédiate ou rapide sera très appréciée.
Le poste est à pourvoir à Paris.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle s/réf. 74987 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux



Semences potagères et florales
propose un poste de

CHARGE D'ETUDES

au sein de sa structure MARKETING

Les responsabilités confiées à ce jeune ingénieur de formation horticole ou agronomique seront axées sur :
- l'analyse économique des marchés,
- l'analyse qualitative de la demande.

Ces fonctions exigent de la part du titulaire de la rigueur et l'aptitude à un travail de synthèse.
Ce poste, ouvert tant au niveau des services internes de l'entreprise que vers l'extérieur, requiert également des qualités de contact et de disponibilité.
La maîtrise de l'anglais constituera un atout supplémentaire.

Pour ce poste, **basé dans la région d'Angers**, les dossiers de candidature détaillés doivent être adressés sous **référence 267 M à VILMORIN** - La Ménitré - 49250 BEAUFORT-EN-VALLEE.

Société spécialisée dans la distribution d'eau-assainissement (1500 personnes, CA 700MF), filiale d'un très grand groupe français, recherche pour plusieurs de ses Directions Régionales

JEUNES INGENIEURS
Centrale, ENPC, ENSH, ENSEEIHT
Débutants ou première expérience

Ils prendront rapidement des responsabilités polyvalentes (techniques, commerciales, de gestion et relations humaines) au sein de centres d'exploitation.
Si nécessaire, la formation sera prévue dans l'entreprise.
Postes basés à **AGEN** (réf. 4484) et en banlieue sud de **PARIS** (réf. 4485)

UN CHARGE D'AFFAIRES

Il sera chargé de préparer et de négocier des contrats avec les collectivités locales dans les domaines de notre activité habituelle ainsi que dans d'autres domaines entrant dans le cadre de notre diversification.
Le candidat aura une formation Ecole d'Ingénieurs, éventuellement complétée par une formation en gestion, peut-être une première expérience. Poste basé à **TOULON** (réf. 4486)

JEUNES CADRES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES
DECS, Maîtrise de gestion ou équivalent

Au sein d'une Direction Régionale et dans le cadre d'une politique de décentralisation, ils animeront et contrôleront les équipes administratives des centres de la Direction Générale dans les domaines comptable, gestion et personnel. Ils participeront en outre à la mise en place d'une gestion informatisée.
Un poste à **AGEN** (réf. 4487), un poste à **TOULON** (réf. 4488)

Merci d'adresser dès que possible votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. correspondante à l'agence DESSEIN, 69 rue de Provence - 75009 PARIS

Dessein

Bull 

BULL-SEMS à Grenoble

cherche

des ingénieurs électroniciens-informaticiens,

recherche et développement en matériels informatiques de pointe.

Nous allons désormais concevoir et lancer les nouveaux minis français haut de gamme à l'horizon 86. Nous créons à Rocquencourt (78) avec l'INRIA et le CNET un Groupement d'Intérêt Public destiné à travailler sur l'informatique scientifique.

Nous proposons à des ingénieurs électroniciens-informaticiens débutants, titulaires d'un DEA ou ayant une première expérience, de prendre en charge les développements avancés sur les structures multi-processeurs et les postes de travail scientifiques, tout en préparant, s'ils le souhaitent, une thèse de Docteur-Ingénieur. Vous intégrez, sous 4 ans, la direction de BULL-SEMS, à Grenoble.

Participant à ce projet de recherche appliquée, bien des portes s'ouvrent à vous.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire sous référence 886/LM à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES



MEMBRE DE SYNTEC





CRÉDIT AGRICOLE
CAISSE REGIONALE DE L'EURE

recherche

RESPONSABLE ANIMATION

**RESEAU COMMERCIAL
(PROMOTION PRODUITS et PUBLICITÉ)**

Formation supérieure souhaitée

Adresser réponse et curriculum vitae détaillé à :
Monsieur le Chef du Personnel - C.R.C.A.M. de l'EURE
5 rue de la Rochette - B.P. 422 - 27004 EVREUX CEDEX.

pmp



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

digital

Nº 1 de l'informatique interactive

Ingénieurs commerciaux
Expérimenté(e)s

Le succès du VAX, le lancement des ordinateurs personnels, notre développement sur le marché CAO/FAO : autant de raisons de nous rejoindre. Nous vous confierons la responsabilité de la vente de nos produits informatiques ou l'animation de grands comptes sur des marchés spécifiques (ingénierie, services publics, électricité, OEM...). La mise en place des réseaux de distribution nous amène à créer les postes de haut niveau d'ingénieurs commerciaux qui géreront ces distributeurs.

Vous sortez d'une école d'ingénieurs, de commerce ou de gestion, vous avez une expérience de 2 années de vente de produits industriels ou d'applications informatiques - gestion ou scientifique - vous parlez si possible l'anglais.

Des postes vous sont proposés à Nantes et Lille.

Ecrivez sous la REF. M 55 en précisant la région choisie, à Jamin KAROUTCHI,

Ingénieurs logiciel
Expérimenté(e)s

De formation supérieure, grande école ou université, vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans et vous connaissez l'anglais.
Vous exercerez une activité de conseil auprès de nos clients, d'assistance aux ingénieurs commerciaux, en particulier dans les domaines CAO/FAO, bureautique, finance et télécom.
Vous réaliserez la maintenance ou le développement de logiciels, l'installation de systèmes, l'assistance par téléphone.
Vous participerez au développement et au lancement de nouveaux produits et services pour les années à venir.
Notre croissance soutenue nous permet de vous proposer, à Nantes, Lille, Strasbourg et en Région Parisienne, une vaste gamme de postes de spécialistes avant-vente, après-vente, réalisations d'applications aussi bien pour nos systèmes VAX et PDP 11 que pour nos ordinateurs personnels.

Ecrivez sous la REF M 56 en précisant la région choisie à Hervé HOAREAU.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 18 rue Saarinen, 94528 Rungis Cédex.

VIVEZ L'INFORMATIQUE DIGITAL

GRAFFENSTADEN A proximité de Strasbourg



MACHINES-OUTILS
ENGRENAGES

RECRUTE
pour l'étude, le développement, la commercialisation de ses
MACHINES-OUTILS • CENTRES D'USINAGE • ATELIERS FLEXIBLES

INGENIEUR PRODUIT
Grandes Ecoles (centrale, mines ou équivalent) 3 à 5 années d'expérience industrielle, pour études de marchés, études technico-économiques, analyse de la valeur, animation de projets de développement. REF 01

INGENIEUR SYSTEME
Pour équipe ingénierie ateliers flexibles. Formation supérieure (SUPELEC - ENSI ou équivalent) automatisme, informatique, courants faibles REF 02

INGENIEURS D'ETUDES
Pour équipes projets mécaniciens et/ou électroniciens débutants ou expérimentés REF 03

INGENIEURS METHODES
Formation supérieure (AM ou équivalent) Electroniciens et/ou mécaniciens avec connaissance automatismes débutants ou expérimentés REF 09

Pour son activité ENGRENAGES
— nous sommes un des premiers constructeurs européens d'organes de transmission de hautes performances —

CHEF DE PROJET CAO
Grandes Ecoles (AM - centrale ou équivalent) expérience - CAO nécessaire - mécanique - informatique - électrique pour étude et réalisation du projet d'introduction de la CFAO dans domaine - Avant projets - études - méthodes de fabrication REF 10

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES
Grandes Ecoles (AM ou équivalent) Responsable des services Etudes et développement - 5 ans d'expérience des organes de transmission-réducteurs et multiplicateur de vitesse REF 11

Adresser CV et prétentions en rappelant la référence à
GRAFFENSTADEN
M. LANG
B.P. 26
67401 ILLKIRCH - CEDEX

ATELIER RÉGIONAL DE MUSIQUE 59-62 à LENS recrute

1 ANIMATEUR MUSICAL

(délégué de secteur A.R.M.). A partir de septembre 1983. Bonne formation musicale. Pratique personnelle et expérience pédagogique indispensable.

Adresser c.v. détaillé, projets éventuels, etc. à : M. Alain DESPRES, directeur de l'A.R.M., 2, rue du Parvis-Saint-Edouard, 62300 LENS.

Grande école cherche

JEUNE INGÉNIEUR

pour thèse docteur-ingénieur en biotechnologie.

Envoyer c.v. au laboratoire Biotechnique Enzymes école des Mines, 158, cours Fauriel, 42023 SAINT-ÉTIENNE Cedex.

MAISON DE CAMPAGNE Recherche inspecteur(trice) des ventes, France, expérience boissons, vins et spiritueux souhaitée. Animation réseau + travail administratif. Lieu de travail MARNE + déplacements province. Salaire C.C. Champagne + intéressement. Env. c.v., photo, lettre man., prét. FIDAL, 11, rue Bacquenois, 51095 REIMS CEDEX.

URGENT Association prof. artisans bâtiment 05 recherche **ANIMATEUR(TRICE)** Rôle : organiser relat. don. d'ouvrage, structurer la profession, organiser groupts entreprises, dévelop. formation. Qual. : form. haut niv., exp. bâtiment, animateur, pédagogue, goût relat. soc., sens commercial, niv. Bacc. + 4. Ecr. AACAHA, 11, rue Louis-Balmens, 05000 GAP.

La ville de Macon, Saône-et-Loire (71) recrute par concours sur titres et sur épreuves :
— Un Directeur pour l'école régionale des beaux arts.
Candidature et C.V. à adress. *pour le 20 septembre 1983* au plus tard à M. le Maire de la Ville de Macon. HOTEL DE VILLE Service du Personnel 71018 MACON CEDEX.

La Caisse Régionale du Crédit Agricole de l'Ille et Vilaine Rennes recherche

RESPONSABLE INFORMATIQUE ET ORGANISATION

Il élabore le plan informatique avec le comité de direction. Ses responsabilités à court et moyen terme sont de :
- Piloter la refonte de certaines chaînes.
- Etablir un réseau de télétraitement dans environ 90 agences.
- Participer à la réorganisation de départements de l'entreprise.

Il manage un service de 100 personnes et dispose d'un outil performant : CII-HB DPS 8/52.

Cette fonction s'adresse à un ingénieur informaticien ayant assumé avec succès une fonction identique. Ses compétences en télétraitement seront fortement appréciées.

Il saura négocier, convaincre du bien fondé des choix et saura motiver son entourage pour les réaliser.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la réf. M 23746 B, à :

EGOR INFORMATIQUE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Importante Entreprise de B.T.P. recherche

LE RESPONSABLE DU SECTEUR BATIMENT DE SA DIRECTION REGIONALE DE TOURS

Rattaché au Directeur Régional, il devra prospecter et développer l'activité *«bâtiment» de la région «Pays de Loire/Centre/Poitou Charente»*.
Ingénieur confirmé ayant au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire, il possède en plus des qualités commerciales inhérentes à ce type de fonction (contacts avec les architectes, promoteurs, maîtres d'ouvrages publics et privés) de très bonnes connaissances :
- Techniques (G.O. et C.E.S.),
- en études de prix (montage des propositions),
- juridiques et administratives (documents contractuels, limites de tâches liées au réglement de l'ingénierie),
- en gestion (rentabilisation des affaires générées).

Cette entreprise et le groupe dont elle fait partie offrent de réelles possibilités de carrière à un candidat de valeur.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 10899 A à Daniel Lengele à :

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

IMPORTANTE ENTREPRISE crée le poste

ADJOINT CHEF DE SERVICE ACHATS

Il participera progressivement à l'ensemble des fonctions du service : gestion administrative des commandes, réception et contrôle des stocks et négociation avec les fournisseurs... Il aura également à intervenir dans l'élaboration d'un projet de gestion informatisée des achats et des stocks.
*A 30 ans minimum, de formation supérieure (école de commerce, école supé*rieure des approvisionnements ou équivalent), le candidat a 5 ans d'expérience réussie dans un service achats.
Anglais souhaité.
Dynamisme, qualités de négociation et d'organisation sont indispensables pour mener à bien cette mission diversifiée.
Une carrière évolutive dans cette entreprise renommée est assurée pour élément de valeur.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 3071

CEIP 35 CONSEIL D'ENTREPRISES 20, rue de Brest 35000 RENNES Tél. (99) 59-78-87
Les premiers entretiens pourront se dérouler à PARIS ou à RENNES

Bretagne

S. S. C. I.

RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION EST

CADRES COMMERCIAUX
ayant une réelle expérience des ventes auprès des entreprises (O.E.M., Progiciels, Services)

JEUNES COMMERCIAUX
attirés par la promotion des produits et services informatiques

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
ayant participé à des projets importants de gestion

INFORMATICIENS DÉBUTANTS
(M.I.A.G.E., Ingénieurs)

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Les candidatures avec curriculum vitae détaillé et prétentions sont à transmettre sous le nº 8.549 à *le Monde* Publicité, SERVICE ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

THOMSON-TITN Provence

recherche pour la région Provence - Côte-d'Azur

• Ingénieur
chargé du suivi de projets et de recettes, ayant 2 à 4 ans d'expérience en logiciel (réf. CGL/3).

• Ingénieurs chefs de groupe
4 à 5 ans d'expérience en logiciel (réf. CGL/4).

• Ingénieur chef de projet
6 à 10 ans d'expérience en logiciel (réf. CGL/5).

• Analystes programmeurs
1 à 2 ans d'expérience en logiciel de base, niveau DUT informatique (réf. CGL/6).

* * *

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à THOMSON TITN - 7, rue Louis-Armand, Z.I. d'Aix-en-Provence, B.P. 83 - 13762 LES MILLES CEDEX.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

MEDIA PA.

CHEF DU SERVICE COMPTABILITE

La filiale française d'une puissante entreprise suédoise (6000 p.) recherche, dans le cadre du déménagement de son siège nécessité par une très forte croissance + 30 % / an, son Chef Comptable.

Rendant compte au Directeur Administratif et Financier, il sera avec son équipe, responsable de toute la chaîne des traitements comptables de l'entreprise (comptabilité fournisseurs, comptabilité clients, comptabilité générale, comptabilité analytique) de la saisie des informations comptables, à la bonne réalisation du bilan et de tous les actes qui en résultent.

Il sera par ailleurs chargé de la gestion de la trésorerie à court, moyen et long terme et participera très étroitement aux relations bancaires dans un contexte de forte croissance nécessitant des investissements lourds.

Ce poste de Chef Comptable très riche, s'adresse à un excellent professionnel ayant une expérience complète de la fonction comptable acquise dans une entreprise évoluée de préférence multinationale. Agé de 30 ans au moins, il aura une formation supérieure complétée par un D.E.C.S. Il pratiquera couramment l'anglais (comptabilité anglo-saxonne souhaitée). La rémunération sera très motivante.

Le candidat retenu, compte-tenu du déménagement du siège de l'entreprise, sera responsable du choix et de la mise en place de tous ses collaborateurs. Le poste est basé dans une ville très agréable du sud de la région Bourgogne, très proche d'une grande ville universitaire.

Ecrire à :

CREAC *Conseil en Recherche et Evaluation de Cadres 6 rue Victorien Sardou 69007 LYON, qui vous garantit toute sa confidentialité.*

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche

JEUNE PHARMACIEN

attiré par la Galénique et le travail en équipe
Le candidat aura pour mission de mener à bien des mises au point galéniques, des travaux d'innovation, des transpositions industrielles, et d'assurer un soutien technique permanent à la production.
Ce poste conviendrait à un pharmacien ayant une formation complémentaire type D.E.A. de Galénique ou I.P.I.M., expérience industrielle pas indispensable mais souhaitée.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
LABORATOIRES SOPHARTEX,
21, rue du Pressoir, 28500 VERNOUILLET.

LA VILLE D'OYONNAX annonce :
2 postes susceptibles d'être vacants au 1er septembre 1983

- **Régisseur général** chargé du fonctionnement et de la maintenance de deux salles de spectacles (800 et 100 places).
- **Respons. à l'information** chargé(e) de la promotion de la programmation et de l'information générale du Centre culturel (service artistique, bibliothèque, conservatoire).

Pour ces deux postes, expérience indispensable.
Envoyer lettre manuscrite et c.v. à : Monsieur le Maire, Mairie, 01108 OYONNAX CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

orchestrer nos moyens de communication

Le contexte: un groupe (5.000 personnes) occupant, en France et dans le monde une place prépondérante dans un secteur à très haute technicité.

La multiplicité des supports de communication et la nécessité de leur harmonisation nous conduisent à créer un poste de **RESPONSABLE DU SERVICE COMMUNICATION**, qui sera chargé de:

GÉRER les moyens existants (supports écrits et audiovisuels, plaquettes, expositions en France et à l'étranger, etc.),
AMÉLIORER l'efficacité des prestations offertes par ce service aux différents Départements de l'entreprise,
COORDONNER l'ensemble de ces actions dans les établissements et filiales.

Telles sont les grandes lignes de cette mission, qui s'adresse à un **PROFESSIONNEL CONFIRMÉ**, issu de l'entreprise, de l'édition, de la publicité, etc.

Il maîtrise, de ce fait, les techniques en matière de fabrication, de productions audiovisuelles et de media. Il a aussi et surtout des **idées sur les moyens à mettre en œuvre pour réaliser une communication homogène: facteur n° 1 de sa réussite.**

L'anglais serait apprécié. Ce poste, basé à PARIS-LA DÉFENSE, comporte quelques déplacements.

Merci d'adresser votre candidature détaillée, sous référence 80189, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra en toute discrétion.

HAVAS CONTACT

ingénieurs conseils en informatique

sema informatique est la division informatique de **sema-metra**, groupe européen de conseil, d'étude et d'ingénierie (800 MF de CA, 2200 personnes). Elle a contribué largement à l'élaboration de la méthode MERISE, dont l'emploi se généralise dans la conception de grands systèmes informatiques de gestion. Elle recherche des ingénieurs diplômés de grandes écoles pour les poste de:

consultant en méthodes informatiques — *Réf. 10431/M*

Il intervient auprès des clients de **sema** en tant que conseil et formateur en méthodes informatiques. Son ouverture d'esprit lui permet de s'adapter aux situations nouvelles. Son goût des contacts en fait un animateur d'équipes. Son expérience (5 ans) lui a donné la bonne maîtrise de CICS/DL1 ou TDS/IDSII.

chef de projet — *Réf. 10432/M*

Il participe à des projets d'envergure en assurant la conception et l'encadrement de la réalisation. Il a pratiqué des missions identiques dans un environnement télétraitement et bases de données.

analyste — *Réf. 10433/M*

Il prend en charge la conception et une partie de la réalisation d'importants systèmes. Il a deux ans d'expérience en informatique de gestion.

Pour ces postes, une formation à la méthode MERISE est prévue. Un enrichissement de connaissance dans des domaines diversifiés de l'informatique et de réelles possibilités d'évolution rapide de carrière sont offerts à des candidats de valeur.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite en précisant la référence à Marie-Christine Guillain, Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Les défis technologiques sont notre passion

L'imprimante à laser XEROX 9700/8700 nous amène au premier rang de ce marché de pointe.
La commercialiser est l'opportunité que vous offre la Division Impression Electronique de RANK XEROX FRANCE, en tant que:

Ingénieurs Commerciaux réf. IE 20

A votre formation supérieure commerciale ou scientifique, vous ajoutez une 1ère expérience de la vente de matériels informatiques (moyens et gros systèmes et/ou preriphériques lourds).

Ingénieurs Technico-Commerciaux réf. IE 21

Vous prouvez une expérience réussie de 2 à 3 ans dans l'informatique et vous connaissez les opérating systems et les gros matériels.
Nous vous proposons:
- d'assurer un rôle de support aux clients (logiciels, formation, études spécifiques...),
- et d'assister ainsi notre équipe commerciale.

Rank Xerox vous offre une autre dimension: nous rejoindre est une opportunité.

Pour ces postes basés à **Paris**, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) avec la référence du poste choisi à Edith LEGRAND Rank Xerox Service Recrutement 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

GROUPE **SG2**

UN TEMPS FORT: VOTRE 1re EXPÉRIENCE EN INFORMATIQUE

Un diplôme d'INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ou 3e CYCLE d'UNIVERSITÉ, 2 à 3 ans d'expérience: le temps est venu pour vous de choisir un terrain d'action privilégiant votre spécialisation d'informaticien et votre évolution.

C'est ce que vous propose SG2, 1er groupe européen de sociétés d'ingénierie informatique et de systèmes d'information.

Intégré à nos équipes opérationnelles, vous participerez étroitement à de grands projets informatiques dans les domaines:

• bases de données réparties • grands réseaux informatiques • TAO/EAO • monétique • informatique scientifique • applications "clé en main" pour PME/PMI,...

Innovation technologique constante, propre à valoriser vos acquis. Environnement intellectuel de haut niveau: atouts majeurs pour accéder à des responsabilités élargies et vous assurer des perspectives de carrière évolutive dans un groupe prépondérant.

Votre dossier de candidature est à adresser, sous référence YR12 à SG2 - 12/14, avenue Vion-Whitcomb 75116 PARIS.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE, l'une des toutes premières sociétés de conseil et ingénierie informatique par son développement et ses résultats recrute, afin de renforcer les équipes opérationnelles des

INGÉNIEURS et UNIVERSITAIRES

(minimum BAC + 2)
toute formation — débutants ou 1 à 2 ans d'expérience.

Les candidats retenus recevront une formation de plusieurs mois aux méthodes de la société (MERISE — PAC...) et aux techniques avancées de l'informatique.

A l'issue de cette formation, ils s'intégreront aux équipes opérationnelles.

Lieu de travail:
OUEST ATLANTIQUE - SAINT-NAZAIRE

Adresser CV et photo s/réf. JLB/CB à Catherine BARBIER
CGI OUEST ATLANTIQUE 3, rue Marcel-Sembat - 44100 NANTES.

CGI

HAVAS CONTACT

responsable commercial

Nous sommes une **PMI** d'une centaine de personnes, implantée dans la région des PAYS de LOIRE et spécialisée dans les secteurs mécanique, mécano-soudage et chaudronnerie, appartenant à un Grand Groupe National.

Nous recherchons un ingénieur diplômé, âgé de 35 ans environ, pour prendre la responsabilité de la fonction commerciale.

Ses missions:
- animer une équipe de 5 personnes assurant le développement et le suivi des marchés existants,
- définir, en liaison avec la Direction Générale de nouveaux créneaux produits - marchés,
- prospecter et assurer le développement de cette nouvelle diversification.

Il est demandé une expérience réussie de la vente des biens d'équipement clés en mains.

Adresser C.V., photo et salaire actuel. sous réf. 22.07/IC/546 à ADEQUATION 62-64 av. Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation CONSEIL EN RECRUTEMENT

Filiale d'un des plus importants groupes français, *entreprise* en forte expansion, implantée dans la REGION NANTAISE.
recherche pour ses Bureaux d'Etudes

ingénieur chef de département

de formation Grandes Ecoles - Ecoles d'Ingénieurs généralistes.

Il aura la responsabilité des études et du développement de systèmes microélectroniques mettant en œuvre des techniques de pointe en électronique mécanique-optique.

Il sera chargé de l'encadrement et animation d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Le candidat retenu devra faire valoir une expérience professionnelle de plusieurs années dans un poste similaire en milieu industriel.

Poste évolutif.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) s/réf. ING/LM/MG à *Contesse Publicité* - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Un des plus importants cabinets d'audit internationaux recherche pour son bureau de STRASBOURG

Auditeurs Confirmés et Débutants

Ils travailleront sur des missions variées auprès de sociétés de dimension nationale et internationale.

Ils recevront une formation de haut niveau aux techniques d'audit de notre cabinet.

Les candidats pour les postes d'auditeur confirmé, devront être diplômés d'une grande école commerciale et avoir une expérience de 2 à 3 ans en cabinet français ou international.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à Mike MORALEE - BLANCHARD CHAUVEAU & ASSOCIES - Le Sébastopol - 3, Quai Kléber - 67000 STRASBOURG.

BCA

Correspondant de Price Waterhouse

Dessein

LES INGENIEURS ASSOCIES
21, avenue Franklin Roosevelt 75008 PARIS
recherchent pour une Société en expansion de la région de **TARBES**

JEUNE INGENIEUR

3 ans d'expérience en production, mais débutant accepté, pour poste de

RESPONSABLE DE PRODUCTION.

Perspective de carrière intéressante à candidat de valeur.
Qualités requises:
— Volonté de s'affirmer sur le terrain par des actions concrètes.
— Sens du commandement et des initiatives.
— Capacités de diriger un atelier de production et d'adhérer aux objectifs fixés par la Direction.

Envoyer lettre manuscrite + photo et prétentions
J.P. LACHEVRE - L.I.A. - Direction Régionale
Chemin des Oliviers - 69230 ST GENIS LAVAL

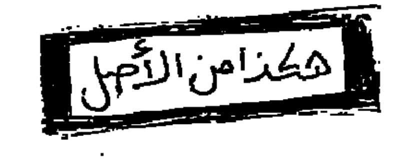
SOUS DIRECTEUR D'AGENCE
YONNE

Un **établissement bancaire** à caractère mutualiste bien implanté sur sa région recherche un **Sous Directeur** (cl. IV ou V) avec:
- un bon niveau de formation générale,
- une expérience professionnelle confirmée.

Il aura
- à diriger et superviser l'action commerciale,
- à gérer et développer un portefeuille de clientèle diversifiée à prédominance PME,
- à assurer l'animation du personnel de l'agence (12 personnes).

Adresser CV détaillé + photo s/réf. 432/51M à:

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.



OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS

JEUNES DIPLOMES
ESC Maîtrise

Votre rentrée se prépare avant la "rentrée"

Quelle entreprise?

Quel métier ? Quelle carrière?

Un 3ème cycle d'intégration

Cadres à part entière

L'Assurance est un secteur fondamental du Tertiaire (plus de 50% du PNB). Par leur chiffre d'affaires, leur compétence, leur réseau, les Assurances du Groupe de Paris, se classent parmi les grands. Par leur rentabilité elles sont au premier plan.

Les métiers de l'Assurance sont des métiers modernes, exigeant une formation supérieure. Nos cadres responsables appuient leurs décisions sur des connaissances vastes et complémentaires : économiques, juridiques, financières... liées à l'activité générale et aux techniques propres de l'Assurance. Ils les appliquent grâce aux savoir-faire d'organisation, management, marketing, vente, communication qu'ils ont acquis et développés dans l'action avec nous.

Nous savons apprécier la valeur d'une formation générale, mais nos propres agents, comme nos concurrents... réagissent à des capacités concrètes. Il n'y a donc pas de place pour l'amateurisme, et nous proposons aux jeunes diplômés d'exprimer tout leur sens du réalisme dans un cycle d'intégration de 2 ans. Pratique et théorie, responsabilité terrain et apprentissage au Siège progressent *selon un programme équilibré et intense. C'est parce que nous* apportons du soin à la sélection que nous pouvons investir dans un programme aussi complet. C'est parce qu'il est complet qu'il est efficace.

Pour réussir dans un milieu exigeant, professionnel, où la délégation de compétence est élevée, nous avons besoin de tempéraments forts alliant : autorité naturelle, sens des affaires, tonicité, clarté d'esprit.

Pour en savoir plus, veuillez adresser rapidement votre C.V. avec photo à AGP - Carrières Service CFC - 26, bd Haussmann 75447 Paris Cedex 09 - sous référence 80.07.23.

GROUPE DE PARIS

HAVAS CONTACT

· CARRIERES · DEVELOPPEMENT-CARRIERES · DEVELOPPEM

UNIDEL sécurité
le spécialiste de la sécurité industrielle

renforce ses équipes, et dans le cadre de son expansion

recherche

des ingénieurs systèmes

formation :
- ingénieur diplomé spécialité électronique et/ou informatique (débutants acceptés)
- DUT informatique avec 3 à 5 ans d'expérience

mission :
- assister les ingénieurs d'affaires, étudier les projets, coordonner et suivre la réalisation des systèmes informatiques de télésurveillance et de contrôle d'accés

lieu de travail :
- Nanterre

adresser CV, photo, prétentions à :

UNIDEL sécurité
33, Avenue du Maréchal Joffre
92000 Nanterre



recherche son

RESPONSABLE D'ETUDES DE MARCHES

Ce poste s'adresse à un **INGENIEUR** ayant une formation commerciale complémentaire, âgé de 30 à 40 ans et pouvant justifier d'une **expérience commerciale** de 5 ans minimum si possible chez un **fabricant de satellites.**

Intégré à notre **DIRECTION COMMERCIALE,** il sera principalement chargé d'établir les études de marchés satellites et lanceurs mondiaux, les études prospectives et la gestion du plan marketing de la société.

Pour ce poste basé à **EVRY,** une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser candidature à
arianespace
Direction Administrative et Financière
1, rue Soljénitsyne - 91000 EVRY

HELIOS

un des premiers Cabinets français d'Audit et de Conseil, membre d'Arthur Young International
recherche pour
Paris

Auditeurs seniors

- **Nous leur proposons :**
- le cadre de travail d'un cabinet international d'audit et de conseil,
- des missions variées en France et à l'étranger auprès d'entreprises privées et publiques,
- une carrière évolutive et des prises de responsabilité dans nos bureaux français et étrangers, pouvant conduire à l'association,
- une formation Audit de haut niveau comportant des séminaires nationaux et internationaux.
- **Nous leur demandons :**
- le diplôme d'une grande Ecole (HEC, ESSEC, IEP, ESC...),
- une expérience Audit de 3 à 5 ans.

Nous sommes à votre disposition pour un entretien sur votre plan de carrière.

Adressez C.V., photo et lettre sous la référence LM/07 à



Madame BENELLI
HELIOS
7, rue de Chaillot
75116 PARIS

MEDIA PA

CHARGEURS S.A.

recherche un

chef des services généraux

5 à 7 ans d'expérience.

A la tête d'une équipe légère et sous l'autorité du Directeur de la Rénovation, il sera chargé :
— de l'organisation, planification et gestion de l'entretien des bâtiments et des équipements,
— de l'exécution des travaux neufs,
— du gardiennage,
— du nettoyage,
— de la sécurité,
— des achats de mobilier,
— des achats de papeterie image de marque.

*L'immeuble abritant les sièges sociaux de plusieurs filia*les du groupe, il sera en relation avec les différents services de ces filiales.

Connaissances en télécommunications et systèmes informatisés appréciées.

Adresser C.V. et photo à :
CHARGEURS S.A. - Direction du Personnel
3, boulevard Malesherbes 75008 PARIS.

4,rue Massenet 75016 Paris

etap

Écrire en précisant la référence– Discrétion absolue

UN ETABLISSEMENT INDUSTRIEL D'ETAT (1200 personnes) dont la vocation est l'étude, la fabrication, la mise au point d'équipements complexes pour la marine, propose 5 postes à des ingénieurs diplômés en début de carrière.

• Ingénieur d'études
ENSAM, ECL, INSA, ENSI

Rattaché au Responsable d'un bureau d'études d'une vingtaine de personnes, son *domaine principal d'activité sera* l'hydrodynamique (conception de propulseurs sous-marins performants), la mécanique des structures (métalliques ou composites). Fonctions polyvalentes (étude, essai, industrialisation) comportant une part importante de calculs informatiques. **référence ZS 630 AM**

• Adjoint du responsable
propulsion électrique

ESE, ENSI électrotechnique/électrochimie.
Développement, mise au point et industrialisation de systèmes de propulsion élec*trique pour engins sous-marins : moteurs, piles, électronique de puissance.*
Poste impliquant des liaisons avec des organismes ou industriels coopérants. **référence AT 631 AM**

• Ingénieur logiciel
ENSAE, ESE... DEA, MST automatique

Fonction à dominante automatique/infomatique consistant à développer et gérer des logiciels pour des systèmes micro-informatiques embarqués (domaine du pilotage-guidage d'engins sous-marins).
Travail d'équipe nécessitant la connaissance de langages temps réel. **référence DU 632 AM**

• Ingénieur simulation numérique et dépouillement de données
ENSI, INSA, DEA, MST automatique

Poste impliquant des travaux de simulation pour l'évaluation de performances de matériels. Dans ce cadre, cet ingénieur développera sur calculateur, à partir de mesures, des modèles de phénomènes acoustiques complexes impliquant les techniques d'identification, d'analyse statistique et fréquentielle.
Fonction qui nécessite le goût de l'informatique scientifique et une solide "culture" technique (automatique, statistiques, traitement du signal).
Une pratique courante de l'anglais est souhaitée. **référence CV 633 AM**

• Ingénieurs moyens d'essais
ingénieur grande école (mécanique-électrotechnique)

Cet ingénieur participera aux différentes phases de développement de moyens d'essais importants : définition des équipements, suivi de l'étude et de la réalisation chez les sous-traitants, mise au point et exploitation de ces moyens.
Poste rapidement opérationnel nécessitant des compétences techniques très variées et une personnalité affirmée. **référence DW 634 AM**

Ces différents postes représentent des opportunités de carrière stable pour des ingénieurs diplômés réellement motivés par les techniques de pointe.
Lieu de travail : ville très agréable de la côte méditerranéenne.

Ecrire en précisant la référence.

etap 4 rue Massenet 75016 Paris

Juriste
Attaché de Direction

pour une société située à PARIS, assurant la régie publicitaire et promotionnelle d'une entreprise de dimension nationale.

Au sein de la Direction Générale, ce nouveau collaborateur sera particulièrement chargé de la préparation des dossiers concernant les problèmes administratifs, commerciaux et financiers de l'entreprise, sous leur angle spécifiquement juridique. Formation: licence ou maîtrise.

2 à 3 années d'expérience professionnelle lui auront permis de bien maîtriser le droit des sociétés et le droit social. Il rédige avec aisance.

Ce poste suppose dynamisme, ouverture d'esprit et rigueur dans l'analyse. Merci d'écrire sous référence 403E à:



Marcelline BISESTI - Conseil de Direction
16 bis, rue des Plantes 75014 PARIS

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE D'UN GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE

recherche le futur

FONDÉ DE POUVOIRS
D'UN DE SES ÉTABLISSEMENTS SITUÉ EN PROVINCE

Ce collaborateur sera l'adjoint direct du directeur d'établissement. Il sera responsable de la gestion administrative, comptable, financière et budgétaire de cette unité d'exploitation.

Cette responsabilité nécessite une formation complémentaire d'environ un ou deux ans au sein du groupe afin d'en connaître les rouages, les techniques et les procédures.

Le candidat pourra être débutant. Il sera âgé de 25 ans environ.

Les qualités requises sont le dynamisme, l'esprit d'équipe, l'ouverture sur l'informatique et la mobilité géographique.

Adresser courrier manuscrit + c.v. avec photo et prétentions à :
S.T.M., Philippe LEPRETRE, 15, rue du Colonel-Driant, 75001 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX DE THOMSON-CSF

NOUS SOMMES :
un groupe international à vocation industrielle et commerciale, doté de moyens modernes et puissants prévoyant une politique d'expansion dans de nouvelles techniques de diagnostic qui sont appelées à connaître de rapides et importants développements.

NOUS RECRUTONS :
pour participer à l'accroissement de nos équipes de **PRODUCTION** dans les domaines de la TOMOGRAPHIE par ordinateur, de la RADIOLOGIE NUMÉRIQUE, de la RÉSONNANCE MAGNÉTIQUE NUCLÉAIRE.

NOUS ATTENDONS :
pour réaliser nos objectifs ambitieux de rencontrer de **JEUNES INGÉNIEURS,** débutants ou ayant quelques années d'expérience (diplômés X, Centrale, Mines, Ponts, ESE, AM), qui souhaitent commencer leur vie professionnelle par un poste opérationnel et faire carrière dans une société au service de la santé.

NOUS OFFRONS :
par l'importance de notre groupe de réelles perspectives d'avenir pour des hommes concernés.

Envoyer C.V., photo et prétentions à CGR, Direction de l'Emploi, Mme DUPUIS, 33, avenue du Maine, BP 50, 75755 PARIS CEDEX 15.

HAVAS CONTACT



LCT

Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

ingénieurs grandes écoles

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

• pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

▶ ingénieurs électroniciens

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs. réf. C

▶ ingénieurs logiciel temps réel

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs. réf. NT

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) en **rappelant la référence du poste,** à LCT - BP 40 78141 VELIZY - VILLACOUBLAY Cedex.

FNMF, recherche

agent de maîtrise

Connaissant la gestion des cotisations ou des prestations.

Une première expérience de plusieurs années de ces fonctions dans le secteur des services (Banques prévoyance, assurances, etc) est indipensable .

Formation DEUG ou DUT.



Adr. CV détaillé, photo (retournée) et prétentions à FNMF, Division des Relations Sociales 56 à 60, rue Nationale - 75649 Paris cedex 13



Ingénieur d'affaires

Nous sommes une société d'études et d'ingénierie, leader dans notre domaine. Nous recherchons un collaborateur capable de créer et de développer notre activité à l'exportation.

Rapportant au Directeur Commercial, il aura pour mission de mettre en œuvre une activité commerciale à long terme : étude et prospection de marchés potentiels, analyse des besoins et négociation dans le domaine de l'énergie géothermique, suivi des contrats.

Le candidat joint à une formation d'Ingénieur (Centrale, Arts et Métiers, Ponts et Chaussées), si possible complétée par une formation Sciences de la Terre, une première expérience technico-commerciale dans le domaine de l'ingénierie ou du service.

Désireux d'élargir ses responsabilités, il a une bonne adaptabilité, une grande mobilité et une pratique de l'anglais.

Merci d'écrire sous la référence 302101 M à :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

KNOLL INTERNATIONAL FRANCE

recherche son

PURCHASING MANAGER

SOUS L'AUTORITÉ DU DIRECTEUR TECHNIQUE, il :

- Élabore les procédures et programmes d'achat dans le cadre des objectifs de la société,
- participe à l'élaboration du budget d'achats et rend compte des écarts,
- assure l'entière responsabilité de toutes négociations avec les fournisseurs actuels ou potentiels,
- assure et supervise l'administration des achats.

Le candidat idéal devra avoir une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire dans l'industrie, la pratique de l'anglais est un must.

Lieu de travail :
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo + salaire actuel à :

BERNARD MOREAU,
B.P. 746. – 95004 CERGY.

FISCALISTE

POUR SECONDER LE RESPONSABLE DES QUESTIONS FISCALES DE LA SOCIETE ET DU GROUPE.

Nous recherchons un spécialiste ayant déjà une importante expérience professionnelle.

Pour l'ensemble du Groupe (leader de son secteur industriel, 27 milliards de chiffre d'affaires, de nombreuses filiales et des agences à l'étranger) nous vous demandons d'être l'analyste de l'actualité fiscale, le rédacteur ou le contrôleur de nos déclarations, le consultant de nos Directeurs opérationnels, l'interlocuteur de l'Administration.

Nous souhaitons que vous soyez titulaire d'un DESS de Droit avec option fiscale ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce avec une formation complémentaire de type D.E.C.S. ou diplômé de l'ENI.

Nous vous assurons à moyen terme une progression de carrière intéressante.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 74968 à Contesse Publicité - 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Société industrielle, filiale d'un groupe multinational, nous recherchons, pour l'une de nos unités de production située en région parisienne, un futur responsable du

Contrôle de gestion

Ingénieur grande école (généraliste, mécanique ou électromécanique + IAE ou équivalent), vous avez une première expérience acquise dans un poste opérationnel en production que vous souhaitez compléter par une fonction de gestion.

Vous viendrez renforcer le potentiel de cadres de notre direction de la production. Après un passage dans les services centraux du siège, vous deviendrez l'un des proches collaborateurs du directeur de l'unité parisienne, en charge de l'élaboration du budget, de son suivi mensuel, de l'analyse des coûts de fonctionnement et des études d'investissement.

Cette fonction nécessite un dialogue constant avec les différents interlocuteurs, responsables de service ou d'atelier et suppose qualités relationnelles certaines, ouverture d'esprit, initiative.

Si vous êtes concerné par cette opportunité, merci d'adresser C.V. + prétentions sous référence JC/7 à notre Conseil qui traitera chaque candidature en toute confidentialité.

MEDIA PA



INFRAPLAN Conseil en Recrutement
Paris Nantes 83, bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

ENTREPRISE DE SERVICES : + de 5.000 PERS.

SON DIRECTEUR FINANCIER
responsable décisionnel de la Trésorerie
recrute pour Siège Paris centre

Responsable GESTION DU Sce TRÉSORERIE

qui terminera la mise en place de la nouvelle organisation du Sce TRÉSORERIE (15 personnes) et en assurera le fonctionnement. IL OPTIMISERA L'UTILISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE. Il supervisera et coordinera tous les travaux de GESTION DE LA TRÉSORERIE (flux important).

- Formation <u>DECS</u> ou niveau.
- EXPÉRIENCE acquise en GESTION DE TRÉSORERIE D'ENTREPRISE, EN MILIEU INFORMATISÉ (ou en Cabinet si désireux d'intégrer un tel Service en Entreprise).

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 6017 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS



COLGATE PALMOLIVE

Importante Société Internationale leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation recherche

Ingénieurs de recherche expérimentés

de formation physico-chimie, textile, papetière ou grande école pour son Laboratoire de **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT** produits d'Hygiène (Textiles absorbants).
Les activités concernées impliquent :
- une excellente connaissance des matériaux mis en jeu (**Textile, fibres plastiques, celluloses et dérivés**). - L'étude approfondie des mécanismes gouvernant l'aptitude à l'emploi des produits.
- Le développement de nouveaux produits depuis la création de prototypes jusqu'à la **mise en production**. Qualités requises : méthode, créativité, sens du concret et volonté de connaître. Anglais indispensable.
Lieu de travail : proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser candidature et C.V. au Service de l'Emploi et des Carrières COLGATE PALMOLIVE 92401 Courbevoie Cédex.

média-system



Société de conception et de réalisation de systèmes temps réel de grande performance.
Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons des

Ingénieurs grandes écoles

débutants ou ayant une expérience en informatique scientifique ou industrielle. Dans une petite équipe disposant de matériel HP 1000 et HP 9000, vous développerez des systèmes de haute technologie, mettant en oeuvre vos compétences techniques.

Nous vous offrons une évolution de carrière à la hauteur de vos capacités et de vos performances.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, à P. Bornes, C2S, 12 rue le Corbusier Silic 254, 94568 Rungis Cédex.

média-system

L'informatique à l'échelle européenne...

Hewlett-Packard France, soit 2200 personnes, est aujourd'hui le 3e exportateur de matériel informatique en France. Elle doit cet essor à des produits à la pointe des techniques nouvelles, à un constant effort de recherche, à la qualité du service assuré par 24 implantations en France et à des collaborateurs de valeur.
Notre développement nous amène à rechercher

un Ingénieur Informaticien (ou MIAGE)

Vous serez chargé de l'analyse du développement et des tests d'applications européennes au sein d'une équipe d'analystes-programmeurs et effectuerez l'analyse informatique à partir d'un cahier des charges européen.
Vous travaillerez sur un HP 3000 série 64.

Pour ce poste basé à Evry, l'anglais est indispensable ainsi qu'une expérience de 2 ans en informatique de gestion.
Les possibilités d'évolution sont à la dimension de vos performances et de notre renommée internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à Didier Gabin, Hewlett-Packard France, Service du Recrutement, 91947 Les Ulis Cédex. Sous réf. 082 M.



média-system



Crédit du Nord

Nous recrutons de

JEUNES DIPLOMES
HEC, ESSEC, SUP de CO, IEP...

pour participer, au sein de son réseau commercial, à la mise en oeuvre et au développement de son Plan d'Entreprise.

Les candidats retenus auront un goût *prononcé pour les contacts* avec la clientèle.

Après un STAGE de FORMATION *d'un an, ils seront principalement* affectés en Agences, à Paris ou en Province.

Les lettres de *candidature accompagnées* d'un *curriculum vitae* et d'une photo seront adressées à la Direction du Personnel, Crédit du Nord, 6/8, boulevard Haussmann 75009 Paris.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES *DE PERSONNES*

recherche pour le développement de ses assurances collectives

2 JEUNES COMMERCIAUX

Nous voulons pour occuper des fonctions d'inspecteurs stagiaires : École Commerciale ou Maîtrise/Licence, Sciences Économiques ou *Droit*.

Connaissance de l'anglais

Première expérience professionnelle appréciée mais non indispensable. Une grande mobilité géographique

Nous offrons :

- *Une formation complète*
- Une rémunération motivante (liée aux résultats)
- Des possibilités de promotion
- La connaissance d'un milieu passionnant

Postes basés à Paris

Adresser lettre manuscrite C.V. détaillé (photo retournée) et prétentions à M. Yves GANGLOFF
GÉNÉRALI FRANCE - 5, rue Blanche - 75009 PARIS

bleu

Chef de produit

Paris

ROUSSELOT, groupe international appartenant au **secteur de la chimie**, regroupe actuellement 2 000 personnes en France. Notre C.A. en expansion a atteint 2,4 milliards de francs en 1982. Dans le cadre de notre **contrat de solidarité**, nous recherchons **un chef de produit.**

Ingénieur chimiste de formation, vous avez acquis une **première expérience commerciale** renforcée par une **expérience de 2 ans minimum en marketing**. Vous maîtrisez *bien la* **langue anglaise.**

Nous vous confierons, sous la responsabilité du directeur marketing, *le développement d'argumentaires technico-commerciaux* sur le marché des **adhésifs**. Vous serez également chargé de l'assistance technique aux attachés commerciaux, de la réalisation et du suivi des tests et essais techniques.

Lieu de travail : **PARIS.**

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous référence M à **ROUSSELOT** - Département Personnel et Relations sociales - 8, rue Christophe-Colomb - 75008 PARIS.



MEDIA BA

Aux portes de Paris nous *disposons entre autres*, d'une unité de fabrication d'une centaine de personnes qu'il vous faudra diriger. Vous connaissez le secteur

électronique/informatique

et vous bénéficiez d'une solide expérience en tant que

Chef de production

Agé de 33/37 ans au moins, vous êtes à la fois un meneur d'hommes, un hiérachique responsable et autonome, un organisateur, un technicien de haut niveau (diplômé d'une école d'ingénieurs) du secteur électronique/infor*matique, donc capable de dialoguer avec vos équipes* et vos partenaires sociaux, de maitriser la technique (montage, intégration de systèmes, tests) et l'organisationnel (coûts, planning, productivité, etc.).

IPPA

Nous avons confié la *recherche* à, IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 69223 M.

---

juriste d'entreprise

Paris 2ème

Un important groupe agro - alimentaire (1,7 milliard de C.A., 1000 personnes) souhaite recruter rapidement un juriste (niveau licence en droit) ayant déjà *acquis une expérience professionnelle de cinq* ans au moins en entreprise...

Il assistera le Secrétaire Général dans l'ensemble des problèmes juridiques de l'entreprise. Il assurera la gestion des assurances et du contentieux et conseillera les directions opérationnelles sur les aspects juridiques et fiscaux des contrats commerciaux. La connaissance de l'anglais serait utile.

Merci d'adresser très rapidement votre dossier complet (lettre, CV. et prétentions) à Marie-Christine GILLES sous la référence 15010/M. Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

---

le responsable technique à Orléans (45), à la source de nos développements sur micros

Une grande affaire de conseil et de traitement en informatique mise sur le réparti et a déjà réalisé plus de 1500 installations de minis/micros chez ses clients.

Dans ce monde des micros en effervescence, il faut savoir faire les bons choix au bon moment et vous êtes là pour cela. Vous animez une cellule technique chargée du support et de la qualification des produits et mettez en place des outils de développement éprouvés.

Ingénieur électronicien de formation, vous avez acquis en cinq ans ou plus votre culture technique chez un constructeur, en SSCI pratiquant l'OEM ou chez un grand utilisateur. Vous saurez arbitrer entre CP/M, VS/DOS ou UNIX... faire le choix d'un SGBD/micro et adopter les standards de développement de demain.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4373 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**

■

chef de projet ayant le sens des réalités

SANDERS

Partenaire d'un grand groupe chimique, nous pesons plus de 3000 MF et employons 2200 personnes. Notre informatique fait peau neuve autour d'un REALITE 5000 *d'intertechnique qui va supporter* les nouvelles applications comptables et financières, la gestion commerciale et, ultérieurement, la gestion de production.

Nous souhaitons confier la responsabilité de ces développements à un INGÉNIEUR ayant acquis en cinq *ans minimum*, l'*expérience de la conduite de projets* développés en BASIC, sur minis, Intertechnique ou non..., et faire de lui l'un des éléments moteur de notre nouvelle informatique. (Bureau à Athis-Mons 91).

Notre consultant, Mlle K. CHATJIMIKES, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4384 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**

le chef de notre service informatique à Lyon

Notre entreprise, filiale d'un puissant groupe industriel, fabrique des équipements *et des* sous-ensembles mécaniques en petites et grandes séries.

Notre service informatique dispose d'un IBM 43XX ; il traite *des applications de gestion* et, déjà, de véritables applications de gestion de production. Nous cherchons son patron pour bâtir notre plan informatique tout en développant l'automatisation de la *gestion de production* de notre usine et d'une autre usine du groupe.

Ingénieur diplômé, *vous avez, à 35 ans environ*, toute l'expérience d'un chef de service informatique ou brûlez de l'acquérir. Vous savez aussi "presque tout" sur la gestion de production. Chez nous, vous aurez sûrement encore à découvrir et des idées à nous proposer.

Notre consultant, D. MARTINON, vous *remercie de lui* écrire à Lyon (réf. 889 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**

■

ingénieurs débutants et entreprenants, venez réussir chez nous !

Une affaire (1100 p., 10 agences) proche de milieux aéronautiques et intervenant partout dans le monde, vous propose de rejoindre sa division *ingénierie informatique* (Paris-Ouest).

Ingénieur de formation, vous avez opté pour une spécialisation en informatique et vos goûts et/ou vos projets de stage vous orientent vers la conception de logiciels en milieu industriel (gestion de production, *gestion de qualité, C.A.O. ...*).

Vous parlez aisément l'espagnol et/ou l'anglais, vous visez à acquérir rapidement une solide expérience sur les techniques de pointe dans un contexte international.

Notre consultant, Mlle A. HUAUME, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4386 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE -75008 PARIS
7, RUE SERVIENT -69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

THOMSON-TITN

Société d'ingéniérie en informatique (650 personnes) recherche pour son Département **Informatique répartie**

• Chefs de projets

Grandes écoles, université (DEA, DESS) expérimentés dans les domaines des bases de données, de la gestion transactionnelle et dans les systèmes répartis (réf. R/10).

• Ingénieurs Logiciel

Débutants ou expérimentés. Etudes et réalisation de logiciels de base (télé-informatique, réseau, gestion de données) (réf. R/11).

* * *

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à **THOMSON TITN** - Rue Denis-Papin - Z.I. La Vigne-aux-Loups - *91380 CHILLY-MAZARIN.*

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

MEDIA BA

BERTIN & Cie

Société de Recherche Appliquée et d'Innovation Industrielle recherche plusieurs

INGENIEURS CONFIRMES

Diplômés Grandes Ecoles
+ Expérience industrielle d'au moins 5 ans.

pour prendre en charge des projets complexes au sein de nos Divisions :

- **Energétique** (réf. 870)
- **Mécanique des fluides et structures** (réf. 871)
- **Mécanismes et systèmes industriels** (réf. 872)
- ***Automatique, Informatique et Optique*** (réf. 873)
 (poste à pourvoir à Aix les Milles ZI d'Aix en Provence)

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée, avec référence choisie à :
M. DUFOURMANTELLE **BERTIN & Cie** *BP n° 3 - 78373 Plaisir Cédex.*

---

afnor

association française de normalisation

recherche

analyste-programmeur confirmé

Formation DUT ou équivalent.
Expérience 3 à 4 ans dans la fonction.
Connaissances : COBOL - TDS - FORMS.
Environnement : travail au sein d'une petite équipe DPS 7/65 (30 terminaux) sous GCOS 64.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 3002 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris la Défense

---

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
C.A. 80 M.F.
FABRICANT DE CIRES, COLLES THERMOFUSIBLES ADHÉSIFS SENSIBLES A LA PRESSION

recherche

pour renforcer son équipe commerciale, un

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à un candidat jeune et dynamique, de préférence ingénieur chimiste, aimant les responsabilités, les déplacements et les contacts humains.

C.V. et prétentions à : RMC-BELIX
2-4, rue Clovis-Hugues, 93700 DRANCY.

Le Groupement Systèmes d'Informatique *pour renforcer* les *équipes d'études* qui constituent son atout principal dans la compétition sur le marché informatique, propose à des

INGENIEURS DEBUTANTS

Ecoles d'Ingénieurs (toutes options) ou DESS - DEA (disciplines scientifiques) de leur assurer une

FORMATION A L'INFORMATIQUE

Elle leur donnera une compétence dans le domaine du LOGICIEL et leur permettra de s'intégrer dans les unités de très haut niveau (implantées en région Parisienne), responsables du développement de ses systèmes.
Cette offre donne une opportunité à des débutants de faire une carrière dans un secteur en grande expansion.
Une session de formation débutera en Octobre 1983 et *s'étendra sur plusieurs mois.*
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 122 M à

Cii Honeywell Bull
PC0G021C
94, avenue Gambetta
75960 PARIS CEDEX 20

Bull

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE INTERNATIONAL, LEADER SUR SON MARCHE

recherche pour son établissement situé à 60 kilomètres au **Nord de PARIS**

UN ANALYSTE CONFIRME

futur project leader

Vous devez définir et réaliser l'implantation d'un projet européen pour la France :

Votre mission :
- contact avec les utilisateurs,
- analyse fonctionnelle et planning,
- réalisation,
- *encadrement d'une équipe de programmation.*

Vous avez :
- 3 ans d'expérience professionnelle,
- *une connaissance :*
  - sur gros systèmes IBM/3033,
  - de la programmation en Cobol,
  - des Bases de Données (IMS, DL1)

(Réf. M 2724 A)

UN PROGRAMMEUR CONFIRME

De formation supérieure (DUT informatique ou équivalent), vous avez 2 à 3 ans d'expérience professionnelle qui vous ont permis de maîtriser le COBOL, d'aborder l'analyse organique et d'acquérir de **bonnes notions en DL1 et sur la base de données sous IMS-MVS.**

Nous travaillons au développement d'importants systèmes sur des puissantes machines (IBM).

Vous participerez à l'analyse organique de nouveaux projets principalement dans le domaine de la gestion de production.

(Réf. M 2724 B)

De bonnes connaissances d'anglais sont nécessaires pour réussir dans ces postes.

Des perspectives d'évolution de carrière sont envisagées pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (C.V. + photo) sous la référence choisie à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

THOMSON-CSF
LA BRANCHE DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

le département études, développement et imagerie nouvelle recherche des

ISSY-LES-MOULINEAUX (92) des
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Vous serez chargés au sein d'une équipe jeune de concevoir ou de développer des processeurs de visualisation et de traitement de haut de gamme pour l'électronique médicale de demain. Une compétence de haut niveau dans la réalisation de systèmes hardware digitale rapides (TTL S, F, 2900) vous sera nécessaire ainsi que de bonnes *connaissances en* 68000.

Vous pourrez vous appuyer sur un Bureau d'Études de très haute technicité (CAO multicouches, CAO multiwires, CAO miniwrapping) *ainsi que sur un groupe de logiciel de tests hardware très performant.*

Vos interlocuteurs : un groupe algorithme connu dans le monde entier, ainsi qu'un groupe logiciel travaillant avec les outils les plus modernes (chaînes croisées, VAX 11 780).

Adresser de toute urgence CV, photo et prétentions à Françoise LEMAIRE, THOMSON-CSF, 48, rue Camille-Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

MERLIN GERIN

Concepteur et installateur international de biens d'équipement dans les domaines de l'appareillage électrique, l'électronique industrielle, de l'automatique.
15 000 personnes, 43 filiales et participations en France et dans le monde. CA 82 : 5 milliards, dont 50 % à l'exportation, nous recherchons pour notre département de *réalisations d'ensembles situé à La Défense un*

spécialiste administration des ventes
«France et Export»

MISSION :
– Assister les ingénieurs d'affaires lors de l'examen des appels d'offres et lors des négociations pour le montage et la réalisation des affaires France et exportation sur les plans juridiques, fiscaux, financiers et réglementaires.
– Gérer les dossiers auprès des banques et organismes publics (COFAGE).
– Assurer le suivi administratif des ventes.

PROFIL :
– *Formation supérieure (juridique, gestion...).*
– Première expérience dans la fonction.
– Anglais courant indispensable + espagnol apprécié.

Poste à Grenoble.
Un poste similaire est à pourvoir à Paris. Écrire avec CV et prétentions sous réf. MTM 216 à :
MERLIN-GERIN – Service G.C.E. - 38050 Grenoble Cedex.

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

recherche

recherche dans le cadre du développement de son

département hyperfréquences
ingénieurs confirmés

Pour la conception et l'étude de matériels utilisant des techniques et des technologies avancées

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à Administration du Personnel
ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT - 55, Quai Carnot 92214 SAINT-CLOUD.



RESPONSABLE OPÉRATIONS PIÈCES DÉTACHÉES
A.M., INSA, ou équivalent

SAVEMA, est la Société de SERVICE APRÈS-VENTE de *THOMSON* Branche Grand Public ; ce qui représente un volume de 55 000 références, 200 fournisseurs et un CA Achats de 80 000 KF ht.

Notre futur RESPONSABLE OPÉRATIONS PIÈCES DÉTACHÉES aura pour mission de :
– diriger une équipe de plus de 150 personnes,
– gérer et proposer une politique pour les activités d'approvisionnements, de stockage et de distribution des pièces détachées des produits "BLANCS" (électroménager) et "BRUNS" (TV, Radio, Hifi),
– *négocier et contrôler leurs prix d'achats,*
– définir et proposer les méthodes optimum pour les opérations de stockage, manutention et transport de pièces détachées (en tenant compte des coûts et de la qualité du service à la clientèle),
– *déterminer les besoins en matière de systèmes informatiques afin d'assurer une gestion rigoureuse des magasins, des stocks, de l'exécution des commandes et des expéditions.*

Ce poste conviendrait à un INGÉNIEUR de haut niveau ayant une expérience confirmée en milieu industriel ou *logistique.*
L'ANGLAIS est indispensable, la connaissance de l'ALLEMAND souhaitée.
Lieu de travail : CERGY (95).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) au Service du Personnel - SAVEMA - 166, rue du Landy - 93200 SAINT-DENIS.

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

ÉCOLE DE COMMERCE
en pleine expansion

IDRAC

recherche pour compléter son équipe pédagogique

PROFESSEURS
d'Action Commerciale

expérience
de la préparation
au **B.T.S ACTION COMMERCIALE souhaitée**

envoyer CV ou tél.
à Mme PRADO
pour prendre rendez-vous

IDRAC
14, rue de la Chapelle
75018 Paris
Tél. (1) 205.83.19.

SOCIÉTÉ PARIS
Pour son bureau d'études

INGÉNIEUR MANUTENTION

Continue sol et aérien
Expérience souhaitée.
Poste d'avenir.
Téléphone : 246-42-01.

Consultants Informatique

Pour faire face à notre développement rapide et pour compléter nos équipes, nous recherchons des consultants en informatique de haut niveau.
Ils seront amenés à travailler sur des missions d'audit et de conseil en Informatique et Bureautique.
Mais ils participeront surtout à des projets de conception et de mise en place de nouveaux systèmes d'information résultant de l'intégration des Technologies Informatiques, Bureautique et Télécommunications.

- Vous êtes de formation supérieure
- Vous avez quelques années d'expérience acquises dans un cabinet conseil, dans une SSCI ou dans les services organisation et informatique d'une grande entreprise
- Vous souhaitez vous intégrer à une équipe jeune et dynamique et participer à notre développement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en indiquant votre souhait de rémunération à Eric ROUDIL, Associé, Responsable en France de l'Activité Conseil d'ERNST & WHINNEY (20 000 personnes - 300 bureaux dans 70 pays).



Ernst & Whinney Conseil
150, Bd Haussmann - 75008 PARIS.

Importante société de Services recherche pour PARIS

Attaché au Service du Personnel

Il participera sous l'autorité du chef du Personnel à tous les domaines de l'activité Personnel :
- Elaboration de la politique du Personnel
- Contrôle de son application auprès des unités décentralisées
- Assistance aux responsables locaux.

De formation supérieure : droit, gestion du personnel ou équivalent, le candidat retenu sera un homme de terrain maîtrisant parfaitement la législation du travail et pouvant justifier d'une expérience de quelques années dans la fonction Personnel.

Des déplacements en Province doivent être envisagés.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 17878 à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

FNMF, recherche

chef de service ou adjoint H/F

Assurances individuelles ou collectives
30 à 35 ans

ayant une expérience confirmée de la formation et des procédures administratives à un poste d'encadrement dans le secteur de la prévoyance ou des assurances individuelles ou collectives.

Le poste pourrait également convenir à un utilisateur très averti de l'informatique.

Formation exigée minimum DEUG Sciences-Eco ou équivalent.

FNMF

Adr. CV détaillé, photo (retournée) et prétentions à FNMF, Division des Relations Sociales 56 à 60, rue Nationale - 75649 Paris cedex 13

THOMSON-TITN

recherche pour son Département Temps réel :

• *Ingénieurs*

débutants ou 1 à 5 ans d'expérience pour réaliser du logiciel graphique et traitement d'images sur microprocesseurs, dans le cadre de projets *importants.*

* * *

Envoyez C.V., photo et prétentions sous la référence GS à THOMSON TITN - Rue Denis-Papin - Z.I. de la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MEDIA PA

THOMSON-CSF

Importante société de travail temporaire
recherche pour son agence de Paris

Secrétaire d'Agence
Responsable Recrutement
Attaché(e) Commercial(e)

avec ou sans clientèle

Prendre rendez-vous avec Pierre Moreau - Directeur Régional
Tél. : 074.10.85

Important établissement de Crédit aux Entreprises quartier Opéra

recherche

pour son service CONTENTIEUX

JEUNES CADRES JURIDIQUES

titulaires 3e cycle
DROIT PRIVÉ

– Option procédure civile et commerciale, voies d'exécution ;
– Certificat d'études judiciaires et stage chez avocat ou syndic appréciés.

La fonction implique notamment, *après formation*, l'analyse, le choix et le suivi de la procédure adaptée à chaque dossier.

Écr. avec C.V. et photo, sous réf. 4987, à Pierre Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

BANQUE ÉTRANGÈRE PARIS-8e

Dans le cadre du développement de notre service informatique

nous recherchons

UN(E) ANALYSTE PROGRAMMEUR I.B.M. 34

Pour prendre en charge de façon autonome l'élaboration et la maintenance de nos programmes.

Il (elle) devra connaître le LANGAGE GAP II INTERACTIF et avoir 3 ANS d'expérience.

L'anglais et des connaiss. bancaires seraient appréciés.

Envoyer c.v., photo et prétentions sous no T 041.460 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE SYSECA

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(650 personnes, C.A. 170 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Hémisères

FNMF, recherche

employés (ées)

Minimum BAC

Ayant maîtrise des chiffres, sachant rédiger.

Eventuellement une expérience saisie sur écran utile.



Adr. CV détaillé, photo (ret.) et prétentions à FNMF Division des Relations Sociales 56 à 60, rue nationale 75649 Paris cedex 13.

Importante Société dans le domaine du tourisme recherche :

CADRE

pour son service **Trésorerie**

Il sera chargé du suivi de la trésorerie centralisée, en relation avec les différents établissements. Il assurera les relations avec les banques ainsi que le suivi et le contrôle des comptes clients.

De formation supérieure économique, il devra justifier d'une expérience de quelques années, de préférence dans une entreprise à succursales multiples.

Adresser CV, photo et prétentions sous la référence 5605 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

RESPONSABLE de la comptabilité des filiales

GROUPE D'ORGANISMES DE CONSTRUCTIONS SOCIALES ayant une politique active de développement, recherche le **Responsable de la Comptabilité de ses filiales.**

Intégré dans le service de la Direction Financière et Comptable, il sera plus particulièrement chargé :

- de la comptabilité des sociétés associées à la société mère,
- de l'animation d'une équipe de 15 personnes environ.

Ce candidat présentant des qualités d'organisation et de contact devra disposer d'une *solide formation comptable* de base DECS ou niveau équivalent et de quelques années d'expérience.

Ordre de rémunération : 150.000 F.

Poste à Paris.

Ecrire sous référ. RK 623 AM.

etap
4 rue Massenet 75016 Paris

THOMSON-TITN

recherche pour son Département Système de communication et de réseau situé à MALAKOFF (92), pour mettre en place des systèmes de communication d'entreprise à base de minis et *de micros*

- ***Ingénieurs système***

et

- ***Chefs de projets***

Ayant participé à des projets de télécommunications de préférence sur micro-processeurs, destinés à assurer des responsabilités de développement dans nos projets clé en main (réf. C/1).

- ***Ingénieurs***

Débutants et 1 à 2 ans d'expérience, bonne formation de base télé-informatique pour développements de systèmes clé en main (réf. C/2).

* * *

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à THOMSON TITN - 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

MEDIA PA

Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable recherche

Auditeurs confirmés
Auditeurs débutants

pour missions variées.
Formation interne assurée
C.V. photo + lettre de candidature manuscrite et prétentions à
SOCOREX
109, ave de Paris 94160 SAINT-MANDE

Publival

---

carrière bancaire
évaluation des risques

Groupe bancaire implanté dans vingt pays, nous souhaitons renforcer l'équipe à laquelle nous confions le soin d'évaluer périodiquement la «santé» des engagements de nos filiales.

Le poste (niveau VI, VII) requiert une excellente maîtrise du crédit, un bon anglais et l'acceptation pour trois ans d'une grande mobilité.

Il débouche sur des postes à haut niveau, à l'Etranger et en France.

Adresser C.V. détaillé sous référence 2096/JT à M. BOTHOREL
40, rue de la Division-du-Général-Leclerc
94250 GENTILLY

THOMSON-TITN

recherche pour son Département Temps réel :

- ***Ingénieurs***

débutants ou 1 à 5 ans d'expérience pour réaliser du logiciel graphique et traitement d'images sur microprocesseurs, dans le cadre de projets importants.

* * *

Envoyez C.V., photo et prétentions sous la référence GS à THOMSON TITN - Rue Denis-Papin - Z.I. de la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

MEDIA PA

Groupe pharmaceutique français, en expansion régulière, 500 personnes, recherche pour renforcer son département *RECHERCHES CHIMIQUES :*

2 TECHNICIENS CHIMISTES *HF*

- formation BTS ou équivalent,
- expérience souhaitée en synthèse organique,
- possibilité d'évolution.

Rémunération annuelle brute : 110.000 F

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé et photo, sous réf. ID 120783, à :
güerbet s.a.
BP Nº 15,
93601 AULNAY-SOUS-BOIS Cédex

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION recherche

CADRE RESPONSABLE DE DEPOT
à ORLY FRET

Animation d'une équipe de 10 personnes, compétence en gestion, tenue des stocks, notions de comptabilité, permis voiture VL.

Poste à pourvoir le 1er Septembre.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 74972 à CONTESSE PUBLICITE, 20 av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 q.tr.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
Membre d'un Groupe Bancaire International
recherche pour son
SERVICE JURIDIQUE

UN(E) JURISTE niveau FONDE(E) DE POUVOIRS

(Docteur en Droit ou D.E.S. Droit des Affaires)

- Pouvant justifier d'une expérience pratique d'une dizaine d'années dans un Cabinet de Conseils ou dans une Banque, notamment dans les domaines du Droit des Sociétés et des Opérations financières.
- Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Nous remercions les candidat(e)s intéressé(e)s d'adresser leur CV, photo et prétentions s/réf. 75035 à Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

PB International Management

Un Groupe de Sociétés recherche pour PARIS 17ème, un

ADJOINT CHEF COMPTABLE

LE POSTE :
Prise en charge progressive de l'ensemble des comptabilités générales et analytiques de 3 PME/PMI. Encadrement de 8 personnes.

PROFIL :

- D.E.C.S. ou équivalent
- 30 à 35 ans
- Expérience de 6 à 10 ans en PME - PMI.

Possibilité de carrière intéressante.

Envoyer sous réf. 75022 lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
Patrick BRUNETEAU
Consultant en recrutement financier
8, rue Georges Ville, 75116 PARIS.

IMPORTANT RESTAURANT PARISIEN recherche
UN(E) COMPTABLE
CONFIRMÉ(E)
ayant connaissance gestion.
Salaire : 6.000 F X 12.
Poste à pourvoir d'urgence.
Téléphone : 439-16-09.

RADIALL
composants électroniques passifs recherche pour ses bureaux d'études
INGÉNIEUR
Quelques années d'expérience.
- Formation micromécanique, électromécanique ou électrotechnique.
- Connaissance électronique + basic.
- Anglais lu et écrit indispensable, parlé souhaité.
- Évolution intéressante pour candidat de valeur.

Envoyer curriculum vitae, 101, rue Philippe-Hoffmann, 93116, Rosny-sous-Bois.

P.M.E. Paris-2e arrondis.
Rech. mi-temps 25 h semaine
COMPTABLE MÉCANO
sur Micro-Ordinateur
paye, déclarat. sociales
Adresser C.V. + photo à :
S.C.F. Référence MONCHAU,
100, rue Lafayette,
75010 PARIS.

MUTUELLE NATIONALE D'ASSURANCES engage jeunes diplômés enseignement supérieur (Droit, gestion, École Commerce) pour le poste de
CONSEILLERS MUTUALISTES
Les candidats devront avoir le goût des contacts au niveau des entreprises pour l'analyse de leurs risques. Situation évolutive et d'avenir.
Adr. C.V. manuscr. + photo à : *M. SOUBEYROUX, 13, rue des Petits-Hôtels, 75010 PARIS.*

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SECONDAIRE ET TECHNIQUE recherche
SURVEILLANTES D'INTERNAT ET D'EXTERNAT
Possédant expérience

Adr. C.V. et lettre manuscr. à : Fondation Eugène-Napoléon, 254, rue du Faubourg-Saint-Antoine, PARIS-12e.

AUTOLIAISONS BARNES GROUP
P.M.E. proche VERSAILLES
C.A. 35 MF
Filiale groupe international recherche
CHEF COMPTABLE
Directement responsable devant le P.-D.G., il supervisera la comptabilité générale (2 personnes), établira les situations et états financiers mensuels, les déclarations fiscales et sociales, le budget annuel.

Le candidat (niveau D.E.C.S.) n'aura pas obligatoirement une expérience similaire mais quelques années dans poste avec responsabilités.

Anglais apprécié.

Envoyer lettre C.V., photo et prétentions à :
M. DESBAUD, P.-D.G.
AUTOLIAISONS BARNES GROUP,
Boîte Postale 43,
78180 Voisins-le-Bretonneux.

Recherchons chef comptable expérimenté, min. 40 ans. O.E.C.S. exigé. Formation bancaire et connaissance informatique. Anglais apprécié. Écrire avec C.V. et prétentions ou tél. pour rendez-vous au service du personnel : BANK MELLI IRAN, 43, avenue Montaigne, 75008 PARIS. Téléphone : 723-78-57.

LE CENTRE D'ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE DES MINES DE PARIS
recherche
JEUNE INFORMATICIEN
Formation D.U.T. ou équivalent, connaissances en micro-informatique (APPLE-2, C.B.M., système CP/M...) et bonne pratique programmation. Expérience souh. : 1 an.

Activité proposée : mise au point de logiciels en liaison avec des ingénieurs thermiciens.
Date d'entrée en fonction : sept. 1983.

Adr. c.v. et prét. à :
C A S A M O - ÉNERGÉTIQUE
60, bd Saint-Michel
75272 Paris Cedex 06.

La CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE VAL-D'OISE - YVELINES
recherche
CONSEILLER en FORMATION
Responsable du suivi de la formation professionnelle continue, ainsi que de la coordination interdépartementale.
Formation supérieure.
Connaissance législation sur la formation.
Expérience en entreprise souhaitée.
Poste basé à PONTOISE (95000).

Écr. avec c.v., photo et prét. à C.C.I.I., Service du Personnel, 21, rue de Paris, 78011 VERSAILLES.

LA VILLE DE HOUILLES (78800)
30.800 habitants
Situé à 13 minutes de la gare Saint-Lazare
recrute :
Pour son service d'action économique :
UN RESPONSABLE ADJOINT
Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques ou du droit du travail, afin d'assurer l'organisation et le suivi du secteur formation professionnelle de la ville.

Prédisposition pour le trav. en grpe souhaitée. Recrutement sur contrat à durée déterminée (6 mois).
Salaire net mensuel : (8.000 F).
Poste à pourvoir rapidement.

Candidatures avec c.v. et copie des diplômes à adresser à Monsieur le Maire hôtel de ville, 16, rue Gambetta, 78800 HOUILLES.

Établissement financier Spécialisé dans le crédit immobilier. *Recherche pour Paris*
UN JEUNE INSPECTEUR CCIAL
de formation supérieure
Il secondera le Directeur de l'agence dans le suivi et le développement de la clientèle Montage des dossiers. Une expérience similaire de 2 à 5 ans serait appréciée.
Position cadre.

Env. lettre manuscrite + c.v. + photo sous le nº T 041.368 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

FILIALE D'UN IMPORTANT ÉDITEUR recherche
LE RESPONSABLE DE SON SERVICE CRÉDIT
Le candidat retenu sera plus particulièrement chargé de :
- L'analyse informatique des commandes.
- Du suivi des comptes clients.
- Du traitement des incidents de paiement.
- Des mises au contentieux.

Le poste conviendrait à un (e) jeune candidat (e) de formation juridique ayant plusieurs années d'expérience dans des postes similaires.

La rémunération proposée est attractive. Le poste est à pourvoir immédiatement.

Écrire avec C.V. photo et prét. s/réf. 74.808 à : Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

PARIS BASED INTERNATIONAL ORGANISATION SEEKS BILINGUAL STAFF WITH MINIMUM 3 YEARS EXPERIENCE : A MARKETING ORIENTED ECONOMIST AND A SECRERATY/ASSISTANT FOR CHIEF EXECUTIVE WRITE TO I.H.A., 89, RUE DU FAUBOURG-ST-HONORÉ, 75008 PARIS.

(Organis. internationale siège Paris, rech. personnel bilingue (français/anglais), 3 ans d'expérience minimum : un économiste sensibilisé au marketing, et une secrétaire/assistante pour un directeur. Écrire I.H.A., 89, r. du Faubourg-St-Honoré, 75008 Paris).

GENUS INFORMATIQUE recherche
INGÉNIEURS
logiciel temps réel diplômés, expérimentés sur PDP, MITRA, 68000, Z 80... pour des projets temps réel. Envoyer C.V. à M. TANG, 36, rue de Constantinople, 75008 PARIS.

Sté expertise comptable et Commissariat aux comptes recherchent
ASSISTANTS OU STAGIAIRES
Expérience cabinet souhaitée.
Écrire avec C.V. et prétent. :
SODIP
60, r. Rendez-Vous, Paris-12e.

Organisme de formation PARIS, recherche
PROFESSEUR DE GREC
Spécialisé en finance
Tél. : 296-14-24.

I.N.R.S. PARIS recrute
RESPONSABLE FORMATION
EN ERGONOMIE ET PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL
Fonctions :
- Encadrer équipes de formateurs en ergonomie, gestes et postures de travail, sauvetage-secourisme du travail.
- Conduire des stages en ergonomie pour les médecins du travail et des ingénieurs.

Expérience :
- De l'intervention ergonomique en entreprise.
- De la formation des adultes.

Formation :
Ingén., Docteur, DEA ergonomiste...
Lieu de travail : proche banlieue SUD-PARIS.
Déplacements : quelques semaines par an.

I.F. SAUGIER
I.N.R.S.
30, rue Olivier-Noyer,
75680 PARIS CEDEX 14.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE Secteur Électronique-Électrotechnique
recherche pour son Départ.
ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE
de sa filiale française
1 INGÉNIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL
Électronicien de formation. Parlant allemand, il aura la charge, au sein d'une équipe jeune et motivée, du suivi d'une partie de la clientèle en liaison directe av. nos usines situées en R.F.A.

Déplacements de courte durée à envisager en Allemagne et en France.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, nº 75.205, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01.

FABRICANT SUÉDOIS
recherche
1 INGÉNIEUR COMMERCIAL
pour prendre en charge vente d'équipements puis Direction des ventes.
Expérience indispensable dans vente de biens d'équipement.
Libre immédiatement.
Formation électromécanique et commerciale.
Anglais indispensable, suédois souhaité.

Adresser c.v. détaillé et prétentions sous nº T 041.459 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

felix potin

- VOUS ÊTES ÉTUDIANT (20 à 25 ans)
- Vous recherchez un emploi cet été à partir de mi-juillet. NOUS VOUS PROPOSONS DE GÉRER OU D'AIDER A GÉRER UN DE NOS MAGASINS.

Pour tous renseign. adressez-vous au 14, rue de Clignancourt, PARIS-18e, avec votre carte d'identité, carte d'étudiant, carte de sécurité sociale, fiche d'état civil et une photo.

MÉTREURS RETRAITÉS
Si possible tous corps d'état, pour travaux pédagogiques, séminaires professionnels. Pratiquez la série d. Prix. C.V. à E.P.T.P. 3, rue Inkermann, 94-SAINT-MAUR.

Association recherche
FORMATEUR/TRICE
Libre immédiatement.
Écrire sous le nº T 041.373 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

secrétaires

AEG-TELEFUNKEN
Siège de CLICHY recherche
SECRÉTAIRE
BILINGUE ALLEMAND
Libre rapidement.

Pour assurer le secrétariat du service.
Elle devra en outre seconder un ingénieur technico-commercial dans les relations avec la clientèle et les usines situées en R.F.A.

Adr. C.V., lettre manuscrite, photo et prét. M. FOURNIER, 6, bd du Général-Leclerc, 92115 CLICHY.

M.J.C. COURBEVOIE CHERCHE SECRÉTAIRE DE DIRECTION A MI-TEMPS SÉRIEUSES RÉFÉRENCES ENVOYER CURRICULUM VITAE 184, boulevard Saint-Denis, 92400 COURBEVOIE.

MÉDIA 15-25

RÉGIE PUBLICITAIRE SPÉCIALISÉE dans la formation première et dans la formation continue — rubriques "Education et Formation" et "Formation Continue" de *L'Express*, rubrique "Formation Continue" de *L'Expansion*,...

RECRUTE

VENDEUR(SE) D'ESPACES PUBLICITAIRES
mi-temps ou plein temps
fixe + intéressement

Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo + prétentions à MEDIA 15-25, 6, rue d'Écosse, 75005 Paris *(ne pas téléphoner, ne pas se présenter, réponse rapide assurée).*

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

FACILITEZ VOS RELATIONS AVEC LES PAYS ARABES

Commercial, 38 ans, maîtrisant parfaitement l'ANGLAIS, l'ARABE, l'ITALIEN, grandes connaissances circuits commerciaux et administratifs à l'export, recherche poste de responsabilités dans Société exportatrice : secteur bâtiment, T.P., ingénierie, produits industriels, services...

Si vous êtes intéressé, écrivez-moi : GHOZLEN, 7, rue des Champs, 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE. Tél. : Domicile, 790-83-78 ou heures Bureau, 789-04-89.

J.F. 25 ans, nil. all., angl., lic. exp. prof., 2 ans R.F.A., 1 an G.-B., ch. empl. juil.-août-sept. à Paris. Tél. : 603-28-20.

ÉTUDIANT ANGLAIS, 22 ans, ch. place dans famille, 1 mois, sept. 83, exp. prof. d'angl. Écr. à A.J. Noakes, 64 A Springett Ave, Ringmer, Sussex.

Sociologue urbaniste + D.E. 5 ans expérience, bilingue français-arabe + pratique journalistique, cherche emploi correspondant, traduc. ou autres. Écr. s/nº 1.637 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 27 ans, ESSEC + BTS traduct. français, allemand, dactylo, anglais, 4 ans. Expérience R.F.A., ch. mi-temps province. Écr. s/nº 8.566 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Titulaire d'une maîtrise en D. pu. et d'un D.E.A. gestion des collectivités locales. J. F. étudie ttes propositions. Écr. s/nº 8.563 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. Homme sérieux, 24 ans TRADUCTEUR DIPLOMÉ de l'École d'Interprètes de Zurich, recherche poste salarié. Langues : néerlandais, français, allemand, anglais. Expérience. Tél. : 585-49-06.

INGÉNIEUR ALLEMAND, connaissant très bien la R.F.A. et ses structures, cherche poste pour développer UN RÉSEAU COMMERCIAL EN ALLEMAGNE. Écr. s/nº 1.641 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

57 a., secrétaire sténodactylo, rech. pl. stable pet. secrét., accueil clients. Libre 1-8-83. 370-12-01 de 15 h à 19 h.

J.F., 24 ans, niveau B.T.S., cherche tout emploi secrétariat. Tél. : 024-47-28 après 19 h.

Prof. d'allemand, 30 ans, exp. licenciée de la Sorbonne, ch. poste pour la rentrée 83. Étudie ttes propositions venant du secondaire ou d'un institut pour adultes. Monique NASSOUR, 79, rue de Picpus, PARIS-12e. Tél. : 340-97-26.

Homme, 29 ans, recherche la Société qui lui permettrait de s'exprimer : fonction commerciale demandée. Tél. : 046-91-62.

J.H., 33 ans, E.S.C.P., exp. sponsoring, raid-moto, journalisme, tourisme, 2 ans de transit intern. étranger. Missions humanitaires, enseignant Sc. Éco. Étudie toutes offres de travail. Disp. immédiatement. Tél. : 504-89-95.

J.F. 28 ans, maît. Droit, 1 an et demi expérience dans cabinet conseil juridique en Droit des Soc. et Droit commercial, cherche poste collaboratrice dans cabinet similaire ou entreprise. Disponible. Écrire sous le nº 41.370 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

57 a., secrétaire sténodactylo, rech. pl. stable pet. secrét., accueil clients, libre 1-8-1983. 370-12-01 de 15 h à 19 h.

URGT : J.F., 29 a., ch. emploi jour ou nuit dans Paris. Standard (10 ans exp.) ou caissière. Tél. : 268-27-17 de 9 à 12 h.

J.F. sérieuse, 21 ans, ch. emploi garde enfant, gouvernante, logée, nourrie, dans famille. Ville indiff. dans 1/4 N.E. France (29) 55-30-92.

Homme 29 ans, recherche la Société qui lui permettrait de s'exprimer : fonction commerciale demandée. Tél. : 046-91-62.

J.F. ch. emploi TOURISME OU RELATIONS PUBLIQUES. Bil. anglais. Dactylo, 1 an 1/2, exp. libre imméd. 095-61-04.

cours et leçons

Apprenez l'allemand à Brême

Europ. Sommerschule 83 du 5 au 30 sept.

- 20 heures de cours par semaine.
- Programme politique et culturel.
- Visites et excursions.
- Hébergement dans des familles (demi-pension).

Px 1000 DM tt compris. Les cours ne sont pas soumis aux mesures de restriction de devises (pas de lim. de 2.000 F).

Renseignements et inscriptions : Dialog, Osterdeich 6, D-2800 Bremen.

POUR LES RETARDATAIRES **SUMMER SCHOOL IN ENGLAND** un petit collège à la campagne dans le SURREY, avec cours le matin sports et détente l'après-midi. Pour ts renseignements : Mme COHEN : 604-39-20.

SUMMER IN THE CITY à l'AMERICAN CENTER 261, bd Raspail, 75014 Paris **633-67-28** SESSION INTENSIVE du 4 au 16 juillet et (ou) du 18 au 29 juillet **COURS D'AMÉRICAIN** 2 ou 4 heures de cours par jour sur 2 ou 4 semaines.

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ SUISSE avec bureaux à Genève depuis 1970, import-export de matériel industriel et produits de consommation, nombreuses références et connections internationales, produits haut niveau, représentation, facturation, conseils financiers et juridiques, cherche à étendre ses activités sur la France. Étudie tout nouveau mandat ou proposition. Discrétion et efficacité assurées.

Réponse sous la référence T 18-115321, Publicitas S.A., CH-1211 Genève 3.

PRÊTS PERSONNELS 19 % FRAIS APRÈS ACCEPTATION EFITRA, téléph. 261-91-07.

Pizza, pâtes fraîches, tartes chaudes. Quelle machine, devenez distributeur, sté chain'resto. Tél. : 245-13-45.

La machine à faire les pizzas « Ça marche », devenez distributeur. Sté chain-resto. Tél. : 245-13-45.

formation professionnelle

Formation professionnelle au : CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

Informatique de gestion
Informatique industrielle
Électronique - Micro
Préparation au B.T.S.

- RÉSERVATIONS.
- INSCRIPTIONS.
- TESTS.

A partir du 25 avril 1983. Tél. : 205-24-63/241-83-83.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

Journaliste prof. rech. organe de presse écrite, média audiovisuel, etc., en vue de la publicat. de son gd raport. « Été 83 » : « Sur les traces de Tintin reporter ». Des aventures de Tintin durant les années 30, « Au pays des Soviets, au Congo ou en Amérique... à la découverte des cigares du Pharaon, du lotus bleu ou de l'oreille cassée... », le regard insolent, provocateur et critique d'un journal contemporain. Une fresque historique, politique... et touristique sur des terrains d'aventure devenus légendaires. Écr. s/nº 8.565, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vend AUSTIN MÉTRO H.L.E. JUIN 1982, 11.000 KM Prix sous Argus. 589-33-32.

de 12 à 16 C.V.

A VENDRE FORD CAPRI GHIA 13 CV, BLEU MÉTALLISÉ TOIT VINYL NOIR TRÈS BON ÉTAT 118.000 KM, ANNÉE 1975 9.000 F. Heures bureau : 379-23-95. Domicile : 706-16-62.

divers

LOUEZ OU ACHETEZ le véhicule de votre choix EXPRESS ASSISTANCE **727-27-27.**

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

MARAIS-BONDEVILLE Superbes prestations pour 4 p., Sud, avec cave et parking. Téléphonez au : 280-21-68.

MARAIS Duplex 57 m² à aménager dans immeuble rénové. 704-27-37.

MARAIS DOUBLE LIVING + CHBRE Entrée, cuis., bains. REFAIT NEUF. 520.000 F. 280-26-23.

4e arrdt

MARAIS dans imm. de caractère rénové tt conf., très bel appartement 100 m², gd séjour, 2 chbres, cuisine entièrement équipée, entrée, 2 salles bains marbre + douche, 2 w.-c., dressing. Tél. matin entre 8 h et 10 h et après 20 h au : 224-57-07.

5e arrdt

LUXEMBOURG. Bel immeuble pierre de taille. Studio 24 m², aménagé architecte. Calme, 2 fenêtres S.-E. et O. sur/cours intérieures sans vis-à-vis. Tout confort. Ascenseur. Téléphonez au : 826-69-28.

NEUF JARDIN PLANTES 1 ET 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate 3, 4, 5 PIÈCES et DUPLEX. Visite témoin ts jours 14/19 h. Sauf mercredi et dimanche.

ATELIER D'ARTISTE Entièrement aménagé par architecte dans grenier, plein sud, dernier étage, très clair et calme, environ 60 m², vue magnifique, très dégagée, immeuble XVIIe entièrement restauré. Téléph. au 329-46-49 lundi après 20 heures.

6e arrdt

LUXEMBOURG. 6 PCES Duplex divisible. Asc. Parking. Terrasse. Vue. T. 354-95-10.

ASSAS, imm. réc., 4 p., cft., r.-d.-ch. 77 m² s/r. et gd jdin. 820.000. BURON. 296-58-88.

PL. ST-ANDRÉ-ARTS RÉNOVATION DE QUALITÉ **2 PIÈCES ET DUPLEX** Téléphonez au : 329-85-06.

VUE PL. ST-GERMAIN PROPRIÉTAIRE Vd appartement de caractère, duplex, large living, 3 chbres. 1.700.000 F. Tél. 337-51-68.

Près Vavin, 17, Gde Chaumière et 117, bd du Montparnasse, magnifique living + coin repas + 2 P., 5e ét., parfait état, soleil, vue superbe, cuis. équipée, asc., balc., parking. S/pl. ce jour de 14 à 19 h.

7e arrdt

PROX. CHAMP-DE-MARS Luxueux pied-à-terre de 64 m². Garage. Matin au 567-47-47.

9e arrdt

RUE MAUBEUGE. Gd 5 pces tt confort à rafraîchir. BAS PRIX VUE URGENCE. T. 526-00-35.

NOTRE-D.-DE-LORETTE. Beau stud., cuis., bains, refait neuf. 170.000 F. Tél. 526-54-61.

PRÈS MONTHOLON Immeuble Directoire triplex 166 m² + petite terrasse Calme. DÉCOR D'ÉPOQUE. Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

10e arrdt

CANAL SAINT-MARTIN Beau 3 pièces confort, 65 m², imm. ancien, pierre de taille. **NOTAIRE : 501-54-30** LE MATIN.

RÉPUBLIQUE Vaste 5 p., travaux à prévoir, imm. pierre de t. 920.000 F. **LERMS : 355-58-88.**

12e arrdt

DAUMESNIL 3 P. cft, refait neuf BAS PRIX vu urgence. 24, RUE WATTIGNIES JEUDI de 14 H à 18 H.

13e arrdt

EXCEPTIONNEL **MAISON - JARDIN** Clair, calme, dble liv., 3 chbres, parfait état, poss. prêt conventionné 14 %. S/place mardi 12 et mercredi 13 juillet, de 11 h à 14 h, 35, rue du Moulin-de-la-Pointe (heures bur. 325-33-08 après 19 heures 326-13-00).

4.000 F LE m² ATELIER LOFT à rénover direct. propriétaire 329-58-85 (après 19 h au 326-13-00).

SQUARE ARAGO Imm. pierre de t. Bel appt 58 m². Gd séj. 1 chbre, calme, soleil, tout cft. T. 272-40-19.

TOLBIAC Imm. p. de t., gd 2 p. tout confort, refait neuf. 480.000 F. **LERMS - 535-14-40.**

14e arrdt

MONTPARNASSE. 354-95-10. **2 P. LUX. PLEIN SUD.**

RASPAIL S/ARBRES Sud, calme, de 20 à 120 m², à rénover, grand charme. Téléphonez au : 250-04-28.

15e arrdt

COMMERCE, beau stud. équipé tt conf., 1er ét. Rue. Px except. vue urgence. Tél. 526-00-35.

2 p., Mº Commerce . 580.000
3 p., Mº F.-Faure . . . 700.000
3/4 p., Mº Dupleix . . 670.000
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

RUE FONDARY, 2 P. Conf., 42 m² env. imm. ravalé. 300.000 F. Tél. 605-10-08.

17e arrdt

RUE LÉVIS. GRAND STUDIO TOUT CFT. 1er étage sur rue. 190.000 F. Tél. 526-00-35.

MALESHERBES ORIGINAL avec VERRIÈRE, 2 P. EN DUPLEX 6e et 7e ét. REFAIT NEUF - LUXE. 850.000 F. Vis. lundi/mardi, 14 à 18 h., 45 bis, av. de Villiers.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT résidence « MAIRIE DU 18e » **53, RUE DU SIMPLON** 23 APPTS DE STANDING **STUDIO, 2, 3 P. PARK.**

Studios à part. de . . 306.900
2 pces à part. de . . . 431.500
3 pces à part. de . . . 657.500
Pour renseignem. : 575-62-78.

19e arrdt

OURCQ Grand 4 pces tt cft. Imm. pierre de taille, plein sud. A saisir. 680.000 F. SIMRA. téléph. : 355-08-40.

20e arrdt

Porte des Lilas, 2 p. tt cft. 7e ét., asc., cht central imm. Px 85.000 cpt + 1.750 par mois. Viagers F. Cruz. Appt libre de suite. T. 266-19-00.

78-Yvelines

Louveciennes, 200 m de gare, ds parc, balcon, séjour, 2 ch., bns, vue sup. Ouest, cave. S pl. le 10-11. Tél. 969-47-63.

94 Val-de-Marne

NOGENT FACE BOIS 8' R.E.R. Grd 4 pces, tt cft, triple expos., 20 m² balcons, imm. stg p. de t. 1.180.000 F. Téléphone : 283-92-44.

« LES JARDINS DES JUILLIOTTES » à MAISONS-ALFORT du studio au 5 pièces + box habitables immédiatement en LOCATION, VENTE, bail de 3 ans avec promesse de vente. Renseignements et visites sur place au 10, r. du 18-Juin-40, 94700 MAISONS-ALFORT. Téléphonez au : 376-16-67. Lundi de 14 h à 19 h. Samedi, dimanche et jours fériés, de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. BOUTIQUE OCIL : 522-22-22.

95- Val-d'Oise

EAUBONNE résid. récente, très beau parc, 4 P. tt cft, loggia, excellent état, cause départ 450.000 F. Visite vendredi, samedi 15 h-17 h : 3, RUE DU BOIS-JACQUES escalier III.

Province

APPTF3 plein centre résidentiel Aix-en-Provence, Cabinet Matheron 13100 AIX-EN-PROVENCE ou téléph. au (42) 23-02-92.

LE CANNET (Alpes-Maritimes) 2 pièces entièrement refait à neuf 48 m² + balcon plein Sud. Parking + cave. 300.000 F. Téléphonez au (93) 20-45-99.

Cannes, vend très bel appt 5/6 pces dans imm. stand., gar., terrasse, vue mer, 200 m plage. Px intéressant. Tél. le mat. 10 h-13 h (93) 33-04-47.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

EMBASSY-SERVICE 8, av. Messine, 75008 PARIS, rech. URGENT APPART. **180 à 220 m²** ACHAT ou LOCATION 16e, 8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

locaux commerciaux

Achats

Groupe financier ACHÈTE grandes surfaces ou création ou reprise de SUPERMARCHÉS Paris ou région parisienne. Tél. : 207-79-22.

Locations

POUR INVEST. MURS LOCAUX COMMERCIAUX 75006, rue Auguste-Comte, 317 m² + s.-s. 273 m² même loc. depuis 1929, loyer an. 140.000 F Prix : 1.900.000 F. **763-12-03.**

boutiques

Ventes

POUR INVESTISSEURS **MURS BOUTIQUES**
- 75011, rue St-Sabin, 42 m², 130.000 F.
- 92200 NEUILLY av. ch. de Gaulle, 56 m², 400.000 F.

763-12-03.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER PARIS-XIe
122, avenue PHILIPPE-AUGUSTE

Dans immeuble neuf tout confort de 7 étages
4 PIÈCES, 76 m², 3.420 F environ + charges 25 %
4 PIÈCES, 81 m², 3.600 F environ + charges 25 %
STUDIO 32 m², 1.860 F environ + charges 25 %.

Chauffage individuel électrique en plus.
Parkings en plus : 300 F.

Revenu net demandé : 4 fois le montant du loyer charges comprises.

Pour vis. s'adr. s/place les mardi 12, mercredi 13 et vendredi 15 juillet de 9 h 30 à 13 heures et de 15 heures à 19 heures.

Région parisienne

A LOUER EXCEPTIONNEL VERNEUIL-SUR-SEINE 1 km gare, 30 mn St-Lazare CADRE BOISÉ Magnifiques villas neuves, 7/8 pces, 230 m² habitables, cuisines équipées grand luxe. GRANDS TERRAINS LACHAL S.A., de 14 h à 19 h. (sauf mardi et mercredi). 052-38-95 ou 971-72-81.

ENGHIEN 11 km de Paris, 12 mn par le train, particulier loue grande villa bord du lac standing, bail, 3 ans, libre de suite 10.000 F mensuels. Téléphone : 964-70-56.

Province

10 KM MONTARGIS LOIRET 1 H PARIS-SUD A louer ancien manoir aménagé sur parc 4 ha. Tennis, piscine, belle récept. 20 chbres + communs, maison gardien, box à chevaux. Tél. : (16) (38) 85-22-92 OU APRÈS 20 H. Tél. : (16) (38) 96-22-29.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE 8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates. APPARTS, HOTELS PARTIC. et BURX. LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

Chef de chantier connaissant bâtiment ch. 2 ou 3 p., même à rénover (avec ou sans reprise). Téléphone : 833-58-63.

DIRECT A PARTICULIER Pr cadre supérieur et employé GDE ADMINISTRATION, rech. APPARTEMENTS toutes catégories et gde surface ou villas. Prix indifférents. 504-01-34.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour cadres. Durée 3 et 6 ans - 283-57-02.

fonds de commerce

Ventes

46 QUERCY - PÉRIGORD Bar - Hôtel - Restaurant Fonds et murs 10 chambres - Bon C.A. Téléphone (16) (65) 41-50-13

locations meublées offres

Région parisienne

Banlieue Sud 15 km Paris. R.E.R. 3 km. loue 15 août 83-15 août 84 propriété 7 pièces meublées 5.500 F/mois. Téléphone : 941-08-80.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing. 4 pces et plus - 285-11-08.

bureaux

Locations

8e COLISÉE-ÉLYSÉES SIÈGES DE SOCIÉTÉS **DOMICILIATIONS** 250 F/350 F PAR MOIS. **A.F.C. - 359-20-20.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL dans le 8e immédiatement. Inscription gratuite juill. et août. Constit., secrét., tél., courrier. A.G.E. - 293-67-43.

Domiciliations : 8e-2e. SECRÉTARIAT. TÉL. TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés. **ACTE S.A. 359-77-55.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés. Démarches et tous Services. Permanence téléphonique. **355-17-50**

LA DÉFENSE R.E.R. Nanterre-Préfecture. Immeuble neuf 1.500 m² divisibles. **SARI : 776-44-88.**

PARVIS DÉFENSE 167 m² en r.-de-ch. **SARI. 776-44-88.**

(92) PUTEAUX 1.000 m² divisibles Téléph. + parkings + cloisons. **SARI : 776-44-88.**

SÈVRES 5.000 m² divisibles Immeuble neuf Vente ou location **SARI : 776-44-88.**

PORTE DE BAGNOLET 7.500 m² divisibles téléphone, restaurant, parkings, métro + périphérique + A 3. **SARI : 776-44-88.**

forêts

A VENDRE à 25 km au SUD DE PARIS, massifs boisés d'essences feuillues de 7 à 13 ha. Serrot-Laval. Tél. : (43) 24-71-34 ou (43) 53-68-67.

locaux industriels

Ventes

(93) AUBERVILLIERS Terrain viabilisé 9.000 m² **SARI : 776-44-88.**

maisons individuelles

« LA CLOSERIE » A CHELLES Maisons individuelles neuves habitables immédiatement en LOCATION, VENTE. Bail de 3 ans avec promesse de vente. S/pl. maison témoin 101, avenue du Gendarme-Castermant, R.N. 34, 77500 CHELLES. Téléphonez au : 020-72-68, lundi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. BOUTIQUE OCIL, 522-22-22.

La Garde-Freinet, 20 km Saint-Tropez, maison village 100 m² (rest. int. à term.), 260.000 F. Téléphone : (48) 70-28-19.

pavillons

A VENDRE 95 - ERMONT Bien situé, proche gare, solide pavillon, avec sous-sol total, cave à vin, chauff. gaz, buanderie, 1 chbre. Rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séjour, 1 chbre, w.-c. A l'étage : 1 chbre, salle d'eau, possibilité d'agrandir. Garage. Beau jardin clos de 700 m². Prix 550.000 F. Téléphone : Many-Landson 416-52-42.

villas

Part. vend dans beau village arrière-pays niçois, maison ancienne restaurée comprenant living, 4 chbres, salle de bns, cab. de toilette, cuisine, nombreuses cave et possibilité extension. Le tout sur jardin ombragé en terrasse avec vue panoramique imprenable Est, Sud Ouest. Prix demandé 1.000.000 de francs justifié. BAILHACHE, 06720 Levens. Téléphone (93) 91-77-73.

Ste-MAXIME. Vue panoramiq. Golfe St-Tropez, villa meubl. 6 ch. 1.700.000. 590-86-06 ou (94) 96-06-44 h. rep.

ARCS-SUR-ARGENS (Var) Très belle villa. 3 gdes pièces. Gde salle de bains. Gde cuisine. 100 m² + garage. Cave. Buanderie 50 m². Jardin 1.000 m². Situation exceptionnelle. 850.000 F Téléphone : (93) 20-45-99.

maisons de campagne

AVEYRON : à vendre maison en pierre, entièrement restaurée, toiture lauze. Terrain 1.100 m², ruisseau. Agence s'abstenir. S'adresser AMBERGNY Bruno, 6 bis, rue du Moulin-Haut, Creissels, 12100 Millau.

ORNE Part. vend ANCIEN MOULIN avec dépend. Sur 5 ha de prés, bois, étang, bief et sources. Px 650.000 F, (32) 36-48-68.

propriétés

GRIMAUD, 4 km de la mer, propriétaire vend belle villa provençale 200 m² divisée en deux maisons indépendantes (sur 2 niv.). Cft, jard. 1.250 m², calme, vue sur les Maures. Téléphone (94) 43-20-95 et (94) 56-29-42.

A10 km de SAINT-LO, direct. ISIGNY-S/MER, grande maison, de 7 P.P., à terminer de restaurer, avec env. 3.445 m² de terrain. 380.000 F. LETELLIER IMMOBILIER. 50000 SAINT-LO (33) 05-57-20.

ITALIE CENTRE ASSISE Vend MAISON XIe restaurée. Téléphone : (38) 91-14-94.

ST-VALLIER, 11 KM GRASSE belle villa, neuve, 156 m², 2 bns, cheminée, cuis. aménagée, gd cft. Terrain clos 5.600 m² arborés, vue dég. Prix 1.100.000 F. Téléphone : (93) 42-66-10.

terrains

ENTRE HYÈRES ET LE LAVANDOU TERRAINS EXCEPTIONNELS BATIR En bordure d'un lac à quelques minutes des plages DE 550 A 3.200 m², à partir de 160.000 F T.T.C. Crédit 80 % possible. Visite sur place tous les jours. « LA PINÈDE DU LAC » Domaine de Valcros LA LONDE Téléphone (94) 66-67-63.

VALLAURIS Terrains à bâtir, vue imprenable, dans mimoseraie. Téléphone : 225-88-19.

chasse-pêche

A vdre étang très poiss., rég. Nogent-s/Seine, 100 km Paris. (25) 25-82-31 ou 25-79-78.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Près av. des Gobelins, 2 p., tt conf., bel imm. récent, 140.000 F + 1.500 F, occupé femme 77 ans. CRUZ, 8, r. La Boétie - 266-19-00.

villégiature

CALVI, 300 m de la plage, calme, studios, F2. Juillet à septembre. MOTEL TAHITI. Téléphonez au (95) 65-06-93.

Près Montparnasse, 15 juillet/15 sept., 4 pces, 2 balc., soleil, s/jdin. 4.500 F. 633-33-22.



INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Chômeurs âgés : une avance en attendant la pension de vieillesse

Une petite lueur d'espoir — d'ordre financier — se profile à l'horizon pour deux catégories de chômeurs âgés. Ils pourraient, en attendant de percevoir leur pension vieillesse de la sécurité sociale, toucher, mensuellement, une avance, en quelque sorte une *« allocation d'attente »*. Cette *« allocation d'attente »* serait d'un montant égal à deux fois l'allocation de fin de droits — soit 72 F par jour — actuellement.

En effet, une convention entre l'UNEDIC (qui gère l'assurance-chômage) et la Caisse nationale d'assurance vieillesse est, actuellement, à l'étude. Dès que les deux partenaires auront confirmé leur accord (le bureau de l'UNEDIC à émis un avis favorable le 6 juin), elle pourra être signée, ce qui laisse augurer une conclusion dans les tous prochains jours. Elle concerne les chômeurs bénéficiaires d'une garantie de ressources ou d'une autre allocation de chômâge, et à qui l'ASSEDIC a notifié qu'à partir de leur soixantième anniversaire, s'ils justifient de cent cinquante trimestres de cotisations à l'assurance vieillesse, la dite ASSEDIC interrompra ses versements.

La plupart des chômeurs âgés, pris de court ou incrédules quant à cette nouvelle qui remettait en cause leur garantie de ressources, n'ont pas procédé immédiatement à leur demande de pension et se trouvent, parfois, démunis de ressources dans l'attente de leur retraite. D'autant que l'abaissement de l'âge de la retraite a provoqué, dès le 1er avril, un afflux de demandes auprès des caisses régionales d'assurance-maladie, qui liquident les pensions vieillesse (ou la Caisse nationale d'assurance vieillesse pour la région parisienne) et que, sans dramatiser, il faut bien constater que les délais de règlement des dossiers rallongent. Ainsi, on s'attend à environ 50 % de demandes supplémentaires dans les mois à venir. Et, sur le seul mois d'avril 1983, le premier mois de mise en application de la retraite à soixante ans — les caisses ont enregistré 63 % de dossiers de plus que pour le même mois en 1982.

Aujourd'hui, il faut compter un trimestre pour obtenir sa pension. Donc, un trimestre pendant lequel les retraités en attente sont sans ressources. Tout comme peut l'être l'autre catégorie de bénéficiaires prévue par la convention : les salariés âgés de soixante ans, licenciés en ayant cent cinquante trimestres de cotisation et qui déposent un dossier pour obtenir leur pension. C'est-à-dire ceux qui se considèrent comme des retraités en puissance. A ne pas confondre avec les chômeurs âgés en recherche d'emploi, tout en ayant cent cinquante trimestre de cotisations, pour lesquels fut envisagé, sans succès jusqu'alors, le versement d'une *« allocution de remplacement »*.

Entièrement gérée par l'ASSEDIC, cette avance serait ensuite remboursée à l'assurance chômage par la Caisse servant la pension de Sécurité sociale. Pour ce faire, le bénéficiaire de l'avance devra autoriser la Sécurité sociale à effectuer le prélèvement sur sa future pension. Formalité qu'il remplira en même temps qu'il demandera le bénéfice de *« l'allocation d'attente »*, muni du récipissé de dépôt de sa demande de pension.

L'ASSEDIC cessera le versement de l'avance lorsque la caisse de sécurité sociale l'avertira de l'attribution de la pension de vieillesse. Ce mécanisme, d'une rare simplicité, devrait fonctionner sans bavures.

Les associations de défense des intérêts des préretraités et des personnes âgées qui dénoncent, effectivement, ce mauvais coup du sort qui s'était abattu sur leurs adhérents devraient donc être rapidement satisfaites. On ne peut, toutefois, que les inciter à être vigilantes sur deux points : conseiller à leurs membres qui souhaitent percevoir leur pension dès leur soixantième anniversaire de déposer leur dossier cinq à six mois avant la date choisie et, ensuite, inciter leurs adhérents, entrant dans l'une ou l'autre catégorie des futurs bénéficiaires de la convention, de s'adresser à leur ASSEDIC, dès sa signature, pour obtenir le versement de cette *« allocation d'attente »*.

CHRISTIANE GROLIER.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 9 juillet :

DES LOIS

- Modifiant le code du service national ;
- Portant application de la programmation militaire pour les années 1984-1988 ;
- Portant diverses dispositions relatives à la fiscalité des entreprises et à l'épargne industrielle ;
- Renforçant la protection des victimes d'infraction ;
- Portant création d'une délégation parlementaire dénommée Office parlementaire dévaluation des choix scientifiques et technologiques ;
- Relative aux marchés à terme réglementés de marchandises.

DES DÉCRETS

- Relatif à la liste de produits sanguins d'origine humaine utilisés à des fins thérapeutiques ;
- Soumettant la Société française d'études et de réalisations d'équipements de télécommunications au contrôle économique et financier de l'État.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 10 juillet :

DES DÉCRETS

- Fixant pour l'année 1983 le montant des cotisations du régime d'assurance-vieillesse complémentaire et du régime d'assurance invalidité décès des médecins et des experts comptables et des comptables agréés ;
- Portant création d'une agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole ;

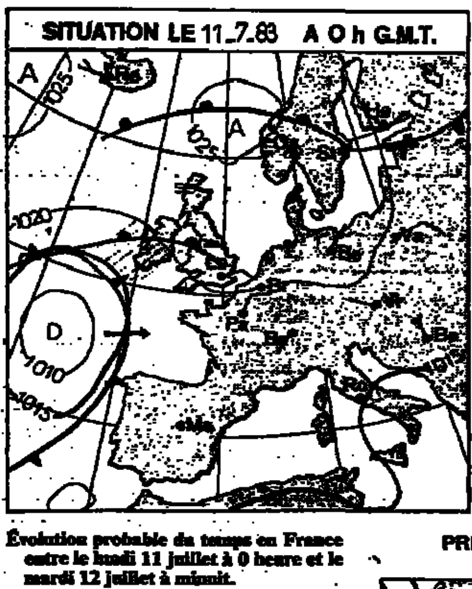
Portant nominations et promotions dans l'armée active.

DES ARRÊTÉS

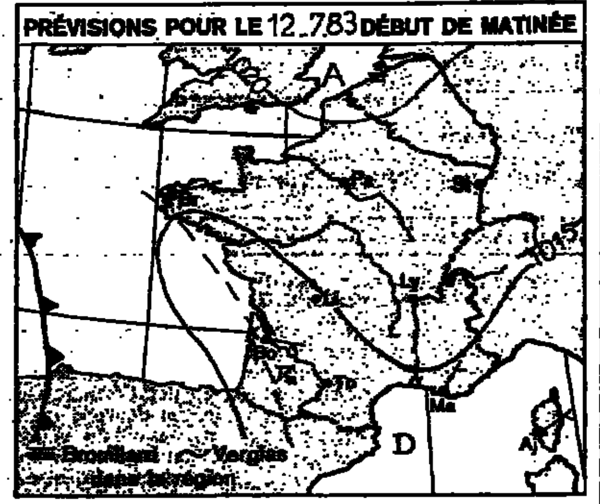
- Portant autorisation de l'émission d'emprunts permanents C.A.E.C.L. Régions de France émis par la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales ;
- Modifiant la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers ;
- Pris en application de l'article 24 du décret du 2 avril 1980 relatif à la formation des futurs avocats et au certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

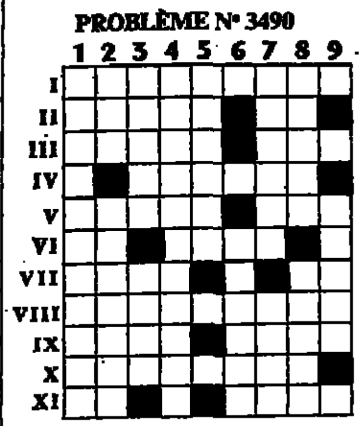
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.7.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12.7.83 DÉBUT DE MATINÉE





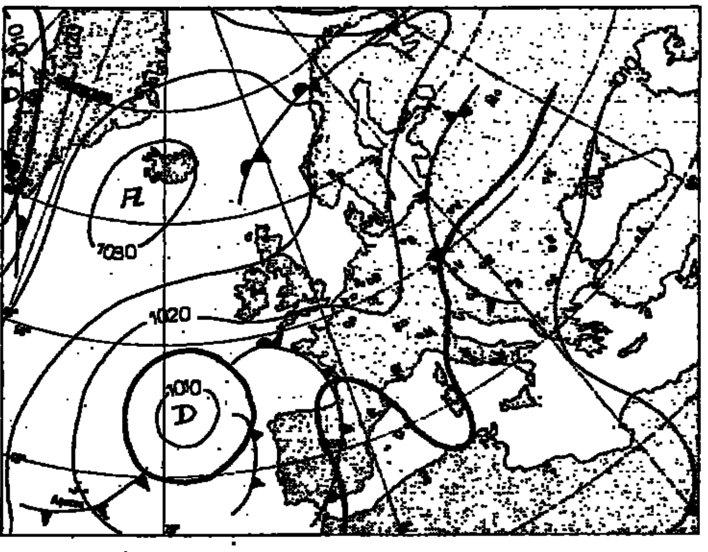
Évolution probable du temps en France entre le lundi 11 juillet à 0 heure et le mardi 12 juillet à minuit.

Des masses d'air chaud, sec et instable circulent toujours sur la France dans un flux faible de sud à l'avant de la dépression Atlantique quasi-stationnaire ; cependant, l'air deviendra plus humide par l'ouest du pays, ce qui renforcera l'instabilité de l'air chaud.

Mardi, après la dissipation rapide de quelques bancs de brouillard formés en fin de nuit, le temps redeviendra rapidement très chaud et ensoleillé sur toutes les régions. Dans l'après-midi, ces fortes chaleurs permettront la formation d'orages isolés qui seront plus fréquents de la Bretagne à l'Aquitaine, ainsi que sur l'ouest du Massif Central, le Languedoc et le Roussillon. Ces orages ne seront pas suivis d'un rafraichissement sensible des températures, qui dépasseront encore souvent 30 °C l'après-midi, excepté sur l'extrême nord-est et près des côtes de la Manche où elles avoisineront 25 °C. Le vent restera faible, sauf rafales d'orages.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 9 juillet à 8 heures : 1 019,3 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 12 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 10 juillet au 11 juillet) :

Ajaccio, 28 et 19 degrés ; Biarritz, 26 et 20 ; Bordeaux, 35 et 18 ; Bourges, 33 et 19 ; Brest, 32 et 16 ; Caen, 26 et 16 ; Cherbourg, 20 et 16 ; Clermont-Ferrand, 32 et 16 ; Dijon, 32 et 19 ; Grenoble, 33 et 17 ; Lille, 31 et 17 ; Lyon, 34 et 19 ; Marseille-Marignane, 31 et 20 ; Nancy, 32 et 15 ; Nantes, 34 et 20 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 23 ; Paris-Le Bourget, 30 et 18 ; Pau, 31 et 20 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 33 et 21 ; Strasbourg, 32 et 16 ; Tours, 33 et 20 ; Toulouse, 35 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 22 degrés ; Amsterdam, 30 et 16 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 31 et 18 ; Bonn, 33 et 15 ; Bruxelles, 30 et 18 ; Le Caire, 42 et 24 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 28 et 18 ; Dakar, 31 et 16 ; Djerba, 30 et 19 ; Genève, 31 et 17 ; Jérusalem, 34 et 22 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 28 et 16 ; Luxembourg, 30 et 20 ; Madrid, 34 et 18 ; Moscou, 23 et 15 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 28 et 20 ; Palma-de-Majorque, 33 et 16 ; Rome, 31 et 19 ; Stockholm, 32 et 18 ; Tozeur, 37 et 25 ; Tunis, 31 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

FÊTES

DOUÉ ET SES ROSES. — Entre Saumur et Angers, Doué-la-Fontaine propose du 13 au 18 juillet une exposition de 100 000 roses en 500 variétés. Des concours sont organisés ainsi qu'une soirée de gala le samedi 16 juillet dans les arènes de la petite ville.

★ Syndicat d'initiative, tél. : (41) 59-18-53.

TROISIÈME AGE

FONCTIONNAIRES RETRAITÉS : AIDE MÉNAGÈRE GÉNÉRALISÉE. — A compter du 1er juillet, l'aide ménagère à domicile servie aux retraités de la fonction publique est généralisée à tous les départements, a indiqué, le 8 juillet, un communiqué du cabinet du secrétaire d'État à la fonction publique, M. Anicet Le Pors. Jusqu'à présent, le champ d'application de cette prestation ne couvrait que 57 départements, représentant 68 % des retraités.

LA DÉFENSE DES PRÉRETRAITÉS. — L'UNAPA (Union nationale des associations de défense des préretraites, retraités et assimilés) vient de se constituer sous la présidence de M. Hubert Larmoyer. Regroupant uniquement des associations — et non des adhérents individuels — l'UNAPA proteste contre le décret du 24 novembre 1982 qui a ramené à l'âge de soixante-cinq ans — au lieu de soixante-cinq ans et trois mois — le terme du versement de la garantie de ressources. De même, elle estime qu'avec l'augmentation du taux de cotisation d'assurance-maladie passant de 2 à 5,5 %, les préretraités ont subi *« une baisse du pouvoir d'achat depuis deux ans »*.

★ UNAPA, 9 bis, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 790-59-10.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 13 JUILLET

« Hôtel de Sully, place des Vosges », 15 h, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De l'Hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« De Mouffetard au Panthéon », 15 h, métro Monge (Lutèce Visites).

« Les Catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

PÊCHE

UN GUIDE POUR LA FRANCE

Avec l'ouverture générale de la pêche intervenue voici quelques semaines est apparu en librairie un *Guide de la pêche en France*. Ce n'est pas la première fois qu'une telle entreprise a lieu, mais dans ce cas l'ouvrage, important — il comprend quelque six cents pages, — s'il traite de tous les cours d'eau français et de leurs richesses en poisson, met également l'accent sur les possibilités touristiques et même gastronomiques attachées à l'environnement des parcours évoqués.

C'est à un voyage prometteur mais aussi technique que nous convient les auteurs, Daniel Maury et Henri Limouzin. Les cours d'eau sont décrits sous l'angle de leur configuration et de leurs caractères halieutiques.

Comme toujours, les appréciations portées — ici par symboles — sur les degrés de la population aquatique risquent de se réveler éphémères, au gré des pollutions ou des rempoissonnements.

C. L.

★ *Guide de la pêche en France*, Bordas, 600 pages. Cartes départementales des rivières. 139 F.

∴

- *Les Éditions Ouest-France* viennent pour leur part de faire paraître plusieurs ouvrages sur la pêche et les poissons. Ils sont techniques mais se lisent aisément. Abondamment illustrés, ces livres résument l'essentiel de ce qu'il faut savoir avant de se lancer dans l'aventure halieutique, tant au point de vue du matériel que des espèces.

ÉCHECS

- *Les premiers championnats arabes d'échecs* seront organisés du 16 au 31 juillet à Djerba (Sud tunisien), a annoncé samedi M. Ridha Belkhadi, président de la Fédération tunisienne d'échecs. Il a d'autre part précisé que l'Algérie, le Maroc, la Libye, la Syrie, l'Irak, la Palestine, les Émirats arabe unis, Qatar, Bahrein, Yémen du Nord, le Yémen du Sud, la Jordanie, la Tunisie et le Liban participeraient à ces championnats. L'Union arabe d'échecs, dont M. Belkhadi est également président, a invité le président de la Fédération internationale d'échecs. Celui-ci accordera le titre de « Maître international » au vainqueur de ces premiers championnats arabes *(A.F.P.)*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3490

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			■
III						■			
IV		■							■
V						■			
VI			■					■	
VII					■		■		
VIII									
IX					■				
X									■
XI			■		■				

HORIZONTALEMENT

I. Une vraie gourde. — II. Doit être fourni par celui qui veut être lavé. Ne croit pas (épelé). — III. Sans utilité pour le jardinier quand elle est mécanique. Supérieur, en Amérique. — IV. Qui se sont donc mises en rond. — V. Fait un travail vraiment assommant. Est rond. — VI. Font un cent quand ils sont en carré. Napoléon y fut vainqueur. — VII. Le jurassique inférieur. Qu'on a donc pu considérer. — VIII. Qui ont donc provoqué une heureuse surprise. — IX. D'un auxiliaire. En France. — X. Sortes de crochets. — XI. Après la licence. Prit son père pour un ballot.

VERTICALEMENT

1. Régime à base de galette. — 2. Boisson étrangère. Pas faites à la main. — 3. Ses habitants durent l'évacuer à plusieurs reprises. Mit au courant. — 4. Qui frappe donc un peu trop fort. — 5. Se jette dans des égouts. — 6. Un département formé de régions variées. — 7. Fera payer cher. Multiplié par trois, ne fait pas grand-chose. — 8. Un arrêt qui peut être dangereux. Répand. — 9. Apporte une distraction.

Solution du problème n° 3489

Horizontalement

I. Porte-cigarettes. — II. Onagre. Lierre. — III. Ivoire. Rings. — IV. Tas. Snobinarde. — V. Emis. En. Terre. — VI. Bonheur. Otages. — VII. Où. Avril. Ns. — VIII. Urémie. Presse. — IX. Texas. Elire. Eau. — X. Eut. Cicérone. If. — XI. Isabelle. To. Ter. — XII. Léser. Gemmé. — XIII. Inexpérimenté. — XIV. Ebène. Epine. — XV. Suées. Salées. SS.

Verticalement

1. Porte-bouteilles. — 2. On. Amoureuse. Bu. — 3. Raisin. Extasiée. — 4. TGV. Shama. Benne. — 5. Eros. Eviscérées. — 6. Ceinture. Il. — 7. Ro. Ri. Eclopés. — 8. Glèbe. Lee. Epa. — 9. Ai. Ino. Ir. Gril. — 10. Ré. Protéine. — 11. Errata. Renommée. — 12. Trirègne. Me. — 13. Tendresse. Tend. — 14. Gers. Sale. Tus. — 15. SOS. Œufriers.

GUY BROUTY.

CHASSE

LES OUVERTURES AU GIBIER D'EAU

Les dates d'ouverture de la chasse au gibier d'eau s'échelonneront du 16 juillet au 11 septembre selon les départements, indique-t-on au secrétariat d'Etat à l'environnement.

En raison des mauvaises conditions climatiques, cette ouverture a été retardée de une à deux semaines dans de nombreux départements. Les premières ouvertures auront lieu dans le nord de la France et, pour l'intérieur du pays, seront décalées d'ouest en est, en raison des courants de migration.

Voici ces dates : *16 juillet :* Calvados, Charente-Maritime, Gironde, Landes, Manche, Pas-de-Calais, Seine-Maritime, Somme ; *17 juillet. :* Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan, Marne, Oise ; *23-24 juillet :* Aisne, Aube, Cher, Eure, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Maine-et-Loire, Haute-Marne, Meuse, Orne, Paris, Yvelines, Yonne, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise ; *31 juillet :* Ardennes, Gard, Herault, Meurthe-et-Moselle, Seine-et-Marne ; *7 août :* Allier, Côte-d'Or, Indre, Mayenne, Nièvre, Pyrénées-Atlantiques, Sarthe ; *14 août :* Indre-et-Loire, Saône-et-Loire ; *15 août :* Bouches-du-Rhône, Deux-Sèvres, Vosges ; *21 août :* Aude, Pyrénées-Orientales ; *28 août :* Loire, Territoire de Belfort ; *4 septembre :* Côtes-du-Nord, Rhône ; *11 septembre :* Finistère.

Pour les autres départements, l'ouverture pour le gibier d'eau se fera aux mêmes dates que l'ouverture générale de la chasse, qui n'ont pas encore été fixées.

Enfin, la chasse au gibier d'eau sera interrompue de la fin juillet ou du début août à la date d'ouverture générale dans les départements suivants : Allier, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Morbihan.

Le Monde

régions

L'ILE-DE-FRANCE EN SES JARDINS

Les élus locaux ont enfin pris conscience que les espaces verts — lieux de détente et de liberté — sont aujourd'hui des « équipements » aussi indispensables que les autoroutes, les maisons de la culture ou... les réseaux d'égouts.

C'est pourquoi le conseil régional d'Ile-de-France ambitionne — grâce à son agence des espaces verts — de ceinturer l'agglomération parisienne d'un chapelet de massifs forestiers ouverts au public et de zones agricoles pour un total de 90 000 hectares. Ce plan, dont l'application s'étendra sur plus de vingt ans, évitera au moins de recommencer l'erreur historique commise par Paris qui, en trente ans, a sacrifié les deux tiers de sa propre ceinture verte, celle qui s'étendait devant les anciennes « fortifs ».

Le sauvetage des derniers lambeaux verts de l'Ile-de-France n'ira pas sans mal. Les associations ne dénombrent pas moins de vingt-sept projets routiers et ferroviaires qui, s'ils sont menés à bien, stériliseront encore des milliers d'hectares de verdure. Témoins, l'autoroute circulaire A 86 et les deux lignes de T.G.V. se dirigeant l'une vers Lyon, l'autre — demain ? — vers l'Ouest.

Et même lorsque de nouveaux espaces verts sont créés, comme le montrent les exemples pris dans les Hauts-de-Seine (les jardins Robinson à Asnières et le parc Chateaubriand dans la Vallée aux Loups), ils sont parfois loin de répondre aux vrais besoins des habitants.

Les jardins de l'Ile-de-France restent à conquérir, mètre par mètre.

LA POLITIQUE DE L'AGENCE DES ESPACES VERTS

Du croissant à la ceinture

C'est une entreprise gigantesque... et de longue haleine : reconstituer en trente ans une « ceinture verte » autour de Paris, soit 90 000 hectares de bois, de champs et de parcs « en continu » ou presque, dans un rayon de 20 à 30 kilomètres autour de Notre-Dame de Paris ! Cette mission a été confiée à l'Agence des espaces verts, qui, depuis sa création en 1976 — en même temps que la région Ile-de-France, — s'efforce de réunir les lambeaux épars de ce qui reste vert autour de la capitale : terres agricoles, forêts, bois ou parcs.

Il lui faut aussi reconquérir des terrains vagues, reboiser des friches et aménager les anciennes carrières. Une œuvre de grande ampleur qui, si elle est menée à son terme, assurera aux millions de citadins d'Ile-de-France un peu d'air pur et des frondaisons pour se régénérer muscles et poumons. Comme le Conservatoire du littoral s'efforce de préserver les sites naturels des rivages (*le Monde* du 29 juin), l'Agence des espaces verts veut rétablir autour de l'Ile-de-France un « littoral vert » pour les temps de loisir courts.

Au début, on ne parlait que de « croissant vert ». L'ambition des aménageurs, en effet, était de reconquérir avant tout la banlieue nord-est, la plus dense et la plus défavorisée à beaucoup d'égards. Par « croissant vert », on entendait l'espace compris entre la forêt de Montmorency (Val-d'Oise) et le bois de Bondy (Seine-Saint-Denis), cette région que les géographes appellent la « plaine de France ». L'aéroport de Roissy-en-France marquant la limite nord du croissant.

En réalité, la reconquête a été amorcée dans les années 60, lorsque les aménageurs ont décidé de créer un parc à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) : 440 hectares de terres maraîchères transformées en parc « paysagé », avec des reliefs et des boisements entièrement artificiels. Puis ce fut la poudrerie nationale de Sevran que le conseil des ministres, à la demande du conseil général de Seine-Saint-Denis, accepta de transférer en 1974 au tout nouveau ministère de l'environnement. Près de trois cents bâtiments ont été détruits dans l'enceinte de l'ancienne poudrerie, sous le contrôle de l'Office national des forêts. Un morceau de l'ancienne forêt royale de Bondy retrouvait ses racines.

Un projet unique au monde

Aujourd'hui, l'Agence des espaces verts voit beaucoup plus grand : *« Un projet énorme et même unique au monde »*, comme n'hésite pas à le qualifier le directeur de l'Agence, M. Xavier de Buyer, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts. Même l'exemple du Grand Londres, dont l'expérience est arrêtée, et l'effort réalisé dans la Ruhr, particulièrement méritoire, ne sont que peu de chose en regard du projet « ceinture verte ». Il faut dire que, hormis la plaine de France, objet de l'opération « croissant vert », l'agglomération parisienne dispose encore de solides points d'appui : forêts de Saint-Germain, Marly et Versailles (Yvelines), bois de Meudon (Hauts-de-Seine) et de Verrières (Essonne), forêts de Sénart (Val-de-Marne) et bois de Ferrières (Seine-et-Marne). En s'appuyant sur ces massifs boisés, les aménageurs s'efforcent de gagner du terrain en « tache d'huile », dans l'espoir de réunir finalement les parcelles reconquises.

L'Agence, après avoir réaménagé les 80 hectares du parc forestier national de Sevran, a déjà acquis 120 hectares de la forêt de Bondy et s'apprête à en acquérir 120 autres, créant ainsi un nouveau « pôle vert » dans le désert urbain de la Seine-Saint-Denis. Le conseil général du département a pris le relais en acquérant juste au nord les 200 hectares du parc de Sausset, à Villepinte, et le parc des Chantereines, dans la boucle de Gennevilliers, s'apprête à ouvrir après douze ans de travaux. La ceinture verte étend son emprise pas à pas.

Les conseils généraux, à cet égard, multiplient les opérations de sauvetage. Ainsi le Val-de-Marne vient-il d'inaugurer le parc départemental du Plateau, à Champigny, qui doit s'étendre sur 20 hectares au terme de l'opération, sur les lieux mêmes où, il y a encore dix-huit ans, s'étalait le plus grand bidonville de la région parisienne. *« En quelques années,* dit-on au conseil général, *le Val-de-Marne a multiplié par dix le nombre d'hectares aménagés en espaces verts et planté des dizaines de milliers d'arbres. »* Tout dernièrement, le conseil général des Yvelines a racheté un domaine de 6 hectares en plein cœur de Versailles (le domaine de Mme Elizabeth, sœur cadette de Louis XVI), que la ville voulait transformer en jardin public... avec immeubles d'habitation !

L'Agence des espaces verts, bras armé de la région Ile-de-France, ne cesse d'encourager ces acquisitions publiques. Mais, avec les 80 millions de son budget propre, elle ne peut tout financer elle-même. *« Faites votre montage financier d'abord »*, répond-elle à ceux qui lui proposent un terrain à racheter ou demandent carrément une subvention. Par montage financier, il faut entendre un engagement de chaque partenaire (commune, département, région, Etat) à partager les frais de l'achat ou de la gestion de l'espace vert. Comme pour les 90 hectares de la forêt d'Ecouen qui appartiennent à la grande chancellerie de la Légion d'honneur : cette dernière prête son terrain, qui sera aménagé aux frais de la région puis géré par le conseil général du Val-d'Oise.

L'arme de la conviction

L'Agence a pour arme sa force de conviction. Et aussi la loi, qui demande aux communes de préparer des plans d'occupation des sols (POS). *« Dans l'immense majorité des cas, nous sommes en accord avec les documents d'urbanisme locaux,* précise M. de Buyer. *Quand il y a désaccord, il nous faut prendre notre bâton de pèlerin pour convaincre les élus ».* La tâche est moins rude qu'aux débuts, car les élus se sont rendu compte de l'intérêt de ces espaces verts ouverts au public (1).

La difficulté reste leur gestion, qu'il faut budgétiser, car on ne livre pas sans risque au public des terrains cernés par la ville. L'Agence des espaces verts se charge donc en priorité des études (elles seront terminées vers 1984-1985 pour toute la ceinture verte), puis elle pousse au montage financier qui engage les collectivités locales.

Il est rare que l'Agence, sur ce plan, rencontre des échecs. *« Je ne vois qu'une seule affaire ratée en six ans,* affirme M. de Buyer, *lorsque la commune de Chennevières et le département du Val-de-Marne ont refusé de prendre en charge un splendide parc privé dominant la Marne, malgré l'accord du propriétaire. »* Il est arrivé, aussi, que des élus changent d'avis et affectent un espace vert, acquis grâce à l'Agence, à la construction d'un hôpital (ils ont remboursé) ou d'une école (ils ont fourni un terrain équivalent).

Au total, ce sont actuellement 4 500 hectares qui ont été acquis par la région de cette façon, alors que 2 000 hectares sont en cours d'acquisition. Il faut y ajouter les quelque 30 000 hectares de bois et parcs déjà publics, ainsi qu'environ 30 000 hectares de terres agricoles « à vocation durable » (sur 40 000 que comporte la ceinture). L'objectif, c'est de doubler la surface d'espace vert disponible par habitant dans la zone dense de l'Ile-de-France. En 1976, on en était à une moyenne de 4,5 m² par habitant. On approche les 6 m² aujourd'hui. Ce n'est pas énorme, mais c'est un progrès. Après des années d'urbanisation folle et de « mitage » des derniers lambeaux de la forêt gauloise.

ROGER CANS.

(1) Tout espace vert acquis par ou grâce à l'Agence doit en principe être ouvert au public. Seuls quelques parcs « fragiles », comme l'arboretum de Chèvreloup à Roquencourt (Yvelines) sont soumis à droit d'entrée. D'autres, comme le parc de la Vallée-aux-Loups (Hauts-de-Seine), attendent toujours les aménagements nécessaires avant l'admission du public... *(voir ci-contre).*

DANS LE DOMAINE DE LA VALLÉE-AUX-LOUPS

Chateaubriand cherche mécènes

M. Paul Graziani, président (R.P.R.) du conseil général des Hauts-de-Seine, des élus et des techniciens tiennent, le 11 juillet, une réunion de travail sur la restauration du « domaine Chateaubriand », à la Vallée-aux-Loups.

Jusqu'à quand le parc de la Vallée-aux-Loups — la célèbre propriété où Chateaubriand demeura de 1807 à 1817 — à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) restera-t-il fermé ? Il y a treize ans que ce domaine, appartenant à l'ancien département de la Seine, est passé dans le patrimoine des Hauts-de-Seine. Depuis lors, le conseil général l'a agrandi par acquisitions successives pour se trouver aujourd'hui propriétaire de 40 hectares. Il a même l'intention d'acquérir tout à côté les 20 hectares et le parc à l'anglaise des pépinières Croux, où serait installée une maison de la nature. Actuellement, dans la Vallée-aux-Loups, 26 hectares de pelouses et de bois sont accessibles aux promeneurs. Les 14 hectares restants — le joyau de la propriété avec la maison de l'écrivain et le magnifique parc — sont toujours défendus par des grilles portant l'écriteau « Propriété privée ».

Aussi des promeneurs ont-ils été surpris de voir certains dimanches des inconnus et leurs enfants s'ébattre à l'intérieur de la propriété sur les pelouses méticuleusement tondues. Renseignements pris, il s'agirait d'un fonctionnaire important du ministère de la culture qui, muni d'une autorisation officielle, effectuerait des visites de travail.

Selon les règlements en vigueur, de telles autorisations peuvent être accordées sur demande (1) *« pour des visites ponctuelles, de conférenciers ou d'intellectuels spécialisés, voire de touristes motivés, de groupes culturels et scolaires, publics ou privés ».* La société Chateaubriand a établi là son siège social depuis 1930 et y continue ses activités.

Quelques privilégiés peuvent donc profiter du cadre prestigieux de la Vallée-aux-Loups. Il n'en reste pas moins que le public attend avec impatience qu'on lui ouvre les portes de ce parc romantique, même s'il doit y avoir un contrôle.

Il y a huit ans déjà, un rapport officiel préconisait l'ouverture de cet ensemble au public. Mais le conseil général, présidé par M. Paul Graziani (R.P.R.), a hésité longtemps car la demeure de l'écrivain, le pavillon attenant qui fut une pension pour malades mentaux et la chapelle exigent des travaux de restauration.

Le département des Hauts-de-Seine a fini par se décider. Il sera créé là un musée Chateaubriand et plus tard un centre d'études du romantisme. Les crédits d'aménagement seront pris sur les budgets 1984 et 1985. Mais, comme l'argent manque, des démarches ont été entreprises pour trouver des mécènes aux Etats-Unis, d'où Chateaubriand rapporta plusieurs chapitres de ses *Mémoires d'outre-tombe*. Si elles aboutissaient, dit-on au conseil général, le parc de la Vallée-aux-Loups pourrait être accessible au commun des mortels à l'automne 1985. Après quinze ans de tergiversations...

F.R.

(1) Les autorisations sont signées par le président du conseil général après avis favorable de M. Paul Carré, directeur départemental des parcs et jardins.

LE PÉCULE DE M. MAUROY

La lecture du *Journal officiel* est précieuse, car elle apporte tous les jours la démonstration qu'il existe un fossé entre les (bonnes) intentions des gouvernants et leur traduction dans les faits, les pratiques, les habitudes administratives et politiques quotidiennes. Ainsi en va-t-il de la décentralisation et de la déconcentration qui, paraît-il doivent simplifier la vie des Français.

Or que lit-on au *J.O.* du 9 juillet, p. 2131 ?

Qu'il a fallu que quatre ministres en personne, y compris M. Mauroy, apposent leurs signatures à un décret pour que soit alloué un pécule aux stagiaires du centre de formation de monitrices de Dieppe, anciennement situé à Nantes. Et l'on passe sur la litanie des formules introductives du genre *« sur le rapport du ministre, vu la loi... ».*

Le pécule en question s'élève à la somme rondelette de ...200 F par mois, précise un arrêté publié au même *Journal officiel*.

On se réjouira, assurément, de voir que quatre ministres (1) unissent leurs efforts pour veiller à ce que les deniers publics, si minime soit la somme, ne soient pas attribués n'importe comment et à n'importe qui. Mais est-ce vraiment leur rôle de devoir signer des textes (même par timbre ou par tampon) de cette nature ? Au temps de la décentralisation et de la déconcentration (c'est-à-dire le transfert des pouvoirs aux préfets, commissaires de la République), faut-il que l'Etat continue à s'encombrer à ce point de questions secondaires ?

Décentralisation ? Déconcentration ? Incantations...

F. Gr.

(1) MM. Mauroy, Bérégovoy (affaires sociales et solidarité nationale), Delors (économie, finances, budget), Emmanuelli (secrétaire d'Etat chargé du budget).

Corse

La manifestation nationaliste à Ajaccio s'est déroulée dans le calme

Plus de quinze cents personnes ont participé, samedi 9 juillet, dans l'après-midi, à une manifestation à Ajaccio organisée par la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.) à la mémoire de l'un de ses militants, Guy Orsoni, enlevé le 17 juin, dans des circonstances encore mystérieuses (*le Monde* du 7 juillet). Ce rassemblement s'est déroulé sans incident, les dirigeants de la C.C.N. se contentant de rappeler leurs accusations contre l'Etat auquel ils reprochent d'avoir mis sur pied un complot pour « liquider les nationalistes ».

Une décharge explosive de forte puissance a causé d'importants dégâts matériels dimanche 10 juillet à la tuyauterie d'un château d'eau, dans un camp de vacances d'Evisa à 80 kilomètres au nord d'Ajaccio. L'attentat commis vendredi contre l'appartement d'un policier de Bastia, l'inspecteur divisionnaire Hubert Alberghi, a d'autre part été revendiqué samedi par l'ex-F.N.L.C.

Le deuil corse

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — En tête marchait un adolescent, porteur du chapeau corse en berne. Puis venait la banderole — *« Statu francisu assassinu »* (l'État français assassin) — sous laquelle avançaient, de ce pas lourd, lent, des cortèges funèbres, Alain Orsoni, frère du militant disparu, et les principaux dirigeants de la C.C.N.

Les membres du service d'ordre avaient revêtu la veste en bleu de chauffe des indépendantistes corses. Plus de quinze cents personnes, militants et sympathisants, proches et amis de la famille Orsoni, obéissaient au mot d'ordre de silence et composaient, de la gare à la préfecture de région, une marche du reproche, de la colère rentrée à l'égard de l'Etat, déclaré responsable, dans les rangs nationalistes, de la disparition de Guy Orsoni. Le portrait du militant était reproduit sur des panneaux tout au long du cortège. Et quand vint le moment des discours, avant la dispersion dans le calme, un militant scandait au haut-parleur : *« Ils l'ont assassiné ! Ils l'ont assassiné ! ».*

Cette manifestation devait, presque trait pour trait, ressembler à celle que la C.C.N. avait déjà organisée, le 25 juin au même endroit, et elle avait sans doute la même fonction secrète : maintenir la Corse dans un état de deuil. Présenter Guy Orsoni comme un martyr de la *« cause patriotique »* et susciter, à travers sa disparition, une émotion insulaire, un choc, qui touchent de larges pans de la société corse.

« Dans notre île, nous expliquait samedi un observateur, *on porte le deuil d'un adversaire. C'est ainsi, cela ne se discute pas. La mort, en Corse, est toujours du domaine du sacré. »* Les comptes, s'ils doivent être rendus, seront réglés plus tard. Chacun se fera sa propre religion sur les causes de l'enlèvement de Guy Orsoni. Complot politique ourdi par l'Etat ? Affaire de droit commun ? Les Corses se prononceront, mais, pour l'heure, la réflexion, le bon sens ou simplement les éléments d'information, encore rares, dont on dispose sur le drame du 17 juin se heurtent à ce climat de détresse. Un jeune homme de vingt-cinq ans, un militant corse, a disparu. La C.C.N. ne veut montrer que cette image, et les Corses, par le respect dû à la famille et au village de Vero (Corse-du-Sud), éprouveraient un sentiment de gêne à la dédaigner, ou simplement à la dépasser.

Cette notion de deuil obligé était perceptible, la semaine dernière, lors du débat sur la violence à l'assemblée régionale. Qu'ils soient farouchement anti-indépendantistes, compréhensifs ou indifférents, les élus régionaux ont tous longuement évoqué la mémoire de Guy Orsoni avec ces accents graves dans lesquels les Corses excellent. *« Nous sommes sous surveillance »*, notait, en quittant la séance, un membre de la majorité présidentielle. Dans la salle, des militants nationalistes entouraient la femme de Guy, habillée de noir, le regard tour à tour brouillé de larmes ou chargé d'un reproche muet.

Dimanche 10 juillet, les militants de la C.C.N. avaient organisé une troisième cérémonie, cette fois à Vero même. Devant un millier de personnes qui s'étaient brusquement écartées, un commando de sept hommes de l'ex-F.L.N.C., à la manière irlandaise, a dévoilé une plaque commémorative, scellée sur la grille de la maison natale de Guy Orsoni. *« A la mémoire de notre frère de lutte Guy Orsoni. Militant F.L.N.C. Martyr de notre cause. Assassiné par l'Etat français le 17 juin de l'An 83. Nous ne t'oublierons pas. »* Alors qu'un drapeau corse était hissé en haut d'un mât, les membres du commando, en cagoule et veste de treillis, ont tiré des coups de feu en l'air avant de disparaître.

PH. BG.

● *Un attentat à l'explosif* a été commis, dans la nuit du 8 au 9 juillet, contre l'office du tourisme de Biarritz, endommageant la façade et une salle de réunion. Pour toute revendication, les auteurs de l'attentat ont tracé sur un mur le mot *« autonomie »*, surmonté du sigle IK. Les enquêteurs estiment qu'il s'agit, sans doute, d'une nouvelle action du groupe autonomiste basque Iparetarak, qui avait déjà revendiqué, la semaine précédente, l'attentat contre un chalet d'information du tourisme basque, au nord de Bayonne.

A ASNIÈRES

Un parc en plus, deux îles en moins

Le 18 juin dernier, les élus de la ville d'Asnières et du conseil général des Hauts-de-Seine inauguraient en grande cérémonie les 4 hectares des jardins de l'île Robinson. Un nouvel espace vert en Ile-de-France ? Si l'on veut...

Autrefois, le pont de Clichy enjambait la Seine pour relier Clichy à Asnières en prenant appui sur deux îles. Au nord, l'île des Ravageurs, ainsi nommée au début du siècle dernier à cause des « rivageurs » qui, dans l'eau jusqu'à la taille, râclaient le fond du fleuve : ils récupéraient quelques parcelles de métaux qu'ils allaient revendre au poids ; au sud, l'île Robinson, qu'un industriel avait transformée en dépôt de charbon.

Un contrat régional

Les nécessités de la navigation fluviale, gênée par ces deux îles qui séparaient la Seine en trois bras, et la volonté d'abaisser le niveau de crue du fleuve ont conduit les services de l'équipement à faire disparaître l'île Robinson et à utiliser les 600 000 mètres cubes de terre qu'elle représentait pour combler le bras de Seine séparant l'île des Ravageurs de la berge. L'opération a été achevée en 1975, en même temps qu'on inaugurait le nouveau pont de Clichy, d'un seul tenant celui-là.

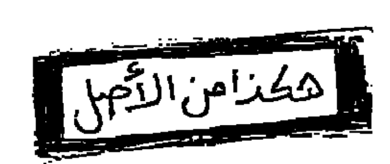
Aujourd'hui, le territoire d'Asnières se trouve donc agrandi d'une langue de terre de quelque 600 mètres de long, où se côtoient le cimetière des chiens, havre de paix jalousement protégé qui s'étend sur la moitié de l'ancienne île et le nouveau parc de l'île Robinson. Il faut, à vrai dire, une certaine audace pour baptiser de la sorte une opération qui a, tout simplement, abouti à rayer de la carte deux îles.

L'espace ainsi constitué a fait l'objet, dans le cadre d'un contrat régional pour la réhabilitation des berges de la Seine, d'un aménagement paysagé dont les travaux ont débuté en octobre 1981. La facture a été payée à 70 % par le conseil général et à 30 % par la région, par l'intermédiaire de l'agence pour les espaces verts. Six cents arbres et treize mille arbustes ont été plantés, deux places à gradins, un kiosque et un espace pour les boulistes ont été aménagés. Rien là que de très classique. L'ensemble de l'opération a coûté 10 millions de francs et la gestion des jardins revient à la commune d'Asnières.

Mais ces considérations techniques ne sauraient cacher une réalité plus sombre. Les jardins de l'île Robinson sont bordés par la voie sur berge rive gauche, une voie autoroutière à quatre couloirs, avec les nuisances que l'on imagine. Une passerelle devrait permettre aux piétons de traverser cet axe pour accéder aux jardins. Sa construction a été ajournée en raison d'un hypothétique élargissement de la voie rapide. Pour l'heure, un détour important est imposé aux habitants du quartier. *« Nous sommes à la recherche d'une solution satisfaisante »* et le parc *« sera protégé du bruit par les buttes que l'on élève en bordure »*, répondent les promoteurs de l'opération.

Dans la littérature diffusée à cette occasion, un élu du département parle d'un *« espace total où l'on peut flâner en changeant de vision à chaque pas »*, et qui a permis de *« regagner les 4 hectares disparus de l'île Robinson ».* La ligne du métro aérien qui dépare le site à l'ouest du parc est ainsi décrite : *« En arrière se profile la courbe du métro aérien. Autre ouvrage d'art, autre lien entre les hommes. »* Et enfin : *« Ce réaménagement est le pendant des travaux de Romains qui nous enthousiasment encore lorsque nous évoquons l'Antiquité. »* Est-ce parce que le vert est précieux en région parisienne que l'on doit se payer de mots ?

FRANÇOIS ROLLIN.



Le Monde

économie

ÉNERGIE

LA POLÉMIQUE SUR LE PRIX DE L'ESSENCE

Veut-on n'avoir dans ce pays qu'une station-service par canton ?

demande M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat à l'énergie

Les centres Leclerc et plusieurs grandes surfaces cherchent à s'approprier une partie du marché des carburants par des rabais importants (lire l'entretien avec M. Michel Leclerc publié dans *le Monde* du 9 juillet). Le secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Jean Auroux, condamne ces pratiques.

« Les pouvoirs publics tentent actuellement de s'opposer à la politique de rabais sur les prix de l'essence supérieurs à ceux autorisés par la loi. Ne pensez-vous pas que la réglementation française dans ce cas précis est contraire à l'intérêt du consommateur ?

– Non, bien au contraire. Pour un produit de première nécessité, l'organisation d'un marché est plus protectrice pour le consommateur que l'anarchie.

» La réglementation actuelle a été mise en place il y a un peu plus d'un an. En ce qui concerne le prix de vente, le choix s'est porté sur une limitation des rabais autorisés. Ceci recouvre deux approches de l'intérêt du consommateur : les rabais assurent une concurrence raisonnable entre les distributeurs et profitent donc à l'automobiliste, qui peut acheter son essence à la station de son choix. Cette concurrence est, je vous le rappelle, de 10 centimes par litre pour le super, ce qui n'est pas négligeable.

» En revanche, la limitation des rabais vise à interdire des pratiques de dumping qui entraîneraient une disparition accélérée des points de vente. Or la France dispose, sur un réseau routier particulièrement dense par rapport à nos voisins, de points proches du consommateur, offrant souvent, y compris la nuit et les dimanches, un réel service. Les quarante-trois mille points de vente de carburant constituent un élément essentiel de la vie professionnelle et familiale des Français. Je ne veux pas qu'ils ne découvrent combien est importante la qualité du service ainsi offert que quand il sera trop tard, après la fermeture désordonnée et hâtive de ces stations au profit de quelques-uns, résultat inévitable d'une politique de dumping. Au demeurant, la proximité des points de vente est une économie pour le consommateur ; veut-on n'avoir dans ce pays qu'une station-service par canton ou par grande surface ?

» La concentration que nous cherchons à éviter ne comporte pas uniquement le risque fort d'une diminution de la qualité du service offert, mais également celui d'une disparition des conditions mêmes de la concurrence, et d'un retour à des prix maxima lorsque se serait constituée une clientèle captive.

On peut s'interroger sur les motivations réelles de ces pratiques. On m'a cité le cas d'un distributeur se dénonçant lui-même pour faire constater l'infraction, et bâtissant autour du procès-verbal sa campagne publicitaire... alors qu'il s'était remis en conformité avec la réglementation. Enfin, en termes d'équité, je trouve choquant et inacceptable que ceux qui respectent la loi soient pénalisés au bénéfice de ceux qui la transgressent.

– Le groupe Edouard Leclerc, qui offre les rabais les plus larges, est notamment menacé de sanctions importantes. Jusqu'où entendez-vous aller pour faire respecter la loi ?

– J'affirme très clairement qu'il est dans l'intention du gouvernement de faire respecter la loi. C'est d'ailleurs le devoir de l'exécutif. La situation actuelle est le résultat de négociations et de discussions avec l'ensemble des professionnels concernés, et toute modification éventuelle, si elle s'avérait nécessaire, se ferait dans les mêmes conditions de concertation.

» Nous n'avons pas encore été saisis de demande de modification par les organisations professionnelles. Si tel était le cas, nous ouvririons les discussions, mais, dans l'état actuel des choses, le respect de la loi s'impose.

» Les moyens disponibles ont été rappelés il y a dix jours : ce sont les poursuites pénales après procès-verbaux dressés contre les distributeurs en infraction ; c'est également l'action, dans le cadre de la loi de 1928, à l'encontre des titulaires d'autorisations spéciales d'importation qui approvisionnent les points de vente ne respectant pas la limitation des rabais. Ces sociétés sont en effet responsables des conditions dans lesquelles le carburant parvient au consommateur final.

» Je signale enfin que de nombreuses procédures civiles sont engagées par les organisations professionnelles ou par les concurrents visant à obtenir, en référé, l'arrêt des rabais illicites. Ces procédures ont déjà conduit à des condamnations.

– Michel Leclerc, fils d'Edouard, qui dirige la société pétrolière du groupe, a mis en cause dans nos colonnes le bien-fondé de cette réglementation. Il affirme notamment qu'elle est en contradiction avec le traité de Rome et souhaite la liberté des prix et marges autorisés sur l'essence. Qu'en pensez-vous ?

– Il s'agit là de deux questions différentes : d'une part la demande de la liberté des prix des carburants, pour laquelle je vous ai déjà signalé les raisons qui nous ont conduits à retenir un rabais maximum ; d'autre part, l'affirmation que la réglementation française est contraire au traité de Rome. Sur ce point, je voudrais souligner deux éléments qui me semblent essentiels :

» Le premier, c'est qu'il ne s'agit pas d'ententes entre des entreprises privées visant à fixer des prix minima mais d'une décision d'un Etat pour l'institution d'une politique nationale des prix ; le second, c'est que de telles politiques ne sont condamnables par le traité de Rome que si elles visent à favoriser les productions nationales de l'Etat qui institue ces politiques de prix. Vous savez d'ailleurs que la France a eu l'occasion de condamner de telles pratiques protectionnistes, effectivement contraires à l'esprit communautaire. Ce n'est manifestement pas le cas de ce dossier.

Le principe de la « transparence »

– Le groupe Leclerc, pour sa défense, argue qu'en voulant protéger les petits pompistes, on crée une rente de situation pour les points de vente les plus importants (supermarchés ou stations situées sur les autoroutes par exemple).

– Je vous ai dit que le nouveau régime des prix avait été mis en place il y a un peu plus d'un an. Un de ses principes essentiels est celui de la *transparence* : chaque élément du prix de vente est connu, qu'il s'agisse des rabais consentis par le raffineur ou le distributeur, en fonction des quantités enlevées, ou qu'il s'agisse des marges de distribution. Chacun peut donc examiner, éléments chiffrés en main, ce qui est possible et ce qui ne l'est pas ; je laisse à d'autres le soin, en la matière, de décider ce qui est injuste et ce qui ne l'est pas.

» Éléments chiffrés en main donc, nous constatons que les rabais consentis, ou annoncés, sont impossibles pour le pompiste : à titre d'exemple, sa marge professionnelle sur le supercarburant est de 20,5 centimes par litre.

» En revanche, pour une grande surface dont la vente de carburants ne représente qu'une fraction de l'activité commerciale, un report important des frais généraux sur le reste peut permettre, dans certains cas, d'atteindre les chiffres constatés. Mais cette pratique de prix est discriminatoire, puisqu'elle n'est pas accessible à ceux qui vendent exclusivement des carburants. Or ceux-ci sont les plus nombreux, ce sont eux qui animent notre réseau routier. Il n'est pas correct de les désigner à la vindicte populaire. (M. Leclerc a parlé de « parasites ») en suggérant qu'ils amassent, sur le dos du consommateur, des superprofits de rente.

» Les grandes surfaces disposent d'autres moyens, tout à fait légaux, de prendre en compte l'intérêt du consommateur. Il est vrai qu'ils se prêtent moins à l'attitude *« résolument provocatrice »* recherchée. A la veille des vacances, le baril de lessive n'est plus le produit d'appel opportun, et l'essence semble plus porteuse.

– Les compagnies pétrolières françaises protestent contre les modifications intervenues dans le calcul de la formule permettant de fixer le prix des carburants, modifications qui entraîneraient un accroissement de leurs pertes de deux milliards de francs sur un an. Elles redoutent que des « considérations de pure opportunité », *liées notamment à l'inflation, ne conduisent les pouvoirs publics à remettre en cause la formule automatique de fixation des prix. Le gouvernement est-il décidé à maintenir l'application de cette formule ?*

– Il s'agit encore d'un élément du dispositif mis en place l'année dernière. A cette occasion, il avait été annoncé la révision des paramètres après un an de fonctionnement. C'est à cette révision que nous avons procédé, et je peux vous assurer que personne ne conteste le bien-fondé de ces modifications à caractère purement technique.

» Actualiser les paramètres de la formule pour tenir compte de l'expérience de la première année, des parités monétaires européennes et des perspectives salariales, c'est en même temps réaffirmer l'attachement du gouvernement au principe même d'une formule. Il s'agit précisément de s'affranchir des *« considérations de pure opportunité »*. La première année de fonctionnement de cette formule a montré tout l'intérêt de cette approche dans un environnement fluctuant. Nous entamons la deuxième année décidés à poursuivre dans cette voie.

» En ce qui concerne les éléments chiffrés, il faut se méfier des projections sur un an de situations instantanées, dans l'environnement changeant que je viens d'évoquer. J'ai proposé à la profession d'examiner ensemble la situation du raffinage français, dont le maintien reste un de nos objectifs essentiels.

» En fait, nous conduisons pour notre pays une politique d'approvisionnement, de raffinage et de distribution fondée résolument sur l'indépendance, la sécurité et l'intérêt durable des consommateurs qui doivent faire la différence entre les avantages précaires d'une campagne publicitaire et la situation qui pourrait être moins favorable dans quelques années, voire quelques mois. Enfin, dans les problèmes de distribution, on ne peut faire l'impasse de milliers de professionnels modestes mais attentifs aux consommateurs, qui n'ont que leur station pour vivre. Ce qui n'exclut pas une évolution concertée et cohérente du réseau français.

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS.

● **M. Rocard souhaite l'équilibre des échanges commerciaux franco-chinois.** – En visite pour une semaine en République populaire de Chine, le ministre de l'agriculture souhaite rééquilibrer les échanges favorables à la Chine pour 600 millions de francs en 1982. M. Rocard devrait discuter avec son homologue de formation d'agronomes chinois à l'étranger, de planification, de machines d'emballage et d'industrie laitière.

COGEMA : l'exercice 1982 s'est terminé par une perte

Pour la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires, filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique) et sa société commerciale COGINTER, l'exercice 1982 s'est terminé, comme celui de 1981, par une perte. Selon le rapport annuel de la COGEMA, la perte nette des deux sociétés s'élève à 173 millions de francs contre 277 millions en 1981.

En revanche, leur chiffre d'affaires a enregistré une *« progression satisfaisante »* (8 624 millions de francs en 1982, soit une augmentation de 22,6 % par rapport à l'exercice précédent). Les ventes à l'exportation ont plus que doublé et représentent 26,7 % du chiffre d'affaires (15,8 % en 1981). La perte de la COGEMA est due, en particulier, aux forts investissements et amortissements auxquels elle doit procéder pour l'extension de ses usines, notamment celle de la Hague (retraitement du combustible irradié).

Au niveau mondial, comme au niveau national, le marché de l'uranium et des différents services (en particulier enrichissement) est resté, en 1982, *« relativement maussade et les perspectives à court terme ne font pas augurer le redressement de cette situation dans un proche avenir »*. La branche uranium naturel de la COGEMA, de nouveau, a dû réduire ses programmes d'exploration par rapport à 1981 qui marquait déjà une diminution. La production des mines françaises, en revanche, a augmenté en 1982 : à partir de 2 400 tonnes de minerais, 2 233 tonnes d'uranium de concentrés marchands ont été produites, soit 340 tonnes d'uranium de plus qu'en 1981. Il faut ajouter à cette production les 2 600 tonnes que la COGINTER a enlevées au Niger et au Gabon, soit la moitié de la production totale réalisée dans ces deux pays africains.

Le gazoduc eurosibérien est pratiquement achevé

Un premier tronçon du gazoduc eurosoviétique – 1 043 kilomètres d'un pipeline qui approvisionne désormais la région de Tioumen (Sibérie occidentale) en gaz naturel – a été mis en exploitation le 9 juillet.

L'événement a été annoncé le lendemain à la « une » de la *Pravda*, qui souligne que ce tronçon a été achevé en deux cents jours, soit deux fois plus vite que ne le prévoyait le plan ; et cela *« en dépit de vents violents, du froid rigoureux, des pluies et de l'absence de routes »*.

Il ne reste plus d'ailleurs à poser que quelques dizaines de kilomètres sur les 4 451 que doit compter ce gazoduc. En revanche, l'installation des stations de pompage prendra encore plusieurs mois.

Preuve de l'échec des Américains, qui ont tout fait pour retarder la construction de ce gazoduc, tout sera prêt au début de 1984, soit dans les délais prévus pour les livraisons de gaz sibérien à l'Europe occidentale.

Mais le marché de l'énergie s'est retourné. La France et l'Allemagne fédérale, principaux destinataires de ce gaz, disposent d'excédents, et les discussions devront reprendre avec l'Union soviétique sur le prix minimum de ses fournitures.

MONNAIES ET CHANGES

Le dollar au plus haut à Paris : 7,76 F

Le dollar a battu tous ses records à Paris lundi 11 juillet 1983, atteignant le cours de 7,76 F, après avoir même touché 7,77 F en début de matinée. Le précédent record (7,75 F) avait été établi au cours de la première quinzaine de juin dernier.

La montée de la monnaie américaine est générale, puisqu'à Francfort son cours est passé de 2,5750 DM à 2,5830 DM, et, à Tokyo, de 240,75 yens à 241,90 yens. Elle a un peu surpris les milieux financiers internationaux après l'annonce d'une forte contraction (3 milliards de dollars) de la masse monétaire des Etats-Unis à la fin de la semaine se terminant le 29 juin, susceptible d'atténuer les craintes d'un durcissement de la politique de la Réserve fédérale. Mais les opérateurs avaient anticipé cette contraction et attendent, maintenant une très forte augmentation pour la semaine se terminant le 6 juillet, en raison des remboursements d'impôts au titre du programme Reagan.

De toute façon, le dollar est actuellement très recherché, du fait notamment des rumeurs de cessation de leur paiements internationaux par l'Argentine ou le Brésil, ce dernier en délicatesse avec le Fonds monétaire international.

De toute façon aussi, on s'attend sur les marchés des changes à une montée modérée des taux d'intérêt sur le marché de l'euro-dollar, notamment l'échéance à six mois qui a atteint 10 %.

FAITS ET CHIFFRES

● **Machine-outil : Cazeneuve ne reprendra pas Ramo.** – Les deux entreprises devaient se rapprocher pour constituer un pôle de la construction française de tours. Mais Cazeneuve renonce à reprendre Ramo, en dépôt de bilan, pour ne pas alourdir son exploitation dans la conjoncture actuellement très difficile.

● **Accroissement des conflits en mai, mais diminution sur un an du nombre de journées perdues.** – Selon un communiqué du ministère des affaires sociales, les effectifs ayant cessé le travail en mai pour cause de conflit se sont accrus de 58 % par rapport au mois d'avril, le nombre de journées non travaillées ayant augmenté de 38 %. Mais sur un an, le nombre de journées perdues a diminué de 51 %, les effectifs en grève, à l'inverse, ayant crû de 71 %. En mai 1983, les conflits du travail ont affecté 389 établissements, mobilisé 56 000 personnes et occasionné 128 300 journées non travaillées.

● **Aciers spéciaux : rétorsion.** – La C.E.E. veut prendre des mesures de rétorsion contre la décision du gouvernement américain de limiter les importations de ces produits. La Commission européenne demandera à Genève au GATT le droit d'obtenir des compensations, comme les règlements l'y autorisent.

SOCIAL

Fonds salariaux : « mini consensus » ou blocage ?

Des rencontres bilatérales entre le ministère des affaires sociales et de la solidarité et les partenaires sociaux ont précédé la réunion de la Commission nationale de la négociation collective, ce 11 juillet, sur les fonds salariaux. Dès le 11 avril à l'Assemblée nationale, M. Jacques Delors avait esquissé les grandes lignes d'un tel dispositif : *« Que par la négociation des fonds salariaux, les travailleurs puissent, de leur plein gré, consacrer une partie de leurs augmentations de salaire à l'investissement, mais qu'ils puissent, en contrepartie, en contrôler la mise en œuvre et utiliser le surplus dégagé, par exemple, à des opérations de partage du travail et donc de création d'emplois nouveaux. Ces fonds seront la propriété des salariés, en capital et en intérêts. Ils pourront être, selon certaines modalités à discuter avec les partenaires sociaux, encouragés par des concours publics. »*

Ce 11 juillet, M. Pierre Bérégovoy va sonder les intentions des organisations syndicales et patronales, non pour faire de ces fonds salariaux une quelconque obligation légale mais pour encourager des négociations.

Si la C.F.D.T., en première ligne sur ce terrain, a fait des fonds salariaux une de ses priorités, notamment pour favoriser l'emploi et la réduction de la durée du travail, d'autres organisations les ont accueilli, favorablement, chacun mettant en avant ses propositions. La C.G.T., et en particulier les cadres de l'UGICT, évoque le placement de l'épargne dans des fonds d'investissement pour le développement industriel, mais refuse de *« conditionner »* cette épargne à l'évolution du pouvoir d'achat des salariés. La C.G.C. voit dans ces fonds *« un bon instrument de participation des salariés »*, à condition que ladite participation soit volontaire. La C.F.T.C. semble, elle aussi, assez ouverte aux fonds salariaux, mais elle a souhaité que soit examinée *« l'idée d'un certain abondement des fonds par l'Etat »*.

Seule Force ouvrière se montre hostile au projet avancé par M. Delors. De tels fonds, pour M. Marc Blondel, secrétaire confédéral, *« provoqueraient une épargne obligatoire »* — *« l'obligation étant liée au fait que lorsque le pouvoir d'achat diminue il est difficile d'attendre un accroissement volontaire de l'épargne »* — et aboutiraient à l'intégration des syndicats *« dans la décision d'investir »*, une hérésie pour FO.

Le patronat s'est tout d'abord ému de cette idée de fonds salariaux, y voyant, comme FO, une amorce de *« cogestion »*, tous les autres syndicats demandant un contrôle des investissements générés par les fractions de hausses de salaire gelées dans les fonds. Mais ses positions se sont depuis un peu infléchies. Ainsi la puissante fédération patronale de la métallurgie (UIMM) souligne aujourd'hui que le projet de M. Delors *« correspond à deux besoins réels : freiner la demande en pesant sur le pouvoir d'achat et réaliser un transfert de richesses des ménages vers les entreprises en dirigeant le maximum d'épargne vers l'appareil de production »*. Mais l'UIMM ajoute que les conditions de mise en œuvre demeurent *« mal définies »*, le principe de subordonner l'utilisation de ces fonds à l'accord du comité d'établissement constituant *« un transfert de pouvoirs »* difficilement acceptable.

Si tentant soit-il pour favoriser le surcroît de discipline salariale demandé pour 1984 — année où les salaires ne devront pas augmenter, normalement, de plus de 5 %, — le pari de MM. Delors et Bérégovoy n'est donc pas gagné. Pour le ministre des affaires sociales, la réunion du 11 juillet doit impérativement permettre de savoir si les syndicats sont décidés à faire un effort important pour mobiliser les salariés sur cette idée, en trouvant de manière décentralisée des solutions qui ne copieraient exactement ni le modèle suédois ni l'exemple italien, et si le patronat n'y fait pas blocage. Un mini-consensus en quelque sorte.

Contrôle paritaire « a posteriori »

A l'heure actuelle, la mise en place de fonds salariaux au niveau national ou au niveau des branches professionnelles semble écartée. La C.F.T.C. entend privilégier le niveau de l'entreprise, la C.F.D.T., la C.G.T. et la C.G.C. semblant préférer le niveau du *« bassin d'emploi »* régional ou local.

Par ailleurs, une *« co-décision »* des investissements ne semble plus prônée, l'idée étant d'établir un contrôle paritaire des conséquences des investissements des fonds salariaux, ceux-ci étant alimentés par des contributions salariales volontaires. Ainsi des syndicats pourraient signer un accord d'entreprise décidant une augmentation des salaires de 6 % en 1984, 1 % étant *gelé* dans le fonds. Mais les salariés garderaient la possibilité de se retirer *« individuellement »* du fonds.

Si une dynamique de négociations s'engage, le gouvernement mettrait au point un régime fiscal incitatif de façon que la fraction salariale gelée n'entraîne ni paiement de charges par l'entreprise ni versement d'impôts par les salariés. Faute de telles exonérations fiscales et sociales, les fonds salariaux seraient mort-nés.

MICHEL NOBLECOURT.

DEUX ACCORDS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL SONT SIGNÉS A LA SNIAS

Deux accords sur la réduction du temps de travail — l'un concernant les cadres, l'autre le personnel ouvrier — viennent d'être signés à la Société nationale des industries aérospatiales (SNIAS). Ces textes, dont pourraient bénéficier les quelque trente-cinq mille salariés de l'entreprise, n'ont jusqu'à présent été ratifiés que par le syndicat F.O. Ce dernier regrette toutefois l'*« insuffisance des compensations salariales »*, tout en notant que ce *« compromis »* devrait garantir l'emploi jusqu'à la fin de l'année 1985, *« pour autant qu'aucune directive gouvernementale ne lui porte atteinte d'ici là »* (*le Monde* du 8 juillet).

Selon F.O., ces accords permettront à la direction générale de négocier un contrat de solidarité offrant la possibilité pour ceux qui le désirent de partir à l'âge de cinquante-cinq ans et plus (huit cent soixante-quinze personnes seraient concernées).

Les textes prévoient le passage progressif de quarante à trente-sept heures du 1er juillet 1983 à la fin de 1985, mais le calendrier d'application est diversifié selon les établissements. La réduction de quarante à trente-huit heures et demie sera compensée à 70 % ; au-delà, la baisse du salaire sera proportionnelle à la réduction de la durée du travail, mais une indemnité forfaitaire mensuelle de 60 F sera versée lors du passage de trente-huit heures et demie à trente-huit heures, et une de 40 F au cours de l'étape trente-huit heures à trente-sept heures et demie. Une réunion aura lieu en 1985 pour discuter des modalités de passage à trente-sept heures.

M. BERGERON : nous risquons de compter 500 000 chômeurs de plus d'ici à la fin 1984.

« Je me demande jusqu'où va nous conduire le rigorisme de la politique gouvernementale qui — il ne faut pas se mettre la main devant les yeux — est à l'image de celle de Mme Thatcher ou des autres pays européens », a déclaré M. André Bergeron dans une interview publiée par *l'Est républicain* du 11 juillet. Pour le secrétaire général de F.O., *« pourquoi ne pas le dire franchement, nous dégringolons dans la récession. Cette année et l'an prochain nous connaîtrons une croissance nulle. Et on ne sait pas ce qui se passera après »*.

« Nous risquons fort, a ajouté M. Bergeron, *de compter 500 000 chômeurs de plus d'ici à la fin 1984 »*. Se demandant si le gouvernement ne se préparait pas à franchir les limites de ce que l'opinion pourrait supporter aussi bien dans le domaine du chômage que dans celui du pouvoir d'achat, le secrétaire général de F.O. a conclu : *« Je mets donc en garde, à nouveau, le gouvernement. Après les élections à la Sécurité sociale, il y aura risque réel de rupture de l'équilibre social. Alors tout sera en cause et les théories économiques s'envoleront comme feuilles au vent. Vraiment, je pense qu'il faut réfléchir à cela afin d'éviter, comme en mai 1968, d'être contraint de prendre des mesures à chaud. Il vaut mieux tenir compte des réalités et en tirer les conséquences à froid, même au prix d'une entorse à l'orthodoxie du plan de rigueur, et cela avant qu'il ne soit trop tard. »*

LA CHAPELLE-DARBLAY : DURCISSEMENT DE LA C.G.T.

La C.G.T. s'est retirée, vendredi 8 juillet, de la mission industrielle et de reconversion destinée à reclasser les travailleurs de la papeterie La Chapelle-Darblay à Grand-Couronne et Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime). Cette mission, estime la C.G.T., fait partie du plan franco-hollandais Parenco, soutenu par le ministre de l'industrie, qui prévoit la suppression de 1 500 emplois, dont 550 en 1983, sur les 2 000 que compte aujourd'hui l'entreprise. Le 30 juin dernier, la C.G.T. avait présenté un plan alternatif « franco-français » qui supposait une participation du groupe Saint-Gobain Pont-à-Mousson et de la Cellulose du Pin. Le départ de la C.G.T. marque un net durcissement de ce syndicat dans le conflit qui l'oppose à M. Fabius, ministre de l'industrie et élu de la banlieue rouennaise, dans le conflit sur l'avenir du groupe papetier.

La C.F.D.T. a indiqué qu'elle participera aux travaux de la mission. Elle considère le plan Parenco comme une orientation nouvelle très importante avec le choix du recours aux ressources régionales, mais demande que cette mission ne soit pas seulement une super-agence pour l'emploi. En revanche, la fédération livre-papier-carton de la C.F.D.T. est défavorable à ce plan.

● **Fonction publique : mesures en faveur des bas salaires.** — Alors que M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, avait affirmé, jeudi 7 juillet, qu'il n'y aurait *« pas de rattrapage »* des traitements des fonctionnaires à l'automne — déclaration qui a suscité des réactions défavorables parmi les syndicats, — M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a annoncé, vendredi 8 juillet, qu'il recevra les représentants des fonctionnaires le mardi 12 juillet. Il leur précisera, a-t-il indiqué, les mesures retenues en faveur des bas salaires, ajoutant, d'autre part, que conformément aux engagements pris en novembre 1982, *« les parties se réuniront en septembre 1983 »* afin d'examiner l'évolution des traitements.

● **Occupation d'une fabrique de meubles en Indre-et-Loire.** — Les quatre-vingt-cinq salariés de la D.F.-Simat, une fabrique de meubles de Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), près de Tours, ont décidé d'occuper leur entreprise à la suite de l'annonce de leur licenciement. Appartenant à la Compagnie française du meuble (deux mille trois cents salariés), qui a déposé son bilan en juin 1982, cette usine fermera ses portes le 15 juillet.

Depuis plus d'un an, les salariés ont proposé plusieurs solutions de sauvetage, qui n'ont pas été retenues. Le ministère de l'industrie a cependant accepté de réexaminer un projet de société anonyme à participation ouvrière. Les salariés se sont engagés à verser six mois de leurs indemnités ASSEDIC (assurance-chômage) au capital de cette société. Appuyés par la C.G.T., majoritaire dans l'entreprise, le conseil général et la municipalité communiste, ils ont décidé une « occupation symbolique » de l'usine.

DANS DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL D'HANDICAPÉS EN LOZÈRE

Conflit autour d'un changement de convention collective

De notre correspondant

Mende. — Depuis deux ans, une vive controverse oppose les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. à l'Association lozérienne de lutte contre les fléaux sociaux, présidée par un ami de M. Michel Poniatowski, le colonel Marceau Crespin, qui fut directeur des sports et président du conseil général de la Lozère. Au conseil d'administration siègent, notamment, deux élus de l'U.D.F., le sénateur Jules Roujon et le député Jacques Blanc, ancien secrétaire général du parti républicain.

A l'origine du conflit : un changement de convention collective décidé par l'association propriétaire du centre d'éducation motrice (CEM) de Montrodat et du centre d'aide par le travail (CAT) de Civergols. Deux cent quarante salariés travaillent dans ces établissements où sont accueillis des handicapés.

Lors de la création du CEM de Montrodat et du CAT de Civergols, l'association propriétaire des locaux avait choisi la convention collective de 1951. Ensuite, avec l'accord des syndicats, elle optait pour la convention collective de 1966. Mais le 1er janvier 1982, la décision était prise unilatéralement par l'employeur de revenir à la convention collective de 1951.

Pourquoi un tel changement ? Me Reboul-Salze (Clermont-Ferrand), avocat de l'association, fait état *du « renforcement du caractère sanitaire des établissements »* et ajoute que *« l'employeur n'avait pas à dénoncer une convention collective qu'il n'avait point signée »*.

« Nous reconnaissons au patron le droit de changer de convention collective, encore faut-il qu'il respecte la procédure de dénonciation. Nous avons assisté à un coup de force qui se traduisait par un recul sur le plan social », réplique M. Louis Roujon, secrétaire général de la C.F.D.T.-santé de la Lozère.

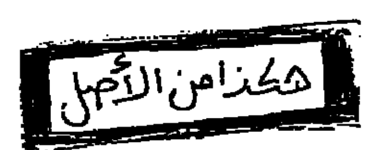
Le 24 mai 1982, un protocole d'accord était signé avec l'employeur par les syndicats F.O. et C.G.C. Pour Mme Treneule, de l'union départementale F.O., *« il s'agissait d'assurer le maintien des avantages acquis et le reclassement du personnel de façon qu'il ne soit pas lésé »*. La C.F.D.T. et la C.G.T. engageaient une action devant les prud'hommes. Le 16 février 1983, l'employeur était condamné à verser des rappels de salaires à plusieurs agents et 500 F de dommages et intérêts à chacune des deux organisations syndicales. L'association fit appel et formula un pourvoi en cassation qui n'a pas encore été jugé. Mais la cour d'appel de Nîmes, dans un arrêt rendu le 25 mai 1983, a confirmé le jugement prud'homal de Mende, en rappelant que cette association n'avait pas effectué les formalités légales prévues lors de toute dénonciation de convention collective.

Tandis que se déroulait la bataille sur le terrain judiciaire, l'affaire était portée au plan national. M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, refusait par arrêté d'accorder l'agrément au protocole d'accord du 24 mai 1982 qui entérinait le changement de convention collective. Contestant ces arrêtés ministériels, l'association intentait le 27 mai un recours devant le tribunal administratif de Montpellier auquel s'est jointe le 10 juin la Fédération des établissements hospitaliers de l'assistance privée.

Pour sa part, le commissaire de la République a demandé au colonel Crespin *« de prendre toutes dispositions nécessaires à la remise en application dans les plus brefs délais, au sein des deux établissements, de la convention collective du 15 mars 1966 »*. A la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Lozère, on précise que *« c'est sur cette base que seront calculés les prix de journée »*.

JEAN-MARC GILLY.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AFFAIRES

EN LANÇANT UNE NOUVELLE GAMME D'AUTOBUS DE TOURISME

Renault-Véhicules industriels espère reconquérir 55 % du marché français

De notre correspondant.

Lyon. – Renault-Véhicules industriels s'apprête à lancer en octobre un nouveau modèle d'autocar de catégorie tourisme ou grand tourisme baptisé FR-1. Dans une conjoncture jugée *« durablement médiocre »*, le constructeur national compte sur le créneau du tourisme pour améliorer sa position sur le marché des autocars. L'ambition est de reprendre à court terme 55 % du marché français contre 49 % actuellement, tout en conservant une part de 75 % à 80 % du marché des autobus à l'exportation. L'objectif visé par FR-1 est de conquérir de 2 % à 3 % du marché européen dans les cinq prochaines années.

Les moyens mis en œuvre sont colossaux. Deux cents millions de francs ont été investis dans la modernisation de l'usine d'Annonay (Ardèche), d'où sortiront, dès janvier 1984, quatre FR-1 par jour, équipés d'un moteur Renault ou d'un moteur Mack, en option.

La fabrication de ce véhicule, qui utilise des matériaux et des techniques jusque-là réservés à l'automobile et à l'aéronautique, est la première étape d'un « grand pari de l'avenir » ; l'autobus Futur, qui sera en essai d'exploitation à la mi-84, sera la seconde, en attendant la future gamme des autocars interurbains. R.V.I. consacre 100 millions de francs par an à cette recherche sur le produit. A plus court terme, la division autocar et autobus prévoit un exercice 1983 proche de l'équilibre et bénéficiaire en 1984.

J. J. B.

Les pouvoirs publics approuvent l'accord entre la société Boussac et MM. Willot

Un conseil d'administration de la Compagnie Boussac-Saint Frères (C.B.S.F.), qui se réunira le mardi 12 juillet à Lille – il était prévu de longue date, – aura à examiner pour approbation l'accord, qui est intervenu très tôt ce matin, 11 juillet, à Paris, entre les représentants de l'Etat et la direction de la C.B.S.F. Les discussions ont été longues (*le Monde* du 9 juillet).

Le texte du projet d'accord entre la C.B.S.F. et MM. Willot a été sur certains points profondément modifié – et il semble que ces derniers aient approuvé la nouvelle rédaction – afin de limiter, plus qu'il n'était prévu initialement, la part du capital dont MM. Willot seront les usufruitiers, une fois le processus juridique appliqué.

Pour cela, la fusion prévue par le compromis intervenu entre la Société financière et foncière Agache-Willot (S.F.F.A.W.) et la C.B.S.F. sera effectuée avant le concordat. La C.B.S.F., on le sait, a reçu en location-gérance il y a un an la partie textile du groupe, les autres activités (Dior, Bon Marché, Conforama...), plus rentables elles, étant restées dans la corbeille de la S.F.F.A.W., dont MM. Willot possèdent 42 % des actions.

La fusion avant le concordat permettra de limiter définitivement la valeur du capital des titres dont MM. Willot sont porteurs. De plus MM. Willot donneraient – sans droit à usufruit – une part plus importante de leurs titres (20 %, avait-on dit) à la filiale de la C.B.S.F. chargée de créer de nouveaux emplois dans les régions où le groupe doit supprimer des postes de travail.

Au moment de la fusion, la valeur de l'action S.F.F.A.W. serait proche de son nominal (100 F).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,7645	7,7685	+ 155	+ 210	+ 295	+ 360	+ 730	+ 870
$ can.	6,3065	6,3115	+ 145	+ 210	+ 285	+ 355	+ 695	+ 840
Yen (100)	3,2140	3,2180	+ 155	+ 195	+ 305	+ 355	+ 985	+ 985
DM	3,0030	3,0050	+ 190	+ 220	+ 365	+ 400	+ 1030	+ 1095
Florin	2,6835	2,6860	+ 155	+ 190	+ 305	+ 335	+ 830	+ 895
F.B. (100)	14,9880	15,0000	+ 465	+ 600	+ 860	+ 1040	+ 2100	+ 2485
F.S.	3,6405	3,6445	+ 235	+ 270	+ 460	+ 500	+ 1335	+ 1420
L (1 000)	5,0735	5,0770	– 230	– 170	– 435	– 355	– 1520	– 1365
£	11,9100	11,9230	+ 264	+ 380	+ 500	+ 645	+ 1270	+ 1535

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 5/8	9 1/2	9 7/8	9 11/16	10 1/16	10 3/16	10 9/16
DM	4 7/16	4 13/16	4 13/16	5 3/16	4 15/16	5 5/16	5 3/8	5 3/4
Florin	4 3/4	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 1/8	5 3/4	5 13/16	6 7/16
F.B. (100)	8	9	8 1/2	9	9 1/8	9 5/8	9 3/4	10 1/4
F.S.	3 7/8	4 3/8	4 9/16	4 7/8	4 5/8	5	4 7/8	5 3/16
L (1 000)	14 1/2	15 1/2	16 1/4	16 3/4	16 7/8	17 3/8	18 1/4	19 1/4
£	8 1/2	9 1/4	9 3/16	9 15/16	9 1/2	10 1/8	10	11
F. franç.	12	12 1/2	12 3/8	12 3/4	12 1/2	13 3/8	16 1/2	16 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

NOUVELLE SEMAINE DE CHOMAGE TECHNIQUE CHEZ TALBOT-POISSY

Les seize mille huit cents salariés de l'usine automobile Talbot à Poissy (Yvelines) feront le pont du 14 juillet, la journée chômée de vendredi étant qualifiée de « congé exceptionnel » par la direction. Le personnel des services de production (quinze mille salariés) est en chômage technique pendant trois jours de plus dès le lundi 11 juillet et un nouvel arrêt de la production est prévu pour le vendredi 29 juillet.

Ces mesures de chômage technique se justifient, selon la direction, par la mévente qui touche toute l'automobile française, et les mauvais résultats enregistrés à l'exportation. Au cours des cinq premiers mois de 1983, les ventes de Talbot sur le marché français ont baissé de 17,7 %. Son taux de pénétration s'établit ainsi à 5,2 % contre 6,4 % pour la même période de l'année précédente.

Au premier semestre 1983, vingt-sept journées ont été perdues pour chômage technique à l'usine de Poissy. Aussi les syndicats ont déjà exprimé à plusieurs reprises leurs vives inquiétudes concernant l'avenir de l'entreprise.

Radioéléments

LE C.E.A. S'IMPLANTE AUX ETATS-UNIS

Les pouvoirs publics viennent d'autoriser le Commissariat à l'énergie atomique à prendre une participation de 32 % dans la société américaine Syncor, spécialisée dans les produits radiopharmaceutiques et radio-immunologiques. La transaction menée par l'Office des rayonnements ionisants (ORIS) du C.E.A. représente 24,25 millions de dollars (185 millions de francs) pour la prise de 32 % du capital de Syncor.

Par cette prise de participation, l'ORIS s'achète en fait un réseau de distribution pour ses produits aux Etats-Unis. Syncor, qui a réalisé 25,6 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1982, dispose de 25 % du marché dans son secteur et d'un réseau représenté auprès de quinze cents hôpitaux et cliniques.

Par cet accord, Syncor aura un droit exclusif de distribution des deux cents produits industriels de l'ORIS et un engagement exclusif d'achat. L'ORIS nommera en outre trois des neuf membres du conseil d'administration du C.E.A.

● **Baisse du taux de chômage aux Etats-Unis.** – La situation de l'emploi aux Etats-Unis a continué de s'améliorer lentement en juin, a annoncé, vendredi 8 juillet, le département du travail. Le taux de chômage a diminué à nouveau de 0,1 % pendant ce mois, pour s'inscrire à 10 %, contre 10.8 % en décembre dernier, au creux de la récession. Selon le département, les Etats-Unis comptaient 11,1 millions de chômeurs en juin pour 100,7 millions de personnes pourvues d'un emploi. Le chômage reste cependant important chez les Noirs (20,6 %) et chez les jeunes (23 %).

● **La récolte algérienne de céréales est affectée par la sécheresse.** – Selon les prévisions officielles, la récolte est estimée à 1,2 million de tonnes, soit 70 % environ de la production d'une année moyenne. Plus d'un million d'hectares ont été déclarés sinistrés en raison de la sécheresse prolongée qui a affecté les zones de grande culture – *(A.F.P.)*.

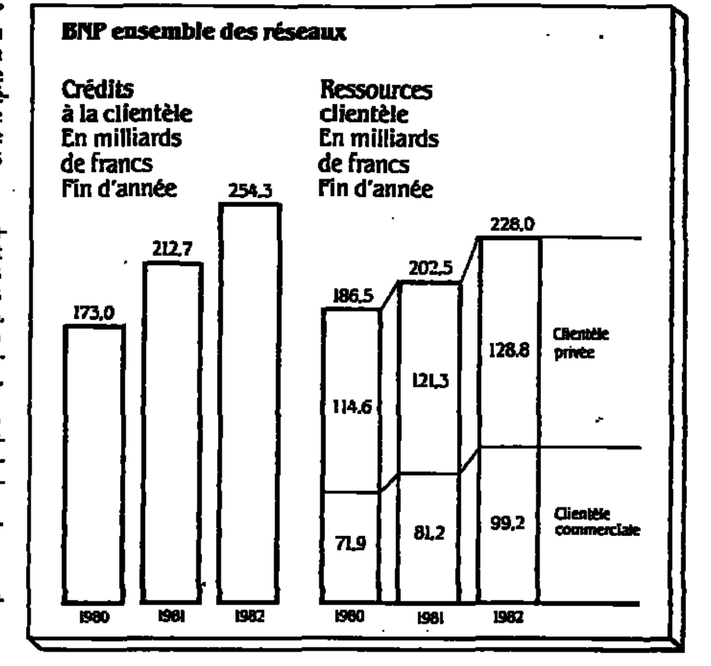
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BNP 1982

Dans un environnement difficile, la BNP a poursuivi son action en faveur de la clientèle, que ce soit en France ou à l'étranger. **Si le résultat net en France accuse une légère régression, le résultat consolidé du Groupe marque un nouveau progrès, atteignant le chiffre de 1297 millions de francs (+ 11 %).**

En France
Les concours à l'industrie et au commerce se sont développés, notamment en direction des petites et moyennes entreprises. Ces concours ont pris des formes nouvelles : prêts participatifs, long terme, prises de participations. Ils ont été mis au service des actions prioritaires que sont la création d'entreprises, l'innovation, le commerce extérieur.
L'action en faveur des particuliers s'est développée selon trois axes : diversification des placements offerts, crédits au logement, amélioration et extension des services. La prise de contrôle du Crédit Universel a permis de compléter la gamme des produits.

A l'étranger
Le renforcement du réseau a été poursuivi et la BNP a confirmé sa place de grande banque internationale.



L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE

Le **réseau international** a connu de nouveaux développements.
La BNP a créé deux nouvelles filiales aux États-Unis. Elle a ouvert une succursale à Athènes et deux bureaux de représentation à Taipei et Montréal.
Elle a pris une participation dans l'Oriental Bank Berhad en Malaisie et signé des accords de coopération avec une banque indonésienne.
Enfin, la BNP a gardé sa place de première banque française dans le placement des **euro-émissions**, ayant dirigé ou co-dirigé des émissions internationales représentant un total de 15 milliards de dollars.

L'ACTIVITÉ BANCAIRE EN MÉTROPOLE

Les dépôts des **particuliers** ont progressé de 10,8 % : les dépôts à vue, les comptes sur livrets et les comptes d'épargne logement ont augmenté de 11,6 %, les dépôts à terme et les bons de caisse de 3 % seulement en raison de la concurrence du marché financier.

Les crédits aux particuliers ont augmenté de 8 %. Cette augmentation a été consacrée, pour l'essentiel, au financement du logement sous forme de prêts d'accession à la propriété, conventionnés ou non, et sous forme de prêts épargne-logement.

Les dépôts de la **clientèle commerciale** sont en progression de 6,8 % cependant que les remplois augmentaient de 17 %. La BNP a porté ses efforts sur les crédits non encadrés (crédits en devises en hausse de 58 %) et les crédits bénéficiant d'un régime spécial d'encadrement, comme les crédits à l'exportation et les crédits à l'investissement.
Pour soutenir le développement de ses concours, la BNP a procédé à l'émission de 5 milliards de francs d'emprunts obligataires.

Placements
Dans l'intérêt des particuliers et des entreprises, la BNP a développé son effort et placé 16,7 milliards d'obligations. L'actif net de ses Sicav a augmenté de 41 %. Enfin, elle a créé trois nouvelles Sicav court terme, offertes à l'ensemble de sa clientèle : Natioépargne - Natioplacement — Natioassociation.

LES RÉSULTATS

Les résultats de la maison-mère, avant amortissements, provisions, impôts et divers, progressent de 9,6 % avec 5836 millions de francs. Les provisions pour créances douteuses représentent, en 1982, 3931 millions de francs dont 2837 millions de francs pour les risques pays.

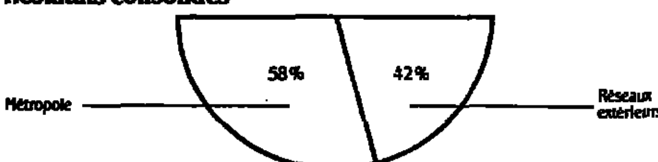
Le bénéfice net de la BNP s'établit à 551 millions de francs, en baisse de 6,8 % sur les 591 millions de 1981. Le résultat sera réparti entre les dotations aux réserves de 185 millions de francs, la distribution d'un dividende de 136 millions et le paiement de 230 millions de redevance à la Caisse Nationale des Banques.

Les résultats consolidés, avant amortissements, provisions, impôts et divers, du Groupe, atteignent 7729 millions de francs, en progression de 14,5 %.
Le bénéfice net consolidé (après 4303 millions de charges pour créances douteuses) s'élève à 1297 millions, en progression de 11 %, dont 1208 millions de part du Groupe.
Les résultats nets du Groupe BNP proviennent pour 58 % des activités exercées en Métropole ou à partir d'elle (756 millions).
Les résultats des réseaux extérieurs représentent, avec 541 millions, 42 % de l'ensemble.

Compte de résultats consolidés (en millions de francs)

Débit 1981	Débit 1982	Crédit 1981	Crédit 1982	Solde 1981	Solde 1982	
52369	62945	70905	84601	18536	21656	• Produits et charges d'exploitation bancaire
		20	33	20	33	• Produits accessoires
8289	9663			— 8289	— 9663	• Charges de personnel
480	565			— 480	— 565	• Impôts et taxes
3038	3732			— 3038	— 3732	• Charges générales d'exploitation
				6749	7729	• Résultats avant amortissements, provisions, impôts et divers
550	663			— 550	— 663	• Dotations amortissements
3934	4482			— 3934	— 4482	• Provisions d'exploitation
1931	2235	835	948	— 1096	— 1287	• Impôts et divers
1169	1297			1169	1297	• Bénéfice net
71760	85582	71760	85582			Totaux

Résultats consolidés



Bilan consolidé (en millions de francs)

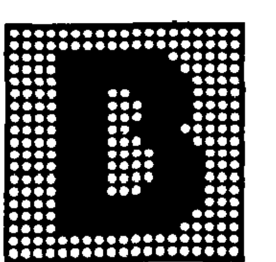
ACTIF 31.12 1981	ACTIF 31.12 1982		PASSIF 31.12 1981	PASSIF 31.12 1982
17689	18292	Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux	32737	33291
199390	241228	Banques, organismes et ets financiers	200527	242083
69708	86849	Bons du Trésor, valeurs en pension ou achetées ferme	—	—
—	—	ou vendues ferme	55153	82888
242041	296485	Clientèle	234684	270034
61292	66498	Autres comptes	67939	75673
13835	16077	Titres de placement et d'investis.	—	—
6703	8435	Investissements	—	—
2714	5399	Opérations en crédit-bail	—	—
—	—	Obligations	13841	25261
—	—	Emprunts participatifs	28	19
99	112	Fonds propres	7393	8829
—	—	Bénéfice de l'exercice	1169	1297
613471	739375	Total du bilan	613471	739375

BILAN

Le total du bilan de la BNP s'élève à 660 milliards de francs, en augmentation de 19,6 %.

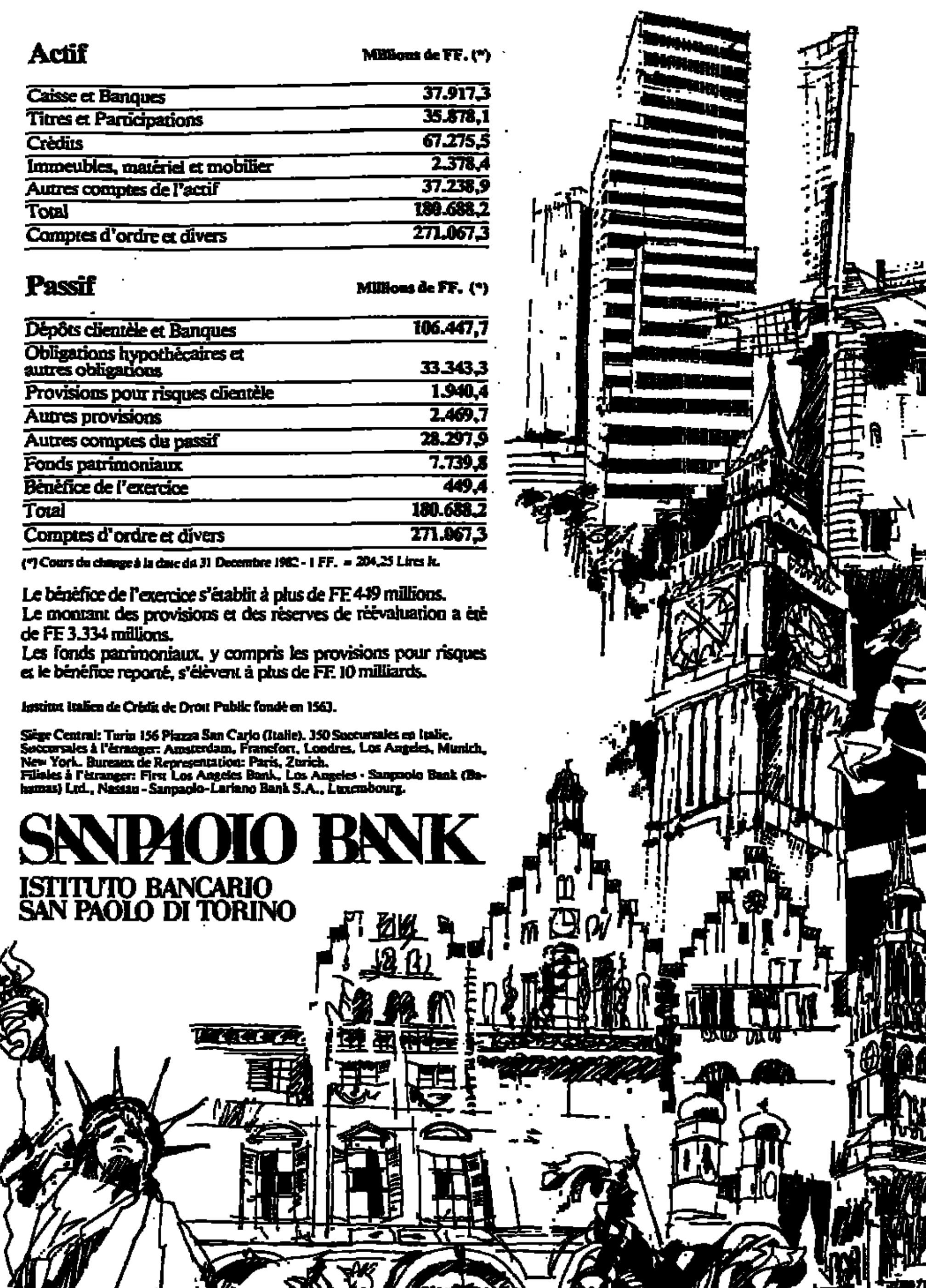
Le total du bilan consolidé atteint 739 milliards de francs, en progression de 20,6 %.

Après répartition, les fonds propres consolidés du Groupe s'élèvent à 9602 millions de francs, en augmentation de 1501 millions.



INFORMATIONS DES SOCIÉTÉS

Bilan au 31 Décembre 1982



Actif — Millions de FF. (*)

Caisse et Banques	37.917,3
Titres et Participations	35.878,1
Crédits	67.275,5
Immeubles, matériel et mobilier	2.378,4
Autres comptes de l'actif	37.238,9
Total	180.688,2
Comptes d'ordre et divers	271.067,3

Passif — Millions de FF. (*)

Dépôts clientèle et Banques	106.447,7
Obligations hypothécaires et autres obligations	33.343,3
Provisions pour risques clientèle	1.940,4
Autres provisions	2.469,7
Autres comptes du passif	28.297,9
Fonds patrimoniaux	7.739,8
Bénéfice de l'exercice	449,4
Total	180.688,2
Comptes d'ordre et divers	271.067,3

(*) Cours du change à la date du 31 Décembre 1982 - 1 FF. = 204,25 Lires It.

Le bénéfice de l'exercice s'établit à plus de FF 449 millions.
Le montant des provisions et des réserves de réévaluation a été de FF 3.334 millions.
Les fonds patrimoniaux, y compris les provisions pour risques et le bénéfice reporté, s'élèvent à plus de FF 10 milliards.

Institut Italien de Crédit de Droit Public fondé en 1563.

Siège Central: Turin 156 Piazza San Carlo (Italie), 350 Succursales en Italie.
Succursales à l'étranger: Amsterdam, Francfort, Londres, Los Angeles, Munich, New York. Bureaux de Representation: Paris, Zurich.
Filiales à l'étranger: First Los Angeles Bank, Los Angeles - Sanpaolo Bank (Bahamas) Ltd., Nassau - Sanpaolo-Lariano Bank S.A., Luxembourg.

SANPAOLO BANK
ISTITUTO BANCARIO SAN PAOLO DI TORINO



EMPRUNT 14,70 %

de 4 milliards de francs.

Prix d'émission :
Le pair, soit 5000 F par obligation.

Date de jouissance :
25 juillet 1983.

Intérêt annuel :
14,70 %, soit 735 F par obligation payable le 25 juillet de chacune des années 1984 à 1990.

Durée de l'emprunt :
7 ans,
avec prorogation automatique pour une nouvelle période de 7 ans, sauf demande de remboursement du porteur.

Amortissement :
• par remboursement au pair le 25 juillet 1990.

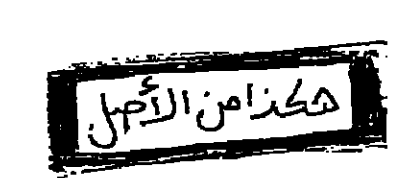
Souscriptions :
Les souscriptions sont reçues, dans la limite des titres disponibles aux caisses désignées ci-après :
• Caisse Nationale de l'Energie,
• Comptables du Trésor et des Postes et Télécommunications,
• Caisses d'Epargne,
• Caisses de Crédit Agricole Mutuel,
• Caisse de Crédit Mutuel,
• Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.

Cotation :
Les obligations du présent emprunt feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).

Taux de rendement actuariel brut :
14,70 %
Une note d'information (visa COB n° 83-204 du 5 juillet 1983) peut être obtenue sans frais auprès de la CNE et des Etablissements chargés du placement.

L'admission des obligations en SICOVAM sera demandée.
Avis publié au B.A.L.O. du 11 juillet 1983.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE
ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL
18 BIS, RUE DE BERRI - 75008 PARIS - TÉL. 359 46 46



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation
(en millions de francs)

ACTIF	Au 30-6-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	376 757
dont :	
Or	260 740
Disponibilités à vue à l'étranger	31 401
ECU	70 730
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 886
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 510
dont :	
Concours au Trésor public	
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	207 714
dont :	
Effets escomptés	85 517
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 936
5) DIVERS	8 676
Total	671 595

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	182 369
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 299
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	18 233
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	66 930
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	22 876
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 401
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	306 114
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 563
8) DIVERS	13 681
Total	671 595

BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES

Le « BALO » du 11 juillet publie les insertions et avis relatifs aux sociétés suivantes :

OBLIGATIONS

— **Union bancaire du Nord** : émission d'un emprunt de 30 millions de francs représenté par 15 000 obligations de 2 000 F nominal, au prix de *99,75 %, soit 1 995 F par titre. Le taux* d'intérêt est de 15,10 % payable le 1er août de chaque année. Taux actuariel brut : 15,16 %. Durée de l'emprunt : 8 ans.

— **Caisse nationale de l'énergie** : émission au pair d'un emprunt de 4 milliards de francs divisé en 800 000 obligations de 5 000 F nominal. Le taux d'intérêt est de *14,70 %*, soit *735 F* par titre payable le 25 juillet de chaque année. Taux actuariel brut : 14,70 %.

TITRES PARTICIPATIFS

— **Thomson-Brandt** : émission de titres participatifs pour un montant global de 1 500 millions en deux tranches de 750 millions représentées par 1 500 000 titres de 1 000 F nominal. A chaque titre participatif de la première tranche sera attaché un bon de souscription d'un titre participatif de la *seconde tranche. Les titres participatifs*, tant de la première tranche que de la seconde tranche, bénéficieront d'une rémunération annuelle globale composée d'une partie fixe et d'une partie variable :

a) La partie fixe sera calculée par application à 80 % de la valeur nominale (soit 800 F), un taux égal au T.M.O. ;

b) La partie variable, qui s'applique à 20 % du nominal (soit 200 F), sera obtenue en répartissant entre les titres participatifs de la présente émission une fraction du bénéfice net consolidé (part du groupe).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE FRANCE. — La *situation hebdomadaire, arrêtée au 30 juin* 1983, est affectée par la réévaluation de l'or, des devises, des ECU et des droits de tirage-spéciaux intervenue au 30 juin 1983.

1) Les avoirs en or ont été comptabilisés au prix de 102 453 F le kilogramme d'or au lieu de 97 069 F le kilogramme d'or fin, retenu à la fin décembre 1982.

La plus-value dégagée, augmentée de celle des avoirs en or du Fonds de stabilisation des changes, s'est élevée, à 13 708 millions de francs et a été imputée au compte « réserve de réévaluation des avoirs publics en or ».

2) Les devises ont été comptabilisées *sur la base des cours cotés sur le marché* des changes de Paris le 28 juin 1983 (soit pour le dollar : 7,67 F contre 6,7070 F au 29 décembre 1982).

Il en résulte une augmentation nette de 3 350 millions de francs du poste « disponibilités à vue à l'étranger ».

Cette plus-value a été prise en compte *par le Fonds de stabilisation* des changes.

3) Les avoirs en or et en dollars, déposés contre ECU auprès du Fonds européen de coopération monétaire, ont été réévalués dans les conditions indiquées ci-dessus. Le poste « or et autres actifs de réserve à recevoir du FECOM » a été majoré en conséquence de 4 397 millions de francs (3 427 millions de francs pour l'or et *970 millions de francs pour les dollars*).

4) Les postes « ECU », à l'actif, et « ECU à livrer au FECOM » au passif *ont été réévalués sur la base du cours en* francs de l'ECU au 28 juin 1983, soit un ECU = 6,81356 F contre 6,52038 F le 29 décembre 1982. La plus-value nette, s'élevant à 14 millions de francs, a été prise en compte par le Fonds de stabilisation des changes.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	6 juil.	7 juil.
Valeurs françaises	124,7	126,3
Valeurs étrangères	142,8	145,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	7 juil.	8 juil.
Indice général	126,1	126,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 juillet .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 juil.	8 juil.
1 dollar (en yens)	239,15	241,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 50	2 310
5 %	41 10	2 164
3 % amort. 45-54	....	2 811
4 1/4 % 1963	105 20	3 657
Emp. 7 % 1973	8475	..
Emp. 8,80 % 77	110 30	1 130
9,80 % 78/93	87 25	9 719
8,80 % 78/86	89 15	5 039
10,80 % 79/94	89 85	9 113
13,25 % 80/90	99 79	1 303
13,80 % 80/87	101 45	10 057
13,80 % 81/99	101 30	6 616
16,75 % 81/87	109 40	13 859
16,20 % 82/90	109 35	7 866
16 % juin 82	109 17	1 311
E.D.F. 7,8 % 61	136	7 007
E.D.F. 14,5 % 80-92	100	1 462
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	100 75	0 304
CNB Paribas	100 80	0 304
CNB Suez	100 80	0 304
CNI janv. 82	100 85	0 304

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	192 10	192 10
Aciers Peugeot	45 90	44 10
A.G.F. (St Cent.)	343	344
A.G.P. Vie	3430	3435
Agr. Inc. Madag.	60	60
Alfred Herlicq	90	87 30
Allobroge	360	....
André Roudière	82 40	85
Applic. Hydraul.	262 50	262 50
Arbel	42	43 60
Artois	310	301
At. Ch. Loire	14 55	14 55
Ausedat-Rey	14	14
Bain C. Monaco	80 50	78 20
Banania	409	409
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	279	274
B.N.P. Intercontin.	80	79 10
Bénédictine	1155	1130
Bon-Marché	65	63 80
Borie	260 50	271
Bras. Glac. Int.	530	530
Calf	338	339
Cambodge	171 10	171
C.A.M.E.	97	97
Campenon Bern.	198	199
Caout. Padang	216	216 50
Carbone-Lorraine	48	49
Carnaud S.A.	103	103
Caves Roquefort	911	799 o
C.E.G.Frig.	135	134
Centen. Blanzy	800	730 o
Centrest (Ny)	119	....
Cerabati	59 20	58 50
C.F.F. Ferrailles	103	107
C.F.S.	580	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	10	9 80
C.G.V.	72	....
Chambon (M.)	395	370
Chambourcy (M.)	1100	1215
Champex (Ny)	105 50	....
Chim. Gde Paroisse	53	52 90
C.I. Maritime	305	301
Ciments Vicat	197	197
Citram (B)	125	125
Clause	270	271 10
CL. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mar. Madag.	5 50	....
Cochery	53	53 10
Cofradel (Ly)	305	333 d
Cogifi	197	197
Cocindus	340	349 80
Comiphos	159 50	163
Comp. Lyon-Alem.	145	145
Concorde (La)	255	261 10
C.M.P.	9 20	9 40
Conte S.A. (Li)	16	18
Crédit (C.F.B.)	199	196
Créd. Gén. Ind.	372	....
Crédit Univers.	400	398
Créditel	100 20	101
C. Sabl. Seine	116	....
Darblay S.A.	103	107 d
De Dietrich	315	312
Degremont	180	164 20 o
Delalande S.A.	160	160
Delmas-Vieljeux	540	540
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111	111 20
Didot-Bottin	263	263
Dist. Indochine	321	320
Drag. Trav. Pub.	182	184 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Duc-Lamothe	230	231
Dunlop	4 60	4 45
Eaux Bass. Vichy	949	950
Eaux Vittel	640	649
Ecco	2085	2100
Economats Centre	403	411
Electro-Banque	214	210
Electro-Financ.	400	396
Elf-Antargaz	162	....
E.L.M. Leblanc	643	640
Entrepôts Paris	259 20	248 80
Epargne (B)	1170	1175
Epargne de France	240	230 40
Epeda-BF	1140	1180
Escaut-Meuse	289 50	287
Eurocom	452	453
Europ. Accumul.	27	27
Eternit	210	210
Félix Potin	1061	1090
Ferm. Vichy (Ly)	107 30	112 d
Files-Fourmies	2 85	2 70
Finalens	96	96
FIPP	68	....
Fnac	200	185
Focep (Chât. eau)	1510	....
Foncière (Cie)	165	165 10
Fonc. Agache-W.	81 40	85 80 d
Fonc. Lyonnaise	1300	1300
Foncina	137 50	136 60
Forges Gueugnon	12	12 20
Forges Strasbourg	130	132
Forinter	1210	1215
Fougerolle	133	135
France I.A.R.D.	108	108
France (La)	510	....
Frankel	150 10	....
Fromageries Bel	505	514
From. Paul Renard	335 10	359 d
GAN	858	883
Gaumont	581	583
Gaz et Eaux	994	994
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	26 90	27 20
Gerland (Ly)	620	620
Gévelot	87	....
Gr. Fin. Constr.	163 70	164 70
Gds Moul. Corbeil	82 40	85 70 d
Gds Moul. Paris	264	267
Groupe Victoire	347 70	341
G. Transp. Ind.	121	123
Huard-U.C.F.	37 60	38
Hutchinson	38	38 10
Hydro-Energie	79 50	79 50
Hydroc. St-Denis	49 50	45
Immindo S.A.	160	159
Immivest	121	121
Immobail	221 90	222
Immobanque	392	392
Immob. Marseille	1163	1162
Immofice	330	325
Imp. G.-Lang	3 05	....
Industrielle Cie	565	560
Interbail (act.)	284 90	282
Jaeger	48	46 10
Kinta S.A.	573	560
Lafitte-Bail	218 50	221 10
Lambert Frères	23 60	25 80 d
Lampes	107	107
La Brosse-Dupont	49	47 10
Lebon Cie	599	580
Lille-Bonnières	231	231
Locabail Immob.	387	385
Loca-Expansion	134	132
Locafinancière	176 50	176
Locatel	314	317
Lordex (Ny)	104	103 10
Louvre	266	265
Luchaire S.A.	120	119
Magasins Uniprix	60	62 40
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	136 30	....
Marocaine Cie	27	27
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	325	325
M. H.	60	60
Mic	242	245
Mors	384	397
Nadella S.A.	39 40	43 d
Navel Worms	113 60	115 70
Navig. (Nat. de)	49	51
Nicolas	330	327
Nodet-Gougis	58	58
OPB Paribas	100	104 d
Optorg	88 10	90
Origny-Desvroise	132	131 30
Palais Nouveauté	296	298
Paris-Orléans	112	112
Part. Fin. Gest. Im.	193	....
Pathé-Cinéma	154 50	160 70 d
Pathé-Marconi	100	112 20
Piles Wonder	86 20	88 60
Piper-Heidsieck	278 50	275

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	182 50	185
Profils Tubes Est	8 70	6 95 d
Prouvost ex-Lain.R.	34 50	34
Providence S.A.	316	312
Publicis	835	835
Raff. Souf. R.	159 30	159 40
Ressorts Indust.	88 10	90 20
Ricqlès-Zan	125	125
Ripolin	40	....
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	66 45	65
Rochette-Cenpa	16 85	17
Rosario (Fin.)	81 20	80 10
Rougier et Fils	51	52 20
Roussalot S.A.	363	367
Sacer	32 60	33
SAFAA	88 50	81 40 o
Safic-Alcan	170	172
SAFT	133 10	135
SGE-SB	122	119 70
Saint-Raphaël	76	78
Salins du Midi	228	230
Santa-Fé	175	176
Satam	38 80	40 30
Savoisienne (M)	85	85
SCAC	219	219
Sellier-Leblanc	262	253 60 c
Senelle-Maubeuge	159	160
S.E.P. (M)	91	91
Serv. Equip. Véh.	37 25	38
Sicli	44 90	43
Sicotel	207	203
Sintra-Alcatel	611	611
Sinvim	110 10	112
Siph (Plant. Hévéas)	178 50	177
Siminco	397	397
SMAC Acieroïd	150	151
Sofal financière	325 20	325 50
Soffo	154 50	150 10
Soficomi	307	316
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	742	743
Sogepal	210	....
Sondare Autog.	72	74 90
S.P.E.G.	80 10	80 10
Speichim	182 40	....
S.P.I.	154	157
Spie Batignolles	146	148
Stemi	250	261
Synthelabo	227	230
Taittinger	468	468
Testut-Aequitas	65 50	70 10
Thann et Mulh.	44	44 50
Tissmétal	30	30
Tour Eiffel	280	270
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	131	133
Ugimo	177 10	176
Unibail	413	410
Unidel	122 70	120 50
U.A.P.	554-	565
Union Brasseries	53 80	51 60 o
Union Habit.	215 10	215 20
Un. Imm. France	220 50	225
Un. Ind. Crédit	318 50	319
Vincey Bourget (Ny)	5 95	....
Virax	58 10	60 40
Waterman S.A.	178	182
Brass. du Maroc	136 10	....
Brass. Ouest-Afr.	17 20	17 90 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	289	271
Akzo	240	238
Alcan Alum.	325	325
Algemeine Bank	1325	1305
Am. Petrofina	530	560
Arbed	180	....
Asturienne Mines	69	72
Banco Central	93 50	94 60
Bco Pop Espanol	96	92 50
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37000	36900
Barlow Rand	112	112
Bell Canada	....	....
Blyvoor	170	....
Bowater	33	33
British Petroleum	65	65 20
Br. Lambert	439	....
Caland Holdings	110	....
Canadian-Pacific	390	388 50
Cockerill-Ougre	18 10	....
Cominco	410	428
Commerzbank	730	730
Courtaulds	14 30	....
Dart. and Kraft	695	680
De Beers (port.)	85 60	....
Dow Chemical	335-	345
Dresdner Bank	740	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Femmes d'Auj.	74	....
Finoutremer	225	....
Finsider	0 40	....
Fosaco	20 50	....
Gén. Belgique	362	369
Gevaert	410	400
Glaxo	131	130
Goodyear	320	....
Grace and Co	460	....
Grand Metropolitan	54 80	53 50
Gulf Oil Canada	153	154
Hartebeest	815	854
Honeywell Inc.	1070	1091
Hoogoven	116	....
I. C. Industries	484	458
Int. Min. Chem	405	420
Johannesburg	1375	....
Kubota	13 70	13 70
Latonia	236 20	237 80
Mannesmann	560	559
Marks-Spencer	32	33
Midland Bank S.A.	59	60 10
Mineral-Ressourc.	127	125 50
Nat. Nederlanden	550	....
Noranda	215	215
Olivetti	16 50	16 50
Pakhoed Holding	187	187 50
Petrofina Canada	850	....
Pfizer Inc.	860	869
Phoenix Assuranc.	46	....
Pirelli	10 30	....
Procter Gamble	565	567
Ricoh Cy Ltd	36 90	37 50
Rolinco	1065	1067
Robeco	1084	1084
Shell fr. (port.)	87	....
S.K.F. Aktiebolag	181	180 50
Sperry Rand	412	417 50
Steel Cy of Can.	240	....
Stilfontein	193	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sud. Allumettes	248	272
Tenneco	400	410
Thorn EMI	76	....
Thyssen c. 1 000	300	....
Toray indust. inc	18	18 95
Vieille Montagne	620	610
Wagons-Lits	385	377
West Rand	96	98

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	755	750
Dafsa	245	253
Far East Hotels	1 30	1 32
Merlin Immobilier	1812	1810
Métallurg. Minière	120 50	120
M.M.B.	291	280 50
Novotel S.I.E.H.	1140	1100
Petrofigaz	410	400
Sodexho	1602	1636
Sofibus	215	214
Rodamco	462 70	460

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 55	8 80 o
Alser	180 50	....
Cellulose du Pin	23 80	27 80
Coparex	335	361
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	65	....
Pronuptia	152	....
Rorento N.V.	653	685
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	104	104
Total C.F.N.	85	....
Ulinex	239	235 50

SICAV 8/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	190 62	181 98
Actions-Investiss.	252 76	241 30
Actions sélectives	287 06	274 04
Audificandi	305 25	291 41
A.G.F. 5000	214 92	205 17
Agfimo	323 58	308 91
Altefi	216 46	206 64
A.L.T.O.	177 04	169 01
Amérique Gestion	543 47	518 83
Associc	20329 68	20329 68
Bourse-Investiss.	246 90	235 70
Capital Plus	1156 06	1156 06
C.I.P.	781 50	746 06
Convertimmo	272 54	260 18
Cortexa	989 62	944 74
Credinter	376 13	359 07
Croiss. Immobil.	328 96	314 04
Démétar	59849 51	59670 50 ◆
Drouot-France	255 88	244 28
Drouot-Investiss.	849 97	820 50
Drouot-Sécurité	181 77	173 53
Energie	237 15	226 40
Epercourt Sicav	5751 83	5723 21
Epargne Associations	22353 71	22286 85
Epargne-Croiss.	1358 81	1297 19
Epargne-Industr.	393 49	375 65
Epargne-Inter	648 31	618 91
Epargne-Oblig.	165 51	158
Epargne-Unie	804 10	767 64
Epargne-Valeur	322	307 40
Eparoblig	1010 11	1008 09
Eurocic	8057 72	7692 33
Euro-Croissance	373 43	356 50 ◆
Foncier Investiss.	572 49	546 53
France-Garantie	262 80	257 65
France-Investiss.	383 53	366 14
Fr.-Obl. (nouv.)	378 10	360 95
Francic	213 18	203 51
Fructidor	217 71	207 84
Fructifrance	374 51	357 53
Fructivar	55508 98	55370 55
Gestion Associations	104 22	101 68
Gestion Mobilière	531 38	507 28
Gest. Rendement	459 01	438 20
Gest. Sél. France	332 11	317 05
Haussmann Oblig.	1143 80	1091 93
Horizon	547 34	522 52
I.M.S.I.	325 64	310 87
Indo-Suez Valeurs	629 46	600 92
Ind. française	11794 79	11794 79
Interoblig.	9562 03	9128 43
Intersélect France	243 99	232 93
Intervaleurs Indust.	360 49	344 14
Invest. Obligataire	11603 38	11580 22
Invest. St-Honoré	656 24	626 48
Laffitte-crt-terme	110303 43	110303 43
Laffitte-Expansion	597 37	570 28

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-France	171 56	163 79
Laffitte-Oblig.	131 62	125 65
Laffitte-Rend.	191 51	182 83
Laffitte-Tokyo	778 09	742 81
Lion-Associations	10425 28	10425 28
Livret portefeuille	456 31	435 62
Mondiale Investissem.	312 41	298 24
Monecic	61354 45	61354 45
Natio-Obligations	432 89	413 26
Natio.-Assoc.	21226 96	21184 59
Natio.-Epargne	11503 75	11388 85
Natio.-Inter.	862 79	823 67
Natio.-Placements	56996 86	56996 86
Natio.-Valeurs	448 76	428 41
Oblisem	154 79	147 77
Pacifique St-Honoré	380 87	363 60
Paribas Epargne	11110 86	11066 59
Paribas Gestion	517 05	493 60
Patrimoine-Retraite	1054 52	1033 84
Phénix Placements	219 56	218 47
Pierre Investiss.	373 46	356 52
Province Investiss.	247 84	236 60
Rendem. St-Honoré	11072 13	11017 04
Sécur. Mobilière	381 10	363 82
Sél.court terme	11141 44	11058 50
Sélec. Mobil. Div.	312 11	297 96
Sélection-Rendem.	160 64	153 36
Sélect. Val. Franç.	175 64	167 68
Sicav-Associations	1005 08	1003 07
S.F.I. fr. et étr.	423 20	404 01
Sicavimmo	423 72	404 51
Sicav 5000	184 65	176 28
Slivafrance	303 51	289 75
Slivam	294 63	281 27
Slivarente	182 50	174 22
Slivinter	346 60	330 88
S.I.-Est	883 07	843 03
S.I.G.	743 92	709 37
S.N.I.	1022 37	976 01
Sohinvest	415 81	396 95
Sogepargne	318 38	303 94
Sogever	810 18	773 44
Soginter	1040 16	992 98
Soleil Investiss.	441 24	421 23
U.A.P. Investiss.	321 27	306 70
Unifrance	225 92	215 68
Unifoncier	594 91	567 93
Unigestion	590 53	563 75
Uni-Japon	975 66	931 41
Unirente	1622 94	1589 57
Univer	12273 93	12273 93
Valorem	377 01	359 91
Valorg	10318 99	10267 65
Valrel	113870 57	113756 81
Worms Investiss.	712 11	679 82

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2106	4,5 % 1973	2120	2115	2125	2100
3068	C.N.E. 3 %	3075	3077	3082	3050
675	Agence Havas	701	700	699	700
380	Air Liquide	435	425	425	425
290	Als. Superm.	291	290 10	290 10	290
55	A.L.S.P.I.	58 50	59	59	58
158	Alsthom-Atl.	144	142	142	143
710	Amrep	785	810	804	794
335	Applic. gaz	317	312	311	305 50
230	Arjom. Prioux	255	249	248 c	244 10 c
850	Aux. Entrepr.	955	936	940	945
445	Av. Dass.-Br.	449	451	451	442
210	Bail-Equipem.	200	199	199	195 50
446	Bail-Investiss.	452	454	455	454
230	Cie Bancaire	254	254	254	249
108	Bazar H.-V.	117	120	120	120
148	B.C.T. Midi B.	148	152	152	150
280	Béghin-Say	289 90	286	288	280 50
520	Bic	543	526	527	525
245	B.I.S.	231 50	233	233	228 50
940	Biscuit (Géné.)	1060	1055	1059	1070
1450	Bongrain S.A.	1478	1486	1485	1500
625	Bouygues	675	670	670	660
1770	B.S.N.-G.D.	1859	1860	1850	1850
1910	— (obl.)	1950	2030	2030	1996
1250	Carrefour	1280	1285	1280	1260
305	— (obl.)	299	297	297	297
820	Casino	822	820	820	810
475	Cedis	484	489	489	489
31	CEM	30 55	30 55	30 55	30 10
175	Cetelem	188	192	192	192
460	C.F.A.O.	472	476	476	472
61	C.F.D.E.	65	64 80	64 80	63 60
7 50	Ch. France Dunk.	8 10	8 10	8 05	7 95
193	Charg. Réunis	238 50	241	242 50	236 10
14	Chiers-Châtill.	14	13 50	13 80	13 25
185	Ciments franç.	171 20	172	172 20	172
1150	C.I.T. Alcatel	1179	1174	1175	1174
695	Club Méditerr.	720	716	710	715
95	Codetel	96 10	95 60	95 60	95
165	Cofimeg	175	178	180	178
210	Colas	211	217	218	213
108	Compt. Entrepr.	106 50	108 10	108 10	107 10
250	Compt. Mod.	245	254 90	254 90	259 90
415	Créd. Foncier	430	420	419	415
195	Crédit F. Imm.	198	200	200	178
335	Crédit Nat.	344	344	344	349
37	Creusot-Loire	35	34 90	36	35 20
127	Crouzet	120	118	118 50	118 40
250	C.S. Saupiquet	255	251	251	251
930	Damart-Servip	936	936	935	926
600	Darty	620	619	619	619
470	Docks France	476	482	482	472
49	D.M.C.	51 50	52 50	53	51 50
700	Dumez	792	796	796	786
335	Eaux (Gén.)	370	363	370	363
152	Elf-Aquitaine	162 60	161 60	161	161 50
145	— (certific.)	158	158 90	159	157 90
1310	Essilor	1515	1525	1524	1525
305	Esso S.A.F.	295	300	301	295
415	Eurafrance	410	412	412	412
635	Euromarché	716	715	715	709

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
716	Europe n° 1	685	685	685	680
600	Facom	615	640	640	628
820	Fichet-Bauche	850	848	848	842
137	Finextel	137	136	136	136
146	Fives-Lille	151	151	151	148 40
19	Fonderie (Gén.)	19 40	19 10	19 10	19 10
90	Fraissinet	87	86	86	86
350	Francarep	352	355	355	348
140	Gal. Lafayette	130 20	130 50	129 50	132 10
920	Gén. Géophys.	1051	1050	1060	1050
320	GTM-Entrepose	300	301	302 10	302
295	Guyenne-Gasc.	287	295	295	290
1050	Hachette	1080	1070	1070	1050
285	Hénin (La)	294 80	292 50	292 50	292
49	Imétal	53 90	54 10	54 50	53 50
215	Imm. Plaine-M.	233	229	229	226
285	Ind. et Particip.	282 50	285	280	280 10
670	Inst. Mérieux	670	669	669	657
1110	Intertechnique	1290	1340	1320	1315
151	J. Borel Int.	156	152	152	152
142	J. Lefebvre	144 80	148	148 50	145
147	Jeumont Ind.	148	147	147	144 10
330	Lab. Bellon	329 80	330	330	328
275	Lafarge-Coppée	275	276 50	278 80	275
305	— (obl.)	310	307	307	305 20
1860	Legrand	1985	1988	1996	1988
1000	Lesieur	1040	1048	1045	1041
220	Locafrance	251	240	245	244 50
470	Locindus	525	535	535	535
565	Lyonn. Eaux	600	593	593	598
37	Machines Bull	38 80	39 50	39 50	39
420	Mais. Phénix	448	440	440	432
740	Majorette (Ly)	749	745	745	745
156	Manurhin	156 90	150	155	153
53	Mar. Wendel	54 60	54	54	53 05
870	Martell	935	940	940	940
890	— (obl.)	930	930	930	940
785	Merlin-Gerin	860	860	860	845
1200	Matra	1111	1100	1090 c	1092 c
710	Michelin	745	735	736	735
615	— (obl.)	630	622	622	622
830	Midi (Cie)	867	870	871	853
124	Mines Kali (Sté)	119	120	120	118
37	M.M. Penarroya	41	41 50	41 40	41 95
1180	Moët-Hennessy	1295	1235	1237	1220
1440	— (obl.)	1480	1640	1640	1640
520	Mot. Leroy-S.	530	530	530	526
89	Moulinex	88 20	87 50	87 85	88
370	Mumm	353	353	367	353
175	Navig. Mixtes	185	188	188	185
9	Nobel-Bozel	8 20	8 20	8 20	8 35
52	Nord-Est	52 20	51 15	51 15	50 15
330	Nordon (Ny)	315	309 50	309 50	305
88	Nouvelles Gal.	70	68	70	66 70
565	Occident. (Gén.)	635	637	637	637
173	Olida-Caby	184 70	185	186	182 20
840	Omn. F. Paris	833	840	840	835
128	Opfi-Paribas	131	134	134	132
1800	Oréal (L')	1710	1728	1728	1723
53	Paper. Gascogne	50 90	50 95	50 95	50
131	Paris-France	133 90	135	136	133
475	Paris-Réescomp	495	496	496	490

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
118	Pechelbronn	128 90	128 90	128 50	130
390	Penhoët	385	385	385	378
600	Pernod-Ricard	648	654	655	650
185	Pétroles (Fse)	179	182	182	179 50
205	— (obl.)	205 20	206 50	206 50	209
43	— (certific.)	41 80	42	42	41 20
124	Pétroles B.P.	122	123	122 40	120 70
170	Peugeot S.A.	186 50	186 40	186 40	185 40
325	— (obl.)	335	329 50	329 50	328 20
135	P.L.M.	135	136	136	137
81	Poclain	82 50	83	84	84 10
315	Poliet	344	345	343	338 20
118	Pompey	129	127	127	126 10
270	P.M. Labinal	271	273	273	267 60
990	Presses Cité	1200	1210	1208	1210
725	Prétabail Sic.	720	720	720	708
240	Primagaz	247	247	247	246
100	Printemps	103 50	103 50	103	101 50
870	Promodès	901	925	940	908
356	Radiotechn.	340	335	334	335
100	Raffin. (Fse)	102	99	99	98 65
970	Redoute (La)	975	977	977	977
540	Révillon	508	523	523	519
275	Roussel-Uclaf	319	322	321	315 60
865	Rue Impériale	935	949	949	960
9	Sacilor	8 40	7 95	7 50	7 95
142	Sade	139	139	139	137
1200	Sagem	1200	1200	1200	1200
265	St-Louis B.	261 90	260	265	258
340	Sanofi	378	380	382	373
455	— (obl.)	501	502	502	502
265	S.A.T.	258	259	261	260 50
15	Saulnes	16	15 90	15 90	15 60
29	Saunier-Duval	28 20	28 80	28 20	29
86	Schneider	86	90 50	90 50	88 70
25	S.C.O.A.	26 50	26 40	26 40	26
100	S.C.R.E.G.	111 50	112	111 50	114 20
132	— (obl.)	135 10	135 10	135 10	133 60
300	Seb	343	350	365	345
220	Sefimeg	239 50	238	239	237 50
670	S.F.I.M.	682	685	685	672
120	S.G.E.-S.B.	122	122	122	119 70
650	Sign. Ent. El.	642	645	645	645
420	Silic	430	430	429	422
250	Simco	256	260	261	260
118	Simnor	119 20	120	120	120
850	Skis Rossignol	900	905	905	890
345	Sogerap	376	373	376	367
320	Sommer-Allib.	348	360	350	345
305	Source Perrier	329	333	332	330
300	Talcs Luzenac	305	306	306	302
990	Tél. Elect.	985	1000	1000	1001
154	— (obl.)	153 90	153 90	153 90	153 90
175	Thomson-C.S.F.	152 30	148 10	148 50	148 10
225	— (obl.)	214	214	214	212
1480	T.R.T.	1655	1605	1605	1601
159	U.F.B.	171 50	171 50	171 50	169 50
420	U.I.S.	404	405	405	405
142	U.C.B.	133	139	138	139 90
1 23	Usinor	1 14	1 18	1 16	1 18
182	U.T.A.	165	167	167 50	170
305	Valéo	295	294 50	294 50	290 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
76	Vallourec	81	81 40	81 40	81 40
1310	V. Clicquot-P.	1407	1400	1400	1418
735	Viniprix	716	720	725	714
900	Elf-Gabon	1015	1025	1020	1011
280	Amax Inc.	272	272 50	273 50	270 50
695	Amer. Express	698	698	700	700
610	Amer. Teleph.	630	625	634	623
205	Anglo Amer. C.	215	221	221	217
1170	Amgold	1170	1196	1200	1219
900	B. Ottomane	910	910	910	893
560	BASF (Akt)	602	601	600	605
535	Bayer	590	584	570	584
650	Buffelsfont.	645	645	641	640
41	Charter	45 90	44 70	44 70	44
520	Chase Manh.	525	523	523	520
275	Cie Pétr. Imp.	304	310 50	310 50	304 40
84	De Beers	91 10	93 25	94 10	93 20
1280	Deutsche Bank	1362	1359	1355	1377
180	Dome Mines	175	186	184 50	183 50
340	Driefontein Cod	368	368	373	378 40
480	Du Pont-Nem.	481	475	475	467
680	Eastman Kodak	738	732	732	732
190	East Rand	189	197 80	199 90	194
540	Ericsson	557	580	580	557
335	Exxon Corp.	350	354 80	364	349
550	Ford Motors	551	550	550	541
470	Free State	478	494	486	500
244	Gencor	248	249	254	249
315	Gén. Belgique	361	365	361	369
1110	Gén. Electr.	548	545	545	548
705	Gen. Motors	720	716	727	702
81	Goldfields	85	86 20	87	86
230	Harmony	228	233 50	238	233
36	Hitachi	35 70	36 10	36	36
555	Hoechst Akt.	615	625	628	625

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
74	Imp. Chemical	82 60	79 10	79 55	79 10
145	Inco. Limited	145	145	144 50	144
1190	IBM	1225	1220	1225	1219
52	Ito-Yokado	58 25	56 30	56 20	56 95
380	ITT	421 20	433	448	431
70	Matsushita	70 05	71	71 20	72 40
840	Merck	940	935	935	935
850	Minnesota M.	855	830	825	839
320	Mobil Corp.	320	308 50	316 80	314 60
17980	Nestlé	19480	19700	19700	19700
570	Norsk Hydro	635	630	630	628
1040	Petrofina	1125	1141	1115	1119
590	Philip Morris	600	590	591	602
183	Philips	181 50	177 50	179	177
470	Pres. Brand	472	485	486	477
535	Président Steyn	540	568	568	557
1280	Quilmès	1301	1275	1282 c	1257 c
1410	Randfontein	1390	1450	1439	1470
435	Royal Dutch	464	465	470	460 10
81	Rio Tinto Zinc	83 20	83 90	83 90	83 70
445	St Helena Co	450	464 50	464 50	465 20
515	Schlumberger	586	576	580	572
85	Shell transp.	88 35	92	90	90 20
1330	Siemens A.G.	1429	1440	1440	1447
143	Sony	141	139	139	139
250	T.D.K.	244	242 50	242	240
715	Unilever	725	730	730	....
720	Unit. Techn.	720	727	727	727
1160	Vaal Reefs	1250	1311	1323	1303
585	West Deep	600	623	610	623
515	West Hold.	520	542	545	532
485	Xerox Corp.	469	466	468	465
3 08	Zambia Corp.	3 01	3 08	3 08	3

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 701	7 738	7 500	7 900
Allemagne (100 DM)	300 360	300 500	290	310
Belgique (100 F)	14 982	14 999	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 190	268 600	258	276
Danemark (100 krd)	83 660	83 750	80	88
Norvège (100 k)	105 830	106 080	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 925	11 917	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 115	9 150	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 073	5 079	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	363 300	364 020	350	371
Suède (100 krs)	100 790	101 030	96	103
Autriche (100 sch)	42 860	42 700	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 252	5 255	5 260	5 850
Portugal (100 esc.)	6 540	6 555	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 269	6 286	6 130	6 450
Japon (100 yens)	3 208	3 215	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/7
Or fin (kilo en barre)	103000	106700
Or fin (en lingot)	102950	106600
Pièce française (20 fr)	669	674
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	661	670
Pièce latine (20 fr)	640	649
Souverain	821	827
Pièce de 20 dollars	3985	4005
Pièce de 10 dollars	1960	1870
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	4275	4295
Pièce de 10 florins	675	675

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Aux États-Unis

Le président Reagan commence à prendre au sérieux l'affaire du « debategate »

De notre correspondant

Washington. – Le président Reagan n'emploiera certainement plus la formule *« beaucoup de bruit pour rien »* par laquelle, il avait, il y a deux semaines, caractérisé ce que, par référence au scandale du Watergate, l'on appelle aujourd'hui à Washington le *« debategate »* si l'on est démocrate, et le *« pseudogate »* si l'on est républicain. Bien que le grand public, à en croire les sondages, soit, jusque-là, demeuré assez indifférent, on commence, à la Maison Blanche, à prendre au sérieux cette affaire de documents « chapardés », en 1980, à l'équipe du président Carter, et transmis aux concurrents républicains à la veille d'un duel télévisé crucial, qui devait donner l'avantage au candidat Reagan (*le Monde* du 5 juillet).

Malgré les vigoureux efforts des démocrates, appuyés par l'artillerie lourde du *Washington-Post*, pour donner à l'incident la dimension d'un scandale, l'agitation créée par cette affaire reste, pour l'instant, confinée aux milieux politiques.

Il en ira autrement si les enquêtes en cours – celle du F.B.I. et celle d'une sous-commission de la Chambre – établissent que le détournement de ces notes préparées à la Maison Blanche et de ces documents venus de la présidence, de la vice-présidence et du conseil national de sécurité, avait été prémédité, organisé par les républicains désireux de s'infiltrer dans le camp démocrate par tous les moyens, y compris la corruption.

Mais, pour le moment, le nombre, la nature et l'origine des documents dérobés n'a pas été précisé. Juridiquement parlant, s'il s'agit seulement d'instructions et de notes préparées non pas pour le président mais pour le candidat Carter, ces documents ne sont pas protégés par la loi. Seul le problème d'éthique demeurerait.

Mais, malgré les avis de ceux qui taxent d'hypocrisie les démocrates, coupables à leurs yeux des mêmes pratiques, ordinaires pendant les campagnes électorales et dans la vie publique en général, le président Reagan a pris conscience qu'il ne pouvait se tenir à l'écart de la controverse et paraître prendre l'affaire à la légère. D'où sa décision d'ouvrir une enquête officielle. Ses récentes déclarations *« d'aller jusqu'au bout de l'affaire »* et de *« punir les coupables »* révèlent le souci majeur du président : éviter d'être assimilé au Nixon du Watergate.

Le président Reagan a déclaré n'avoir jamais été informé de l'existence de ces documents, et, jusqu'à nouvel ordre, sa bonne foi n'a pas été contestée. En fait, il apparaît plutôt comme la victime de conseillers soit retors, comme William Casey, aujourd'hui directeur de la C.I.A., qui dirigeait la campagne électorale de Reagan, soit indiscret, comme David Stockman, directeur du budget, qui se vanta d'avoir eu les documents entre les mains, soit légers, comme James Baker et David Bergen, de l'état-major de la Maison Blanche, dont les déclarations ont été confuses ou contradictoires. Ce n'est donc pas l'intégrité du président Reagan qui est en cause, mais son jugement, sur les hommes notamment, et d'abord sur ses collaborateurs.

Appels à la sévérité

Pour l'immédiat, l'affaire a relancé le débat permanent au sein de l'administration entre les modérés pragmatiques et les conservateurs idéologues. Les éléments de la droite républicaine estiment que le moment est opportun pour se débarrasser de Baker, Stockman et Bergen, coupables, selon eux, d'avoir fait trop de compromis sur le programme républicain pur et dur. M. Baker est particulièrement visé dans la mesure où il avait fait successivement campagne, de 1978 à 1980, pour le président Ford puis pour M. George Bush, alors rivaux de M. Reagan pour l'investiture républicaine.

En tout cas, c'est de la droite du parti que viennent les appels à la sévérité. Ainsi, à moins que les enquêtes ne s'enlisent, la classe politique s'attend à ce que des têtes tombent. Mais lesquelles ? Et quand ? Le plus tôt possible, sans attendre la fin de l'enquête, disent les conservateurs, afin que la campagne républicaine n'ait pas à souffrir de l'affaire. Mais il est bien difficile au président de prendre une décision avant qu'une réponse soit donnée à la question essentielle : comment, et par qui, les dossiers de M. Carter ont-ils été communiqués au camp adverse ? M. Baker déclare l'avoir reçu de M. Casey. Celui-ci affirme qu'il n'a jamais eu ces documents. L'un des deux a une mémoire incertaine ou défaillante. Lequel ? – *(Intérim.)*

LA CRISE SYRO-PALESTINIENNE

M. Yasser Arafat est attendu à Moscou à la fin de la semaine

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., pourrait se rendre jeudi 14 ou vendredi 15 juillet à Moscou pour s'entretenir de la dissidence au sein du Fath (principale composante de l'O.L.P.) et de la crise syro-palestinienne avec les dirigeants soviétiques, indique une source informée palestinienne à Tunis. Cependant, aucune date définitive n'a encore été fixée à cette visite du chef de l'O.L.P. qui répond à une invitation soviétique.

M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., est attendu ce lundi 11 juillet à Moscou à la tête d'une délégation du comité exécutif – la plus haute instance de la centrale des fedayin – précisément pour préparer la visite de M. Arafat. Les dirigeants palestiniens, qui seront rejoints le même jour par M. Khaled el-Fahoum, président du Conseil national palestinien (parlement), s'entretiendront notamment avec M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères. M. Fahoum, qui dirige la commission spéciale chargée de rechercher un terrain d'entente entre le Fath, d'une part, la Syrie et les fedayin dissidents, de l'autre, a indiqué, avant de quitter Damas, qu'il n'avait abouti à aucun résultat concret.

Le ton de la presse syrienne témoigne d'ailleurs de l'aggravation de la crise. Le quotidien officieux *Tichrine* qualifie M. Arafat de *« nain »* et lui fait un procès pour *« trahison »* envers la cause palestinienne. Le comparant aux dirigeants phalangistes qui *« revendiquent, eux aussi, le droit absolu de s'entendre avec Israël »*, le journal baasiste souligne que le président de l'O.L.P. n'a pas explicitement comdamné l'accord israélo-libanais et qu'il avait salué les *« aspect positifs »* du plan Reagan. Malgré ces attaques, les militaires palestiniens à Damas continuent à soutenir que l'objectif prioritaire de M. Arafat est *d'« établir des relations fraternelles et stratégiques avec la Syrie »* qui conduiraient inéluctablement à la réduction de la mutinerie au sein du Fath.

En attendant, plusieurs pays arabes tentent de réconcilier M. Arafat et le président Assad. Le chef de l'État syrien a reçu dimanche un émissaire saoudien qui lui a remis un message du roi Fahd. – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*.

A · B · C D E F . H

LES « CONFIDENCES » DE M. MITTERRAND RAPPORTÉES PAR « TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN » PROVOQUENT DES REMOUS A EUROPE 1.

Les « confidences » de M. François Mitterrand rapportées par Philippe Bauchard dans les colonnes de *Témoignage chrétien (le Monde* daté 10-11 juillet) provoquent des remous à Europe 1, où le nouveau directeur de la rédaction, Ivan Levaï, a manifesté de l'irritation à l'encontre de l'auteur de l'article en question, journaliste chevronné, qui occupe les fonctions de directeur adjoint à l'intérieur de cette rédaction. *« Il faudra sans doute que Philippe Bauchard choisisse entre Europe 1 et* Témoignage chrétien », a déclaré Ivan Levaï, qui reproche notamment à son collègue... de ne pas lui avoir proposé un « papier » sur les propos présidentiels.

A l'Elysée, on continuait, lundi matin 11 juillet, de manifester un certain agacement à propos de cette affaire. On y soulignait que la « surprise » avait été d'autant plus grande, dans l'entourage du président de la République, que les conversations rapportées, citations à l'appui, par Philippe Bauchard, avaient eu lieu à bâtons rompus avec la participation d'une douzaine de personnes, journalistes et collaborateurs du chef de l'État, ce qui était de nature à rendre aléatoire toute transcription exacte. On y ajoutait que plusieurs des acteurs de ces conversations contestent certaines des déclarations prêtées, entre guillemets, à M. Mitterrand. On y récusait, enfin, les interprétations selon lesquelles la publication des ces confidences serait intervenue avec l'accord tacite du président de la République dans le cadre d'une « opération » de marketing politique visant à donner de M. Mitterrand l'image d'un homme d'État sachant publiquement confesser ses erreurs.

L'article incriminé semble, en tout cas, avoir embarrassé bon nombre d'organes de presse. On n'en a pratiquement pas parlé à la radio et à la télévision. L'A.F.P. n'a traité le sujet que le samedi 10 juillet dans l'après-midi, alors que certaines agences étrangères, l'Associated Press notamment, l'avait évoqué dès le vendredi soir.

« Sunday Times » contre faussaires

La « une » du *Sunday Times* de Londres s'ornait dimanche 10 juillet de trois portraits : un restaurateur, un collectionneur et un intermédiaire, tous trois mis en cause dans un très important trafic de faux tableaux.

« Des millions de livres sont en jeu », selon l'hebdomadaire britannique, qui affirme avoir retrouvé le faussaire. Ce sont principalement des tableaux de l'école vorticiste (apparentée au cubisme et au futurisme) qui seraient en cause.

Quelques heures après la parution, Scotland Yard arrêtait, au terme d'une enquête de neuf mois, un membre présumé d'un réseau de faussaires. Le même, semble-t-il, dont auraient été victimes la Tate Gallery et les salles des ventes Christie's et Sotheby's.

Le numéro du « Monde » daté 10-11 juillet 1983 a été tiré à 449 837 exemplaires

L'AFFAIRE DES FAUSSES FACTURES DANS LES ALPES-MARITIMES

Le directeur de la Caisse primaire est inculpé et écroué

De notre correspondant régional

Nice. – L'affaire des fausses factures de la caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes (C.P.A.M.) a pris une dimension nouvelle avec l'inculpation, à la fin de la semaine dernière, par M. Gérald Marnet, premier juge d'instruction au tribunal de Nice, du directeur de cet organisme, M. Jean-Claude Thisse, d'abus de confiance et de complicité d'escroquerie. M. Thisse a été écroué. Dans le cours de l'information judiciaire ouverte le 22 juin dernier, dix personnes, dont cinq entrepreneurs, l'architecte-conseil, un cadre retraité et trois autres cadres en activité de la C.P.A.M. ont déjà été inculpées et toutes écrouées à l'exception d'un entrepreneur.

Un rapport de la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS), daté du 7 décembre 1982, avait à l'origine mis en évidence *« un nombre élevé d'anomalies répétées »* dans la passation des marchés de la C.P.A.M. entre 1978 et 1982. les auteurs de ce rapport reprochaient notamment à l'architecte-conseil de la caisse, M. Michel Clermont, *« d'être devenu anormalement l'interlocuteur privilégié des entreprises »*. Il mentionnait également une série *« d'anomalies troublantes »* dans l'éta- blissement des devis, dont beaucoup présentaient des similitudes de frappe, d'enveloppe et d'écritures, ou n'offraient aucune garantie d'authenticité. Les inspecteurs de la DRASS notaient encore que *« les entreprises mises en concurrence étaient toujours les mêmes, pour des lots identiques »*. Ils s'étonnaient de la disparition de plusieurs pièces, notamment des dossiers d'appels d'offres concernant les marchés d'entretien et de nettoyage des locaux de la caisse. Le rapport concluait à la possibilité *« d'ententes »* entre les entreprises, sans exclure *« des irrégularités d'un caractère plus sérieux »*.

Dès le début de l'information judiciaire, les marchés litigieux avaient été estimés à environ 4 millions de francs. Il apparaît désormais que de graves malversasions – et non plus seulement des infractions à la législation sur les marchés – ont été commises dans la gestion de la C.P.A.M. avec la complicité des principaux responsables de cet organisme. Ces malversations semblent avoir été orchestrées par l'un des cinq entrepreneurs actuellement poursuivi, M. Guy Martin, P.-D.G. de la société Immo 3000 de Saint-Laurent-du-Var, qui est le seul a avoir fait l'objet d'une inculpation pour escroquerie.

La section C.F.D.T. de la caisse, qui avait contribué à faire éclater l'affaire en dévoilant les conclusions du rapport de la DRASS, a demandé la *« démission immédiate »* du président du conseil d'administration, M. Roger Mai, qui est aussi secrétaire de l'union départementale des syndicats F.O. Celui-ci avait déjà remis sa démission le 6 juillet, et la majorité des administrateurs – à l'exception des représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. qui s'étaient abstenus – lui avaient renouvelé leur confiance. Il a indiqué qu'il consultait à nouveau le conseil d'administration ce 11 juillet.

GUY PORTE.

Mlle MONIQUE GUÉMANN EST NOMMÉE PROCUREUR A NIMES

Mlle Monique Guémann est nommée procureur de la République à Nîmes. Longtemps incertaine, cette nomination est parue au *Journal officiel* du 9 juillet. Militante active du Syndicat de la magistrature (gauche), Mlle Guémann avait été sanctionnée en 1978 pour avoir critiqué au début d'une audience l'extradition de M. Klaus Croissant, avocat de la bande à Baader. A l'époque, premier substitut à Draguignan, elle avait été mutée d'office avec rétrogradation d'échelon à Nanterre où elle devait occuper le poste de substitut jusqu'au changement de majorité. Elle était, depuis, premier substitut à Paris.

Le projet de nommer Mlle Guémann procureur à Nîmes avait provoqué des remous dans cette ville où un différend avait opposé au mois d'avril des policiers à des juges d'instruction, les premiers reprochant aux seconds de les tenir en « suspicion » *(le Monde* daté 17-18 et 21 avril). A l'époque, l'Association professionnelle des magistrats (droite) avait protesté contre ce projet comme le fait aujourd'hui l'Union syndicale des magistrats (modérée).

La décision de M. Badinter de passer outre ces pressions apparaît comme un acte d'autorité alors qu'on lui reproche de s'entourer à la chancellerie de militants du Syndicat de la magistrature, ou de favoriser leur carrière dans les juridictions. Pour couper court à ces critiques, le ministère de la justice fait remarquer, exemples à l'appui, que la nomination de Mlle Guémann n'a rien d'exceptionnel compte tenu de son ancienneté (elle aura cinquante-deux ans le 6 août) et de son expérience. Il insiste également sur la régularité de la procédure qui a précédé cette nomination.

Neuf morts en montagne

Plusieurs accidents de montagne qui ont entraîné la mort de neuf personnes se sont produits durant la fin de semaine.

● Dans le massif du Mont-Blanc, la chute d'une barre de sérac qui avait emporté cinq cordées d'alpinistes qui escaladaient l'aiguille du Chardonnet a tué cinq des alpinistes (*le Monde* daté 10-11 juillet). Ce sont MM. Philippe Lebosse, trente ans ; Jean-Paul Kieffer, quarante-trois ans ; Bernard Janin, trente ans ; Mme Sylvie Lemière, vingt-neuf ans et Evelyne Lefebvre, vingt-huit ans.

● En Suisse, trois alpinistes français ont fait une chute mortelle de 300 mètres, samedi 9 juillet, au cours d'une ascension de la face est du Matterhorn.

● Dans les Pyrénées, un jeune homme de vingt-six ans, M. Dominique Peyron, s'est tué dans l'ascension de la face nord de la Pique-Longue, dans le massif du Vignemale (Hautes-Pyrénées).

●*Un bar de Marseille*, le Bar Henri, situé avenue de la Capecette (dixième arrondissement), a été endommagé, dans la nuit du 9 au 10 juillet, par une explosion qui a provoqué d'importants dégâts.

Les nouveaux explorateurs

Dans chaque numéro d'été, la bride sur le cou à une école d'art. Aujourd'hui, l'École des beaux-arts de Nancy.

Voir page III, XIII et XIV.



RALF TAYLOR

Le Monde
DIMANCHE

PORTRAIT IMAGINAIRE...

Les grands personnages ont une double vie : la vraie et celle qu'ils mènent dans l'imagination des hommes. C'est évidemment de la seconde qu'il s'agit ici...

...VERCINGETORIX

par MAX GALLO

« GLOIRE et salut à toi, César. Comme tu me l'as ordonné j'ai une nouvelle fois visité ton prisonnier gaulois. L'humidité qui suinte des murailles et le froid des pierres ont eu raison de la vigueur de son corps. Le jour même de sa reddition, tu l'avais vu orgueilleux. Il n'est plus qu'un homme courbé, vêtu d'une simple peau de mouton déchirée. Ses cheveux longs et emmêlés couvrent son visage. Il porte tout le poids de Rome sur ses épaules et ce fardeau l'écrase, César. Il faudrait que chacun de tes ennemis et ceux qui se disent tes amis puissent mesurer ce qu'il advient quand on prend les armes contre toi.

» Je suis resté seul avec le Gaulois dans le cachot du Tullianum. Je l'ai appelé par son nom, mais il semble même avoir oublié son patronyme. J'ai prononcé quelques phrases en sa langue, mais ce n'est pas le nom de Vercingétorix qui l'a fait sursauter. Il ne m'a regardé qu'au moment où j'évoquais les forêts de chênes et les villes de son pays. Puis il est retombé dans sa torpeur, demeurant recroquevillé dans un angle du cachot et j'ai eu beau l'interpeller, le piquer avec mon glaive comme on le fait avec un animal, il a refusé de bouger ou de répondre, indifférent à mes menaces.

» Je ne sais, César, quelles sont tes intentions, mais ton prisonnier n'est plus qu'un corps qu'entraîne déjà le fleuve de la mort. Si tu veux qu'il te serve, il faudra qu'il aborde à nouveau à la rive de la vie.

» Ton dévoué Sempronius »

∴

« Gloire et salut à toi, César.

» J'ai suivi tes instructions. Vercingétorix a été placé dans l'une des demeures de Tullius. Je veille sur lui avec des hommes sûrs. Il a été lavé par des femmes et soigné par un Grec. Nous le nourrissons comme on le fait d'un compagnon respecté. Il est déjà redevenu fort et ses muscles sont ceux d'un guerrier. Il écoute mes questions sans y répondre, attentif pourtant à chacun de mes gestes et à chacune de mes paroles. Avant de dévorer avec l'appétit d'un loup, il m'observe et son regard est plein de cette ironie prétentieuse, sûre d'elle qui me fait détester les Gaulois. Je connais suffisamment ce peuple pour savoir qu'il est toujours persuadé être le meilleur. Même vaincu et dès lors que du sang rouge coule dans ses veines, Vercingétorix retrouve un orgueil que je n'aime pas, César.

» Je ne sais si tu veux faire de ce prisonnier qui se croit encore le héros de son peuple le chef des auxiliaires gaulois que tu as rassemblés après ta victoire en Gaule. Je n'ai pas la prétention de percer tes desseins ni l'audace folle d'imaginer pouvoir te conseiller. Mais je t'ai lu, César. Tu rapportes à plusieurs reprises les propos de Vercingétorix. Je me souviens qu'il a dit aux siens réunis en conseil : *« Quand il s'agit de salut public, l'intérêt privé ne compte pas. »* Et qu'en un seul jour il mit le feu à plus de vingt villes bituriges afin que nous n'y trouvions ni abri ni fourrage. Je me souviens encore que, au lendemain de ta victoire d'Alésia, Vercingétorix convoqua l'assemblée des chefs gaulois et, c'est toi qui le racontes César, qu'il leur exposa qu'il n'avait pas *« entrepris cette guerre pour servir ses intérêts personnels mais au nom de la liberté commune »*.

» Un tel homme pourrait-il, César, accepter d'être notre serviteur même si nous lui garantissons la vie et le couvrons de présents. Son regard ne me trompe pas. Vercingétorix pourrait répéter aujourd'hui ce que tu retranscris de ses propos tenus à Alésia devant les chefs gaulois : *« Puisqu'il faut céder à la fortune, il se sacrifie. Qu'on fasse de lui ce qu'on voudra : qu'on le tue pour donner satisfaction aux Romains ou qu'on le leur livre vivant. »*

» Ton dévoué Sempronius. »

∴

« Gloire et salut à toi, César.

» Tu es le plus grand. Tu sais vaincre les armées, réduire les places fortes ennemies, mais tu connais aussi les chemins qui conduisent à l'âme des hommes.

» J'ai fait part à Vercingétorix de ce que tu m'avais suggéré. Au début quand je lui décrivais la Gaule Narbonnaise, la douceur de vivre dans cette région, la protection de Rome assurée pour tous les habitants, et la possibilité pour beaucup d'entre eux, de devenir citoyens romains, il faisait une moue de mépris. Il m'a lancé, de sa voix gutturale : *« On ne plie pas les chênes et les Gaulois sont des chênes. »* Puis-je te dire, César, que j'ai retenu ma main qui voulait frapper ce vaincu qui répondait encore avec cette insolente fierté ? Mais j'ai suivi tes conseils. J'ai laissé parler le Gaulois. Il appartient bien à ce peuple bavard qui se perd en discussions et que tu as vaincu. J'ai répondu de manière à ce que le plaisir de la joute oratoire entraîne Vercingétorix plus loin qu'il ne l'aurait souhaité. Je n'ai eu aucune peine à lui tendre des pièges. Il secouait la tête, m'accablait de son ironie et commençait une longue diatribe.

» Comme tu l'as exigé, César, je voulais lui démontrer que la Gaule serait plus grande si lui, Vercingétorix, devenait l'un de nos auxiliaires. Je le flattais lui faisant croire qu'il était indispensable à notre dessein. Que son pays, conquis et soumis par toi, César, pouvait devenir notre allié, que nous ferions de lui un pays frère, que nous étions prêts à libérer les Gaulois que nous avions soumis à l'esclavage. Il faudrait simplement pour cela que Vercingétorix donne l'exemple de la collaboration avec nous. Qu'en pensait-il ?

» César, je sentais combien tu avais raison de présenter les Gaulois comme des coqs qui pérorent. Vercingétorix se rengorgeait.

» Mais une inquiétude demeure en moi. De temps à autre ce Gaulois bavard devenait grave et je n'étais plus sûr que ce fût moi qui tendais des pièges. Toi même César, tu as parlé de la *« perfidie gauloise »*. Vercingétorix, en semblant céder comme un homme ivre aux plaisirs de la palabre, se moque-t-il de moi ? Dois-je t'avouer, César, qu'à ce jour je ne peux répondre. Je vais selon tes ordres poursuivre.

» Ton dévoué Sempronius.

∴

Gloire et salut à toi, César,

» Voilà des mois que nous parlons, Vercingétorix et moi. Cet homme, pardonne-moi, César, me touche. Tu sais combien de compagnons chers les Gaulois m'ont tués sous les murs d'Avaricum et d'Alésia, et pourtant ce Gaulois, fier, enthousiaste, je ne peux le mépriser. Il décrit son pays avec une tendresse émouvante. Il me raconte son enfance dans les forêts, et il parle de son peuple comme on le fait d'une famille aimée. Quand je lui rappelle l'ingratitude de bien des peuples gaulois à son égard, les accusations de trahison dont on l'accabla parfois et la façon dont les chefs le livrèrent, il semble ne pas entendre. Il me rappelle les stratagèmes et les actes d'héroïsme de ses guerriers dans la lutte. Il nomme les villes gauloises auxquelles leurs habitants mirent le feu pour qu'elles ne fussent d'aucune aide pour nous. Il fut obéi, dit-il, quand il expliqua à son peuple : *« Il faut incendier les villes... car il est plus dur encore de voir nos femmes et nos enfants réduits en esclavage et d'être égorgé soi-même puisque tel est l'inexorable destin des vaincus. »*

» César, que faire d'un homme pareil, qui a toutes les vertus d'un guerrier et aussi l'innocence et la sincérité d'un enfant ? Est-ce parce que je parle sa langue que je comprends mieux cet ennemi ? Je ne crois pas, César, qu'il puisse se plier à nos lois et accepter, même s'il joue avec cette idée, de nous servir. Si tu m'y autorises, César, je me retirerai avec lui, dans ma propriété de Sicile. Le Gaulois y sera sévèrement gardé. Puisqu'il ne peux t'aider il ne te nuira pas. Je voudrais qu'il vive.

» Accepte ma supplique, illustre César.

» Ton dévoué Sempronius. »

∴

« Gloire et salut à toi, César,

» Tes ordres ont été exécutés, César. Le Gaulois Vercingétorix a été étranglé ce matin. Et j'ai tué de ma main Sempronius.

» Ton serviteur fidèle, C. Curion. » ■

LES IDÉES FRANÇAISES S'EXPORTENT MAL

Dans le domaine de l'exportation, la culture française n'a plus à l'étranger le succès d'antan *(lire page III)*.

LE MONDE DIMANCHE EN TENUE D'ÉTÉ

Un roman de Catherine Rihoit *(page XIV)* ; une date de l'histoire régionale *(page XIII)* ; une page de jeux *(page VI)*.

COURRIER

Histoire et vérité

Il serait regrettable que les lecteurs de l'entretien que le professeur Paul Veyne a accordé à Mme Guitta Pessis Pasternak (dans *le Monde Dimanche* du 19 juin) en déduisent que l'étude de l'histoire antique conduit fatalement à violer les principes de la logique élémentaire. Le professeur Veyne se livre à une intéressante méditation sur les difficultés pour l'historien d'une époque déterminée de comprendre la société et la culture d'une autre époque. « *Le problème central de la vérité à travers les âges*, écrit-il, *est de savoir si l'on peut interpréter autrui sans projeter sur lui une vérité nôtre.* »

A cette question, il donne deux réponses contradictoires : l'une est un dilemme dont la morale est négative ; l'autre est une réponse nuancée, mais positive, à la question qu'il s'est posée. Selon le dilemme, « *ou bien vous interprétez en fonction de vous-même, ou... vous aboutissez à récrire purement et simplement ce que Homère ou Platon ont déjà écrit...* ». Autrement dit, vous ne pouvez, sans répéter purement et simplement ce qu'ont dit Homère ou Platon, les « interpréter ». La morale du dilemme représente donc une réponse négative à la question que s'est posée le professeur Veyne. Dans la phrase suivante, il écrit : « *Cependant, on peut signaler les différences entre leurs façons de penser et les nôtres.* »

Je ne vois pas comment on pourrait « *signaler les différences entre leurs façons de penser et les nôtres* » s'il était tout à fait impossible d'« *interpréter* » ce qu'ils ont dit sans les confondre avec nous — ce qui ne veut pas dire non plus que nous les interpréterions indépendamment de nous-mêmes. Autrement dit, à la question de savoir si on peut interpréter autrui sans projeter sur lui une vérité nôtre, le professeur Veyne répond « oui et non ».

Mais, tout à la joie de découvrir les délices d'un relativisme inspiré par une « *épistémologie nietzschéenne* » de « *la volonté de puissance* », le professeur Veyne commet un sophisme, d'ailleurs typique de l'épistémologie nietzschéenne — épistémologie qui se plaît notamment à affirmer : toute vérité est relative ; elle sert la volonté de pouvoir (d'une classe, d'un sexe ou d'une partie du globe). Le professeur Veyne écrit que « *la vérité est insaisissable pour la bonne raison qu'elle n'existe pas* ». On est tenté de lui demander comment il le sait. Il semble avoir atteint cette conclusion à la suite d'une profonde méditation sur ses propres changements de conviction — du monde petit-bourgeois au parti communiste, en passant par le cathéchisme. Autrement dit, de ce qu'il ne pense plus avoir rencontré la vérité, il conclut qu'elle n'existe pas.

Le professeur Veyne a acquis la conviction que c'est une grande libération de savoir que la vérité n'existe pas. De deux choses l'une : ou bien cette croyance est vraie ou bien elle ne l'est pas. Comme il affiche la croyance selon laquelle c'est une libération de savoir que la vérité n'existe pas, il ne peut pas décemment croire qu'il a ainsi acquis une conviction qui soit vraie. Dans ce cas, on ne voit pas très bien quelle satisfaction il peut tirer de sa découverte que la vérité n'existe pas. Je doute donc qu'il se sente vraiment aussi libéré qu'il le laisse entendre. Au cas où, j'ose à peine le croire, il considérerait qu'il a découvert une vérité en découvrant que la vérité n'existe pas, il ne pourrait plus décemment affirmer que c'est une libération de savoir que la vérité n'existe pas, puisque, selon lui, il existerait au moins une vérité oppressante : la découverte que la vérité n'existe pas. Le nihilisme ne paie pas en épistémologie.

PIERRE JACOB.
(C.N.R.S., Paris.)

Retrouvailles

Après vingt ans d'errances vacancières, je suis revenu passer quelques semaines, par nostalgie et nécessité, dans la maison familiale au bout d'une petite île charentaise où je passais les mois d'été de mon adolescence. Je savais qu'elle n'avait pas été épargnée et je m'attendais à un certain désenchantement. Ma gêne n'est pas venue de l'absence des amis d'antan, du vieillissement des visages que l'on salue encore parce que c'est l'usage et qu'ils éveillent un souvenir. Elle est venue de la fracture entre ce qui était un petit coin de paradis et l'image que j'en ai aujourd'hui. L'harmonie était totale, et la plage, la campagne, la mer, le village, les gens, coexistaient en paix et dans le respect. L'équilibre m'a paru rompu sous l'impact du remembrement, de la viabilisation, de la « macadamisation », de la « tropézisation » et de la pollution. Cette impression s'est confirmée et amplifiée avec la reprise des anciennes habitudes et la redécouverte des paysages.

Le port, minuscule, perdu dans les marais, à l'ombre du grenier à sel, était un petit bijou. Peu de bateaux s'y hasardaient, car le chenal était long, sinueux, envasé, mais la remontée était un grand plaisir. Le faire revivre, consolider les berges, n'a pas paru nécessaire, et son accès a été interdit par un barrage de ciment ; le marais qui le jouxtait est devenu un dépotoir municipal.

Pour arriver au port il faut passer à côté d'un petit hameau de deux ou trois maisons anciennes, toutes basses, pleines de verdure et de charme et qui appartiennent à une chanteuse célèbre. Ce petit îlot privilégié n'a plus à craindre le vent mais la voie rapide à allure d'autoroute qui passe maintenant à quelques mètres de ses petites fenêtres rouges. Elle conduit à toute allure à ce qui était autrefois le joli bois qui avait inspiré un chanteur. Quand le vent soufflait trop fort sur la côte sauvage, tout le monde se trouvait à l'abri des pins et au bord d'une mer plus calme. Un monde pavillonnaire que les barbelés rendent concentrationnaire l'a remplacé.

L'autre plage, immense, sauvage, déserte, la Conche, entre le phare des baleines et le Lizay, est l'une des plus belles du monde : 4 kilomètres de sable fin en un arc de cercle flanqué de deux avancées rocheuses riches de crabes et de bouquets, la forêt domaniale en arrière-fond et surveillée par la maison des douaniers. A première vue, peu de changements ; le sentier est devenu une route, les voitures ont remplacé les vélos. La plage est toujours là. Elle est seulement devenue le dépotoir d'une civilisation du plastique à usage unique et à vie éternelle. L'espace entre la dune et la limite des pleines eaux est jonché de tout ce que l'on trouve habituellement dans une décharge publique. Parce que j'ai senti que cette souillure était intolérable, je suis revenu avec des sacs-poubelles. Il ne m'a pas fallu plus d'une dizaine de mètres et quelques minutes pour en remplir un grand de 100 litres. Il n'était pas lourd mais encombrant, car gonflé de plastique avec des bouteilles d'eau, de lait, de vin, de pots de yaourt, de briquets jetables, de flacons, de containers, de sacs de tout usage et de toutes dimensions, de canettes de bière, de casiers à bouteilles, de seaux percés, de bouchons, de couvercles, de bonbonnes à gaz, de morceaux de polystyrène, etc. Il y avait un bidon de 50 litres, rouillé, en équilibre instable, plein aux trois quarts de mazout, sans bouchon, prêt à répandre son poison. Enfin, tout ce que le commerce offre d'emballages perdus et que marins, plaisanciers, jettent par- dessus bord en plus de leur huile usagée. La mer est pour eux un endroit de travail, de plaisir et une poubelle. A tout cela s'ajoutent évidemment les déchets habituels du pique-nique sur la plage, le flacon de crème solaire, le paquet de cigarettes, le mouchoir ou la serviette de papier, etc. J'ai continué ma noria les jours suivants. Les sacs se remplissaient aussi vite, car chaque marée apporte sa cargaison, et la côte est longue, longue. Ma tristesse et ma colère viennent du fait que je sois apparemment le seul à souffrir de cette saleté. Les plagistes, déjà nombreux, évoluent parmi les débris sans sembler les voir. Leur aveuglement, leur indifférence, leur paresse, m'ont terrifié. Ils m'ont aussi étonné, car ils affectent volontiers un amour de la nature qui les incite à se promener nus. Je comprends que certains se complaisent dans une plage-dépotoir, car leurs fesses blafardes, leur ventre flasque, leurs attributs flétris, s'y intègrent parfaitement. Aussi bien qu'une bestiole que je n'avais pas rencontrée et qui pullule sous les ordures, à côté des puces de mer utiles et familières : c'est un insecte blanchâtre, rapide, et qui ressemble à un cafard albinos.

Savoir que Bora-Bora n'est pas mieux ne me console pas.

D. CARRIER.
(Les Portes, Juin 1983.)



LAURENT BRETON

Angleterre

Aux conseils très particuliers donnés par John Harris aux voyageurs français en Angleterre, un de ses compatriotes en ajoute d'autres, tout aussi... étonnants.

Je suis très intéressé par les avis tellement utiles et valables donnés par mon compatriote, M. John Harris. Grâce à ses conseils si précieux, il est certain que les visiteurs français en Angleterre cette année auront des expériences passionnantes et beaucoup plus riches qu'ils ne les avaient prévues.

Néanmoins, M. Harris me permettra peut-être d'ajouter une ou deux petites choses. Le très regretté Gerard Hoffnung, célèbre pour ses festivals de musique à Londres dans les années 60, a remarqué qu'il fallait absolument, en entrant dans un compartiment de chemin de fer, serrer la main de tous les voyageurs. Et si vous voyagez en auto, vous pourrez toujours trouver les bons endroits pour garer la voiture qui sont marqués avec deux lignes jaunes. C'était Hoffnung aussi qui a indiqué que les meilleurs bordels de Londres portent toujours une lampe bleue au-dessus de la porte.

Ensuite, il n'est peut-être pas assez connu qu'on peut trouver un chaleureux accueil dans toutes les mairies — *town hall* ou *city hall* — où il y a toujours quelqu'un qui est chargé de vous trouver un hôtel ou un restaurant, ou de vous dépanner si vous avez des ennuis. Ce n'est pas le *good form* de partir avant de serrer la main au maire lui-même — il faut insister. Il en sera très heureux, vu que c'est obligatoire pour tous les maires dans le sud de l'Angleterre d'être diplômé en français. Quelquefois, par simple modestie, ils voudraient donner l'impression qu'ils ne comprennent pas un mot, mais là encore il faut insister.

Fortifiés par tous ces renseignements, je suis convaincu que vos lecteurs auront des expériences inoubliables dans le pays de M. Harris et de moi-même.

BRYN DYER
(Gignac.)

Disons que...

Au « bon ! ben ! » enfanté par mai 1968, suivant votre correspondant, M. de La Soudière *(le Monde Dimanche* du 19 juin), il convient d'ajouter « disons que... », qui a remplacé « eh bien... »

« Aimez-vous Boulez ?

— Disons que... »

« Croyez-vous qu'on évitera la quatrième dévaluation ? Pardon, le quatrième alignement monétaire ?

— Disons que... »

A signaler aussi que certaines expressions qui ne sortaient pas de la conversation des salonnards, telles que « c'est emmerdant, c'est un con », ont envahi les « étranges lucarnes »... Progrès ?

GEORGES ULLMANN.
(La Bazoche-Gouët.)

POESIE

ROBERT DAVREU

Robert Davreu est né en 1944 dans le Tarn. Il enseigne aujourd'hui la philosophie et participe au comité de rédaction de la revue *Poésie*. Il a notamment publié *Alliages des cendres* (Gallimard), *Marelles du scorpion* (Seghers). Il a également traduit Hannah Arendt, Sylvia Plath et Marilynne Robinson. Sur l'estran, cette portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers, ces mots. Ils ont le poids des rocs mais l'impétuosité du vent.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Antioche encore...

Antioche encore abuse
en fissures de nuit
des remous sans limon :
l'estran parle à côté de
l'étreinte du temps
l'autan naguère éteint dans la musique amère
de tabac en abîme
enveloppé d'étain
comme un chanteur s'égaie
d'être l'abri qu'éreinte
le bruit de beaucoup d'autres langues.

Mort l'idiome le
vise et mêle au sel
d'un reste de voix calcinée
coupe
le son de la scie grise et ronge
ses appuis
étonne aussi de bleu l'image
où sèche sa maison :
très loin sous terre la menthe s'accomplit.

D'un rien l'horizon se nourrit
la diction s'extrade
au bout de tout il y a
bien sûr le gel aigu des rires au hasard —
langue à mûrir pour la couleur la nuit l'éclat
du temps la mâche
incidemment acide au logis de son pré —
rien qu'un mur où la mort se mire et rien
d'accidentel ne meut.

Toute douleur n'est pas serrurière
il est des larmes où nul ne se
voit plus graviers trop ronds pour
déchirer la peau ou égarer
la nuit il faut alors
marcher au nord en esquivant
ses signes
redécouvrir le métier de l'enfant
ne compter plus que sur ses doigts
le nombre indéfini des pas hier
entendus derrière soi.

VOUS ET MOI

« Sourcellerie »

« Il ne se déplacera pas pour un empire », avait dit le maire de S... parlant d'un vieux sourcier retiré dans l'Escandorgue. *« Savez-vous qu'il s'appelle Bardot, et que* bardot *est l'ancien nom occitan du mulet ? Eh bien ! dites-vous que ce nom, il ne l'a pas volé : on l'a toujours connu revêche et têtu. Un vrai mulet, un vieux mulet que l'âge ne bonifie pas, au contraire !... Cela dit, bonne chance quand même... »*

Têtu pour têtu, il y a deux ans que, de mon côté, je m'obstinais. Les sourciers, dans le coin, sont une espèce en voie de disparition. La première fois où j'ai parlé d'eau pour ma bergerie, on s'est récrié : *« Des sourciers ? Il ne s'en trouve pas sous les sabots d'un âne ! »* Et, bonne âme, on m'avait conseillé de recourir à l'un de ces ingénieurs géologues qui, entre Saint-André-de-Sangonis et Juvignac, s'intéressaient aux gisements d'uranium.

« Ils ont des sondes, des compteurs, des cartes, tout et tout, expliquait-on. *Le sous-sol n'a plus de secrets pour eux. Ils affirment que, de l'eau, il y en aurait cent fois plus que nécessaire. »*

Par honnêteté, on ajoutait cependant : *« A condition d'aller la chercher assez bas... »*

Le malheur est qu'en effet il fallait la chercher très, très bas, entre 400 et 600 mètres, parfois...Qui s'embarquerait dans une telle aventure ? Une municipalité s'était laissé tenter, celle de Roubières. Résultat : une installation à prix d'or, qu'on avait dû abandonner, au bout de trois ans, parce que l'entretien coûtait les yeux de la tête.

Devais-je déclarer forfait ? Il y a des cas où les difficultés vous galvanisent. Sans doute en était-ce un : je m'étais accroché. Dieu sait après combien de sourciers j'avais couru, en vain ! M'en signalait-on un à Soubeysse ? Il n'y était plus depuis six mois : parti sans laisser d'adresse. Un autre à Fontbonne ? On venait juste de l'enterrer. Celui d'Orbieu avait « perdu le don », et je ne pus que partager un moment son affliction.

Quant au sourcier de la Caforte, je dus me rendre à l'évidence : sourcier, il ne l'était qu'à ses heures et, surtout, à sa fantaisie. En réalité, ainsi que je pus m'en rendre compte, et pratiquement en permanence, entre deux vins :

« Je n'ai pas grand-flair pour l'eau, confesse-t-il. *S'il s'agit, en revanche, de mettre le nez sur une barrique de frontignan, vous pouvez compter sur moi. »*

Les semaines passant, puis les mois et les années, je songeais à passer une petite annonce dans un journal de Montpellier. C'est en me rendant aux bureaux du journal que, par le maire de S..., j'appris l'existence de Bardot. Il ne serait pas dit que je négligerais la plus petite chance : vite, chez ce « mulet » de Bardot ! Après tout, si l'on ne trouve pas de sourciers sous les sabots d'un âne, pourquoi ne trouverais-je pas de l'eau sous les pas de Bardot ?

Je dois avouer que mon optimisme en prit un coup lorsque, sous un pin pignon, dans un fauteuil d'osier, j'aperçus le vieillard obèse et borgne qui, m'ayant dit être celui que je cherchais, précisa sur-le-champ : *« Si c'est pour une recherche d'eau, inutile d'insister ! »*

Qu'est-ce qui me souffla de répliquer, en me forçant au sourire : *« Et si c'est pour autre chose ? »*

D'une voix de chèvre, il appela une petite femme en noir à qui il demanda un siège. Je dus m'asseoir. Allait-il s'enquérir de cette « autre chose » que j'attendais de lui ? Je pris les devants : *« Comment êtes-vous devenu sourcier ? »*

A l'éclair de son unique prunelle, à la façon dont il redressa brusquement sa taille, je devinai que, si elle n'était pas tout à fait gagnée, la partie était loin d'être perdue.

« On ne devient pas sourcier, commença-t-il. *Car le don, on l'a ou on ne l'a pas. Ça se transmet souvent de père en fils. Dans mon cas, il vaudrait mieux dire : de mère en fils. Ah ! je vois que ça vous étonne : vous n'avez jamais entendu parler de sourcière ? Pour la bonne raison qu'il n'y en a pas... Profession interdite aux femmes. Pas la seule, vous ne l'ignorez pas. Mais je reviens à ma mère... Écoutez bien... »*

Prenant appui sur les bras du fauteuil, il s'en extirpa avec peine. Sans canne cependant, quoique à pas embarrassés, il me précéda dans la maison où flottaient des odeurs de basilic et de laurier. Il s'assit. Il me fit asseoir à sa droite, devant une table encombrée de livres et de paperasses.

« Ma mère pouvait être sorcière, voyez-vous, mais pas sourcière. Effectivement, elle « trouvait » les maladies, guérissant par exemple les brûlures, les entorses, les piqûres de guêpe. Elle avait aussi des formules pour conjurer la foudre. Tenez... »

Il glissa sous mes yeux un rectangle de carton jauni sur le quel on pouvait lire, calligraphié à l'ancienne :

Sainte Barbe, sainte Fleur,
Par la croix de mon Sauveur,
Tant que la terre durera,
La foudre ne tombera pas.

Comme nous étions loin, pensais-je, des raisons qui m'avaient conduit chez Bardot ! Je me trompais.

« Vous savez qu'entre l'eau et la foudre il y a des accointances ? »

Je m'avouai ignorant, mais désireux de m'instruire.

« C'est tout simple : la foudre tombe, de préférance, là où se trouvent des nappes d'eau souterraines... Au fond, l'éclair est un infaillible sourcier. »

Constatation ponctuée d'un rire perlé et d'un clignement de l'œil valide. Pourquoi m'avait-on présenté Bardot comme un homme revêche ?

« Ma mère n'a jamais avoué être capable de trouver de l'eau. C'est comme ça : la sorcellerie, passe encore ! La sourcellerie, jamais ! Elle m'a cependant appris à tenir une baguette et un pendule. J'avais le don. On ne compte plus les puits creusés dans l'Escandorgue sur mes indications... »

Un soupir.

« Quand les foreurs ont remplacé les puisatiers, j'ai encore travaillé pour les gens du pays. Je me suis arrêté à... Devinez... A soixante-douze ans. Et vous savez pourquoi ? Pas à cause de l'âge : même avec des béquilles, même sur une civière, un sourcier est un sourcier... »

Comme pour montrer que, de toutes façons, il avait encore l'usage de tous ses membres, Bardot se mit debout, repoussant son siège d'un coup de reins, gagna le seuil qu'il franchit sans maladresse excessive, alla s'accouder au muret de la terrasse, souffla quelques secondes et me lança :

« J'ai juré de ne plus m'occuper de sourcellerie le jour où un ingénieur de cette peste d'uranium a dit, devant moi, que, si les sourciers ne se trompaient pas plus souvent, c'est tout simplement parce que, dans nos collines, il y a de l'eau partout... »

Je comprenais son dépit, sa colère. Je savais qu'il avait raison. Mais je n'eus même pas à le lui dire. Me jaugeant de son œil de cyclope, il m'avait deviné. Tellement que, je n'en suis pas encore revenu, il me dit, une main sur mon épaule : *« Dieu me pardonne ! Je sens que je vais me parjurer. Une dernière fois... Parce que vous m'avez écouté, parce que vous sentez les choses comme j'aime qu'on les sente, eh bien... !*

Il ne put se retenir de rire avant de poursuivre :

« Pour votre recherche d'eau, c'est d'accord... Le jour que vous voudrez, emmenez-moi chez vous. Votre femme sait cuisiner ? Au vrai, ça aussi je l'avais deviné... Dites-lui que mon régal, ce sont les tomates farcies et la bourride. Après le repas et une bonne sieste, on interrogera le pendule. Allez... J'attends votre appel téléphonique. Notez mon numéro... »

Et voilà comment, tout ayant marché à souhait, même par les pires canicules l'eau la plus fraîche du monde ruisselle à volonté autour de ma bergerie...

MAURICE CHAVARDÈS.

ENQUETE

Les idées françaises s'exportent mal

La culture française n'a plus à l'étranger le succès d'antan. Dans ce domaine, aussi, la France a de plus en plus de mal à exporter

« BERNARD-Henri Lévy, *connais pas* »... Avoir un succès de librairie en France ou être l'objet de polémiques ne suffit pas pour être connu hors des frontières.

Michel Foucault – quoique avec un sérieux décalage sur la parution de ses premiers ouvrages – est désormais reconnu en Grande-Bretagne. Il est, avec Jacques Derrida, célèbre dans les milieux universitaires américains. Nicos Poulantzas a eu beaucoup d'impact au Mexique et aux États-Unis, et Louis Althusser est connu *« jusqu'au fin fond des universités indiennes »*, selon le mot d'un chercheur. Point commun à tous ces philosophes ; ils sont presque tous des « marginaux » de l'institution philosophique : ils n'appartiennent pas à l'université « classique ». Michel Foucault est professeur au Collège de France, tandis que Gilles Deleuze, lui aussi connu à l'étranger, est professeur à l'université de Saint-Denis. La philosophie française n'aurait-elle plus que très peu de grands noms à proposer, comme on le murmure un peu partout ?

La sociologie, qui ne se porte pas trop mal à l'intérieur de l'Hexagone, s'exporte peu. Si Alain Touraine connaît une certaine notoriété en Amérique du Sud, Pierre Bourdieu n'a pas la notoriété internationale qu'on attendrait. Cette discipline serait-elle trop irrédentiste et donc peu exportable ?

L'histoire en revanche connaît un rayonnement indéniable. Le renom et l'influence de l'école historique française sont incontestables. Fernand Braudel a été *« panthéonisé »*, selon le mot d'un historien. Il existe un Braudel Center à l'université de New-York. Son *Histoire du capitalisme* et sa *Méditerranée* ont été traduites en plusieurs langues dont le chinois. *Montaillou* d'Emmanuel Le Roy-Ladurie a été un succès de librairie aux États-Unis. Son *Histoire du climat* y a aussi été traduite, mais sans succès. Jacques Le Goff est traduit en Yougoslavie (ainsi que Georges Duby), au Japon et en Chine sous forme de photocopie. Philippe Ariès a connu un grands succès en République fédérale d'Allemagne, avec ses ouvrages sur la famille et la mort. *Montaillou* y a aussi été traduit, sans toutefois connaître le même succès qu'en France. Tous sont traduits en Italie et en Espagne.

Dans un domaine moins « scientifique », Jean-François Revel a connu la notoriété aux États-Unis avec *Ni Marx ni Jésus*, considéré comme un best-seller parce qu'il s'est vendu à plus de 50 000 exemplaires, chiffre important pour un livre étranger. Depuis, ses ouvrages sont tous traduits aux États-Unis. *« C'est intelligent, bien écrit, original »*, dit un agent littéraire américain pour expliquer le succès. Raymond Aron est bien accueilli, parce que considéré comme *« objectif »*. Autre réussite : *le Défi américain* de Jean-Jacques Servan-Schreiber perçu comme *« une sorte d'Américain dans la peau d'un Français »*. Toutefois son dernier ouvrage tiré à plus de 100 000 exemplaires a été un échec retentissant, de même que *Démocratie française* de Valéry Giscard d'Estaing. *La Paille et le Grain*, de François Mitterrand s'est en revanche vendu à plus de 10 000 exemplaires.

Il n'y a plus de grands noms...

Certains penseurs sont plus connus à l'étranger qu'en France. C'est le cas de René Girard, établi aux États-Unis, d'Henri Lefebvre et de Louis Dumont, qui ont eu plus d'influence en Amérique latine et en Yougoslavie pour le premier, dans le monde anglo-saxon pour le deuxième, qu'en France. Le cas le plus significatif est sans doute celui de Philippe Ariès, non historien de formation puisqu'il a été ingénieur agronome spécialisé dans la planification de la vente des agrumes. Il est invité aux États-Unis dès les années 60, alors qu'il n'est reconnu en France qu'en 1972-1973 seulement, parce que son côté amateur est mal toléré. *« Le type qui vend des bananes »*, dira de lui un éminent historien...

L'influence des idées françaises à l'étranger décline-t-elle ? C'est l'opinion, tantôt condescendante tantôt alarmiste, qui prévaut, à la fois en France et parmi les observateurs étrangers de la France. Certains intellectuels français (peu nombreux sans doute parce que l'autocritique n'est pas une coutume très répandue ici) le reconnaissent volontiers. *« Ce ne sont plus les années d'après guerre, il n'y a plus de grands noms »*. *« la production française baisse en qualité »* entend-on souvent. *« Il y a vingt ou trente ans*, dit la responsable d'un service de vente de droits à l'étranger, dans une maison d'édition parisienne, *l'accueil était systématiquement favorable quand un livre venait de France. Aujourd'hui, l'intérêt est moindre. C'est le creux de la vague de la pensée (...). « Il faudrait des livres originaux qui traversent les océans. »*

Les chiffres globaux d'exportation du livre (encore que le livre ne soit pas le seul mode d'exportation des idées) marquent incontestablement un recul de la France. Celle-ci n'occupe plus que le cinquième rang des pays exportateurs (1) – derrière les États-Unis, la Grande-Bretagne, la R.F.A. et l'Espagne – avec 9,3 % des exportations totales, alors qu'elle était encore au troisième rang mondial en 1966. Les livres de sciences humaines (2) occupent la part des échanges la plus faible (3 % des exportations). Mais, fait remarquer M. Michel Favier à la sous-direction du livre du ministère des relations extérieures, on exporte actuellement dix fois plus de livres qu'en 1938, alors qu'il y avait de grands écrivains comme André Malraux.

Il n'y a cependant plus que très peu de valeurs « sûres » à l'exportation. Hormis certains historiens, il n'y a quasiment plus d'auteurs traduits automatiquement. Les essais vendus à l'étranger sont d'un grand éclectisme : d'un livre sur la pensée chinoise, en passant par d'anciens ouvrages de la collection « Evolution de l'humanité » un livre de Françoise Dolto, traduit sans succès, ou un autre de Roger Garaudy qui s'est tout aussi mal vendu. *« Ce qui marche le mieux, c'est la grosse artillerie du roman historique »*, entend-on dire, ainsi que les biographies.

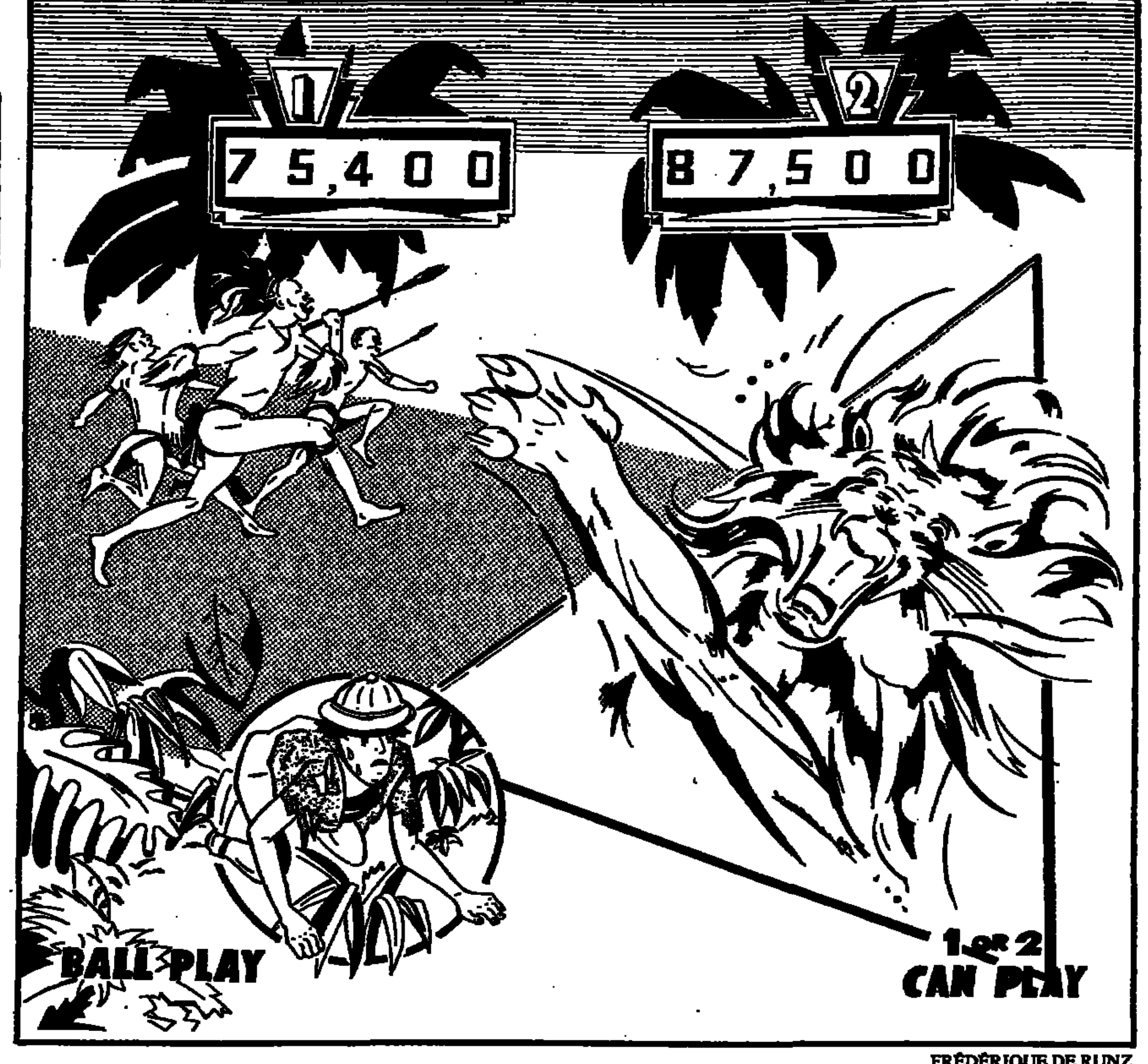
Un produit de luxe

L'accueil reste cependant assez bon dans certains pays où les liens culturels ou amicaux sont anciens et solides – ou récents, mais fanatiques. Avec l'Italie et l'Espagne, notamment, et plus récemment l'Amérique latine où le besoin d'idées et la faiblesse des moyens sont souvent tels qu'on y pratique beaucoup les traductions pirates. Mais, constate une philosophe : *« En Amérique latine et au Mexique surtout, ce qui vient de France est valorisé* a priori *sans que cela soit toujours forcément mérité. »* La France reste également privilégiée dans les pays de l'Est, la Pologne bien sûr, mais aussi la Hongrie actuellement. Toutefois, le paiement des droits d'auteur y est souvent ridiculement faible voire inexistant.

Le manque d'intérêt de certains pays comme les États-Unis pour ce qui se passe en France est évident. *« Les Français sont de moins en moins pris au sérieux »*, dit Pierre Salinger, directeur du bureau français de la chaîne A.B.C., qui ajoute que le temps est loin où il y avait un théâtre et un journal français à Los Angeles (1926). Aucun sujet « culturel » n'a été tourné par la chaîne sur la France en 1982. Ce qui s'en rapprochait le plus – si l'on peut dire, – c'est le 400e anniversaire de la Tour d'Argent et trois sujets sur la haute couture. *« Je le regrette »*, dit Pierre Salinger, qui avoue ne pas arriver à faire accepter un sujet sur Paris, centre et source de révolution.

Cette apparente diminution de l'influence des idées françaises n'est pas vraiment étonnante. L'universalité de la pensée française, certaine au dix-huitième siècle et lors des révolutions du dix-neuvième siècle, est ensuite largement devenue un mythe... pour le Français. Elle n'a d'ailleurs le plus souvent touché que les élites cultivées. *« La culture française reste aujourd'hui très largement un produit de luxe, au même titre que le champagne ou les parfums »*, dit M. Michel Favier, qui ajoute que les libraires français à l'étranger, comme la Librairie de France à New-York, se comportent comme des commerçants de luxe et vendent les livres à des prix très élevés.

Et puis, *« on n'exporte bien que si on accueille bien »*, fait observer Jacques Le Goff. C'est sans doute un principe que la France a depuis trop longtemps oublié (3). Robert Paris, de l'École des hautes études en sciences sociales, affirme qu' *« on est traduit dans la mesure où on s'intéresse aux autres pays »*.



FRÉDÉRIQUE DE RUNZ

LES NOUVEAUX EXPLORATEURS

Un des principaux blocages à l'exportation des idées reste sans doute ce qu'Alfred Grosser appelle la vanité culturelle française, déjà soulignée dans le rapport Rigaud commandé par Jean François-Poncet, alors ministre des affaires étrangères. Il soulignait que le nombrilisme dessert l'influence de la France à l'étranger et empêche la production exportable. Le gouvernement français l'aurait-il compris, qui a organisé un colloque à la Sorbonne regroupant des intellectuels de différents pays sur le thème « Crise et culture » ?

Ce sont les pays à forte autonomie culturelle qui dressent les plus fortes barrières. *« Quand un pays se suffit à lui-même, il est d'autant plus difficile de trouver des sujets qui puissent intéresser le public »*, dit un agent littéraire américain. Ainsi, aux États-Unis, le temps n'est plus tellement au sentiment d'infériorité à l'égard de la culture européenne. L'école historique française ne s'y est implantée que lentement, alors qu'elle était nouvelle par rapport à une histoire américaine restée très largement événementielle. Aujourd'hui encore l'accueil n'est pas systématiquement favorable. Les critiques des ouvrages des historiens français y sont souvent fort méchantes – et de façon pas toujours justifiée. Il est vrai que l'éreintement systématique est un genre fort prisé aux États-Unis et un excellent moyen de se faire connaître.

L'accueil de l'histoire française a été long en R.F.A. *« Maintenant le succès est grand, parce que l'histoire française correspond à un manque de l'histoire allemande »*, dit le professeur Werner de l'Institut historique allemand.

« On n'exporte pas du beaujolais nouveau »

Les réseaux de connaissances, qui se nouent entre enseignants ou chercheurs, peuvent favoriser certains auteurs, au détriment des autres. C'est ainsi qu'aux États-Unis les médias parleront de *Montaillou*, parce que l'auteur est connu dans les cercles qui gravitent autour des revues, alors qu'on ne parlera pas du livre de Françoise Héritier sur l'exercice de la parenté, pourtant fondamental et qui s'inscrit dans le prolongement de l'œuvre de Claude Lévi-Strauss.

A ces difficultés s'ajoute le comportement des éditeurs français. Ils font peu ou pas d'études pour déceler les besoins d'un marché étranger, par exemple celui des États-Unis. *« On en reste beaucoup au cercle des relations amicales, alors qu'il est évident qu'à New-York ce n'est pas suffisant. »* L'exportation des querelles de chapelle parisiennes n'arrange rien. Aux États-Unis, *« on ne comprend pas ces rivalités et on écoute le dernier arrivé »*, dit un observateur du marché du livre.

Les services culturels français à l'étranger participent à la promotion des idées. Ce sont eux qui ont demandé une opération de promotion de l'ouvrage de Fernand Braudel à New-York et sur la côte ouest des États-Unis. La politique actuelle est d'ailleurs de remplacer de plus en plus aux postes d'attaché culturel *« les agrégés avec leurs manies »* par des écrivains, dans la mesure du possible, ou par des personnes qui soient *« motivées par le livre »*. Bernard Pingaud a par exemple été nommé en Égypte, Alain Jouffroy à Tokyo.

Ce sont aussi les missions culturelles à l'étranger qui diffusent les livres donnés par la France. L'effort a surtout porté sur les pays pauvres, comme la Yougoslavie, le Vietnam et Haïti. Le budget de ces opérations a été de 7,5 millions de francs, mais beaucoup de livres ont été fournis gratuitement par des éditeurs qui auraient, dans un autre cas, détruit leurs stocks.

Certaines valeurs, sans doute trop françaises, sont difficiles à exporter. Chaque maison d'édition cite un exemple au moins de livre qu'elle estime intéressant, voire original, mais qu'elle n'arrive pas à vendre. C'est le cas aussi pour les romans ou des ouvrages comme ceux de Nicole Avril – *la Disgrâce*, très grand succès de librairie en France qui n'a jamais pu être vendu à l'étranger – ou de Michel Déon. L'œuvre de Michel Tournier, en revanche, est systématiquement traduite aux États-Unis (c'est la seule), mais sans aucun succès pour l'instant. *« Cela viendra »*, dit-on. A-t-on gâché le marché en voulant à toute force exporter des produits un peu jeunes et manquant de qualité ? *« On n'exporte pas du beaujolais nouveau »*, dit un éditeur américain.

Les tournées de conférences, les colloques et missions à l'étranger permettent une promotion de plus en plus rapide des idées. Le circuit le plus simple est celui des invitations individuelles par les universités ou des organismes de recherche. Le critère est, en principe, celui de la qualité du travail de l'invité et sa notoriété. Mais, précise Jacques Le Goff, *« ce ne sont pas toujours les meilleurs qui sont invités à l'étranger »*. Un autre historien ajoute que *« certains voyagent beaucoup par rapport à ce qu'ils représentent »*. L'intérêt de ce genre de voyage est non seulement d'être connu et reconnu à l'étranger mais aussi, au retour, de se « classer » par rapport à ses collègues.

Le ministère des relations extérieures finance un certain nombre de missions à l'étranger. A l'automne, par exemple, Pierre Nora se rendra à Boston à l'occasion d'une exposition sur le thème « Cent ans de pensée française ». Le nombre de ces missions est, cependant, en diminution en raison des restrictions budgétaires. Ont bénéficié du même genre de missions Jacques Derrida, pour l'université du Colorado, ou M. Ouzouf, le géographe. Grâce à des accords entre établissements certains universitaires français peuvent être invités pour des cycles d'enseignement de longue durée à l'étranger. François Furet et Emmanuel Le Roy Ladurie vont régulièrement à l'université du Michigan à la suite d'accords passés avec l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Les mêmes échanges se sont faits avec la Pologne.

A cela s'ajoutent des invitations de six semaines environ par des universités américaines, celles de Berkeley, Columbia, Princeton ou Harvard, avec des salaires de 6 000 à 10 000 dollars. *« C'est un bon moyen pour payer sa maison de campagne ou sa voiture*, dit un observateur, *mais aussi la garantie de pouvoir travailler dans des conditions exceptionnelles »*, et, bien sûr, de faire connaître la science française par des cours faits en anglais. Dans ces centres comme ceux de Stanford, en Californie, ou l'Institut d'études avancées de Princeton, on exporte sa propre personne, payé qu'on est uniquement pour faire des recherches. *« Le rêve de tout chercheur, mais d'accès fort difficile. »* Reste que, pour certains, l'invitation à l'étranger, et surtout aux États-Unis, devient nécessaire pour être reconnus ou validés. *« Cette mentalité tient de l'inféodation et est dangereuse »*, déclare un enseignant.

Les colloques permettent, eux aussi, de diffuser les idées et les sciences humaines françaises. Certains donnent des échanges et des travaux intéressants. Ceux, en revanche, qui réunissent jusqu'à cinq mille personnes sont souvent d'une totale inefficacité, reconnaît une chercheuse qui a l'habitude de ce genre de réunions. Sans compter qu'il existe des colloques « bidon », difficiles à déceler à l'annonce du thème tout à fait sérieux en apparence.

Etre discret

Le gouvernement français a pris une série de mesures pour aider l'exportation des idées, notamment d'aide à la traduction d'ouvrages français en langue étrangère... Cette aide s'impose quand il s'agit de traduire des ouvrages comme *la Méditerranée*, de Fernand Braudel, qui a exigé une équipe de douze traducteurs. Le dernier ouvrage de Pierre Bourdieu a bénéficié de cette aide. Le montant des crédits, qui était de 2 millions de francs, a été plus que triplé en 1982, passant à 7 millions de francs. Le nombre d'ouvrages traduits, qui était de 137 en 1980 et de 202 en 1981, a été de 208 pour le seul premier semestre de 1982. Les dossiers sont étudiés conjointement par les éditeurs et le ministère de la culture.

L'aide du gouvernement français à l'exportation des idées est souvent mal perçue dans les pays anglo-saxons et ressentie comme un « patronage ». On y voit plutôt une preuve de faiblesse ou, au mieux, une preuve de qualité non commerciale. M. André Larquié, chargé de mission au cabinet de M. Jacques Lang, répond que c'est une tradition en France que le gouvernement s'intéresse à la culture et que, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, de nombreux pays redécouvrent la France et font appel à elle.

Toutefois, le projet d'installation à New-York d'un bureau qui doit vendre les droits des livres français a été retardé. D'abord parce que les éditeurs n'étaient pas prêts à confier leurs intérêts à une seule personne, ensuite – et surtout – parce que ce bureau doit être financé par le ministère de la culture (900 000 F par an). *« Il faut être discret quand l'État aide »*, dit un membre des services culturels. ■

AGNÈS THIVENT.

(1) Les statistiques du syndicat des éditeurs ne prennent en compte que les livres qui voyagent par paquets de 500 grammes, beaucoup sont envoyés par petits paquets. Il faudrait ajouter 25 % aux chiffres du syndicat.

(2) Dans les statistiques du Syndicat des éditeurs, l'histoire et la géographie ne figurent pas dans la catégorie des sciences humaines mais en littérature générale.

(3) *Le Monde Dimanche* du 21 novembre 1982.

Plongeur et robot font alliance

En attendant l'engin de rêve pour explorer les profondeurs, l'homme élargit son champ d'action sous les mers...

LA question est d'une divine simplicité : *« Alors qu'apparaissent des robots de plus en plus sophistiqués, jusqu'à quand s'acharnera-t-on à envoyer des plongeurs travailler à des profondeurs de plus en plus « inhumaines », et néanmoins dérisoires par rapport aux performances des engins ? »*

A la faveur de records de plongée, le grand public a découvert avec un certain étonnement que la recherche, la technologie, les réalisations françaises, jouaient ici les premiers rôles mondiaux, mais l'aventure de l'espace frappe bien davantage l'imagination que la lente conquête du monde du silence aux formidables richesses encore inexploitées. Paradoxe...

Cette attention distraite explique sans doute la réponse en forme d'accusation qui bien souvent fait suite à la question. *« C'est évidemment,* vous assène-t-on, *que le plongeur (l'homme) coûte moins cher à exploiter que l'engin. »*

Erreur grossière ! « Sur le terrain », les militaires du Gismer tout comme les civils de la société privée Comex *(voir encadré)* ont vite fait de vous le démontrer. *« En comparant ce qui peut l'être, une heure de plongeur en mer du Nord — pour l'exploitation du pétrole — revient à environ 14 000 francs, contre 3 500 pour un petit engin télécommandé, soit quatre fois plus. »*

Ne pas confondre le sportif armé de simples bouteilles d'air comprimé avec le « travailleur sous la mer ». Ce dernier opère à partir d'un bateau-base spécialisé et coûteusement équipé (en particulier de caissons pressurisés et d'un appareillage pour doser et recycler les mélanges respiratoires) muni d'une tourelle- ascenseur immergée ou d'un sous-marin « crache-plongeur ». Il demeure tributaire de la surface, à laquelle il est relié par un câble très complexe pour tous ses besoins : communication, mélange respiratoire, eau chaude (pour résister au froid), énergie, etc.

De plus, pour un travail de trente minutes à 150 mètres « seulement », un plongeur en « incursion » est soumis à sept heures de décompression. Pour un travail de longue durée, en « saturation », l'exigence est encore beaucoup plus contraignante. Comme l'expérience Entex 8 réalisée l'an dernier *(voir encadré)* : pour un séjour « utile » de douze jours « au fond », il a fallu quatre jours de compression et quatorze jours de décompression, soit un mois au total...

Une main, un œil ou un cerveau...

Sachant qu'il existe de petits « sous-marins travailleurs » — munis de bras manipulateurs — desquels on peut sortir aussitôt après une plongée comme on quitte un paquebot de croisière ; sachant qu'il existe des « engins travailleurs » inhabités et tranquillement télécommandés de la surface ; sachant le foisonnement des problèmes à résoudre pour faire vivre *en sécurité* un homme plongé dans un milieu impitoyablement hostile et, dès lors, le coût très élevé — matériels et personnels d'assistance — du plongeur... il y a sûrement des motifs pour que les militaires, comptables d'un budget d'État, et les entreprises civiles, soumises aux lois de la rentabilité, « s'acharnent à envoyer des hommes travailler sous la mer ».

D'abord une réponse globale, à la limite, permettrait d'en rester là : *« Actuellement, aucun engin, si sophistiqué soit-il, n'est capable, pour certaines tâches, de remplacer la merveilleuse machine humaine, dotée notamment d'une main, d'un œil et d'un cerveau. »*

L'autre réponse est qu'il s'agit d'une fausse question. La diversité des problèmes et des besoins de l'intervention sous la mer, militaire ou civile, fait qu'il n'y a pas lieu d'opposer plongeurs et « robots ». Ils sont complémentaires. Premier point, on ne leur demande pas le même travail. Aucun plongeur n'ira jamais chercher des nodules par 6 000 mètres de fond. Aucun engin n'a pu remplacer l'homme pour aller récupérer « l'or de l'*Edimbourg* » dans l'inextricable fouillis de l'épave gisant par 260 mètres « seulement ».

Ce n'est pas qu'une question de profondeur : nombre d'engins sont dès maintenant utilisés pour des tâches répétitives dans des « tranches d'eau » parfaitement accessibles aux plongeurs. Parallèlement, les recherches concertées des médecins spécialisés et des techniciens ont permis à l'homme de franchir des limites qu'on disait interdites. Si les opérations « courantes » s'effectuent jusqu'aux environs de 200 mètres, si le record de travail effectif expérimental — toujours détenu par les plongeurs du Gismer et de la Comex — s'est arrêté à 510 mètres en eau libre, on parle d'atteindre un jour les 700 mètres... alors que les 150 mètres étaient considérés, il y a peu, comme une limite infranchissable.

Loin d'assister à une élimination de l'un par l'autre, on va, au contraire, vers une collaboration du plongeur et de l'engin. Toutefois, à l'inverse d'une usine où l'homme surveille une machine automatisée, on demandera plus souvent à l'engin de protéger, par ses informations, le plongeur en train d'effectuer un travail « délié » inaccessible à la machine.

En attendant l'avènement du fabuleux robot capable de « remplacer l'homme », c'est vers cette complémentarité que s'orientent aujourd'hui les plus grands efforts. Le rêve n'est pas banni pour autant. La différence est que la science-fiction suppose les problèmes résolus, alors que la science et les techniques en rencontrent de nouveaux, s'engendrant l'un l'autre, à chaque pas en avant...

Abandonner un certain romantisme

Un mythe qui triomphait il y a dix ans — à la faveur d'un « baby-boom » des engins — n'a donc plus cours. Il a fallu abandonner un certain néo-romantisme et appeler les choses par leur nom. Le plus souvent, les prétendus robots sont des systèmes téléguidés. Le récent rapport d'un ingénieur-chercheur de la Comex établissait ce constat pour le présent : *« Prétendre que les engins inhabités peuvent effectuer des travaux qui sont irréalisables en utilisant des plongeurs ou des submersibles habités serait une parfaite erreur. Les systèmes téléopérés, du fait de leur dextérité approximative ou nulle, ne peuvent qu'imiter grossièrement les plongeurs. »*

Un ambitieux projet du commandant Cousteau, plusieurs fois abandonné, a été repris par la Comex. Il est en cours de réalisation, et va ouvrir bientôt de nouvelles perspectives à des plongeurs lâchés sur le fond. C'est *l'Argyronète*, un « vaisseau des profondeurs », long de près de 30 mètres. Il jouera le rôle d'une maison-sous-la-mer, mobile. Avec lui disparaissent les problèmes d'alimentation permanente par la surface. Doté de moteurs thermiques à circuit fermé — et non plus de batteries — qui assurent l'énergie nécessaire à sa mobilité et aux travaux sous-marins, *l'Argyronète* va pouvoir à la fois — on y revient — lancer des engins télécommandés et lâcher ses plongeurs. La première opération, une « première mondiale », est prévue dès 1985 devant Ajaccio.

Ainsi, les plongeurs « profonds » ont encore de beaux jours devant eux. De plus, bien loin de seulement camper en terrain conquis en attendant l'avènement futur de Goldorak, ils voient s'élargir — et s'approfondir — leur champ d'action. Dans le prolongement immédiat des acquis d'aujourd'hui, recherches et expériences — concernant notamment les caissons hyperbares de simulation — ne cessent d'améliorer leurs performances et leur sécurité. Les accidents des professionnels, encore relativement fréquents en 1978, sont maintenant plutôt inférieurs en nombre — encore une idée reçue mise à mal — à la moyenne des accidents du travail.

Des limites subsistent, fixées par les possibilités physiologiques de l'homme. L'objectif de 700 mètres ne sera pas atteint tout de suite. Un médecin de la marine, spécialiste et lui-même plongeur « profond », nous a fait le tableau fidèle de la situation : *« Nous sommes opérationnels jusqu'à 300 mètres. De 300 mètres à 500 mètres, c'est une lisière « fréquentable ». Au-delà, nous sommes dans le domaine de l'exploration médicale. »*

Parallèlement à la réalisation de *l'Argyronète*, la Comex travaille à un projet — en collaboration avec Total, Elf, les Ateliers et chantiers de Bretagne — qui, sans faire surgir un robot de science-fiction entièrement livré à lui-même, marquera une étape capitale de la téléopération et de la robotique. Les modules télécommandés du système « réparation en mer profonde » seront capables d'exécuter plusieurs dizaines d'opérations coordonnées — et non pas des « gestes » élémentaires — à des profondeurs inaccessibles aux plongeurs : inspection, métrologie, coupe aux explosifs, coupe fine, etc.

Ainsi, l'intervention sous la mer ne saurait se réduire à un duel entre l'homme et son double... encore imaginaire.

Deux conclusions sont à retenir. Celle du chef d'état-major du Gismer : *« Militaire ou civile, l'intervention sous la mer fait appel à l'éventail des moyens : plongeurs profonds, véhicules sous-marins habités, dotés de vision directe et de bras manipulateurs, et engins inhabités en cours d'évolution. »*

Celle d'un ingénieur-chercheur de la Comex : *« L'avenir de la robotique est à ciel ouvert. L'objectif final n'est d'ailleurs pas de créer des machines à l'image de l'homme. Il faut savoir respecter les limites de chacun et de chaque chose. La machine travaillera à la fois moins bien et mieux que l'homme : moins intelligente, moins adaptable, mais souvent plus fiable et plus précise. Réaliser des travaux complexes en eau profonde sera le principal facteur d'évolution de la téléopération vers la robotique véritable. Seules de telles tâches justifieront les importants coûts de développement liés à ces technologies. »*

C'est l'autre « moralité » : l'un des freins qu'ignorent superbement les rêves de la science-fiction... est la très prosaïque capacité de financement, aujourd'hui commandée en partie par les prix du pétrole brut, principal « utilisateur » des plongeurs. ■

JEAN RAMBAUD.

Comex, Gismer, et la suite...

Jusqu'à un certain jour d'octobre 1977 où les médias s'en emparèrent, ces deux sigles mal déchiffrables étaient quasi inconnus en France. Un record mondial — pas encore battu — venait d'être établi au large de Cavalaire (Var) par des plongeurs de la Comex de Marseille (Compagnie maritime d'expertise) et du Gismer (Groupe d'intervention sous la mer de la marine nationale). Ces hommes avaient vécu six jours par 460 mètres de fond et travaillé à une jonction de pipe-line. Deux d'entre eux, Verpaux et Vial, avaient séjourné durant dix minutes à 501 mètres devenant ainsi « les plongeurs les plus profonds du monde » (ils se portent bien, merci, sans traces de séquelles, plongeant encore, toujours opérationnels).

Que des militaires et des civils se soient trouvés réunis dans cette mémorable opération Janus-IV (1) n'était pas fortuit. La collaboration de la Comex et du Gismer ne datait pas de la veille. Elle s'est poursuivie et se poursuit aujourd'hui, sans bruit, car dans le « monde du silence » on n'apprécie guère les tapages de la « recordite ». L'an dernier, Entex-8 (entraînement-expérimentation) a permis à une équipe de médecins, chercheurs et techniciens d'étudier le travail et le comportement de quatre plongeurs (Gismer et Comex) séjournant à 450 mètres durant douze jours dans les caissons du centre hyperbare de la marine nationale, à Toulon. Entex-9 est en préparation. Les plongeurs du Gismer et de la Comex s'y retrouveront une fois encore.

La Comex est en fait le leader mondial des entreprises de travail sous-marin, notamment pour la recherche et l'exploitation du pétrole. Elle emploie, à Marseille et sur ses multiples chantiers à l'étranger, quelque 2 500 personnes dont 260 ingénieurs et 800 plongeurs. Elle dispose d'une véritable flotte de surface — bateaux spécialisés, barges de travail et de transports, remorqueurs,— de 45 systèmes de plongée profonde en saturation, 6 ensembles de soudure sous-marine, 10 engins d'observation téléguidés, 3 sous-marins, et, enfin, d'un centre hyperbare d'expérimentation où les 610 mètres ont été atteints. Luttant en permanence pour maintenir son avance technologique sur ses concurrents mondiaux, elle consacre d'importants crédits à la recherche : 20 millions de francs sont investis en un an pour le seul développement de la robotique — ce qui constitue également un record.

Le bras de l'État

Le Groupe d'intervention sous la mer de la marine nationale, comme le Comex, travaille à la fois avec des robots et des plongeurs. Basé à Toulon, il est, selon la définition de son commandant, *« l'œil et le bras de l'État à partir de 80 mètres... et jusqu'à 11 000 mètres »* — les tranches supérieures appartenant aux nageurs de combat et aux plongeurs-démineurs. En ces temps de « sous-marins intrus », certaines de ses missions connaissent un regain d'actualité, mais ses tâches les plus fréquentes sont la récupération d'engins, d'exercices coûteux, le repêchage — en vue d'enquête — d'éléments d'avions accidentés, l'examen d'épaves pour le compte des affaires maritimes, le sauvetage, etc. Son domaine est « la maîtrise du plateau continental ».

Le Gismer utilise trois bâtiments de surface dits d'intervention sous-marine, divers véhicules sous-marins — dont le bathyscaphe *Archimède* désarmé depuis 1975, mais toujours le seul capable d'atteindre 11 000 mètres de profondeur — trois sous-marins, des engins téléguidés, plusieurs systèmes d'intervention par plongeurs — dont le « crache-plongeurs *Licorne* — et un centre hyperbare d'expérimentation très récent que ses capacités situent au premier rang mondial.

Les actions et les expériences réalisées par ses quarante plongeurs ne peuvent pas être isolées de l'ensemble des services spécialisés de la marine basés à Toulon : Centre d'études, de recherches et de techniques sous-marines (C.E.R.T.S.M.), Commission d'études pratiques d'intervention sous la mer (Cepismer), Centre d'études et de recherches biophysiologiques appliquées à la marine (CERB), etc. (2).

Tout comme la Comex et la marine collaborent en permanence, la complexité et les coûts de telles opérations font que l'une et l'autre travaillent également avec le concours de nombreuses autres sociétés privées et organismes d'État : secrétariat d'État et mission interministérielle de la mer, direction des recherches et études techniques (DRET) de la délégation générale à l'armement, ministère de l'industrie et de la recherche, du travail, Centre national de la recherche scientifique, Centre national pour l'exploitation des océans — utilisateur de la fameuse soucoupe plongeante *Cyana* (3) et concepteur de l'engin d'exploration *Epaulard* (4), — Institut français du pétrole, compagnies pétrolières comme la C.F.P.-Total, Elf-Aquitaine (Elf avait prêté son bâtiment support, le *Pétrel*, pour l'opération Janus-IV) et d'autres sociétés spécialisées...

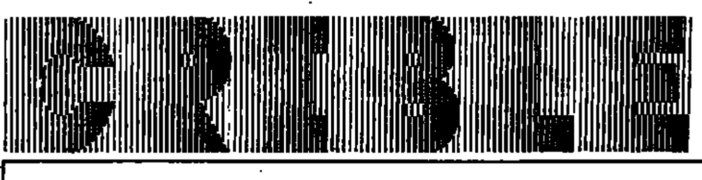
En fait, outre les « vedettes », tout un monde assez méconnu qui collabore à cette aventure de notre temps : la patiente conquête du domaine sous-marin.

(1) *Le Monde* daté 23-24 octobre 1977.

(2) *Le Monde* des 3 août 1978, 30 avril 1980 et 6 janvier 1982.

(3) La soucoupe *Cyana* a notamment été utilisée pour explorer le *rift* de la dorsale médio-atlantique en 1974, la fosse hellénique, en 1979, et, en 1980, pour rechercher la cause des éboulements de Nice d'octobre 1979.

(4) L'*Epaulard* est un engin autonome d'exploration sous-marine profonde, inhabité, destiné notamment à prendre des photos des fonds. Long de 4 m, large de 1 m, haut de 2 m, d'un poids de 2,9 tonnes, il est alimenté par une batterie et commandé par ondes acoustiques.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Intergénérations

Comment tirer parti, dans une entreprise, de l'expérience des anciens ? Une société américaine de construction aéronautique, Fairchild Industries, organise dans ce but des séminaires de quelques jours réunissant des « jeunes loups » (et des moins jeunes) et des dirigeants à la retraite depuis quelques années, appartenant à la société ou à d'autres : les « anciens » répondent aux questions des jeunes et analysent pour eux les raisons des succès et des échecs qu'ils ont rencontrés.

★ *Fortune*, juin 1983, 3435 Wilshire Bd, Los Angeles, Cal. 90010 (Etats-Unis).

Combattre les effets de l'ivresse

Les vapeurs de l'alcool embrument le cerveau et troublent la mémoire. Une substance — la zimelidine — découverte aux Etats-Unis par des chercheurs du N.I.A.A.A. (National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism) prévient la perte de mémoire en état d'ivresse. Des volontaires, largement « imbibés », se sont soumis à une série de tests. Ceux qui avaient absorbé de la zimelidine n'avaient aucune défaillance de mémoire, ceux qui avaient absorbé des placebos avaient le plus grand mal à trouver leurs mots et à rassembler leurs souvenirs.

★ *Newsweek*, n° 24, 1983. Inc. 444, Madison Avenue, New-York, NY 10022, Etats-Unis.

Croissance de la population mondiale

La population mondiale continue de croître : elle a augmenté de 78 millions de personnes l'an dernier, selon les dernières statistiques publiées par les Nations unies, passant de 4,508 milliards d'êtres humains en 1981 à 4,586 milliards. L'augmentation concerne surtout l'Asie (2,672 milliards d'habitants en 1982 contre 2,625 milliards en 1981, soit 47 millions de plus) et l'Afrique, passée de 484 à 499 millions d'habitants, soit 15 millions de plus.

Les progressions les plus faibles ont été enregistrées en Europe (487 millions d'habitants en 1982 contre 485 millions en 1981), en U.R.S.S. (271 millions contre 268) et en Amérique du Nord (383 millions contre 376).

Selon un autre rapport du Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (F.N.U.A.P.), la population mondiale ne commencera à se stabiliser que vers la fin du vingt et unième siècle : la Terre comptera alors environ 10,2 milliards d'habitants, soit plus du double d'aujourd'hui.

★ Nations unies, 1211 Genève 10 (Suisse).

BOITE A OUTILS

Les bonnes villes

Les villes où il fait bon vivre et qui offrent des possibilités d'emplois n'ont pas plus de 600 000 habitants. Le professeur Paul Bairoch, de l'université de Genève, a réalisé pour le Bureau international du travail (B.I.T.) une étude sur « Emplois et grandes villes : problèmes et perspectives », dont on trouve le compte rendu dans la *Revue internationale du travail*. Une analyse des données statistiques démontre que les conditions de vie, l'emploi et le revenu varient selon la taille des villes. Les possibilités d'emploi (nombre et diversité) augmentent avec la taille des villes, mais la courbe n'est pas linéaire.

D'autre part, au-delà d'un certain seuil, les problèmes urbains s'aggravent (taux de criminalité, pénurie de logements, pollution...).

★ *Revue internationale du travail*, n° 5, B.I.T., Genève, CH 1211 Genève, 22, route des Morillons, Suisse, 19 (41) 22.99.61.11.

Temps et science-fiction

La science-fiction se joue du temps et joue avec lui. Dans un article, « Temps, vieillissement, science-fiction », de *Temps libre* (n° 7), Louis-Vincent Thomas décrit les principaux fantasmes des auteurs de science-fiction à partir des grands classiques du genre : voyages dans le temps (et les surprises qui en résultent sur le plan du vieillissement), temps instantané (appréhension de tous les instants de la vie en un seul), temps répétitif et immobile (les horloges s'arrêtent), temps à toute vitesse (le temps s'emballe), inversion du temps, temps multiplié (diversité du moi sur les échelles du temps), échec à la vieillesse et au temps (échange de vie, transplantation, potions magiques), hypothèses nées des découvertes scientifiques, mais surtout de nos fantasmes les plus fous.

★ *Temps libre*, 73, avenue Paul-Doumer, 75016 Paris, tél. (1) 504-55-28.

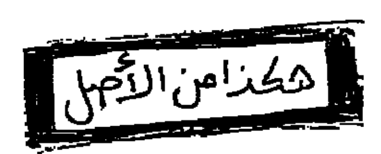
RENCONTRES DU FUTUR

Congrès George Orwell

L'Association belge du fantastique et de la science-fiction organise les 11, 12 et 13 novembre prochain à l'université d'Anvers (UFSIA, Rodestraat 12, 2000 Antwerpen and I.U.A. Universiteitplein 1.2610 Wilrijk, Belgique) un congrès George Orwell. Les conférences auront lieu en anglais.

Parmi les thèmes de débat sont déjà prévus : une comparaison de 1984 et 1985 ; les formes de l'Etat dans la science-fiction ; l'idéologie d'Orwell et de Burgess ; fantastique et réalité de la société communiste (par A. Zinoviev).

★ Renseignements : Benoit J. Suykerbuyk, August Vermeyleneaan, 21 bus 20 B-2050, Anvers (Belgique).



CHRONOLOGIE

Juin 1983 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. – BELGIQUE : Mort du prince Charles, comte de Flandres, régent du royaume de 1944 à 1951 (3).

3. – AFGHANISTAN : Le docteur Philippe Augoyard, médecin français accusé d'être « *entré illégalement* » en Afghanistan et condamné, le 13 mars, à huit ans de prison, est gracié. Le 11, il regagne Paris (4, 5-6, 10, 11, 12-13, 14 et 16).

7. – NORVÈGE : M. Kaare Willoch, chef d'un gouvernement conservateur minoritaire depuis octobre 1981, forme un cabinet de coalition avec les centristes et les chrétiens populaires (2 et 9).

8. – O.U.A. : Après deux échecs, en août et en novembre 1982, le dix-neuvième sommet de l'Organisation de l'unité africaine s'ouvre à Addis-Abeba en l'absence de la délégation sahraouie, qui a accepté de se retirer. Le 11, l'O.U.A. adopte une résolution sur le Sahara occidental qui appelle le Maroc et le Polisario à une négociation directe. Le colonel Mengistu, chef de l'Etat éthiopien, devient président de l'O.U.A. pour un an, mais le sommet ne réussit pas à élire le nouveau secrétaire général (du 7 au 15).

9. – AFRIQUE DU SUD : La pendaison, à Pretoria, de trois militants nationalistes noirs, membres du Congrès national africain (A.N.C.), suscite de nombreuses protestations dans le monde (8, 10, 11 et 12-13).

9. – GRANDE-BRETAGNE : Aux élections législatives, le parti conservateur, dont le pourcentage des voix (42,4 %) a baissé par rapport à 1979 (– 1,5 %), remporte la plus forte représentation aux Communes depuis 1945 : 395 des 650 députés. Les travaillistes obtiennent 210 sièges (27,6 % des voix contre 36,9 % en 1979) et l'Alliance social-démocrate et libérale, créditée de 24,6 % des suffrages contre 13,8 % au parti libéral en 1979, n'a que 23 sièges. Le 12, Mme Margaret Thatcher remanie son gouvernement en confiant à des partisans convaincus du monétarisme les leviers de commande de l'économie. M. Francis Pym est remplacé par Sir Geoffrey Howe au Foreign Office. Le 12, M. Michael Foot annonce qu'il abandonnera la direction du parti travailliste en octobre et, le 13, M. Roy Jenkins renonce à la direction du parti social-démocrate. M. David Owen est désigné, le 15, pour lui succéder (du 2 au 17).

9. – PORTUGAL : M. Mario Soares, dont le parti socialiste a remporté les élections du 25 avril, forme un gouvernement de coalition avec les sociaux-démocrates du P.S.D. (7, 10 et 11).

9-10. – EST-OUEST : Les ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'OTAN, réunis à Paris pour la première fois depuis 1966, lancent aux Soviétiques un dernier appel à des « *négociations constructives* » avant le déploiement des euromissiles américains prévu pour la fin de 1983 (du 8 au 14).

14. – CHILI : La Journée nationale de protestation, organisée par les syndicats pour obtenir le retour à la démocratie, est, comme le 11 mai, un succès, mais trois manifestants sont tués et mille trois cent cinquante et une personnes arrêtées. Mais la grève générale illimitée, déclenchée par les syndicats le 23, après l'incarcération, le 15, de M. Rodolfo Seguel, président du Commandement national des travailleurs, est un échec : le mouvement, inégalement suivi, prend fin le 26 et, le 27, le général Pinochet annonce qu'il ne tolérera plus aucune manifestation (du 14 au 29).

15. – ÉTATS-UNIS : Le dollar atteint de nouveaux records : à Paris, il est coté à 7,75 F. L'annonce, le 18, de la reconduction de M. Paul Volcker à la tête du Système de réserve fédérale apaise un peu la tension sur les marchés des changes, et le dollar revient à 7,64 F le 30 (5-6, 9, 12-13, 16, 19-20, 21 et 26-27/VI, 1 et 3-4/VII).

16. – U.R.S.S. : M. Iouri Andropov, secrétaire général du P.C. soviétique, est élu président du présidium du Soviet suprême, c'est-à-dire chef de l'Etat (du 14 au 18 et 24).

17. – ITALIE : Plus de cinq cents membres de la Camorra, équivalent de la Mafia à Naples, sont arrêtés (19-20 et 26-27).

17-19. – C.E.E. : Le conseil européen, réuni à Stuttgart, renvoie au prochain sommet, prévu à Athènes en décembre, la décision sur l'augmentation des ressources financières de la Communauté. Un accord de principe est obtenu pour fixer à 750 millions d'ECU la compensation budgétaire accordée au Royaume-Uni pour 1983, mais la décision finale sera prise aussi au sommet d'Athènes. Les Dix adoptent, d'autre part, une « *déclaration solennelle sur l'Union européennne* » qui vise à renforcer leur coopération politique (du 15 au 23).

18. – CHINE : L'Assemblée nationale populaire, réunie à Pékin depuis le 6, élit M. Li Xiannian à la présidence de la République, qui était sans titulaire depuis la destitution de Liu Shaoqui, en 1968. Dans le nouveau gouvernement, formé le 20, figure un ministère de la sécurité d'Etat (2, 7, 8, 9, 12-13, 19-20, 21 et 22).

20-21. – FRANCE-CAMEROUN : Visite officielle de M. François Mitterrand au Cameroun, premier partenaire commercial de la France en Afrique noire francophone (18, 21, 22 et 23).

24. – PROCHE-ORIENT : M. Yasser Arafat est expulsé de Damas en raison de ses propos, jugés « calomnieux » à l'égard de la Syrie : le président de l'O.L.P., en butte depuis le 9 mai à une rébellion au sein du Fath, avait dénoncé, le 21, l'« *agression syro-libyenne contre la révolution palestinienne* ». Il accusait les troupes de Damas d'être intervenues militairement aux côtés des dissidents dans les combats intermittents qui les opposent, depuis le 4, aux loyalistes du Fath, désormais encerclés, dans la plaine libanaise de la Bekaa (à partir du 3).

24. – TCHAD : Après de violents combats, Faya-Largeau, principale ville du nord du Tchad, tombe aux mains des rebelles dirigés par M. Goukouni Oueddeï et soutenus par la Libye. M. Mitterrand annonce, le 28, que « *la France respectera ses engagements, sans limite* », à l'égard du Tchad tandis que des chargements d'armes et de munitions, accompagnés par des « experts civils » français, sont envoyés à N'Djamena (à partir du 24).

26-27. – ITALIE : Les élections sont marquées par une grave défaite de la démocratie chrétienne, qui, avec 225 des 630 élus de la Chambre des députés, perd 5,4 % des voix et 37 sièges. Les petits partis progressent, en particulier le parti républicain (29 élus) de M. Spadolini (+ 1,6 % et + 13 sièges) et le M.S.I. (néo-fascistes : 42 élus) de M. Almirante (+ 0,9 % et + 12 sièges). Le parti communiste (198 élus) maintient ses positions et le parti socialiste (73 élus) gagne 1,6 % des voix et 11 sièges (à partir du 15).

27-30. – FRANCE-CANADA : Visite en France de M. René Lévesque, premier ministre du Québec : un accord est signé pour la construction par Pechiney d'une usine de production d'aluminium entre Montréal et Québec (du 26 au 30).

29. – C.E.E. : La Commission européenne demande une réduction de 26,7 millions de tonnes des capacités de production de la sidérurgie européenne, ce qui correspondra à la suppression de 150 000 emplois d'ici à 1985 (1 et 2 juillet).

Le pape en Pologne

Du 16 au 23, à l'occasion de sa seconde visite dans son pays natal, Jean-Paul II invite ses compatriotes à *« opposer un rempart à la démoralisation »*, exalte les idéaux de Solidarité et prêche la résistance morale à l'injustice et à *« la domination abusive »* devant des foules gigantesques qui l'acclament et au sein desquelles fleurissent des banderoles de Solidarité. Le pape rencontre à deux reprises le général Jaruzelski et reçoit M. Lech Walesa, le 23, en audience « privée ».

Le 30, le cardinal Glemp, venu en visite au Vatican, dément que Jean-Paul II ait conseillé à M. Walesa de quitter la scène politique, alors qu'un article donnant une telle information, publié le 24 par l'*Osservatore Romano*, avait provoqué, dès le 25, la démission de son auteur, don Virgilio Levi, rédacteur en chef adjoint de l'organe officiel du Saint-Siège (12-13 et à partir du 16).

FRANCE

2. – Le R.P.R. et l'U.D.F. signent une « charte » qui manifeste leur « *volonté commune d'une autre politique* » (3 et 4).

5. – Yannick Noah est le premier Français depuis 1946 à remporter les Internationaux de tennis de Roland-Garros (du 24/V au 7/VI).

6. – M. Jacques Chirac demande, dans *le Point*, un référendum sur la politique économique du gouvernement (5-6, 8 et 14).

8. – M. François Mitterrand, invité du Journal télévisé d'Antenne 2, affirme qu' « *il n'y a pas de politique de rechange* » et qu' « *aucune politique ne dispensera les Français de l'effort nécessaire* » (9 et 10).

8. – Les décisions des tribunaux administratifs, annulant, ou inversant, plusieurs résultats des élections municipales des 6 et 13 mars, suscitent une vaste polémique sur les fraudes électorales. Le P.C.F., visé dans treize cas sur vingt-sept, dénonce une « *manipulation politique* » (3 et du 10 au 27).

10. – L'Assemblée nationale adopte le projet de réforme de l'enseignement supérieur après un débat de près de trois semaines (du 1er au 13).

11. – Le Grand-Orient de France, principale obédience maçonnique, estime qu'un « *renouveau constitutionnel* » est nécessaire à l'avènement d'une « nouvelle société » (15).

12. – Dans la perspective des élections européennes de juin 1984, le R.P.R. amorce un changement d'orientation en adoptant un rapport, présenté par M. Chirac, favorable à « *une indispensable relance de la construction européenne* ». Le 30, l'U.D.F. décline l'offre du R.P.R. de constituer une liste commune, conduite par Mme Simone Veil (11, 14, 16, 23, 25 et 28/VI, 2/VII).

13-14. – M. Mitterrand, en visite officielle en Corse, déclare que « *le champ du dialogue est ouvert pour peu que la Corse fasse preuve d'initiative* », mais condamne « *la violence et la révolte* » (du 12 au 16).

17. – M. Charles Hernu présente, dans un entretien au *Monde*, le projet de réorganisation des forces terrestres. Une force d'action rapide de 47 000 hommes, à base d'hélicoptères et d'infanterie antichars, va être créée (9, 10, 18, 21, 23 et 24).

19. – La « Fête pour la paix », organisée sur la pelouse de Reuilly, au bois de Vincennes, par le parti communiste et la C.G.T. sous l'égide de l'« Appel des Cent », rassemble de deux cent cinquante mille à trois cent mille personnes (du 18 au 21).

21. – Mort du général Henri Navarre, qui commandait les forces françaises en Indochine lors de la défaite de Dien-Bien-Phu (25).

23. – Dans un article publié par *le Monde*, M. Pierre Mauroy accuse l'opposition de mettre en péril la démocratie en ignorant délibérément les règles républicaines et en poussant une partie de l'opinion à « *s'affranchir du cadre légal* ». L'opposition réagit vivement à cet article (24 et 25).

27. – La loi de programmation militaire 1984-1988 et la loi modifiant le code du service national sont définitivement adoptées (9, 16, 24 et 26-27).

28. – M. Mitterrand, premier invité des « petits déjeuners d'Europe 1 », souligne qu' « *on ne règle pas en deux ans des problèmes qui ne l'ont pas été en dix* » et insiste pour que la rigueur soit « *assortie d'un effort considérable de justice sociale* » (28, 29 et 30).

29. – La loi améliorant l'indemnisation et l'assistance aux victimes d'infraction est définitivement votée (15 et 26-27/VI, 1/VII).

Economie

6. – SÉCURITÉ SOCIALE : M. Pierre Bérégovoy annonce six mesures d'économie pour obtenir les 4 milliards de francs encore nécessaires pour équilibrer les comptes de la Sécurité sociale en 1983 (7, 8 et 9).

14. – CHOMAGE : Le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 1,3 % en mai, après six mois de baisse (16 et 17).

15. – AFFAIRES : M. Albin Chalandon est remplacé par M. Michel Pecqueur à la tête d'Elf-Aquitaine après qu'il eut refusé l'arbitrage de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie, dans le différend qui opposait Elf à Total à propos de la restructuration de la chimie lourde. Après l'accord, signé le 21 entre Elf et Total, le dossier chimique est réglé (8, 10, du 14 au 18, 22 et 23).

16. – PLAN : Le projet de loi définissant les options du IXe Plan est voté par les députés. Le gouvernement a utilisé pour la première fois la procédure du vote bloqué mais a accepté d'importantes modifications contenues dans une lettre rectificative annexée au projet. Rejeté par les sénateurs le 28, le projet est définitivement adopté le 30 (9, 15, 16, 17, 18 et 30/VI, 2-VII).

22. – BUDGET : Le conseil des ministres définit les priorités du budget pour 1984 : la progression des dépenses publiques (27,7 % en 1982) sera limitée à environ 7 % et le déficit ne devra pas dépasser 3 % de la production intérieure brute (23).

23. – PROTECTION SOCIALE : Un débat sur le budget social est organisé pour la première fois à l'Assemblée nationale. M. Bérégovoy se déclare favorable à l'organisation d'un « *Grenelle de la protection sociale* », laquelle, a précisé M. Delors le 20, coûtera 20 milliards de francs supplémentaires chaque année, mais M. Mitterrand a souligné, le 22, le danger d'une « *augmentation excessive du prélèvement obligatoire* » (9 et du 21 au 27).

26. – IMPOTS : M. Jacques Delors déclare que certains impôts exceptionnels seront sans doute reconduits en 1984 pour faire face au manque à gagner budgétaire qu'entraînera la faible croissance économique (28).

29. – ASSURANCE-CHOMAGE : Faute d'un accord patronat et syndicats, le gouvernement augmente de 1 % (0,6 % pour les employeurs et 0,4 % pour les salariés) le taux des cotisations de l'assurance-chômage. Le C.N.P.F., dénonçant « *un contresens économique* », décide de ne plus « *siéger au conseil d'administration de l'UNEDIC jusqu'à l'adoption d'un nouveau système d'assurance* » (3, 12-13 et à partir du 18).

30. – DROITS DES TRAVAILLEURS : La loi sur la démocratisation du secteur public est définitivement votée, malgré l'opposition du Sénat (4, 8, 9, 10, 22 et 26-27/VI, 1, 2, 3 et 4/VII).

La police et l'État

Le 3, deux manifestations de policiers sont organisées après la mort de deux d'entre eux, tués le 31 mai à Paris. Avec des mots d'ordre très politisés, la première, le matin, atteint sans être arrêtée le ministère de la justice, la seconde, l'après-midi, parvient jusqu'aux grilles du ministère de l'intérieur. Dans la soirée, M. Jean Périer, préfet de police de Paris, démissionne et M. Paul Cousseran, directeur général de la police nationale, est relevé de ses fonctions, tandis que M. Pierre Mauroy demande la plus grande fermeté contre les policiers séditieux.

Le 6, M. Robert Badinter se défend, chiffres à l'appui, des accusations de *« laxisme »* et estime *« indigne »* cette *« exploitation de la douleur »*. Dans une déclaration au *Monde*, le ministre de la justice précise, le 16, qu'il continuera de refuser *« les textes inutilement répressifs »*.

Le 7, un haut fonctionnaire de la préfecture de police de Paris est mis à la retraite d'office, des procédures disciplinaires sont ouvertes contre sept responsables du maintien de l'ordre et deux dirigeants des syndicats organisateurs des manifestations sont révoqués.

Le 8, le conseil des ministres nomme M. Guy Fougier préfet de police de Paris, et M. Pierre Verbrugghe directeur général de la police. Devant les députés, M. Mauroy annonce que M. Gaston Defferre *« a été chargé de présenter un programme de réorganisation de l'ensemble de la police »*. Le soir, M. Mitterrand rend un hommage appuyé au garde des sceaux et souligne que *« la République doit être honorée et servie par tous les citoyens et plus encore par ceux qui ont pour mission et pour métier de la défendre »* (du 2 au 23).

SCIENCES ET FUTURS

4. – La revue *Nature* annonce que deux chercheurs américains ont découvert des bactéries capables de survivre et de se multiplier à une température de 250 degrés (5-6).

10. – Pour lutter contre l'extension possible de l'épidémie de syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA), une sélection des donneurs de sang est mise en place en France, où cinquante-neuf cas ont été diagnostiqués. D'autre part, une polémique s'instaure à propos des risques que la vaccination contre l'hépatite virale B pourrait comporter en matière de transmission du SIDA (12-13, 16, 26-27, 29 et 30 VI, 3-4 VII).

13. – Pioneer-10, sonde spatiale américaine lancée le 2 mars 1972 en direction de Jupiter et toujours en état d'émettre, quitte le Système solaire (14).

15. – La centrale solaire Thémis, construite par E.D.F. près de Targassonne (Pyrénées-Orientales), est inaugurée : elle a une puissance maximale de 2,5 mégawatts (11, 12-13, et 17).

16. – Le sixième lancement de la fusée européenne Ariane est un succès complet : le satellite européen de communications E.C.S.-1 et le satellite Oscar-10, destiné aux radio-amateurs, sont mis en orbite (16, 17 et 18).

18-24. – Pour la septième mission d'une navette spatiale, l'astronaute Sally Ride est la première Américaine qui soit envoyée dans l'espace. Deux satellites de télécommunications sont placés en orbite, et l'équipage de Challenger réussit la première récupération de satellite dans l'espace (du 19 au 28).

22. – Des chercheurs de l'université Paris-Sud, à Orsay, obtiennent un effet laser à partir d'électrons circulant à grande vitesse dans un anneau circulaire (24).

25. – Le Jet, réacteur européen pour l'étude de la fusion thermonucléaire contrôlée, construit à Culham (Grande-Bretagne), est mis en service (28 et 29).

29. – Le satellite américain de télécommunications T.D.R.S.-1, lancé le 5 avril par la navette et placé sur une orbite elliptique, est ramené sur sa bonne orbite (1/VII).

30. – Des équipes américaines et britanniques annoncent qu'elles ont identifié une substance responsable de la prolifération maligne, ce qui représente un grand progrès dans la connaissance du processus cancéreux (2/VII).

CULTURE

1. – Mort à Berlin-Est de la romancière allemande Anna Seghers (3).

2. – M. Léopold Sédar Senghor est le premier Africain élu à L'Académie française. Il succède au duc de Lévis-Mirepoix. M. Jacques Soustelle est élu au fauteuil de Pierre Gaxotte (4 et 5-6).

4. – « Les Paravents » de Jean Genet sont repris au Théâtre des Amandiers de Nanterre, dans une mise en scène de Patrice Chéreau, dix-sept ans après le scandale provoqué lors de la création, par Roger Blin, à l'Odéon (7 et 26-27).

5. – Mort de Jean Freustié, écrivain et critique littéraire (7).

8-9. – Plus de cent mille personnes assistent aux deux concerts de David Bowie à l'hippodrome d'Auteuil à Paris (8 et 10).

10. – Mort de Fabrice Emaer, directeur et animateur du Palace (14).

14. – M. Jack Lang, analysant la politique de l'État en faveur des musées, annonce que *l'Astronome*, un des trente-deux tableaux de Vermeer, est entré au Louvre à l'occasion du règlement d'une donation-partage (15).

21. – Des milliers de concerts sont organisés dans toute la France pour la deuxième Fête de la musique (21 et 23).

27. – Première à l'Opéra-Comique de *Ariane à Naxos*, de Richard Strauss, dans une mise en scène de Jean-Louis Martinoty (2/VII).

Notre invité

ALAIN JUPPE

PORTRAIT CHINOIS

Le portrait chinois d'Alain Juppé est celui d'un artiste décédé.

SI C'ÉTAIT…	CE SERAIT…
Un métier	Cabaretier
Un instrument de musique	La flûte
Un personnage de bande dessinée	Filochard
Un jeu	Le jeu du pendu
Une boisson	Du vin « morillon »
Un animal	L'âne rayé
Un sport	L'escrime
Une matière enseignée	Le latin
Un chanteur	Brassens
Un voyage	Le Val de Loire
Une carte à jouer	Le valet de pique
Un numéro	30e
Un livre	« Mes prisons »
Un monument	Le Châtelet
Une affaire célèbre ou un événement historique	La dernière rixe dans le métro
Un pays	La France
Un arbre	Un gros figuier

DICO

A quels mots ou expressions notre invité pensait-il lorsqu'il écrivait ces définitions peu orthodoxes ?

1. Pépinière de belles plantes qui ne fleurissent pas toujours (3 lettres).

2. Prenait jadis pour maîtresse la femme d'un banquier, aujourd'hui prépare Polytechnique… ce qui n'empêche pas ! (9 lettres).

3. Petit matin blême, ou fumée du cigare (9 lettres, mot double).

4. Quand on trouve son régime, il est parfois bien tard (9 lettres).

5. A gauche pour la droite, à droite pour la gauche (4 lettres, abréviation).

6. « Tonton, tu nous plumes ! » (11 lettres, personnage).

FANTASME

Qui est ce personnage mystérieux — réel ou de fiction — que notre invité aurait secrètement voulu être ?

« Regardez-moi ce petit corps maigre, ce lendemain d'orgie ambulant. Regardez-moi ces yeux plombés, ces mains fluettes et maladives, à peine assez fermes pour soutenir un éventail, ce visage morne, qui sourit quelquefois, mais qui n'a pas la force de rire. C'est là un homme à craindre ? Allons, allons, vous vous moquez de lui. »

KIADIKOI

1. — Qui a eu, à propos d'une initiative gouvernementale, cette affirmation catégorique : *« Je ne suis pas disposé à avaler des couleuvres »* ?
   - a) J.-P. Chevènement, à propos des dotations budgétaires de son ministère en 1982 ;
   - b) G. Marchais, à propos du deuxième plan de rigueur en 1983 ;
   - c) M. Jobert, au moment de son installation en 1981.

2. — Qui qualifiait, en 1979, le congrès de Metz du P.S. de *« congrès de la confusion et de l'illusion »* ?
   - a) R. Fabre (M.R.G.) ;
   - b) J.-F. Deniau (U.D.F.) ;
   - c) C. Fiterman (P.C.).

3. — De qui est ce jugement, lâché pendant les événements de 1968 : *« L'université hiérarchique et impériale est moribonde »* ?
   - a) Le ministre de l'éducation A. Peyrefitte ;
   - b) D. Cohn-Bendit ;
   - c) Le socialiste C. Estier.

PAGE RÉALISÉE PAR BERNARD BRIS ET ALEXANDRE WICKHAM

DANS LE DESORDRE

Chaque semaine, une liste d'éléments qu'il vous faut reclasser dans le bon ordre en faisant appel à votre mémoire et à votre intuition.

La Révolution française

Même lorsque les événements sont très connus, retrouver leur chronologie exacte n'est pas toujours chose aisée. Pourriez-vous remettre en ordre la liste des faits suivants ? Pour accentuer la difficulté, tentez de retrouver les dates exactes :

- l'arrestation à Varennes du roi ;
- la prise de la Bastille ;
- la prise des Tuileries ;
- la nuit du 4 août ;
- Le vote de la Déclaration des droits de l'homme ;
- le serment du Jeu de paume ;
- la fête de la Fédération à Paris ;
- l'Assemblée se déclarant Assemblée nationale constituante ;
- le *Quod Alitantum* du pape ;
- la déclaration de guerre au roi de Bohême et de Hongrie.

TEST

« What's good about it ? »

Que peut-on tirer de bon d'un événement ou d'une situation malheureuse ou désagréable ? Toujours quelque chose d'après certains chercheurs américains. Goût de la provocation ? Pas tout à fait. Un psychologue d'outre-Atlantique, Paul Watzlawick, a ainsi pu montrer dans *la Réalité de la réalité* (1) que le réel n'a pas d'existence objective : il n'existe que dans la perception que nous en avons et celle-ci dépend de notre cadre de référence. Réalisé par Hubert Jaoui (2) et Alexandre Wickham, ce test, sans prétentions scientifiques, n'a d'autre but que de vous aider à prendre conscience de votre cadre personnel et, peut-être, de vous donner envie d'en changer…

Après avoir lu la situation exposée ci-dessous, vous sélectionnerez dans la liste qui vous est proposée les dix phrases avec lesquelles vous êtes le plus d'accord.

La situation : elle a 26 ans, elle est diplômée en architecture et elle est partie vivre en province avec l'homme qu'elle aime. Mais elle ne réussit pas à trouver du travail et revient à Paris, déprimée. Sa relation s'est détériorée. Elle ne sait où habiter. Elle finit par arriver chez sa sœur, dans un petit studio du dix-huitième, et souffre de la voir si bien dans sa peau. Elle se sent la tête vide, incapable de choisir. Sa confiance en elle et en son métier est amoindrie.

(1) Editions du Seuil.
(2) Directeur du cabinet Gimca.

1. — L'architecture aujourd'hui, ça n'est pas drôle.
2. — Elle a de sérieuses chances de devenir une épave et peut-être de se suicider.
3. — Elle aidera au moins sa sœur en faisant le ménage.
4. — Comme elle a moins d'argent, elle peut le dépenser mieux.
5. — Elle se choisira un métier chouette qui lui conviendra mieux.
6. — Elle pourra bien trouver des petits boulots au noir.
7. — Elle va sûrement se droguer.
8. — Elle peut enfin faire la grasse matinée.
9. — Elle fera de nouvelles rencontres qui changeront sa vie.
10. — Si un charmant jeune homme l'épouse, ça n'est pas si mal d'être femme au foyer.
11. — Elle découvrira un art ou une discipline qui la tentait depuis longtemps.
12. — Elle pourra peut-être se faire engager pour des jobs mal payés, vendeuse de supermarché par exemple.
13. — Elle a au moins pu faire des études (tout le monde n'a pas eu cette chance).
14. — Elle a plus de temps pour sortir.
15. — Elle n'a pas de loyer à payer en tout cas.
16. — Elle va grossir et enlaidir.
17. — Elle aura une vision moins utopique des hommes et s'en sortira mieux la prochaine fois.
18. — Maintenant elle peut prendre deux copains à la fois.
19. — Elle trouvera le temps d'aider de jeunes architectes dans son cas.
20. — Tant qu'on a la santé…
21. — Elle va empoisonner la vie de sa sœur.
22. — Elle peut se faire materner par sa sœur.
23. — Elle découvrira en elle-même des ressources cachées.
24. — Elle risque de devenir l'égérie d'une bande de délinquants.
25. — Elle peut échapper au métro aux heures de pointe.
26. — Elle va harceler ses parents et vivre à leurs crochets.
27. — Elle peut mieux apprécier Paris maintenant.
28. — Elle écrira un best-seller en arrangeant un peu ce qui lui est arrivé…

QUIZZ

1. — « Il faut refuser d'être la poubelle de l'Europe », a déclaré M. Maurice Arreckx, maire de Toulon. Mais de quoi parlait-il ?
   - *a)* Des déchets radioactifs ;
   - *b)* Des dégazages pétroliers ;
   - *c)* Des travailleurs immigrés.

2. — Pour l'Irak, l'imam Khomeiny est :
   - *a)* Le plus grand brigand de l'Histoire ;
   - *b)* Un chah enturbanné ;
   - *c)* Le fou de Qom.

3. — A propos des incidents de Citroën à Aulnay, le ministre du travail à l'époque, M. Auroux, disait de la C.G.T. qu'elle était :
   - *a)* Complice ou consentante ;
   - *b)* Responsable ou incapable ;
   - *c)* Hypocrite ou inconsciente.

4. — Depuis l'arrêté du 24 janvier 1983, vous ne devez plus dire « Brain-storming » mais :
   - *a)* Réflexion collective ;
   - *b)* Remue-méninges ;
   - *c)* Réunion synergique.

5. — « Pratiquement tous les indicateurs de la politique gouvernementale se remettent au vert… il n'y a aucun plan sur l'austérité. » Quand M. Mauroy s'exprimait-il ainsi ?
   - *a)* Le 18 février ;
   - *b)* Le 18 mars ;
   - *c)* Le 18 avril.

6. — Pierre Desproges se vantait au début de l'année d'avoir réussi à diviser la France en deux :
   - *a)* Les imbéciles qui n'ont pas aimé et les imbéciles qui ont aimé ;
   - *b)* Ceux qui font semblant de comprendre et ceux qui font semblant de ne pas comprendre ;
   - *c)* Les membres de son fan-club et les autres.

7. — A l'issue des élections municipales, les élues féminines, tous partis confondus, représentaient :
   - *a)* 13 % des élus ;
   - *b)* 23 % des élus ;
   - *c)* 33 % des élus.

8. — Pour Ivan Garelov, reporter vedette de la TV bulgare, la tentative d'assassinat de pape est destinée à :
   - *a)* Faire de la publicité à des juges ambitieux ;
   - *b)* Donner une nouvelle impulsion à la contre-révolution en Pologne ;
   - *c)* Saper le moral des troupes répondant à l'appel de l'Afghanistan.

9. — Disparition d'Arthur Koestler, qui a mis fin à ses jours. Il était notamment l'auteur de :
   - *a) Le je ne sais quoi et le presque rien ;*
   - *b) Le Zéro et l'Infini ;*
   - *c) Le Hasard et la Nécessité.*

10. — C'est un Français qui a mis un terme à la carrière en tournois officiels de Bjorn Borg :
   - *a)* Thierry Tulasne ;
   - *b)* Guy Forget ;
   - *c)* Henry Leconte.

SOLUTIONS

PORTRAIT CHINOIS

Le poète François Villon

DICO

1. ENA ; 2. Rastignac ; 3. Café crème ; 4. Croisière ; 5. « Libé » ; 6. Oncle Picsou.

FANTASME

LORENZACCIO (Alfred de Musset)

TEST

Comptez maintenant le nombre de vos réponses et comparez-les à chacune des quatre catégories suivantes :

Catégorie A - Réponses : 2, 7, 12, 16, 21, 24, 26.
Catégorie B - Réponses : 1, 3, 6, 10, 13, 15, 20
Catégorie C - Réponses : 4, 8, 14, 18, 22, 25, 27
Catégorie D - Réponses : 5, 9, 11, 17, 19, 23, 28.

Si vous avez une majorité de réponses en C et D, votre cadre de références est plutôt positif ; des événements que vous rencontrez vous ne retenez essentiellement que les aspects favorables ou susceptibles d'avoir, à terme, des conséquences plutôt heureuses, même si elles n'apparaissent pas à première vue. Mais votre adaptation au monde extérieur est plus ou moins réaliste selon la catégorie à laquelle vous appartenez.

Si vous avez une majorité de réponses en A et B, vous projetez plutôt une vision négative des choses autour de vous : le verre à moitié rempli n'est pas pour vous à moitié plein mais à moitié vide… Ce cadre de référence ne doit pas vous aider tous les jours et il ne doit guère vous inciter à pendre des risques !

Pour savoir maintenant quel est votre profil, totalisez vos réponses par catégorie (A, B, C ou D). Si vous en avez au moins quatre dans une catégorie, vous ressemblez nettement au portrait correspondant ; et à partir de sept, vous en êtes presque l'archétype !

LES A :

Vous êtes négatif masochiste.

Vous voyez toujours tout en noir : le moindre événement se transforme, dans votre esprit inquiet, en castastrophe. Avec vous, les gens ne s'en sortent jamais…, ce n'est plus du pessimisme, c'est du masochisme ! Votre psychologie est assez tortueuse : comme vous n'aimez pas souffrir en solitaire, vous associez volontiers à vos états d'âme lugubres vos proches ou vos amis, que vous ne détestez pas décourager dès qu'ils prennent une initiative : une manière comme une autre de communiquer avec autrui, mais qui ne doit pas améliorer spécialement votre image de marque ! Votre fréquentation, à partir d'une certaine dose, doit être assez stressante, que ce soit sur le plan affectif ou dans votre vie professionnelle. D'autant que votre tempérament fataliste vous incite souvent à rechercher ailleurs que dans votre comportement les causes de certains de vos échecs : une attitude de fuite qui n'est pas digne de vous… On ne vous demande pas de toute façon de jouer au joyeux luron (si vous n'aimez pas ça) juste de ne pas vous torturer abusivement et de garder pour vous vos angoisses (tout le monde est angoissé !).

LES B :

Vous êtes négatif résigné.

Vous êtes souvent pessimiste, sans raisons réelles. Dans une situation ou un événement qui vous arrive vous voyez d'abord les aspects négatifs et seulement après — quand vous les apercevez ! — les aspects positifs. C'est dommage : vous pouvez être parfois un peu lassant pour votre entourage habitué à vos prévisions moroses. Faites plus confiance aux autres et apprenez à les aider plutôt que de leur tenir un discours inutilement perfectionniste du type « Tu aurais pu mieux faire… ». Bien sûr qu'on peut toujours mieux faire ! Mais il est indéniable, cela dit, que vous avez les pieds sur terre : difficile de vous bluffer ou de vous raconter des mensoges grossiers ! Vos capacités d'adaptation sont donc fortes, mais sur le mode fataliste : *« De toute façon, c'est comme ça, alors… »* Prenez-vous par la main et apprenez à jeter un œil moins sombre sur le monde…

LES C :

Vous êtes positif réaliste.

Vous avez une adaptation relativement heureuse et facile à votre environnement : bravo ! Pour vous il n'y a pas d'événements tragiques : seulement des opportunités que chacun sait ou non saisir. Votre philosophie est plutôt individualiste et vous faites volontiers confiance à vos proches, chez vous ou au bureau. Attention d'ailleurs à vos tendances libérales, ne cherchez pas systématiquement d'excuses aux gens qui vous ont déçu : à la longue cela pourrait vous coûter cher sans leur être d'aucune utilité. Vos capacités à vous débrouiller dans une situation difficile ou un univers inconnu font probablement l'admiration générale : avec vous les choses s'arrangent toujours. Ne vous laissez tout de même pas emporter par votre nature généreuse. Dans certaines circonstances — quand on achète quelque chose, que l'on recrute quelqu'un… — il faut tout de même avoir un minimum de méfiance pour ne pas « se faire avoir » !

LES D :

Vous êtes positif rêveur.

Votre optimisme est inguérissable ! Vous ne tenez aucun compte des expériences, quelque fois pénibles, que vous avez rencontrées. On vous a volé votre voiture ? De toute façon elle commençait à être vieille, c'est l'occasion d'en changer ! Un de vos collaborateurs est parti avec la caisse et vous allez peut-être vous retrouver sur le carreau : il avait probablement d'impérieuses raisons, et il a dû faire le bien autour de lui depuis ! Certes, vous êtes une relation plus agréable que les longues figures que vous voyez tout le temps autour de vous. — ne sont-ils pas tout simplement plus réalistes ? — mais votre perpétuelle exaltation doit être aussi agaçante dans certaines circonstances. Idéaliste, presque mystique, vous êtes une partie de la journée dans vos rêveries, dont on vous extirpe difficilement. Votre contact avec le monde extérieur ne doit donc pas toujours être facile dans la mesure où les messages qui vous entourent vous parviennent — lorsque vous êtes en état de les recevoir ! — passablement déformés… Atterrissez un peu plus souvent, vous ajouterez plus d'efficacité à votre heureuse mentalité.

QUIZZ

1 C ; 2 ABC ; 3 B ; 4 B ; 5 A ; 6 A ; 7 A ; 8 B ; 9 B ; 10 C.

KIADIKOI

1. — b) G. Marchais ;
2. — c) C. Fiterman ;
3. — a) A. Peyrefitte.

DANS LE DÉSORDRE

20 juin 1789. — Serment du Jeu de paume.

9 juillet 1789. — L'Assemblée nationale constituante.

14 juillet 1789. — Prise de la Bastille.

4 août 1789. — Nuit du 4 août.

26 août 1789. — Déclaration des droits de l'homme.

14 juillet 1790. — Fête de la Fédération.

10 mars 1791. — *Quod alitantum.*

21 juin 1791. — Varennes.

20 avril 1792. — Déclaration de guerre.

10 août 1792. — Prise des Tuileries.

* Source : *La Chute de la monarchie,* Michel Voyelle, Points-Seuil.

Charlot, Marilyn. Le cinéma de l'âge préhistorique et celui des années 50. *Le Kid*, de Charlie Chaplin, suivi d'une trilogie anglaise (éblouissante) sur les méthodes de mise en scène du cinéaste. Et un festival Marilyn Monroe dans « La dernière séance » avec *Sept ans de réflexion*, de Billy Wilder, et *Troublez-moi ce soir*. Le septième art dans tous ses états.

Rêves d'adolescents dans une chambre de bonne

IMAGINEZ un lieu à mi-chemin entre la terre et le ciel, une chambre de bonne dans un immeuble, tout au bout d'un couloir noir ou d'un escalier hitchcockien, un espace vide, anonyme, fraîchement badigeonné de blanc cru. Un homme y a séjourné, une nuit seulement, il y a plus de vingt ans. Il le retrouve maintenant, et tout un pan de vie remonte à sa mémoire. Que s'est-il passé ? Rien ou presque, une petite chose chaude qu'on n'oublie jamais, qu'on a seulement enterrée sous le ronron de la vie courante, et qui resurgit *comme un arc-en-ciel... Quand justement* la vie vous lâche : le souvenir merveilleux des premiers émois d'amour.

Jacques, employé dans une société immobilière, n'avait pas vingt ans. Comme le temps passe ! A cette époque les jours étaient plus beaux que ceux d'aujourd'hui, malgré la guerre d'Algérie. Sartre prenait parti ; Paris frétillait, étonné, regardait les films de Godard, de Rohmer ou de Chabrol sous l'œil impressionnant d'un Général trop grand.

Jacques, le héros (et le narrateur) de *Demain il fera beau*, de Guy Mousset, est en transit à Paris, avant de partir faire la guerre en Algérie. Il rencontre deux personnes de son âge. Olivier, un étudiant bon-chic, bon-genre, fagotté dans un costume « look », un idéaliste amoureux d'Eli (sabeth), une jolie coquine adepte des idées sartriennes et dont Jacques s'éprend immédiatement.

Précisons que ce personnage sauvage, presque brutal, a loupé le train qui devait le mener à Marseille, direction l'Algérie. C'est un « déserteur » qui a d'autres chats à fouetter que d'écouter les élucubrations vaguement sartriennes de ces deux ostrogoths nourris à la tétée bourgeoise. Lui est un homme de la campagne, « un peu prolo », qui a flirté avec les maisons closes. A l'inverse d'Olivier, il ne tient pas un discours sur la vie, il la vit au jour le jour, instinctivement. Eli, encore vierge mais qui ne demande qu'à ne plus l'être, se trouve en face d'un choix : un adolescent un peu mollasson, séducteur à distance, ou un homme nature, simple comme le *milieu dont il est issu*.

Jeux de l'amour et du hasard, des regards pervers renvoyés par une glace, autour d'un transistor qui donne la température d'une époque. Un matelas à même le sol pour les ébats physiques, une couverture pour colmater les cœurs qui flanchent. Une échelle de bois menant sur un toit de zinc luisant où l'on s'allonge côte à côte pour lire ensemble l'avenir dans les nuages, où l'on se promène à tâtons au bord du gouffre, pour s'y jeter, qui sait ?

Les acteurs, Daniel Melleir (excellent dans le rôle de Jacques), Véronique Leblanc (Eli) et Benoist Bruner (Olivier), vont et viennent dans un huis clos conçu par Guy Mousset comme une cachette lointaine où les songes, les rêves d'adolescents surgissent en gestes brusques et situations bloquées.

La mise en scène, feutrée, épouse – exception faite d'un petit moment de relâchement – un récit linéaire raconté au présent et au passé par une voix off. Les cinéphiles avertis reconnaîtront au passage quelques clins d'œil aux *cinéastes de la nouvelle vague* (Godard, Eric Rohmer, et surtout Robert Bresson pour la direction d'acteurs et une certaine intensité dramatique). Les amateurs d'introspection « psy » remarqueront des signes symboles : couteau/ sexualité, grains de riz annonçant le mariage, qui encombrent une trame lisible en surface. C'est un détail. Est-ce la musique empruntée au *Mépris* de Jean-Luc Godard qui colle si joliment aux dernières images, ou la confession pudique d'un homme de quarante ans se penchant sur sa vie ? Une vie somme toute assez ordinaire, *qui se noie un instant dans le passé pour tenter* d'assumer un présent vide. Un charme un peu nostalgique émane de ce téléfilm, le premier de Guy Mousset. ■

MARC GIANNESINI.

★ **TÉLÉFILM : Demain, il fera beau** : le mardi 12 juillet, TF1, 21 h 45 (60 mn environ).

Extérieur ou intérieur ?

La télévision de chambre, qu'est-ce que c'est ? Une occasion pour le petit écran de mettre une robe (de chambre) avant de s'assoupir ou *une nouvelle manière de mettre* en boîte la fiction, ce genre avec lequel la télévision a tant de mal à se dépatouiller ? *Sylvie Blum et Jean Collet*, responsables de cette série entièrement produite par l'Institut national de l'audiovisuel, ont lancé sept téléfilms *en 1982 réalisés par des cinéastes tels* Robert Kramer et Benoist Jacquot, des téléastes (Pascal Kané) ou des réalisateurs *non homologués comme Guy Mousset.*

L'objectif voulu est de donner la possibilité à des metteurs en scène de réaliser des fictions difficiles d'accès qui ont quelques problèmes à être diffusées dans les circuits traditionnels du cinéma ou de la télévision.

Plusieurs contraintes : un lieu unique, extérieur ou intérieur ; recherche sonore. Il s'agit de suggérer plus que de montrer par une économie autant esthétique (minimum d'acteurs, soixante minutes maximum) que rigoureuse (une fiction ne peut dépasser 1 million à 1,5 million de francs).

Après la diffusion du téléfilm de Robert Kramer *A toute allure* – exercice de style séduisant mais un peu gratuit – et de celui de Pascal Kamé, *Au bord de l'abîme* – mini fiction fantastique un peu décevante, – on annonce d'autre films signés Benoist Jacquot, Chantal Akerman, André Téchiné.

A l'INA, l'expérience est terminée. Dans les mois à venir, on se tournera vers des réalisations d'une durée de quatre-vingt-dix minutes (de Philippe Garrel et Adolfo Arietta) en plein air toujours produites par l'INA ou en coproduction avec les chaînes, quelque peu réticentes paraît-il. Il est vrai qu'à trop vouloir rester en chambre on devient claustrophobe. – M. G.

● ***Radio-France internationale.*** **Emissions en langue française destinées à l'Afrique et à l'océan Indien en ondes courtes sur la bande des 49 m (6 175 Khz.)**

Le magazine « Carrefour » est consacré le lundi 11 juillet à l'U.R.S.S. vue du tiers-monde ; le mercredi 13 juillet aux femmes de la Méditerranée ; le vendredi 15 juillet aux droits de l'homme et aux droits de la femme (15 h 15).

L'émission « Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières », traite, le jeudi 14 Juillet, du Festival de Ouagadougou en mars 1983 par Sembene Ousmane (10 h 15).

Emissions en langue allemande tous les jours de 19 h à 20 h : en ondes moyennes sur 235 m (1 278 KHz), en ondes courtes sur 49 m (6 010 et 6 045 KHz).

L'émission « Eté, 83, vacances en France ». donne des idées de voyages et de séjours, un calendrier des festivals, des conseils pratiques (hébergement, circulation, météo, cours des changes, etc.).

Emissions vers l'Amérique latine en français, en espagnol et en brésilien de 24 h à 4 h du matin en ondes courtes, bande des 19, 25, 31 et 49 m.

Samedi 16 juillet, Festival d'Arles. Antonio Gades et Carlos Saura (en espagnol).

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR
★★ GRAND FILM

MERCREDI 13 JUILLET

LE KID**

Film américain de Charles Chaplin (1921), avec C. Chaplin, J. Coogan, E. Purviance, T. Wilson, A. Austin, L. Grey (N.)
A 2, 20 h 35 (65 mn).

Les tribulations de Charlot et d'un enfant trouvé, qu'il a élevé avec amour et qu'on veut lui prendre pour le mettre à l'orphelinat. Ce bouleversant mélodrame par lequel Chaplin, passant au long métrage, devint réellement un auteur révéla, auprès de « l'éternel vagabond », un petit acteur spontané de six ans, Jackie Coogan.

JEUDI 14 JUILLET

LE GRAND EMBOUTEILLAGE**

Film italien de Luigi Comencini (1979), avec A. Sordi, A. Girardot, F. Rey, P. Dewaere, A. Molina, H. Baer, M. Mastroianni.
FR 3, 20 h 35 (107 mn).

Représentation allégorique de la société italienne, dans un embouteillage bloquant des centaines d'automobilistes sur un pan de l'autoroute de Rome. Dans le foisonnement de personnages typiques, l'entrecroisement provisoire des destinées, Luigi Comencini manifeste la souffrance d'un moraliste à l'égard des défauts, pour lui irrémédiables, d'une humanité qu'il ne peut, pourtant, s'empêcher d'aimer.

LUNDI 11 JUILLET

TONNERRE SUR TIMBERLAND

Film américain de Robert D. Webb (1959), avec A. Ladd, J. Crain, G. Roland, F. Avalon, L. Bettger.
TF1, 20 h 35 (100 mn).

Eleveurs de bétail contre bûcherons, dans le nord de la Californie. Alan Ladd mérite d'être redécouvert.

LE SAMOURAI (*)

Film français de Jean-Pierre Melville (1967), avec A. Delon, N. Delon, C. Rosier, F. Périer, J.P. Posier.
FR 3, 20 h 35 (100 mn).

Un tueur à gages traqué à la fois par la pègre et par la police. Pure étude de comportement dans une mise en scène parfois « bressonienne ». Alain Delon fut marqué par le personnage que lui avait façonné Melville.

MARDI 12 JUILLET

CHERCHEZ L'ERREUR

Film français de Serge Korber (1980), avec R. Magdane, R. Dubillard, H. Virlojeux, C. Grimaldi, M. Luccioni
A 2, 20 h 35 (85 mn).

Roland Magdane en savant farfelu, pour une comédie burlesque écrite par lui.

SEPT ANS DE RÉFLEXION (**)

Film américain de Billy Wilder (1955), avec M. Monroe, T. Ewell, E. Keyes, S. Tufts, R. Strauss, O. Homolka.
FR 3, 20 h 50 (100 mn).

Marilyn Monroe comme tentation sexuelle permanente d'un mâle américain très moyen et frustré. Wilder tournant en dérision, comme toujours, les conventions sociales, poussa le sous-entendu érotique jusqu'aux limites les plus audacieuses pour l'époque.

TROUBLEZ-MOI CE SOIR*

Film américain de Roy Baker (1952), avec R. Widmark, M. Monroe, A. Bancroft, D. Corcoran, L. Tuttle, E. Cook jr (N.).
FR 3, 23 h 15 (80 mn).

Marilyn dans le rôle le plus insolite de sa carrière : un baby-sitter à moitié folle, qui cause des ravages. Film rare.

MERCREDI 13 JUILLET

LA VENGEANCE DU SICILIEN*

Film italien de Carlo Lizzani (1972), avec B. Spencer, F. Fabian, M. Bozzufi, N. di Bari, D. Santoro, A. Balestri.
FR 3, 22 h 40 (98 mn).

Un ouvrier sicilien, victime d'une intrigue de la Mafia, est défendu par ses deux enfants.

JEUDI 14 JUILLET

EN COMPAGNIE DE MAX LINDER*

Film français de Maud Max-Linder (1963), avec M. Linder, A. Allen, B. Peterson.
TF 1, 13 h 45 (85 mn).

Montage de films muets (1921-1923), tournés en Amérique par Max Linder. Un hommage de sa propre fille au grand comique français.

VENDREDI 15 JUILLET

PREMIER VOYAGE*

Film français de Nadine Trintignant (1979), avec M. Trintignant, V. Trintignant, R. Berry, P. Chesnais.
A 2, 23 h 15 (90 mn).

Une adolescente et son petit frère à la recherche de leur père dans une sorte de voyage initiatique, des Hautes-Alpes à Antibes.

DIMANCHE 17 JUILLET

RIO LOBO *

Film américain de Howard Hawks (1970), avec J. Wayne, J. Rivero, J. O. Neill, J. Elam, C. Mitchum.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Le dernier film de Hawks. Aventures à la fin de la guerre de Sécession. Un western chaleureux.

LE PROCÈS DE VÉRONE *

Film italien de Carl Lizzani (1962), avec S. Mangano, F. Wolff, V. Gioi, F. Prevost, V. Randone, C. Gora.
FR 3, 22 h 30.

Les derniers soubresauts du fascisme, avec le procès et l'exécution de ceux qui avaient destitué Mussolini en 1943, y compris son gendre. Excellente reconstitution historique.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 11	MARDI 12	MERCREDI 13	JEUDI 14	VENDREDI 15	SAMEDI 16	DIMANCHE 17
TF 1	**20 h 35 Cinévasion : Tonnerre sur Timberland**, film de Robert D. Webb. **22 h 15 Journal de voyage avec André Malraux : à la recherche des arts du monde entier.** Ici, la Renaissance italienne, une des *meilleures* séries de J.-M. Drot.	**20 h 35 Mardivertissement : Paris en chansons.** Cora Vancaire, Colette Renard. **21 h 45 Télévision de chambre : Demain il fera beau.** Trois adolescents dans une cachette : beau, sensible. **22 h 35 Regards entendus : Cézanne** par R.-M. Rilke.	**20 h 35 Vagabondages :** *Chansons populaires et accordéons.* **21 h 35 Danse : Peter Goss Dance Company.** Danse moderne. **22 h 45 Balle de match,** magazine mensuel du tennis.	**20 h 35 Téléfilm : Nous te ma-ri-e-rons,** de J. Fansten. **22 h 15 Caméra festival : Orange est vert,** de F. Moreuil. Pilotes de combat.	**20 h 35 Au théâtre ce soir : Et l'enfer Isabelle,** de J. Deval. Une jeune femme soupçonnée de cinq assassinats. **23 h 10 Le jeune cinéma français de court métrage.**	**20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.** **21 h 50 Série : Shogun.** Aventure en Asie. **22 h 55 22, v'là le rock.**	**20 h 35 Film : Rio Lobo,** de Howard Hawks. **22 h 20 Droit de questions.** Trois femmes interrogent trois hommes. **23 h35 Lettre aimée.**
A 2	**20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Who cares ?** Ballet Balanchine, avec le New York City Ballet. Hommage à un grand chorégraphe. **21 h 25 Théâtre : Faena,** de Jacques Weber. Un one-man-show. **22 h 25 Magazine :** *Plaisir du théâtre.*	**20 h 35 Film : Cherchez l'erreur,** de Serge Korber. **22 h 5 Souvenirs de Max-Pol Fouchet : les impressionnistes,** Ingres, Delacroix, Courbet, Corot...	**20 h 35 Film : le Kid,** de Charlie Chaplin. ***21 h 40 Série : Chaplin inconnu.*** Documents inédits sur Chaplin, une formidable *série anglaise.* **22 h 40 Documentaire : le Séducteur,** de J.-D. Bonan.	**20 h 35 Soirée anglaise : Club des T.V. du monde : les Mantes religieuses.** Un thriller passionnel. **22 h 40 Variétés : The very hot gossip show. Le « *Dance* Center ».**	**20 h 35 Série : Verdi.** Le pensum de l'été. ***21 h 50 Apostrophes :*** Nouveaux documents sur la guerre de 1940. **23 h 15 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Premier Voyage,** de Nadine Trintignant.	**20 h 35 Variétés : le septième gala des grandes écoles.** ***21 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.*** En Inde. **22 h 35 Catch.**	**20 h 35 Série : Bonjour, Mister Lewis.** **21 h 35 Document : Moissons et battages d'autrefois,** de J. Pouilloux. **22 h 30 La grande parade du jazz.** Jay McSchann Quintette.
FR 3	**20 h 35 Film : le Samouraï,** de Jean-Pierre Melville. **22 h 35 Magazine de la mer : Thalassa.** Les 24 heures de Brest. **23 h 5 Prélude à la nuit.**	**20 h 35 La dernière séance,** d'Eddy Mitchell. **20 h 50 1er film : Sept ans de réflexion,** de Billy Wilder. **23 h 15 2e film : Troublez-moi ce soir,** de Roy Baker. **0 h 35 Prélude à la nuit.**	**20 h 35 Spectacle 3 : Jafabule,** fable musicale. **22 h 10 Court métrage : Nature Bassari.** Une famille du Sénégal. **22 h 40 Film : la Vengeance du Sicilien,** de Carlo Lizzani. **0 h 20 Prélude à la nuit.**	**20 h 35 Ciné-passion : le Grand Embouteillage,** de Luigi Comencini. **22 h 45 L'Aventure : le Mystère de l'œil d'or.** **23 h 45 Prélude à la nuit :** Debussy.	**20 h 35 Magazine Vendredi : l'Envers du tableau.** Art et argent. **21 h 55 Festival de jazz de Juan-les-Pins :** Count Basie. **22 h 25 Prélude à la nuit :** Promenades lyriques du XXe *siècle*...	**20 h 35 Festival d'été : Festival de Tourcoing.** **22 h Musiclub :** Mahler.	**20 h 35 Série : Lignes de vie.** Julien et les rayons jaunes. **21 h 35 Aspects du court métrage français.** **22 h 30 Cinéma de minuit : le Procès de Vérone,** de Carlo Lizzani. **23 h 55 Prélude à la nuit.**

RADIO TELEVISION

LUNDI 11 JUILLET

TF1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : Joseph Balsamo.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal (et à 22 h 5).
20 h 35 Cinévasion : Tonnerre sur Timberland, *de Robert D. Webb.*
22 h 15 Journal de voyage avec André Malraux.
A la recherche des arts du monde entier.
Une promenade imaginaire dans Florence, l'art de la Renaissance avec l'auteur de la Condition humaine. *L'une des meilleures séries de Jean-Marie Drot. Fascination du langage, puissance d'évocation.*
23 h Journal.
23 h 15 Un soir, une étoile.

A2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Yazoo, Les costars, Electric Light Orchestra...
12 h 25 Tour de France.
13 h 35 Série : le Virginien.
14 h 45 Sports été.
Athlétisme : meeting d'Oslo ; Tour de France ; automobile : rallye des mille pistes.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Ballet Balanchine : Who cares ?
Musique de G. Gershwin, avec les danseurs du New York City Ballet.
Hommage au grand chorégraphe, disparu le mois dernier.
21 h 25 Théâtre : Faena.
L'acteur Jacques Weber dit des textes de Baudelaire, Rostand, Claudel. Un one-man-show enregistré au théâtre du VIII[e] à Lyon.
22 h 25 Magazine : Plaisir du théâtre. De P. Laville
Avec les élèves du Conservatoire national d'art dramatique à Paris.
23 h 10 Journal.

FR3

18 h 55 Tribune libre.
Comité catholique contre la faim et pour le développement.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : le Samouraï, de Jean-Pierre Melville.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
Les 24 heures de Brest ou les « Crocodiles » sont des mordus.
23 h 4 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
F. Peyrol, directrice de promotion, commente l'Album imaginaire de Claude Nori.
23 h 5 Prélude à la nuit.
« Études et variations » de R. Schumann et B. Picavet au piano.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.
8 h, Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, des champs à l'usine.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Les ex-voto ; histoire de jeunes filles.
10 h 45, Le texte et la marge : « Histoire de la forêt française », avec L. Badré.
11 h 2, Danse universelle au-dessous des cieux des diamants.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les trois quarts du temps », de B. Groult.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Itinéraire à Bergues (Nord) ; à 15 h 20, Laboratoires ; à 16 h, Œuvres-clés, clés du temps ; à 17 h, Rencontres de la photographie d'Arles.
17 h 32, Instantané, magazine musical.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Max Ernst, rétrospective à la fondation Maeght.
20 h, Carte blanche : Voleur, c'est vite dit, de J. Larriaga.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : nouvelles réflexions sur l'essence de l'art.
22 h 30, Nuits magnétiques : à table.

FRANCE MUSIQUE

6 h 2, Musique légère.
6 h 30, Musiques du matin. *Œuvres de* Dvorak et Balakirev.
7 h 5, Concert : Brahms.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : Œuvres de Dvorak, Beethoven.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Busoni, J.S. Bach, Schubert...
12 h, La table d'écoute.
12 h 35, Jazz.
13 h, Opérette : « L'occasion fait le larron », de G. Rossini.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Duparc, Poulenc et Ravel.
14 h 4, Musique légère : Œuvres de Chauliac, F. Sor.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre : Debussy – Edgar Poe ; œuvres de Debussy, Offenbach, Wagner, Brahms, Berlioz.
17 h 5, Les intégrales : de M. de Falla.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (concert donné le 21 mars au Carré Silvia Monfort) : Musiques traditionnelles, Saetas de la Passion.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert : Œuvres de Ambrosini, Aatz, *Denisov, Rose par l'Ensemble* 2E 2M, dir. L. Pfaff, sol. P.-Y. Artaud, flûte.
22 h, Fréquence de nuit : « L'orgasme » œuvres de Schubert, J.-S. Bach, Busoni, Crequillon...

MARDI 12 JUILLET

TF1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
14 h 40 Croque vacances (et à 16 h 55).
15 h 45 Tour de France (et à 19 h 45).
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : Joseph Balsamo.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
20 h Journal (et à 21 h 35).
20 h 35 Mardivertissement. Paris en chansons. Émission de B. Gouley.
Cora Vaucaire, Colette Renard, Mouloudji... Montmartre et Saint-Germain-des-Prés des folles années.
21 h 45 Télévision de chambre : Demain il fera beau, de G. Mousset.
(Lire notre article page 7).
22 h 35 Regards entendus : Cézanne, par R. M. Rilke.
(Prod. I.N.A.), réal. P. Beuchot.
La peinture de Cézanne sous l'œil attentif du poète allemand Rilke.
23 h 05 Journal.
23 h 20 Un soir, une étoile.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Rose Laurens. Joe Jackson...
12 h 25 Tour de France.
13 h 35 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été.
Football : finale de la coupe d'Angleterre.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Cherchez l'erreur, de Serge Korber.
22 h 5 Souvenirs de Max-Pol Fouchet : les impressionnistes.
Nº 1 - Les libérateurs du paysage, réal. G. Pignol.
Le premier épisode d'une série diffusée en 1974 : Ingres, Delacroix, Courbet, Corot, la peinture française à la veille de l'impressionnisme, commentée par un poète, grand homme de télévision.
23 h 15 Journal.

FR3

18 h 55 Tribune libre.
Mouvement gaulliste populaire.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 La dernière séance.
Émission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui
Soirée Marilyn Monroe, à 20 h 40 : Actualités Gaumont, à 20 h 45 : Tom et Jerry, 22 h 25 : Tex Avery.
20 h 50 Premier film : Sept ans de réflexion, de Billy Wilder.
23 h Journal.
23 h 15 Deuxième film : Troublez-moi ce soir, de Roy Baker.
0 h 33 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Le cinéaste Maurice Pialat commente l'album imaginaire de Sarah Moon.
0 h 35 Prélude à la nuit.
Œuvres d'un anonyme polonais du XVIII[e] siècle par E. Chojnacka au clavecin.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.
8 h, Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, des champs à l'usine ; à 8 h 50, les demeures de l'aube.
9 h 7, La matinée des autres : Dalaï-Lama, Tibet et traditions.
10 h 45, A bâtons rompus : avec F. Bourricaud, sociologue.
11 h 2, Journée accordéon. (et à *13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).*
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Destinée city », de J. Fougère.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : itinéraires ; à 15 h 20, L'esprit de défense aux États-Unis ; à 16 h 25, Micromag, à 17 h, Rencontres de la photographie à Arles.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : désordre et ordre. (Redif.).
20 h, Dialogues : les expositions universelles, avec M. Reberioux et P. Ory.
22 h 30, Nuits magnétiques : à table (le langage rituel).

FRANCE MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvres de Debussy, Prokofiev.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : Roussel et Stravinsky.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Hummel, Schubert, Duphly...
12 h, Archives lyriques : œuvres de Fauré, Duparc, Chabrier.
12 h 35, Jazz.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre (voir lundi) : œuvres de Wagner, Debussy...
17 h 5, Les intégrales : de M. de Falla.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio concert : atelier de musique de Ville-d'Avray, œuvres de Mul*lenbach, Yun, Lenot, Denis...*
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert : concours de la Reine *Élisabeth 1983,* 1[er] lauréat *P. A.* Volonda, 2[e] lauréat W. Wanz, 3[e] lauréat B. Vodenitcharov et l'Orchestre philharmonique d'Anvers, *dir. F. Huybrechts,* œuvres de Schumann, Chopin, Moussorgski, Beethoven et Gershwin.
22 h, Cycle acousmatique.
22 h 30, Fréquence de nuit : 23 h 35, Jazz Club.

MERCREDI 13 JUILLET

TF1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
16 h 30 Croque-vacances (et 17 h).
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : Mark Twain raconte.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Tour de France.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal (et à 22 h 35).
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel, Dirk Sanders.
Accordéons et chansons populaires avec Colette Renard, Gérard Blanchard, etc.
21 h 35 Danse : Peter Goss Dance Company.
Extraits de « Below » et « Above », deux spectacles chorégraphiques enregistrés cette année au Théâtre des Bouffes-du-Nord. Musique d'A. Amar avec S. Cash, F. Chauveaux.
22 h 45 Balle de match.
Magazine du tennis.
23 h 10 Journal.
23 h 30 Un soir, une étoile.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Captain Sensible, Elli et Jacno, R. Palmer...
12 h 25 Tour de France.
13 h 35 Série : Le Virginien.
14 h 45 Série documentaire : Un monde différent. De F. Rossif.
15 h 40 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Le Kid, de Charlie Chaplin.
21 h 40 Série : Chaplin inconnu.
Mes plus belles années, réal. K. Bronlow et D. Gill.
Première partie de la fameuse triologie anglaise sur les archives relatives à l'œuvre de Chaplin : un document inestimable, un spectacle éblouissant.
22 h 40 Documentaire : le Séducteur. De J.-D. Bonan.
Mémoire d'un jeune homme pendant la guerre d'Algérie : une œuvre personnelle.
23 h Journal.

FR3

18 h 55 Tribune libre.
Fondation pour l'innovation sociale.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Spectacle 3 : Jafabule.
Fable musicale en trois tableaux de Ch. Le Guillochet, mise en scène L. Berthomme, avec Ch. Le Guillochet, M. Lakhal, A. Stach...
Une cigale de H.L.M. brusquement propulsée dans le monde du show business ; un loup marginal au sein de la société des moutons ; un singe, un lion et un loup réunis en tribunal cherchent un coupable. Imaginez !
21 h 50 Journal.
22 h 10 Court métrage : Nature Bassari.
Approche de la vie quotidienne d'une famille Bassari au Sénégal, par A. Morat.
22 h 40 Film : La Vengeance du Sicilien, de Carlo Lizzani.
0 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.
0 h 20 Prélude à la nuit.
« Sonate en mi majeur » de J.-S. Bach, par James Galway à la flûte.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.
8 h, Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, des champs à l'usine.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, *Le livre, ouverture sur la vie :* « Ils venaient de la planète Aargh » et « Le vol de Bembel Rudzük », de *R. Hoban, par Nicolas.*
11 h 2, La musique prend la parole : « Lulu » (acte III) de Berg.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : spécial Tanzanie.
13 h 30, Musique : Luigi Nono.
(et à *17 h 32* et *20 h*).
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les temps incertains », de *J. Poisson.*
14 h 47, *L'école des parents et des éducateurs* : pour un collège démocratique.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires ; à 15 h 35, la nature ; à 16 h, Sciences : le verbe satelliser ; à 17 h, Rencontres de la photographie d'Arles.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Qu'est-ce que la sociologie des connaissances ? : Pratiques et théories.
22 h 30, Nuits magnétiques : A table.

FRANCE MUSIQUE

6 h 2, Pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres d'Albeniz, Webern.
7 h 5, Concert : Schubert.
7 h 45, *Le journal de musique.*
8 h 10, Concert : Brahms.
9 h 5, *D'une oreille l'autre :* œuvres de *Sammartini, Haydn, Debussy.*
12 h, Avis de recherche : œuvres de Baird, Ravel.
12 h 35, Jazz.
13 h, Opérette.
13 h 30, Jeunes solistes : M. Tellier, flûte à bec, *D.* Salzer, clavecin, *P.* Foulon, vielle baroque.
14 h 4, Microcosmos.
17 h 5, L'histoire de la musique : les contemporains de Monteverdi, S. d'India.
18 h, Jazz.
18 h 30, Concert (en direct du studio 106) : œuvres de Schumann, Schoenberg, Schubert.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 5, Les chants de la terre.
20 h 30 Concert (donné à l'hôtel de ville de Bruges le 1[er] août 1982). Festival des Flandres par l'Ensemble Muelgas, dir. P. van Nevel, P. Cantor, baryton, J. Dudley, ténor, N. Long, discantus...
22 h 30, Fréquence de nuit : « Camille, pourquoi tu ne m'aimes plus ? » ; œuvres de Verdi, Wagner, Puccini.

JEUDI 14 JUILLET

TF1

9 h 40 Vision plus.
10 h 10 Défilé militaire.
11 h 30 Concert militaire.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Film : En compagnie, de Max Linder.
15 h 10 Aller simple.
15 h 30 Tour de France (et à 19 h 45).
16 h 50 La France est à vous.
17 h 20 Accordéon-accordéon.
18 h 15 Téléfilm : Une fille dans la montagne. De R. Leenhardt.
La résistance des montagnards pyrénéens devant les entreprises de destruction des forêts.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
20 h Journal (et à 22 h 05 et 23 h 20).
20 h 35 Téléfilm : Nous te mari-e-rons. De J. Fansten.
Un car de femmes quitte un village pour aller à une « foire aux célibataires ». Convées par un animateur-bateleur, elles vont à la rencontre d'étranges personnes...
22 h 15 Caméra festival : Orange est vert. Réal. F. Moreuil.
La vie quotidienne des pilotes de combat d'une base opérationnelle.
23 h 35 Un soir, une étoile.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec les Forbans, Peter Tosh, Thierry Pastor...
12 h 30 Tour de France.
13 h 35 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Sports été.
Football : finale de la Coupe d'Angleterre.
17 h 30 Revue aérienne.
18 h 40 Chantez-le moi : la Révolution française.
Avec C. Cler, P. Souplex, J. Danno...
20 h Journal.
20 h 35 Soirée anglaise. Club des télévisions du monde (Channel 4) : les Mantes religieuses, téléfilm de J. Gold.
Un professeur très distingué aux prises avec sa seconde femme et sa secrétaire qui veulent sa peau. Un thriller où se mêlent intrigues passionnelles et meurtres.
22 h 40 Variétés : The very hot Gossip show. Réal. A. Phillips.
Les meilleurs danseurs du « Dance Center ».
23 h 30 Journal.

FR3

18 h 55 Tribune libre.
Des Français dans la rue à propos du 14 Juillet.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Ciné-passion, de M.C. Barrault.
20 h 40 Film : le Grand Embouteillage, de Luigi Comencini.
22 h 25 Journal.
22 h 45 L'Aventure : le Mystère de l'Œil d'or.
Emission de F. Rossif.
La disparition inexpliquée d'une foule. Un tueur invisible hante la jungle à la recherche de victimes sans défense. Un reporter alléché par la récompense de 100 000 dollars se lance à la recherche d'un sénateur américain.
23 h 43 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.
23 h 45 Prélude à la nuit.
« Clair de Lune » de Claude Debussy par J.Y. Thibaudet au piano.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32 : Des champs à l'usine ; à 8 h 50 : Les demeures de l'aube.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45 Trois inconnus remarquables : J. Wresinski, apôtre du quart-monde.
11 h, Journée du 14 juillet : La fête, de 1789 à aujourd'hui (et à 13 h 30 et 17 h 30).
12 h 5, Agora : Maghrebs.
12 h 45, Panorama : Lire le Moyen Age.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le roman de la table ronde », de R. Weingarten.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires, à Bergues ; à 15 h 20 : La fête populaire ; à 16 h : Les femmes agricultrices ; à 17 h : French is beautiful : Emile Genouvrier, grammairien.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h, La Mouette, de Tchekhov. Version française de G. et L. Pitoeff. Avec M. Robinson, J. Spiesser, M. Lonsdale... (Redif.)
22 h 30, Nuits magnétiques : A table.

FRANCE MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Granados, Britten, Dvorak.
7 h 5, Concert : Brahms.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert (donné le 31 mars 1981 au Grand Auditorium) : Quatuor de Prague.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de J.S. Bach, Kodaly, Mozart, Dvorak.
12 h, Avis de recherche.
12 h 35, Jazz.
13 h, Concours international de guitare : œuvres de J.L. Campana, C. Chavez.
13 h 30, Poissons d'or : œuvres de Cadée, Janssen, Branca.
14 h 4, Musique légère : œuvres de Walberg, Auric, Constant.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre (voir lundi) : œuvres de Debussy.
17 h 5, Les intégrales : de M. de Falla.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert : Jazz ; le septette du saxophoniste Yochk'o Seffer.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné à Toronto le 13 janvier 1982) : œuvres de J. Sibelius, Dvorak et R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de Toronto, dir. : A. Davis, sol. E. Soederstroem, soprano.
22 h 30, Fréquence de nuit : le Roman de la rose : œuvres de Dufay, Ronsard, Costeley, Schubert, Lully, Rameau...

RADIO TELEVISION

TF1 · A2 · FR3 · FRANCE CULTURE · FRANCE MUSIQUE

VENDREDI 15 JUILLET

TF1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le Bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : Mark Twain raconte.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal (et à 23 h).
20 h 35 Au théâtre ce soir : Et l'enfer, Isabelle.
De J. Deval, mise en scène R. Gérome, avec A. Aveline, R. Gérome, P. Mazzotti...
Dans le cabinet d'un juge d'instruction, une jeune femme voit son inculpation d'homicide volontaire se transformer en suspicion de cinq autres assassinats. Une comédie policière, créée en 1964, à la Comédie des Champs-Elysées.
23 h 10 Le jeune cinéma français de courts métrages.
Un été nommé désir, de F. de Foucaud.
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.
23 h 50 Un soir, une étoile.

A2

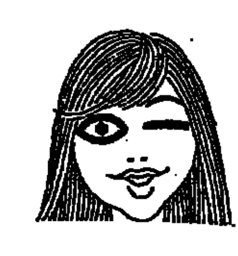
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Musical Youth, Rockats, Santana, Pascal Poupon, Hall and Oates.
12 h 30 Tour de France.
13 h 35 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés : Bugs Bunny.
15 h 55 Sports été.
Cyclisme : Tour de France ; Jeux européens des handicapés ; Athlétisme : championnat de France des jeunes.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Verdi.
De R. Castellani. Avec P. Pickup, C. Fracci, G. Albertini...
Troisième épisode de la colossale biographie du grand musicien italien. Verdi perd sa fille et compose « la Rochester ». Une série d'un didactisme qui défie les meilleurs moments de la télévision scolaire.
21 h 50 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : nouveaux documents sur la guerre de 1940, sont invités : R. de Chambrun (Pierre Laval devant l'histoire), *J.-B. Duroselle* (L'abîme, 1939-1945), *A. Halimi* (la Délation sous l'occupation), *S. Klarsfeld* (Vichy-Auschwitz).
23 h 5 Journal.
23 h 15 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Premier voyage, de Nadine Trintignant.

FR3

18 h 55 Tribune libre.
Recherches et rencontres.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Vendredi : l'Envers du tableau.
Magazine d'information d'A. Campana.
L'argent, la spéculation, ne sont-ils pas omniprésents dans tous les rouages du monde artistique ? Dans quel contexte international la France peut-elle défendre son patrimoine artistique ? Des collectionneurs, des commissaires-priseurs, des marchands et des artistes répondent.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Une émission de J.-Ch. Averty.
Avec le grand orchestre de Count Basie.
22 h 20 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.
22 h 25 Prélude à la nuit.
« Quintette n° 2 pour piano et cordes » de Bohuslav Martinu.

FRANCE CULTURE

7 h 2 Identités et appartenances.
8 h Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, des champs à l'usine.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des arts du spectacle.
10 h 45 Le texte et la marge : « La reine de la nuit », avec J. Schmidt.
11 h 2 Musique : Charles Oulmont (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « La pente douce », de D. Manuel.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire (Paul Delesalle).
18 h 30 Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne.
20 h Relecture : Victor Segalen, textes lus par P. Vaneck, R. Farabet et B. Dantun.
21 h 30 Black and blue : Table ronde.
22 h 30 Nuits magnétiques : à table.



FRANCE MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de De Falla, Schubert, d'Indy.
7 h 5, Concert : œuvres de Vivaldi, par le Nouvel Orchestre Philharmonique et les chœurs de Radio-France.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Torelli, Albinoni, Scarlatti, Vivaldi.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de M. de Falla, Mahler, Weber, Bartok, Schumann.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche : Hindemith.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Komitas, Koudoyan et Aroutounian, par C. Dinanian, violoncelle et P. Vernay, piano.
14 h, Equivalences : Franck, Chopin, Liszt.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre (voir lundi) : œuvres de Debussy, Schönberg, Caplet.
17 h 5, Les intégrales des œuvres de M. de Falla.
18 h, Jazz : le clavier bien rythmé.
18 h 30, Studio-concert : « Les Nations », de Couperin, par l'Ensemble Hesperion XX, dir. J. Savall.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 20, Concert : (donné le 10 juillet 1983 à Baden-Baden) : « Symphonie n° 24 », « Concerto pour piano et orchestre », « Sérénade en ré majeur », de Mozart, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Kord, sol., R. Buchbinder, piano.
22 h 15 Fréquence de nuit : Lettres d'amour, œuvres de Nono, Monteverdi, Xenakis, Brahms, Wagner, Stravinski...

SAMEDI 16 JUILLET

TF1

11 h 30 Vision plus.
12 h Série : Chéri Bibi.
(Et à 12 h 45, 15 h 45, 16 h 45 et 17 h 45.)
12 h 15 La route buissonnière.
12 h 55 Face à SAS.
13 h Journal.
13 h 15 Série : Salvatore ou les Mohicans de Paris.
14 h 40 Dessin animé.
14 h 55 Documentaire : Aventures inattendues.
15 h 15 Histoires naturelles : la pêche au gros.
16 h Connaissance du cinéma : Les irrésistibles. Monty la Chance.
17 h Croque vacances.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 15 Magazine auto-moto.
18 h 45 Jack spot.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.
Une candidate à un jeu est chargée de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs.
21 h 50 Série : Shogun.
D'après J. Clavell, réal. J. London. Avec R. Chamberlain, Y. Shinada, A. Badel...
Deuxième épisode des aventures folles du commandant Blackthorne en pays lapon. Cruauté « chinoise », chantages, humiliations, un roman - saga bien mené, naïf, à l'américaine.
22 h 55 22, v'la le rock.
Lina Ronstadt, Darry Hall and John Oats, Eagles...
23 h 25 Journal.
23 h 40 Un soir, une étoile.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.
12 h Souvenirs-souvenirs.
Paul Anka.
12 h 30 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Shérif fais-moi peur.
14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.
14 h 50 Les jeux du stade.
Cyclisme : tour de France ; automobile : Grand Prix de formule I ; golf.
18 h Les carnets de l'aventure.
Jean du Sud autour du monde.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Le 7e gala des grandes écoles.
Danses, numéros de funambules, par les grandes écoles (Polytechnique, H.E.C., etc.)
21 h 35 Jeu : La chasse aux trésors. A Mysore (Inde).
22 h 35 Sport : catch.
23 h 5 Journal.

FR3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Festival d'été : Festival de Tourcoing.
A l'occasion des promenades lyriques du vingtième siècle : « Renard », de Stravinsky, par l'Atelier lyrique de Tourcoing, mise en scène de P. Barat, chorégraphie de B. Pearce, par l'ensemble Pupitre 14, sous la direction de J.-C. Malgoire ; « Leçons de français aux étudiants américains », d'Eugène Ionesco, mise en scène de P. Dréhan, avec I. Poulenard, B. Fitbian, L. Masson. Un texte très cocasse de l'auteur de « la Cantatrice chauve » sur les subtilités de la langue française.
21 h 40 Journal.
21 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 00 Musiclub.
« La Jeune Femme et le Soldat », de Gustave Mahler, texte de R.M. Rilke, avec P. Galbeau et P. Liegibel, chorégraphie de M. Sparemblek.

● Journée accordéon. Du bal musette à la musique des Acadiens de la Louisiane, de l'Argentine à l'Union soviétique, de Madagascar au Pays de Galles, des folklores régionaux au jazz jusqu'à la musique classique et contemporaine, Marc Legras, Yannick Gomet et Jacques Pantalacci nous font découvrir un instrument qui a envahi tous les secteurs de la vie musicale et qui est pourtant méconnu.

★ **Journée accordéon,** le mardi 12 juillet, à 11 h 2, 13 h 30, 17 h 32, 21 h 15, France-Culture.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.
8 h, L'envers de la lettre.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Samia Saouna, directrice de la galerie Remise du parc.
11 h 2, Musique : La Provence imaginaire (et à 16 h 20).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : Le Dalaï-Lama... bouddhisme et enseignements.
17 h, Radio festival, en direct d'Avignon. Samedi rimera avec récit ; magazine : grands airs et hautes tensions ; paroles en actes : « le Saperleau » de G. Bourdet ; voix off : B. Chartreux ; une scène inquiète.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

● Gros mangeurs, maniaques de la table, ou fanas des sandwiches, il faut de tout pour faire un monde, mais chacun a son mot à dire sur la « bouffe », sujet éternel, vaste comme la philosophie, l'économie, la magie ou les sciences. Sylvie Quesemend et Pamela Doussaud nous font goûter quelques-uns des mille langages qui vont de la fourchette à la boulette, de la savane à la steppe. L'idéologie de la nourriture, le rôle de la médecine, de l'hygiène, le refus de se nourrir, le goût et l'art de la cuisine...

★ **Nuits magnétiques : à table !** du lundi 11 au vendredi 15 juillet, à 22 h 30, France-Culture.

FRANCE MUSIQUE

Les émissions seront diffusées en direct d'Aix-en-Provence.
6 h, Musiques du matin.
9 h, Ouverture pour Aix : Mozart, Rossini, Milhaud, Gounod, Gluck, Berio.
12 h, « Les Provinciales », à Aix.
16 h, Le centre « Acanthes ».
18 h, Une heure avec Peter Jeffes (en direct du cloître Saint-Sauveur).
19 h 5, Jazz : Festival de Nice.
20 h 30, Concert : (donné le 12 juillet 1983 à Perpignan) : « Symphonie n° 9 en ré mineur » avec chœurs, de Beethoven, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. Z. Macal, sol. D. Bailey...
23 h, La nuit du jazz (en direct du Hot Brass) : le trio K. Clarke, P. Galas, M. Valetta et H. Jones au piano.

● De Debussy aux faits divers, le lien n'est pas évident ! Pierre Babin, pour qui Debussy n'est pourtant pas un Landru de la musique, a voulu montrer que le musicien n'était pas si léger et limpide qu'on voulait parfois le croire ; que de *Pelleas* au *Martyre,* il n'est question que de mort ou d'assassinat. Autour de *la Chute de la Maison Usher,* d'Edgar Poe, Pierre Babin fera entendre en quoi la musique de cet homme-là était travaillée par la peur et la douleur.

★ **Musiciens à l'œuvre : Debussy, Edgar Poe, crime passionnel,** lundi 11, mardi 12, jeudi 14, vendredi 15 juillet, de 14 h 30 à 17 h, France-Musique.

DIMANCHE 17 JUILLET

TF1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le Jour du Seigneur.
11 h Messe.
célébrée à Saintes (Charente-Maritime), prédicateur Père A. Quilici.
12 h Télé-foot 1.
12 h 55 Face à SAS
13 h Journal.
13 h 30 Série : Enquête en direct, drapeau en tête.
14 h 35 Le Relais du dimanche en direct du 17.
Sports et variétés.
17 h Série : Les chevaux du soleil.
18 h Sports dimanche.
18 h 15 Les animaux du monde.
18 h 45 Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.L. Boulay.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal (et à 22 h 25).
20 h 35 Film : Rio Lobo, de Howard Hawks.
22 h 20 Droit de questions.
Réal. : J. Audoir.
Trois jeunes interrogent trois hommes, et inversement. Cette fois, Jacques Lanzmann, Pierre Follenfant, Jeanne Folly, Nina Sutton, Leslie Bedos... Entre parisiens.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Lettre aimée.

A2

11 h Cheval 2-3.
11 h 30 Gym tonic.
12 h Souvenirs-souvenirs.
Brenda Lee.
12 h 30 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Cirque du monde : cirque bulgare.
14 h 20 Série : Kung Fu
15 h 10 Variétés : Si on chantait.
A La Rochelle.
16 h 5 Série : Les amours de la Belle Époque.
17 h 10 La Panthère rose.
17 h 25 Série : Madame le juge.
Monsieur Bais, réal. C. Barma.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Bonjour M. Lewis.
Sketches, gags, extraits de films du grand comique américain.
21 h 35 Document : Moissons et battages d'autrefois, de J. Pouilloux.
L'évolution du monde paysan de l'époque gallo-romaine à nos jours à travers les fêtes des moissons et du battage. Belles images nostalgiques.
22 h 30 La grande parade du jazz.
Avec Jay McShann Quintette.
23 h Journal.

FR3

18 h 35 Pour les jeunes.
19 h 40 R.F.O. hebdo.
En direct de Tahiti. Actualité de la semaine, dossier, portrait.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 Série : Lignes de vie.
Julien et les rayons jaunes, de R. Carasco (production INA).
Un maçon victime d'une triple fracture du rocher (ou du crâne) se plonge dans la pratique de l'écriture. Au moyen de cet acte, Julien tente de se libérer des tyrannies du hasard. Rêves ou réalités.
21 h 35 Aspects du court métrage français.
Les Aquatiques d'E. Luntz, Un hiver à Paris, de J. Loyseau.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle cinéma italien) : le Procès de Vérone, de Carlo Lizzani.
23 h 54 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.
23 h 55 Prélude à la nuit.
« Etude n° 11 pour les arpèges composées », de Claude Debussy, par C. Zerah au piano.



FRANCE CULTURE

7 h 9, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h, Messe, à la cathédrale d'Avignon.
11 h, Avignon.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Musique : la Provence imaginaire (et à 16 h 5).
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Noir sur blanc, de B. Parain. Avec M. Duchaussoy, C. Ferran, L. Arbessier...
17 h 30, Rencontre avec... Edgar Morin.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Stanislas Rodanski ou le refuge définitif.
20 h 40, Concert à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

● Un 14 juillet anarchiste. Par souci d'équilibre, par humour ou par nécessité politique... les anarchistes de Radio-Libertaire ont décidé de célébrer le 14 juillet par une journée antimilitariste révolutionnaire, avec bien sûr beaucoup de musique « pacifiste ».

★ Le 14 juillet de 10 heures à 22 heures. Radio-Libertaire, 89,5 Mhz. Paris.

FRANCE MUSIQUE

Les émissions seront diffusées en direct d'Aix-en-Provence.
0 h à 6 h, La nuit du jazz (voir samedi).
6 h, Concert promenade : œuvres de Adam, Catalani, Norkfolk, Mattes, J. Strauss, Grell...
8 h, D'une oreille l'autre : Schumann, Bartok, Haydn, Brahms, Grieg, Chostakivitch, Mozart.
12 h, Les festivals d'Europe.
14 h, Les orgues de Provence.
15 h, D'une oreille l'autre : J.S. Bach, Monnet, avec Y. Chiffoleau, violoncelle.
18 h, Concert (en direct de la cathédrale Saint-Sauveur) : « Israël en Égypte », de Haendel, par English baroque Soloists et Monteverdi Choir.
19 h 30, Musiques traditionnelles.
21 h, Concert : « La Prison », concerto en si mineur pour violoncelle et orchestre de Dvorak, cantate, opéra pour soprano, violoncelle, percussions et orchestre de Landowski ; « L'Oiseau de Feu », de Stravinsky par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus, G. Vichnevskaia, soprano, M. Rostropovitch, violoncelle.
0 h 5, Fréquence de nuit : Don Juan, le vampyr.

AUDIOVISUEL

Les jeux vidéo en douze leçons

Tout au long de l'été, *le Monde Dimanche* offre aux passionnés comme aux néophytes douze leçons de jeu vidéo.

III. — Consoles

EN trois ans, les jeux vidéo se sont installés dans les foyers français. Quatre [illegible] mille *consoles équipaient* les ménages au début de [illegible], et Noël s'annonce prometteur avec la présentation de nouveaux matériels. *Les ventes sur le* marché national ont progressé parallèlement à l'apparition de produits de plus en plus perfectionnés. Premier lancé, le Vidéopac de Philips, dépassait les [illegible]000 ventes en 1981 pour descendre à 80 000 en 1982. Inversement, Atari vendait [illegible]000 consoles V.C.S. en 1981 pour dépasser 120 000 l'an dernier. Le phénomène s'est prolongé avec Intellivision, de Mattel : 50 000 exemplaires écoulés en 1982.

En 1983, de nouveaux bouleversements sont à prévoir : non seulement avec l'introduction des nouvelles consoles Coleco, Vectrex, Philips G 7400, mais aussi avec le démarrage de véritables ordinateurs ludiques qui viennent concurrencer directement le haut de gamme des jeux vidéo.

D'ici Noël, cinq systèmes se disputeront le marché : par ordre d'ancienneté : Vidéopac (Philips), V.C.S. 26005 (Atari), *Intellivision (Mattel), Colecovision* (C.B.S.), Vectrex (M.B.).

D'apparence sérieuse, plus « utilitaire » en raison de son clavier « alphanumérique », le Vidéopac Philips dispose de trois atouts : son prix (1 045 F) (1), son circuit de distribution et la possibilité d'utiliser précisément la cinquantaine de touches pour afficher sur l'écran chiffres et lettres. Cette spécialité permet au Vidéopac d'être particulièrement bien placé pour toutes les cassettes de jeux éducatifs. En revanche, la faible capacité mémoire (4 K-octets) rend le combat inégal dans les autres domaines face aux appareils concurrents. C'est en effet de ce potentiel de mémoire, comptabilisé en K-octets, que dépend la qualité d'informations transmises *à l'utilisateur : en d'autres* termes, plus la capacité mémoire d'une console est forte, meilleurs seront la définition de l'image, la *précision des jeux, le réalisme* des sons.

L'apparence dépouillée du V.C.S. d'Atari contraste avec la profusion des touches du Vidéopac : quatre boutons seulement autour du logement de la cassette. En revanche, l'appareil s'accompagne de deux sortes de manettes différentes, utilisées alternativement selon le type de déplacement requis par les jeux. *Parmi* les atouts de la *marque*, son prix (1 390 F), le grand choix de cassettes (dans une gamme très large de prix : 99 F à *349 F), une utilisation efficace* des 8 K-octets de capacité mémoire et, surtout, l'avantage de constituer la référence standard *sur le marché*. Ainsi, tous les fabricants de cassettes prévoient toujours de présenter une version en format V.C.S., ce qui élargit encore la ludothèque possible.

Sans l'écran de télévision

La console Intellivision de Mattel, légèrement plus chère (1 610 F), se distingue des précédentes à la fois par l'originalité de sa présentation et la qualité visuelle de ses jeux. Les manettes de commande, très précises pour les habitués, nécessitent quand même un certain entraînement avant d'être maîtrisées. Les jeux sont, quant à eux, d'un graphisme excellent et souvent parfaitement adapté aux capacités de l'appareil (15 K-octets).

Parmi les trois nouveaux concurrents arrivant sur le marché cette année, Coleco a privilégié le caractère spectaculaire des jeux. Sa puissance exceptionnelle (64 K-octets) permet en effet d'obtenir une qualité visuelle et sonore incomparablement supérieure à celle de ses concurrents (prix provisoire : 1980 F). Pourtant, compte tenu des capacités de l'appareil, les cassettes sorties en France laissent au joueur, la surprise visuelle passée, un *sentiment d'insatisfaction*. Autre point faible : le choix de cassettes provisoirement restreint. Mais avec l'extension prochaine du catalogue, le fabricant dispose pour tourner cette difficulté d'une arme décisive : un transformateur qui permettra bientôt d'utiliser sur la console les cassettes de format concurrent.

Le Vectrex de Milton Bradley et le G 7400 de Philips jouent quant à eux la carte de l'autonomie. Pouvoir jouer sans monopoliser l'écran de télévision, correspond en effet à un besoin concret dans de nombreux foyers. Si le 76 400 n'est qu'une version sur l'écran noir et blanc indépendant du Vidéopac, le Vectrex se distingue par sa technique originale qui combine les avantages d'une remarquable définition d'image et de bruitages spectaculaires. Un inconvénient toutefois : l'image est en noir et blanc, même si le recours à un système de filtres permet de teinter l'écran. De plus, il est relativement coûteux : 1950 F.

Mais la politique de Milton Bradley a un autre avantage. Au lieu de sacrifier à la course à la nouveauté, au risque de saturer le réseau de distribution et de désorienter le consommateur, la firme, spécialisée dans le jeu depuis plus de cent ans, préfère miser sur la longévité du produit et son développement progressif.

Deux caractéristiques marquent l'ensemble de ces matériels : l'une tendant à une certaine généralisation, la seconde visant au contraire à la différenciation. Présentés à l'issu de démarches concurrentes et indépendantes, ces différents produits, autrefois rigoureusement incompatibles, peuvent désormais être combinés grâce à l'utilisation de cassettes de format différent. Ainsi de nombreux fabricants de cassettes produisent désormais les jeux dans les trois ou quatre *formats existants. Dans le même* temps, les appareils tentent aussi de se différencier en présentant des extensions à leurs machines : c'est le cas avec l'Intellivoice ou le Synsonic Drums de Mattel, avec le module Turbo de Colico ou le crayon lumineux et le clavier du Vectrex. Milton Bradley vient même de vendre à Atari et à Philips sa technologie en matière de reconnaissance de la parole. Un accessoire, vendu aux États-Unis pour une cinquante de dollars, permettra de dialoguer oralement avec les futures consoles des deux fabricants.

L'apparition des nouveaux ordinateurs ludiques devrait modi*fier les prévisions* et au-delà bouleverser le marché actuel des consoles de jeux. Vendues à partir de 1 700 F, ces machines, qui offrent non seulement toutes les capacités d'un véritable ordinateur mais constituent en outre le support de jeux électroniques très sophistiqués, vont en effet représenter des concurrents sévères pour les consoles de haut de gamme, telles Mattel et Coleco, qui risquent de payer leur arrivée tardive sur le marché. En fait, on s'attend à un recentrage du marché, d'une part sur les jeux vidéo de prix moyens, (Atari étant particulièrement bien placé à cet égard), de l'autre sur les ordinateurs ludiques. Ces particuliers : le Vectrex, qui, s'il abaisse ses prix et impose son concept de machine autonome, pourrait tirer son épingle du jeu.

Cette évolution trouve en tout cas son illustration dans la décision précipitée d'Atari de renon*cer au lancement en France* de sa console 5200, pourtant impatiemment attendue, pour se consacrer à la gamme d'ordinateurs XL et notamment aux modèles 600 XL et 800 XL. Le récent accord Thomson-Philips portant sur un standard commun de jeux vidéo va également dans ce sens.

JEAN-FRANÇOIS LACAN ET BERNARD SPITZ.

Prochain article :

FEU A VOLONTÉ

(1) Tous les prix des consoles, cités à titre indicatif dans cet article, correspondent aux prix de référence FNAC au 30 juin 1983.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Le film de votre vie

Votre album de famille déborde de photos que vous n'avez pas le temps de classer ou de légender. Les diapositives de vos vacances, les clichés souvenirs des mariages, baptêmes ou autres fêtes de famille s'entassent dans vos tiroirs. Vous avez consacré quelques milliers de francs à fixer sur la pellicule des moments de votre vie que vous n'osez même plus montrer à vos amis, à votre famille; parce qu'aujourd'hui la vidéo est bien plus pratique, bien plus valorisante.

C'est là qu'intervient Bernard Planque, un ancien réalisateur de la télévision scolaire, directeur pendant quelques années du Centre d'information sur les techniques d'*enseignement*, et aujourd'hui réalisateur indépendant. Son idée est simple : rassembler tout ce patrimoine photographique familial pour en faire une cassette vidéo qui ait la qualité d'un véritable spectacle. Pour cela, Bernard Planque utilise la technique du montage de diapositives en fondu-enchaîné, qui allie la qualité de l'image fixe et les vertus dynamiques d'un montage quasi cinématographique. Le tout est illustré par une bande sonore et commenté par le commanditaire ou par un comédien professionnel. Le produit final peut être ainsi projeté sur grand écran ou *transféré sur cassette* vidéo.

Bernard Planque a déjà réalisé cette sorte de biographie filmée pour de petites associations soucieuses de célébrer leur fondateur ou l'anniversaire de leur président. Un de ces montages, consacré à la vie du photo-journaliste Paul Almasy, a même fait le tour du monde. Il espère aujourd'hui trouver une autre clientèle auprès des particuliers, même s'il en coûte environ 30 000 F. Il est vrai que le succès des testaments sur vidéo a montré que le passage à la postérité s'accommode fort bien de quelques sacrifices.

★ Le film de votre vie. Bernard Planque, 151, rue d'Alésia, 75014 Paris.

Films récents

Les dieux sont tombés sur la tête, de Jamie Uys, avec Xao, Marius Weyers et Sandra Prinsloo. Édité par Vista Vidéo et distribué par René Chateau.

Rêve de singe, de Marco Ferreri, avec Gérard Depardieu, James Coco et Marcello Mastroianni. Édité par A.M.V. et distribué par R.C.V.

Grands classiques

Les Évadés de la nuit, de Roberto Rossellini, avec Giovanna Ralli et Léo Genn. Édité par R.C.V., collection « La mémoire du cinéma ». Distribué par R.C.V.

Séduite et abandonnée, de Pietro Germi, avec Stéfania Sandrelli et Saro Urzi. Édité par R.C.V., collection « La mémoire du cinéma ». Distribué par R.C.V.

Version originale

Régie Cassette Vidéo édite un certain nombre de grands films américains en version originale sous-titrée.

Fame, d'Alan Parker, avec I. Cara et E. Bertha.

2001, l'Odyssée de l'espace, de Stanley Kubrick, avec K. Dullea et G. Lockwood.

Ben Hur, de William Wyler, avec Charlton Heston.

Il était une fois Hollywood, de Fred Aley, avec Fred Astaire, Bing Crosby, Gene Kelly et quelques autres.

J.-F. L.

DISQUES

Classique

Chefs-d'œuvre économiques pour l'été

Les collections économiques se *multiplient, sans doute pour* essayer de pallier la crise qui frappe le disque et d'utiliser les fonds de catalogue qui risquent d'être périmés après la victoire définitive du compact. Bonne occasion de se faire une discothèque de vacances à prix modérés (entre 40 et 50 francs).

Grosse offensive en particulier de C.B.S. qui, sous le titre *Masterworks Portraits* (et une couverture trop funèbre à mon goût), pu*blie quarante et un disques du* grand répertoire (enregistrés pour la plupart dans les années 60) portant des noms illustres. Feuilletons rapidement ceux dont nous avons eu connaissance (références dans la série 60000).

Les *Inventions* de Bach par Glenn Gould (60254) : un délice quand on a soi-même ânonné ces pages exquises dans l'enfance sans savoir qu'en faire : un Gould enfantin et railleur, aux traits de feu. *En revanche, son début de l'Art de la fugue* (contrepoints 1-9) à l'orgue, d'un mouvement indomptable, mais sautillant et nasillard, plaira surtout aux inconditionnels (291).

Les Concertos brandebourgeois par l'Orchestre du Festival de Marlboro, dirigé par Casals (251-252) : du Bach d'avant « la reconquête », familier et vivant, un peu démodé tout de même.

Concerto et *Quintette pour clarinette* de Mozart : un soliste de qualité, mais surtout la direction *étincelante de George Szell* (273). Le grand *Quintette à vent* avec Robert Casadesus mérite d'être écouté, ainsi que la *Sinfonia concertante pour vents* avec Ormandy (278).

Quelques excellents concertos du même Mozart : le *mi bémol K.449 et le sol majeur, par Serkin* au jeu jaillissant, aigu et roboratif (275) ; l'*ut mineur*, dans une version aussi belle que sage de Gould, l'enfant terrible, marié avec un *ut majeur* assez sec par Rosa Lhevinne (276).

La *Petite Musique de nuit* et la *Symphonie en sol mineur* : une bonne surprise que cette direction ferme et tendue, sans mièvrerie, de Casals (274).

Déception au contraire : les interprétations d'Horszowski avec le Quatuor de Budapest, un peu routinières, reflètent mal le talent de ce grand pianiste trop modeste ; il est vrai que les *Quatuors avec piano* de Mozart (277) et de Beethoven (257) ne sont pas de très grands chefs-d'œuvre ; mais le *Quintette « La Truite »* de Schubert (283) !

On se consolera avec le disque historique des *Variations-Diabelli* de Beethoven par Serkin (256), ses beaux *Impromptus* op. 142 de Schubert (282) et le merveilleux *Octuor* de Mendelssohn par les solistes de Marlboro, musique d'elfes grisants (malgré le climat acoustique toujours un peu voilé de presque toute cette collection), couplé avec le séduisant *Trio en ré mineur* par Horszowski, Schneider et Casals (272).

La qualité légendaire du Quatuor de Budapest se retrouve pleinement dans les *Quatuors* de Debussy et Ravel (281).

Enfin, petite incursion dans le répertoire moderne avec le *Roméo et Juliette* de Prokofiev admirablement dirigé par Mitropoulos, bien que la prise de son ne puisse rivaliser avec celles d'aujourd'hui pour une œuvre aux couleurs aussi éblouissantes (279), et un très intéres*sant disque Berg (Lulu-Suite)*, Schœnberg (l'insolite *Thème et Variations*) et Webern (*Im Sommerwind* et *Trois pièces posthumes*) par l'Orchestre de Philadelphie où l'on retrouve la direction transparente et précise d'Eugen Ormandy (60258).

A noter aussi, chez Decca, la réédition, par albums de deux disques, de l'intégrale des *Symphonies* de Mahler par Georg Solti ; les *Première, Quatrième, Sixième, Septième* et *Huitième* en particulier restent de grandes références (seize disques, 593.044/051).

JACQUES LONCHAMPT.

Jazz

Levallet, Galigai, Double Six : trois du CIM

Le CIM — Centre d'informations musicales — sort un disque tous les trimestres, en même temps que sa très sérieuse revue *le Jazzophone*. Les trois derniers albums sont parfaitement représentatifs des efforts qu'un modeste éditeur exerce pour la défense et l'illustration des *musiques de l'Hexagone*.

D'abord, les *Instants chavirés* (1) du bassiste Didier Levallet, avec Dominique Pifarely (violon) et Gérard Marais (guitare). Voilà l'exemple du *disque intelligent* et grave, réalisé par des gens qui ont le goût d'être ensemble et qui ne se sont pas réunis pour besogner, comme c'est souvent le cas de ceux — tant mieux pour eux, tant pis pour nous — qui s'aliènent dans des productions sans risques et de grande série. Levallet avait retenu naguère, pour son quintette, Mino Cinelu bien avant que Miles ne l'engage. Il sait choisir ses équipiers. Il sait aussi — et il le dit — que l'important est de *« construire un langage actuel, structuré et neuf »*. Tâche difficile, mais seule valable à ses yeux.

Un semblable souci de rigueur *dans l'art est palpable* avec le premier recueil du groupe Galigaï, qui n'en est pas à son coup d'essai : il a déjà une longue pratique des concerts (2). Lionel Benhamou (*guitare*), *Michel Precastelli* (piano, synthétiseur), Marc Michel (basse), Umberto Pagnini (batterie), jouent remarquablement des thèmes très « pensés » et bénéficient d'un enregistrement impeccable. On chercherait à rivaliser avec le voisin E.C.M. que ça ne nous étonnerait pas.

Également *premier* disque, celui-ci de Mimi Perrin, *Les Double Six rencontrent Quincy Jones* (3) devient une réédition opportune de la galette de 1959, *qu'on ne trouvait plus, et où les* performances vocales, les textes drôles collant aux improvisations imitées, les solos de musiciens en verve, firent la réussite de l'entreprise dès ces débuts fulgurants. *« Beaucoup de chaleur, d'idéalisme, une part d'utopie*, se souvient Mimi Perrin, *nous avons passé un an à fignoler ça »*. Ce ne fut pas un an perdu (Disques Open : (1) OP 17, (2) JZ 04, (3) OP 18.

LUCIEN MALSON.

Rock

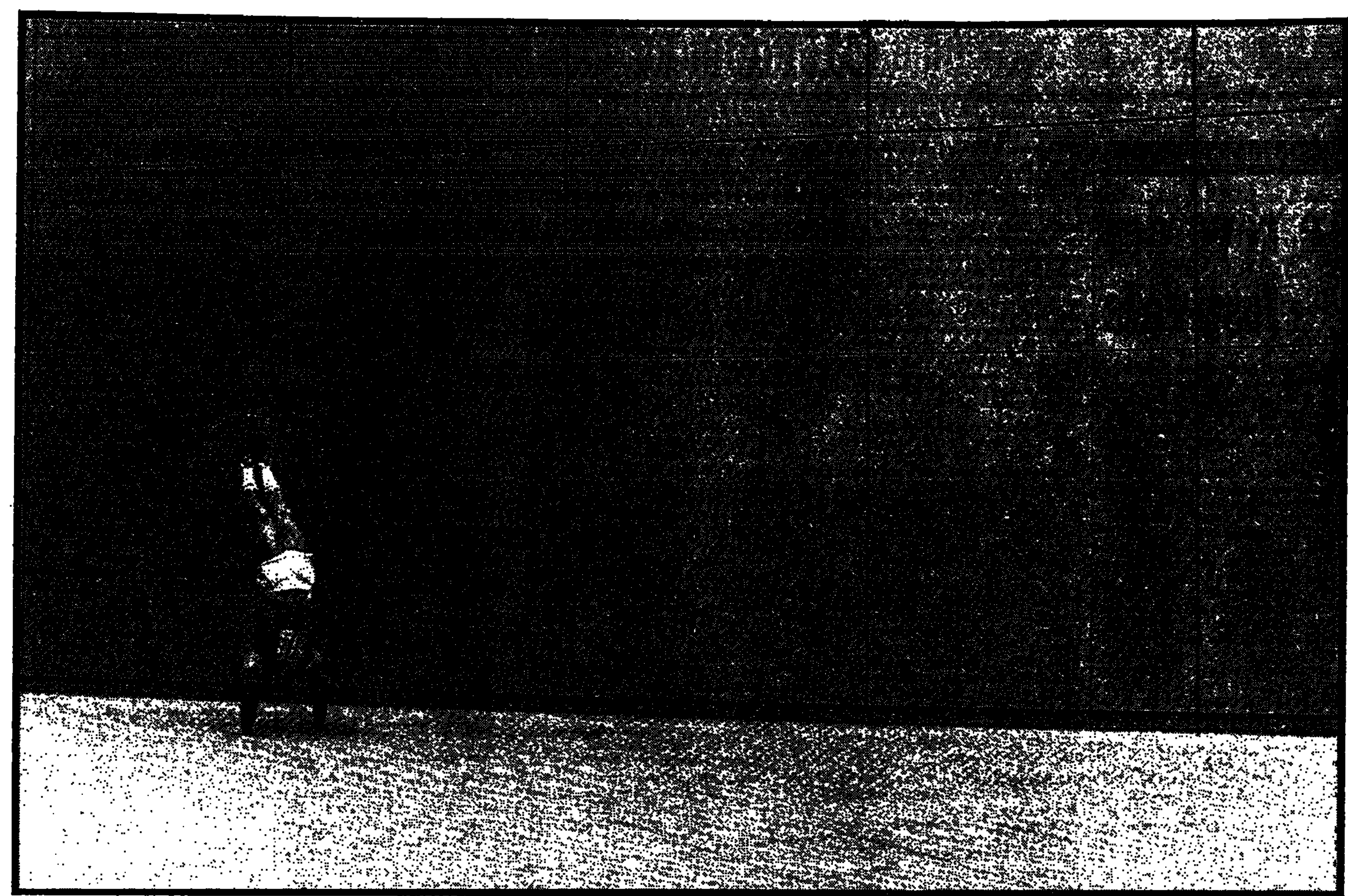
THE B 52's « Whammy ! »

Où en sont les B 52's en 1983 ? Plus B 52's que jamais, *ils chantent, jouent et sonnent* comme les B 52's. Dit de cette façon, ça peut paraître d'une évidente niaiserie, *mais* il y a cinq ans tout le monde les aurait défiés de survivre en perpétuant un style qui avait tout pour n'être que celui du moment, c'est-à-dire rien pour faire carrière. Une musique gadgétisée en forme de gimmick qui, au-delà d'un ficelage séduisant, avait de sérieuses allures *de gag éphémère*.

On se trompait pourtant, pour une fois l'enrobage ne cachait pas le vide mais une inspiration pétillante, des mélodies d'une richesse honnêtement gagnée, des textes cocasses et un propos astucieux. Et c'est exactement ce que l'on retrouve sur ce nouvel album, l'étoffe, la maturité, le savoir-faire en plus. Sans se démentir, ces cinq Américains (deux filles, trois garçons) ont aguerri au fil des 33 tours un style, une griffe, qui ne ressemble à rien d'autre.

On les apprécie d'autant plus *que le précédent album, produit* par David Byrne (le leader des Talking Heads), aurait pu les conduire vers la standardisation d'une musique adaptée au format des discothèques. Ils ont pris la précaution de se munir d'un aller-retour. Il n'en reste pas moins que, souffrant de la fausse réputation qui a marqué leurs débuts, ils n'ont toujours pas la place qu'ils méritent. (Phonogram, 812554-1).

ALAIN WAIS.



JEAN PIERRE FAVREAU

ENTRETIEN

Alain Minc et le modèle « étato-libertaire »

Plus d'État et plus de marché. Aider davantage les entreprises qui investissent et encourager « l'économie souterraine ». Tel est le modèle que préconise Alain Minc, économiste imaginatif et paradoxal.

PLUS jeune directeur financier, à trente-trois ans, de toutes les grandes entreprises publiques françaises, Alain Minc se veut aussi le héraut, avec *L'après-crise est commencée* (1), de ce qu'il appelle le modèle « étato-libertaire » : une dose d'État, une dose de « société civile » — les initiatives des acteurs de base, — une pincée d'autogestion et un solide éloge des vertus du marché pour lier le tout ! Surprenante, quelquefois un peu ambiguë, souvent provocante, la pensée de ce jeune inspecteur des finances qui dessina un temps les futurs de *« l'informatisation de la société »* (2) ne laisse en tout cas pas indifférent.

Très critique à l'égard de l'économie, dont le statut scientifique lui semble largement usurpé, amoureux d'histoire — son admiration pour Braudel va quelquefois jusqu'à la fascination, — ce fort en thème à l'allure très classique occupe une place idéale dans l'échiquier politico-culturel français : à mi-chemin dans la grande famille de la gauche entre la culture jacobine et étatiste — à laquelle se rattache sa défense des nationalisations — et la culture décentralisatrice et autogestionnaire

***

« A lire votre livre, il semble que la « valeur-travail » comme raison d'être essentielle des individus soit à terme condamnée. Pourquoi cette conviction ?

— Autrefois, le travail était la matrice sociale dominante, une valeur sacralisée par la conjonction de la tradition judéo-chrétienne et de la pensée marxiste. De ce point de vue, le travail comme valeur régresse au moment même où l'offre de travail diminue. L'activité se diversifie, devient polymorphe, va très au-delà du travail hiérarchique, structuré : temps libre, activités marginales, formes d'insertion de plus en plus complexes, économie souterraine... Par les temps qui courent, de crise longue et durable, c'est une aubaine de voir se modifier les attentes vis-à-vis du travail.

— Qu'est-ce qui vous fait penser que les Français ont mieux mesuré l'ampleur et la durée de la crise que leurs dirigeants, que la classe politique ?

— Je crois en effet que ce pays a depuis dix ans intériorisé la crise, que des interventions de pédagogues aussi complémentaires et contradictoires que Raymond Barre et Edmond Maire l'ont fait mûrir. En un mot, qu'il est prêt pour la rigueur. Il en a compris la nécessité davantage que ses corps intermédiaires. Certes, l'acceptation de la rigueur, avec ce qu'elle représente de pressions sur les prestations, le niveau des rémunérations, les prélèvements, va de pair avec des résistances dès lors que les individus sont mis directement en cause. C'est une dialectique tout à fait normale. Il n'y a pas d'organisation sociale qui ne résiste pas, sauf à être, au sens de Lévi-Strauss, une société « froide ».

— Votre vision de « l'après-crise » vous amène à préconiser à la fois plus d'État et plus de marché. Comment accepter cette proposition intellectuellement séduisante mais apparemment irréaliste, voire contradictoire dans son énoncé même ?

— La France est un pays industriel encore précapitaliste. En témoignent des comportements d'épargne tournés vers les biens improductifs, que d'aucuns appellent, par un étrange retournement des choses, des biens réels. En témoignent aussi notre système fiscal ou l'archaïsme, à bien des égards, de nos relations sociales.

» Dans ce contexte, je crois qu'il faut redécouvrir les vertus du marché, notamment lorsqu'il s'applique à la sphère sociale, car il exerce en général des effets dissolvants sur les oligopoles et les néo-corporatismes. Entendons-nous : le marché ne s'assimile pas forcément à la privatisation du capital ou à une marchandisation exacerbée. Il signifie simplement l'introduction d'un minimum de pression concurrentielle, c'est-à-dire en définitive l'obligation pour des organisations trop stables de s'ajuster et de s'adapter. Le marché limite considérablement les risques de dérive bureaucratique des grandes organisations publiques ou privées : c'est une force de régulation tellement puissante, tellement brutale parfois, qu'on ne peut y échapper longtemps.

Le profit incontournable

» D'où la nécessité d'une « réhabilitation de gauche » du profit. Celui-ci est une réalité incontournable en univers concurrentiel, particulièrement lorsque cet univers est international. Pourquoi une réhabilitation de gauche ? Parce que je pense, comme Braudel, que le marché est un état de nature de la société et qu'il est un des moyens privilégiés pour une société d'assurer son propre mouvement et son propre changement. Le marché n'est pas conservateur. Il est parfois révolutionnaire, et en tout cas réformiste puisqu'il engendre le mouvement.

» Il reste que s'il faut davantage de marché dans l'univers bureaucratique pour en contenir le mouvement naturel qui le porte vers l'entropie, il faut davantage d'État là où le vent de la concurrence internationale souffle largement. Il n'y a là rien de très nouveau : dans les périodes de crise durable, l'État s'est toujours porté au secours du système productif. Davantage d'État ne signifie pas un État producteur. Cela signifie un État qui aide certaines entreprises à ruser avec le marché en les dotant mieux sur le plan financier que ne l'aurait fait parfois un marché boursier historiquement anémié, en leur permettant de jouer davantage le long terme sans s'affranchir des rigueurs du quotidien.

» D'ailleurs, tout le monde ruse avec le marché : des Japonais aux Américains ou aux Allemands. La nationalisation à la française, dont les racines plongent loin dans notre culture, est plus visible, mais elle n'est pas d'une essence différente.

Debré et Cohn-Bendit

— Le voilà votre modèle « étato-libertaire »...

— La société, pour vivre, doit moudre du grain. Les conservateurs ne comprennent pas le mouvement même de la société et imaginent de ce fait qu'il n'y a plus rien à faire puisqu'il n'y a plus rien à distribuer. Bien au contraire, dès lors que la crise interdit de distribuer un surplus et va même contraindre de revenir sur certains acquis, il est nécessaire de redistribuer autre chose : des pouvoirs ou des espaces de liberté. Cela conduit à la dimension libertaire. Reste la nécessité d'un État encore plus musclé que dans les périodes paisibles, pour servir de bouclier : militaire évidemment, mais aussi énergétique ou industriel.

» Les réflexes libertaires sont nombreux : créer une entreprise en est un à l'évidence, mais aussi créer une crèche sauvage, monter des systèmes sociaux à la limite de l'économie officielle, se donner un mode de vie « écologique ». Il faut aller vers une société qu'un de mes amis qualifie drôlement de « modèle Debré-Cohn-Bendit ». A la fois plus d'État là où le système productif a besoin de soutien, plus de marché pour réguler les énormes machines bureaucratiques et plus d'espaces de liberté dans le jeu social.

» Cette évolution est d'autant plus nécessaire que les degrés de liberté sont très faibles dans l'ordre de la production. On n'a jamais produit de manière libertaire, ni en période de croissance ni, *a fortiori*, en période de décroissance. Nous sommes condamnés au productivisme : celui-ci a tout à gagner à un certain partage du pouvoir, mais il est en revanche incompatible avec l'autogestion au sens propre du terme. L'avenir de l'autogestion n'est pas dans l'entreprise, il est dans la société.

— Ce que vous dites est indissociable de l'extension du travail noir, de l'économie informelle. Or votre position est originale sur ce point puisqu'à la différence de beaucoup (3) vous considérez qu'il faut « blanchir » une partie de ces activités. Comment justifier cette position ?

— L'économie souterraine s'est fortement développée depuis la crise. C'est à l'évidence un mécanisme d'adaptation ; elle sert de stabilisateur, et est donc saine. L'ampleur qu'elle atteint en fait donc un phénomène de société. Or on ne traite pas un phénomène social par des règlements et des interdits, sous peine, en l'expulsant par la porte, de le voir revenir par la fenêtre.

» L'économie souterraine n'est pas, de surcroît, un phénomène neuf. Elle correspond à ce que Braudel appelait, pour des périodes antérieures, les structures du quotidien, avec néanmoins une différence. Les structures du quotidien recouvraient toute la partie du jeu économique et social qui échappe au marché. On pourrait dire de l'économie souterraine qu'elle vise moins à échapper au marché qu'au regard de l'État. C'est pourquoi, si l'État veut à tout prix faire émerger à sa vue l'économie souterraine, il la rendra encore plus souterraine.

Travail et non-travail

» Il vaudrait mieux se contenter d'un minimum de transparence — passer du travail noir au travail « gris » — par exemple en imposant sur certaines activités une taxe forfaitaire très faible, sans rapport avec les prélèvements fiscaux habituels sous un régime de déclaration spontanée. Je ne mésestime pas l'inégalité qu'un tel système engendre pour le financement de l'État-providence puisqu'il le fait reposer sur la seule économie « émergée ». Mais est-il si injuste que les bénéficiaires d'emplois classiques contribuent pour le compte de ceux qui demeurent en marge du système productif à une époque où bénéficier d'un emploi protégé devient un privilège ?

ALEXANDRE WICKHAM.

(Lire la suite page XII.)

(1) Ed. Gallimard, 1982.

(2) La Documentation française, 1978, en collaboration avec Simon Nora.

(3) Notamment du professeur Dupeyroux, dont le rapport remis en janvier au ministre du travail se montrait très réservé à l'égard de toutes les formes de « légalisation » de ce phénomène.

THEATRE

Le rêve des festivals

J'AI passé trois jours au Festival du théâtre de Munich. C'est peu pour une manifestation de près de deux semaines (du *16 au 29 mai*) qui présentait une trentaine de spectacles (1). Et j'ai mal choisi mon moment : il avait fait soleil au début (Munich, disent les critiques allemands, était devenue une ville italienne. Un rêve bien germanique !), mais le temps s'était mis à la pluie et au froid. C'est grave quand il s'agit d'un festival de plein air, installé sur une prairie du Jardin anglais, un grand parc soigneusement négligé, au centre même de la ville. On pataugeait sur le gazon qui tournait à la rizière, on grelottait sous les chapiteaux trop vastes pour pouvoir être chauffés... Le seul lieu accueillant était la cantine : il y faisait presque chaud, les stands offraient aussi bien des saucisses bavaroises que des plats végétariens ou de la cuisine d'Extrême-Orient, et la bière coulait à flots. Et moi qui venais de Rome, où le printemps battait son plein !

Toutefois, les « circonstances » ne suffisent pas à expliquer le malaise que j'ai ressenti pendant ces trois jours de festival munichois. Un malaise qui n'est pas sans analogie avec celui que j'ai perçu, entre les lignes, dans les comptes rendus du Festival de Nancy, qui s'est tenu à peu près en même temps. Pourquoi un festival de théâtre, et un tel festival, aujourd'hui ? La question se pose.

C'est que le Festival de Munich, qui en est à sa sixième édition, n'est pas une quelconque manifestation touristique comme le sont la plupart des festivals d'été. Fondé en 1977 par un très jeune homme, Hans Georg Berger, sans doute *sur l'exemple de Nancy, il prenait* le contre-pied du système théâtral allemand. Au lieu des bunkers de luxe que sont les édifices théâtraux de la République fédérale, il y a ici des tentes de cirque, des roulottes, des hangars ferroviaires désaffectés, des arrière-salles de *café... Et au lieu de promenoirs mo*quettés, resplendissant de lustres vénitiens façon Düsseldorf, la buvette, précisément, à mi-chemin entre la brasserie et le feu de camp...

Et le fait que cela se passe à Munich, la ville de Franz Joseph Strauss, dans cette Bavière riche et imperturbablement catholique, où Hitler a commencé, et que le festival soit financé à la fois par la municipalité et par la firme automobile *B.M.W. ajoutait encore à la portée* symbolique de l'entreprise. Ce festival-là était celui d'un *autre* théâtre. Du théâtre, comme on dit encore, *alternatif*.

Du reste, il se déroule juste après les Rencontres théâtrales de Berlin-Ouest. Parfois, il mord même sur celles-ci. Paradoxe : à Berlin, la ville des « alternatifs », se trouve réuni le Gotha du théâtre fédéral ; à Munich, la citadelle de la démocratie chrétienne (dans sa pire variante, bavaroise et straussienne), se donnent rendez-vous les francs-tireurs, les bohémiens... tout ce qui n'a pas vraiment droit de cité dans le théâtre fédéral.

Et les spectateurs sont plus nombreux à Munich qu'à Berlin : en 1983 près de deux cent mille contre quelques dizaines de milliers, et plus jeunes, autrement attentifs. Comme s'ils trouvaient là, une fois l'an, *leur* théâtre, alors qu'ailleurs, dans les bunkers, ils ne peuvent être que des visiteurs intimidés. Rien de plus instructif que de passer d'un festival (et d'une ville) à l'autre : un vrai exercice pratique en théâtrologie (en matière : dialectique du théâtre et de la société !)

Panorama français

Or, cette année, les choses ont changé. *Certes, Berlin est resté le lieu des ren*contres au sommet. Mais Munich s'est transformé. Prenant prétexte du vingtième anniversaire du traité franco-allemand, le festival a consacré une bonne partie de son programme au théâtre français (le reste, mode oblige, étant *dédié au « théâtre des femmes »). Il a* donc importé – sur le plan matériel et sur celui de l'organisation, ce fut un tour de force – quelques-uns des plus imposants (et des meilleurs) parmi nos spectacles : les deux *Shakespeare* du Théâtre du Soleil, *le Combat de nègre et de chiens* de Koltès-Chéreau par les Amandiers de Nanterre, le *Léonce et Léna* de Büchner par Jean-Louis Hourdin et les Fédérés... ou les six heures de *l'Énéide* par l'Attroupement de Marseille. Et il a aussi fait venir des « petites formes » (*les Blouses* de la Compagnie Jérôme Deschamps et *les Petites Filles modèles* de Cahillot) sans oublier quelques « one *man (ou woman) show » :* Farid Chopel et Anna Prucnal...

Enfin il a proposé à des metteurs en scène ou à des groupes munichois des textes dramatiques français récents : Bruno Bayen (*Schliemann*), Denise Chalem (*A cinquante ans elle découvrait la mer*), Bernard-Marie Koltès (*la Nuit juste avant les forêts*)... ont vu *ainsi leurs pièces montées en allemand.*

Le panorama n'est pas mauvais. Situés respectivement aux deux bouts opposés de la pratique théâtrale française, Ariane Mnouchkine et Jérôme Deschamps ont connu des triomphes. Ils ont été surpris, et ravis, par le nombre, la chaleur, la compréhension et la curiosité de leurs spectateurs. On a même été jusqu'à dire que le Soleil de l'Illyrie mnouchkinienne était d'un éclat à remplacer celui qui avait fui le ciel de Munich.

Mais là où le bât blesse, c'est précisément qu'il ne s'agissait que d'un panorama. D'un rassemblement de spectacles conçus ailleurs, à d'autres fins, et transplantés passagèrement (les deux *Shakespeare* ont tout de même été joués douze fois), à grands frais, dans le décor de cirque du Jardin anglais ou dans les hangars d'un Munich des temps passés. Bref, d'un festival comme les autres, la pluie et la prairie en plus. Comme si Munich s'était aligné sur Berlin.

Ajoutons que la greffe de la dramaturgie française sur les petites scènes bavaroises ne semble guère avoir pris. Je n'ai vu que *le Pique-Nique de Claretta*, de René Kalisky, sous-titré bizarrement *Ich liebe dich, mein Duce*, monté par Jutta Wachsmann, dans un appartement aménagé en théâtre, où elle travaille en marge des grosses institutions. Six acteurs, sur 4 ou 5 mètres carrés, un style de jeu épais, qui n'épargne ni la sueur ni les grimaces, une représentation menée tambour battant... et voilà que ce happening de bourgeois italiens d'aujourd'hui sur l'exécution de Mussolini et de Claretta Petacci *tournait au cauchemar* expressionniste. La haine du fascisme n'était pas loin, par surenchère, de virer à la fascination. Et la dénonciation de devenir complaisance.

Des foires parmi d'autres

Un des derniers festivals, après Nancy, à rêver d'un théâtre différent, à susciter, en dehors des salles et des lieux consacrés, un véritable échange entre spectateurs et acteurs, est en train de rentrer dans le rang. A Venise, le théâtre avait réussi à réanimer le Carnaval, mais il a été, en retour, dévoré par lui. Il reste peut-être encore, en Italie, le Festival de Sant'Arcangelo di Romagna (du 9 au 16 juillet) pour maintenir l'utopie d'un festival comme création et comme dialogue ; cette année, le thème choisi s'intitule : « *Le vie che hanno un cuore* » (paraphrasons : « Les voies qui vont au cœur »). Mais là, c'est l'idéologie du « laboratoire » et le commerce, jargonnant, du « post-moderne » qui menacent.

Partout ailleurs, les festivals ne sont plus qu'un appeau, entre autres, pour attirer les touristes et, au mieux, qu'un banc d'essai (voire un tableau d'honneur) pour le théâtre établi. Une foire entre mille autres : celles des antiquaires et du prêt-à-porter... Il est significatif que, parmi les manifestations du prochain Festival d'Avignon, figure un « spectable-défilé de mode de jeunes stylistes » une coproduction Odyssée de la mode – Festival d'Avignon, avec le concours de la délégation à la création artistique du ministère de la culture. L'aveu est complet !

Les temps sont loin où, à Avignon, Vilar inventait un espace et un style de théâtre qui, transposés à Chaillot, allaient balayer, à la façon d'un coup de mistral, la poussière et le bric-à- brac qui encombraient *les scènes parisiennes*. Loin aussi l'époque où, à Nancy, le Bread and Puppet s'emparait de la place Stanislas ou d'un bout de fête foraine, pour nous raconter, avec des masques et des poupées, quelques gestes et un minimum de mots, la guerre du Vietnam et les aventures d'oncle Fatso (le président : Johnson, Nixon, etc.). En 1968, *les contestataires d'Avignon avaient* accusé Vilar de faire du festival un « supermarché de la culture ». Ils avaient tort alors. Ils ont raison aujourd'hui : les festivals ne rêvent plus que d'être des supermarchés. ■

BERNARD DORT.

(1) Cf. le compte rendu par Colette Godard : « Joutes franco-allemandes au Jardin anglais », dans *le Monde* du jeudi 2 juin 1983.

Alain Minc et le modèle « étato-libertaire »

(Suite de la page XI.)

– Quel jugement portez-vous sur la réalité et le fonctionnement de ce qu'on appelle le « marché du travail » ? Le chômage actuel est-il simplement le résultat de l'inadéquation entre une offre et une demande ?

– C'est une question difficile, car nous manquons de travaux structurés sur le sujet, *de sorte que nous nous laissons* porter, moi le premier, par nos intuitions.

» *Première observation de bon sens* : la société française a mieux toléré la montée du chômage qu'on ne l'imaginait. Le président Pompidou n'avait-il pas affirmé, par exemple, qu'à cinq cent mille chômeurs la société exploserait ?

» Deuxième observation : la mesure statistique du chômage est réductrice. Elle fait abstraction des phénomènes les plus divers : de faux chômeurs certes, mais aussi des individus désireux d'exercer un travail mais qui, découragés, ne s'inscrivent même plus à l'A.N.P.E. *Rien n'en témoigne davantage que l' « ef*fet de flexion » cher aux économistes : quand se créent sur un site cent emplois tertiaires, le chômage ne baisse que de vingt unités ; quand ce sont cent emplois industriels, il baisse de cinquante. Cela signifie qu'il existe une réserve latente de demandeurs d'emplois qui ne se présentent pas en temps ordinaire sur le marché du travail *mais le font par un* étrange effet d'imitation lorsque apparaissent des emplois correspondant à leur désirs cachés, plus tournés en général vers le tertiaire que vers l'industrie.

Troisième observation : dès lors que la relation au travail se transforme et que les notions de travail, d'activités, de loisirs se superposent en partie, la mesure même du non-travail est ambiguë Les études du type Comfremca nous montrent ainsi que le temps des « conquérants », suivant la typologie en vigueur, est dernière nous et que l'avenir appartient aux « déclassés », ceux qui cherchent à se créer un univers où l'activité, le travail, le loisir, la vie personnelle, l'action collective s'inscrivent dans une même continuité. Autant dire qu'ils ne *facilitent guère la délimitation statisti*que du travail et du non-travail. Il reste que si les deux millions de chômeurs ne sont pas tous de « nouveaux exclus », une part inappréciable d'entre eux l'est et constitue ces nouveaux pauvres qui cumulent tous les aléas sociaux.

– Vous parlez beaucoup des nombreuses contraintes qui enserrent le monde du travail et l'acte industriel. Faut-il donc renoncer à l'autogestion, ce vieux rêve de la gauche, à laquelle dans votre *livre* vous vous rattachez ?

– Comme toutes les utopies, l'autogestion aide la société à s'accoucher. Mais, comme je l'ai dit précédemment, le rêve de l'autogestion dans l'entreprise a pu se développer aux temps fastes de la croissance. Il n'est pas en résonance avec la crise. En matière industrielle, le seul acte d'autogestion est patronal : c'est la création d'une entreprise ! Certes, aux *confins de la Silicon Valley, certaines en*treprises paraissent autogérées, mais elles réunissent des intellectuels et se consacrent à des technologies de pointe. Ce sont là deux caractéristiques inhabituelles.

Si l'univers productif est peu propice à l'autogestion, la société civile ne cesse en revanche de se nourrir, volontairement ou involontairement, de cette utopie en créant ses espaces de liberté, en se modelant. Faut-il encore qu'un univers productiviste et une société civile libertaire arrivent à s'accepter et à reconnaître mutuellement leur légitimité ! ■

ALEXANDRE WICKHAM.

Tentation

(Suite de la page XIV.)

« Max, je l'ai aimé tout de suite. Ça n'était pas seulement une aventure, cette fois... un amour, un vrai... De mon côté, en tout cas... Parce que lui, je doute fort qu'il ait jamais réussi à aimer personne d'autre que lui-même... Sauf bien sûr, sauf une fois, sauf... Enfin... Mais ça, c'était autre chose...

» Max aussi était très jeune. Et il était bien plus beau que Maronnié. Oui, Max, en ce temps-là, était superbe, de cette beauté qui n'est pas seulement plastique, vous savez. C'était son talent qui le rendait beau, tout ce qui couvait à l'intérieur de lui depuis des années et qui ne demandait qu'une allumette et un peu de papier-monnaie pour brûler jusqu'au ciel...

» C'est ce qu'il m'a dit, que pour lui j'étais la petite fille aux allumettes... « Allumez-moi, tous les » deux on fera de grandes choses,» le bois et la flamme »... *A vrai dire ce n'était pas très flatteur pour moi, mais sur le moment je n'ai pas bien compris. L'amour, vous comprenez... Il était si séduisant, il m'aurait fait faire n'importe quoi...*

» Il m'a montré son court métrage, la seule chose qu'il avait, et puis le scénario de Jeunesse perdue, *et il m'a dit :* « Marika, c'est vous. » *Je n'ai pas hésité. Il m'avait embarquée sur son tapis volant, je ne savais pas comment faire pour atterrir. J'ai dit :* « Oui, ça sera » moi. »

» Marika, dans Jeunesse perdue, *c'est la mère. Je ne sais pas si vous avez vu le film... Le gosse, Henri, est complètement amoureux de sa mère, qui est une vamp, une vraie... C'est ça qui m'avait plu, parce qu'à trente-cinq ans les rôles de pure jeune fille que j'avais joués jusque-là, ça devenait difficile... J'étais inquiète... Je savais qu'il fallait que je me trouve une autre image... Max m'a dit :* « Vous êtes la sensualité » même, personne ne l'a jamais montré. Avec moi, vous leur éclaterez à » la figure, ils seront fous de vous... »

» J'ai joué Marika. Et Max a fait Jeunesse perdue. *Le gosse est élevé à la campagne par sa grand-mère, et de temps en temps il va en ville voir sa mère qui est une femme fatale, et on ne lui dit pas que c'est sa mère. Il ne comprend pas, il tombe amoureux d'elle... C'était un sujet osé pour l'époque, un sujet fort... Je pensais que ça me sortirait de ces trucs mièvres...*

» Ils ont été fous de moi, en effet... Tous ceux qui vont aux Ursulines ou à la Cinémathèque voir des trucs impossibles... Parce que le public, lui, mon public, le vrai, celui qui fait la queue sur les Grands Boulevards le samedi soir, celui qui remplit les salles, ce public-là ne m'a pas pardonné... Ils m'avaient aimée vierge et voilà que je leur criais à la figure, avec une authenticité sur laquelle on ne pouvait pas se tromper, le contraire... J'étais folle de Max, je ne pensais qu'au sexe à ce moment-là... Je leur criais que j'étais une putain... Ils ne me l'ont pas pardonné... Jamais... Mais Max, lui, était lancé. Je lui avais servi de marche-pied.

» Oh ! il n'a pas été complètement ingrat. Il m'a donné à nouveau le premier rôle dans son deuxième film, la Fille de l'air. *Entre-temps, je n'avais reçu aucune proposition, aucune... Je sentais le soufre...*

» Il m'a dit : « la Fille de l'air, » c'est un personnage comique et bon » enfant. On verra que tu es une ac» trice complète. Ils vont t'adorer, » tous, cette fois. Ils te pardonneront » Marika. »

» Ils ne m'ont pas adorée, sauf les abonnés des Cahiers du cinéma. *Ils n'ont pas eu l'occasion de m'aimer, étant donné qu'ils ne se sont pas déplacés pour voir le film. C'était un Verdereau. Un truc pour intellectuels.*

» La réputation de Max, elle, grandissait. Il est parti en Amérique, et il a compris comment faire des trucs qui se vendent. Seulement, à ce moment-là, il s'est bien gardé de m'offrir ses premiers rôles. La Warner Paramount ne voulait pas entendre parler de Myriam Molyneux, une actrice de trente-huit ans, trop vieille et complètement démodée. Il a fait tourner des Américaines...

» Comme il se sentait un peu en dette, il me faisait venir pour des petits bouts de rôle... C'était dur... C'était affreux... Je le voyais tourner autour de sa star comme une abeille avec une fleur...

» Pourtant, je ne refusais pas, et même je disais merci. Parce que les petits rôles, il était le seul à me les offrir... » Myriam frissonna, se secoua, comme sortant d'un cauchemar.

« Enfin, vous voulez voir Max, vous le verrez... Mais je vous préviens, ce n'est pas un homme simple... Il y a des choses qui vous étonneront... Je me demande comment ça va se passer entre vous deux... »

LA SEMAINE PROCHAINE : ABUS DE CONFIANCE

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs
Hubert Beuve-Mery (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395 - 2037



HISTOIRE DES FRANCE

Autour de dates exemplaires, douze historiens montrent le rôle d'autant de régions dans l'identité française.

III. — Limousin

Le 27 avril 1848, Limoges la Rouge fait frissonner la France et devient la « Rome du socialisme »

par ALAIN CORBIN

A LA fin de la Monarchie de Juillet, la province continue de pâtir de la vogue du « voyage pittoresque » et des systèmes d'images diffusés par l'élite parisienne partie à la découverte de la France profonde. Les régions de marais, certains rivages, plusieurs vallées de haute montagnes fascinent et repoussent tout à la fois les adeptes de cette ethnologie balbutiante. Le Limousin appartient à cette catégorie de terres hostiles qui hantent l'imaginaire.

Les voyageurs de ce temps, qui n'ont pas notre regard et qui n'analysent pas la topographie à notre manière, proposent de cette région un étonnant tableau. Ils décrivent un pays de montagnes isolées, rendues inaccessibles par le mauvais état de routes et de chemins qui risquent d'engloutir les voyageurs intrépides. Sensibles à l'accord qui s'établit entre l'âpreté du sol, la vitalité de la végétation et les caractères ethniques, touristes et administrateurs venus de la grande ville, inspirés par la lecture de Fenimore Cooper et de Walter Scott, n'hésitent pas à identifier les rudes populations qu'ils rencontrent à de véritables sauvages (1).

Une série de malencontreux stéréotypes accentuent alors le pessimisme de la vision. Les migrants temporaires du Limousin inspirent crainte et mépris ; les paysans sédentaires comme les citadins les traitent de « mangeurs de châtaignes » et les enfants crient « aux oies » sur leur passage. Depuis que Rabelais a raillé l'« escholier limousin » et que Molière a stigmatisé la bêtise de Monsieur de Pourceaugnac, on imagine incultes, ridicules, dérisoires les élites de la région. En 1841, la condamnation de Marie Lafarge par les jurés de Tulle a semé l'indignation ; l'opinion nationale s'est déchaînée contre ces populations qu'un publiciste qualifie de « brutes limousines ». Peu importe son probable forfait, la malheureuse héroïne apitoie ; symbole de l'ambiguïté de la femme romantique, à la fois ange et démon, ce sphynge a su admirablement mettre en scène son martyre. Les *Mémoires* qu'elle lance de sa prison retracent avec art l'itinéraire sadien qui l'a conduite, au fond des bois, dans un manoir délabré, noir, effrayant, inaccessible, hanté par les loups.

« Faites-nous frissonner »

Contrairement à la haute montagne qui commence d'attirer les foules, et bientôt la famille Perrichon, contrairement à la Normandie dont les plages entament leur fastueuse carrière (2), contrairement à la Bretagne qui est alors l'objet d'une découverte véritable (3), le Limousin demeure à l'écart des courants de circulation ; ce qui retarde la correction des stéréotypes qui ternissent son image.

Le regard de l'autre constitue un fait historique. En ce cas précis, il dessine un modèle en fonction duquel les Limousins sont alors tentés de se percevoir et de régler leur comportement. Mais, dans le même temps, la blessure de la conscience régionaliste avive le désir de manifester une identité collective, de construire un ensemble d'images symboliques moins dévalorisant.

En quelques années, une substitution s'opère en effet dans l'imaginaire national ; un nouveau cliché s'impose qui assume toutefois la peur ancienne. En 1850, c'est déjà chose faite ; cette année-là, lorsqu'il lui faut désigner Limoges, Pauline Roland parle avec respect de la « Rome du socialisme ». Un administrateur nouveau venu dans la région limousine se croit en « terre promise de la démocratie ». Un demi-siècle plus tard (1905), la grève révolutionnaire qui agite la ville de la porcelaine suscite dans le pays un effroi hors de proportion avec la gravité réelle du conflit (4). Un caricaturiste représente alors le tribun de la S.F.I.O. entouré de belles dames suppliantes : *« Faites-nous frissonner Monsieur Jaurès, parlez-nous de Limoges ! »* Depuis, le *Pain noir* de Georges-Emmanuel Clancier a profondément ancré l'image de la ville rouge. A tel point que ce stéréotype ne semble plus pouvoir être remis en cause. Au soir des municipales de 1983, tandis que René Rémond affûte avec précaution ses doctes commentaires, c'est à peine si le téléspectateur apprend incidemment que les socialistes de Limoges conservent la mairie, tant cela ressortit au domaine de l'évidence.

Trois semaines au pouvoir

Il importe donc de détecter l'événement révélateur, sinon décisif, qui atteste la genèse du mythe créateur. A mon sens, il surgit à Limoges, en avril 1848. Le 27 de ce mois, au terme d'une journée d'agitation, la garde nationale bourgeoise se laisse désarmer par le peuple ; les démocrates, appuyés sur une garde mobile ouvrière, réussissent à établir, durant près de trois semaines, leur total contrôle sur la ville. Fait alors unique, Limoges vit durant ce laps de temps en marge de l'histoire nationale. Une telle situation mérite explication.

Depuis l'avènement de Louis-Philippe, les doctrines socialistes se sont diffusées dans la ville. De jeunes bourgeois cultivés, au premier rang desquels se situe Théodore Bac, l'un des avocats de Mme Lafarge, se sont enthousiasmés pour la pensée saint-simonienne, avant de subir très profondément l'influence de Pierre Leroux. Celui-ci a fondé, à proximité, dans la petite ville creusoise de Boussac, une colonie agricole et une imprimerie ; ce qu'il appelle son « école » est vite devenu lieu de pèlerinage pour les jeunes républicains. A Limoges, cependant, le patronat démocratique (5) fonctionne avec efficacité. Au cours de réunions clandestines tenues dans les châtaigneraies qui bordent alors la ville, Bac et ses amis prêchent la nouvelle doctrine aux ouvriers des manufactures. Les travailleurs de la porcelaine, du moins les plus qualifiés, les tourneurs, les doreurs et surtout les peintres-décorateurs, accueillent avec empressement le message socialiste.

Le 2 janvier 1848, le banquet réformiste qui se tient à Limoges, sous la présidence de Théodore Bac, tourne à la messe « communioniste » : les orateurs y exaltent la doctrine humanitaire du philosophe de Boussac ; ils clament la nécessité de désamorcer toute violence et de construire la transformation morale de la société sur celle de l'individu.

Désamorcer les tensions

En face, dans les rangs de la bonne bourgeoisie conservatrice, d'ailleurs assez clairsemés, règne la peur sociale. Ici, l'on compte sur la garde nationale. En 1847, une pétition provocatrice a circulé qui réclamait de n'ouvrir cette milice urbaine qu'aux privilégiés de la fortune, seule élite capable, selon les signataires, de faire preuve de la discipline nécessaire au maintien de l'ordre. La bourgeoisie s'appuie sur les « gens de métiers ». Ce milieu très fermé, animé d'une grande ferveur religieuse, se compose des artisans regroupés au cœur de la cité. Il comprend notamment les bouchers, qui constituent le modèle le plus achevé de ce peuple traditionaliste. Chez les bourgeois conservateurs et leurs alliés, la peur sociale engendre, mais pour d'autres motifs, cette même volonté de désamorcer les tensions, qui inspire les disciples de Pierre Leroux.

Durant les deux premiers mois de la République, en février et en mars 1848, la ville de Limoges vit dans l'euphorie le triomphe de la fraternité et de l'espérance socialiste. L'unanimisme qui préside à la constitution du comité administratif provisoire formé dès le 25 février, à l'annonce de la révolution parisienne, la vitalité de la Société populaire, qui regroupera jusqu'à cinq mille huit cents adhérents et dont les bourgeois démocrates ont pris la direction, la facile accession de Théodore Bac à la mairie, tout traduit cette fraternisation que scelle en outre l'ébauche d'une politique sociale. Une commission de la Société populaire surveille l'application de la taxe de la viande, une autre le poids du pain. Les pauvres récupèrent les objets déposés au Mont-de-Piété ; des chantiers municipaux s'ouvrent sur le Champ-de-Juillet afin de fournir du travail aux chômeurs. A l'hôtel de ville, Théodore Bac tient les populations sous le charme de son éloquence ; il réussit à faire accepter le principe de l'égalité d'armement au sein de la garde nationale.

Dès le mois d'avril cependant, tout se gâte. Le patronage démocratique qui vient de connaître, à Limoges, des succès éclatants, le cède, ici plus tôt qu'ailleurs, à la haine de classe. Les bourgeois cessent peu à peu de fréquenter la Société populaire ; nombreux sont ceux qui décident même de quitter la ville. D'autres se regroupent dans un Comité central, bien décidés à préparer la victoire des modérés aux élections à l'Assemblée constituante. Bac et ses amis, les petits-bourgeois démocrates, éprouvent de plus en plus de difficulté à calmer les revendications du peuple. Celui-ci réclame notamment le désarmement effectif de la garde nationale bourgeoise et demande que les ouvriers soient mieux représentés au sein du conseil municipal.

Le 27 avril, les tensions sociales éclatent au grand jour (6). Les démocrates de la ville, qui attendaient avec impatience le résultat des élections, apprennent ce jour-là qu'à l'exception de Bac leurs candidats ont toutes chances d'être battus. Ceux que l'on appellent les « républicains du lendemain » ont su convaincre les ruraux de ne pas voter pour les « rouges » présentés par le chef-lieu. La colère gronde sur les ateliers du Champ-de-Juillet. Quand il devient évident que les candidats de la Société populaire ont perdu la partie, plusieurs individus se saisissent des procès-verbaux du scrutin et les mettent en morceaux

Le règne des hommes en blouse

C'est alors que surgissent les « Navetaux ». Ces individus, décrits comme très violents, vivent en marge de la ville sur les bords de la Vienne, près du port du *Naveix*. Ils ont pour tâche de retirer de la rivière les billes de bois flotté qui alimentent le foyer des fours à porcelaine. Voilà qu'ils sont montés, armés des terribles *lancis* avec lesquels ils agrippent les troncs d'arbres. Leur irruption sème la terreur ; elle décide les gardes nationaux bourgeois à se laisser désarmer. Cependant, Bac et ses amis ne cesseront tout le jour d'en appeler à la modération. Ils réussissent à convaincre le commissaire du gouvernement de laisser la foule pénétrer dans la préfecture. Comme au soir du 25 février, un Comité provisoire se crée qui entend diriger le département ; mais, cette fois, les ouvriers y sont nombreux et s'y révèlent fort actifs. Alors culmine dans ce milieu l'espérance démocratique.

Placée sous les ordres de ce comité, une garde mobile composée d'hommes du peuple réussit à maintenir le calme dans la ville. Tandis qu'à Rouen les troubles qui se déroulent les 26 et 27 avril font une trentaine de victimes, aucun incident grave ne vient ici ternir le règne des hommes en blouse. Aux yeux des autorités parisiennes, c'est bien cette maturité qui se révèle inquiétante ; laisser se prolonger l'expérience risquerait d'accréditer la compétence des « rouges ».

Vue de l'extérieur, la situation de Limoges apparaît vite totalement aberrante ; le mouvement s'inscrit à contre-courant de l'histoire nationale. Le succès des candidats modérés dans l'ensemble du pays, l'échec de l'insurrection parisienne du 15 mai, avivent l'urgence de la répression. Le 18, les troupes, qui avaient été massées à proximité, font leur entrée dans la ville. A l'exception de Théodore Bac, auquel on n'ose s'en prendre, les chefs du parti démocrate se retrouvent en prison. La Société populaire sera dissoute, la gauche démocrate et socialiste décapitée. L'absence d'état-major empêchera les républicains de la ville de participer efficacement à l'insurrection de décembre 1851.



PHILIPPE GLEIB

LES NOUVEAUX EXPLORATEURS

L'affaire de Limoges connaît un énorme retentissement dans la presse nationale. Celle-ci, manifestement, exagère la violence du mouvement afin de mieux distiller la peur ; elle a, de cette manière, puissamment contribué à enraciner la légende rouge.

Loin de rejeter cette nouvelle image, la majorité des Limousins vont y puiser de quoi fonder leur identité, voire leur dignité, tant il est vrai, encore une fois, que le refus nostalgique qui constitue la mentalité de la gauche en Limousin doit beaucoup au régionalisme blessé.

A l'évidence, ce sentiment ne saurait toutefois expliquer à lui seul l'ampleur et la solidité du radicalisme, puis du socialisme dans le Limousin du dix-neuvième siècle. Ce succès se fonde sur la confluence de facteurs qu'il serait trop long d'analyser ici (7). L'âpre conscience de classe qui anime l'élite du prolétariat limougeaud, fortement imprégné d'idéologie, on oserait presque dire de religiosité socialiste, l'ouvriérisme des travailleurs migrants, spectateurs actifs des joutes parisiennes, la grande place tenue dans les villes d'importance moyenne par une petite bourgeoisie d'hommes de loi, très tôt consciente du rôle que pouvait lui permettre d'exercer le patronage démocratique, contribuent à expliquer la solidité des options définies sous la IIe République.

La résistance à la modernité

Mais il faut encore davantage souligner le poids de certains facteurs d'ordre anthropologique. L'importance de la famille élargie (8) et les attaques précoces auxquelles celle-ci s'est trouvée soumise en Limousin, le rôle exercé par le réseau de parentèle, la vigueur des liens créés par la proximité d'habitat et le respect des rites de la vicinité, la vitalité des formes de sociabilité qui se développent au sein de la communauté de hameau, ont contribué, en milieu rural, à nourrir le refus du libéralisme économique et du processus d'individuation en cours. Tous ces traits expliquent cette résistance à la modernité, tissée de nostalgie, qui a permis à la paysannerie limousine de se trouver en accord avec l'idéologie démocrate diffusée par la petite bourgeoisie urbaine.

La faiblesse de l'emprise exercée par de piètres notables, qui, loin d'inspirer un désir d'imitation, suscitent souvent l'ironie, quand ce n'est pas la dérision, laisse le champ libre à des leaders issus de la masse. Ces personnages, dont le maçon Martin Nadaud constitue le modèle achevé, coordonnent les réseaux et, le moment venu, distribuent les « plaçous », sans qu'on puisse pour autant parler de clientèle, tant les populations régionales sont peu sensibles au prestige de l'autorité. Mal disposés au respect de la hiérarchie, les Limousins du dix-neuvième siècle apprécient le contact direct. C'est la relation interpersonnelle, facilitée par cette horizontalité des structures dont témoigne encore la lenteur du processus de mobilité sociale dans la région, qui, bien souvent, oriente les options politiques.

Autant de traits qui favorisent la gauche démocrate et socialiste, mais qui peuvent, au besoin, autoriser la tentation du césarisme, c'est-à-dire le ralliement à l'individu qui en appelle directement au peuple et qui sait se présenter comme l'adversaire des notables conservateurs. C'est dans la région limousine que, le 10 décembre 1848, lors de l'élection à la présidence de la République, le prince Louis-Napoléon Bonaparte obtient ses meilleurs résultats. Quarante ans plus tard, le prestige de Boulanger sera suffisant pour entraîner l'échec de Martin Nadaud lui-même.

Les stéréotypes qui plongent leurs racines dans la geste de 1848 demeurent vigoureux en 1983, à une exception près, toutefois. Depuis l'éphémère séjour du maquisard Georges Guingouin à l'hôtel de ville de Limoges, la « Rome du socialisme » a cessé d'inspirer de la crainte au pays. Sous la houlette placide du maire Louis Longequeue, la gauche limougeaude s'est faite symbole de fidélité. Tandis qu'au sein du parti au pouvoir résonnent de partout les voix discordantes, seuls, ou presque, les socialistes limousins continuent de suivre, sans même oser grogner. ■

(1) Eugen Weber (*la Fin des terroirs*, Fayard, 1983) vient de rappeler brillamment la prégnance de ce modèle, sans trop, il est vrai, le remettre en question.

(2) Cf. Gabriel Désert, *la Vie quotidienne sur des plages normandes du Second Empire aux années folles*, Hachette, 1983.

(3) Denise Delouche, *Peintres de la Bretagne. Découverte d'une province*, Klincksieck, 1977.

(4) Geneviève Désiré-Vuillemin, « Une grève révolutionnaire : les porcelainiers de Limoges en avril 1905 », *Annales du midi*, numéro 101, 1971.

(5) Expression empruntée à Maurice Agulhon, *la République au village*, le Seuil, 1979.

(6) Cette journée est décrite par Philippe Vigier dans *la Vie quotidienne en province et à Paris pendant les journées de 1848*, Hachette, 1982.

(7) Cf. Alain Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin au dix-neuvième siècle*, deux volumes, Marcel Rivière, 1975.

(8) Jean-Claude Peyronnet, « Famille élargie ou famille nucléaire ? L'exemple du Limousin... », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1975, et Nicole Lemaître, *Un horizon bloqué*, Ussel, 1978.

Le Monde
DIMANCHE

FEUILLETON

Tentation

Par CATHERINE RIHOIT

Résumé des chapitres précédents. **— Framboise, sur les traces du metteur en scène Max Verdereau, a rencontré Alain Segondat, son ancien assistant. Par lui, elle apprend que le metteur en scène a disparu depuis deux ans. On suppose qu'il est au Cocazul, république d'Amérique centrale où il a fait construire des studios. Sur la foi d'une étonnante ressemblance entre Framboise et la fille disparue de Verdereau, Sophie, Maronnié a décidé d'envoyer Framboise au Cocazul, sans toutefois lui expliquer les raisons de son choix.**

III

Splendeur déchue

FRAMBOISE, en sortant des bureaux de *Paris-Choc*, téléphona à Benjamin.

« Excuse-moi, mon chéri, mais je ne pourrai pas te voir ce soir. Maronnié m'a confié l'interview de Verdereau. Je m'envole pour le Cocazul à la fin de la semaine. J'ai mon billet et du fric !

— Ça ne me dit pas pourquoi tu te décommandes, dit Benjamin.

— Je dois voir Myriam. Myriam Molyneux, tu te rends compte... C'est avec elle que je pars chez Verdereau... Je vais être, officiellement, demoiselle de compagnie d'une star...

— Bonniche d'un vieux débris, oui, dit le minou, dans la voix duquel Framboise crut détecter une tension. *Cette histoire me paraît vaseuse, et ce Maronnié ne m'inspire aucune confiance...*

— J'attendais une autre réaction, dit Framboise. *Je trouve du travail... Comme journaliste, ma vocation... et tu me fais la tête... Vraiment, tu me déçois...*

— Excuse-moi, dit Benjamin, dont la voix se cassa. *Je suis un peu jaloux, c'est tout !*

— Jaloux de qui ?

— Je ne sais pas. »

Framboise sortit de la cabine et appela un taxi. Puisqu'elle avait maintenant droit aux notes de frais...

« En Allemagne, expliqua le chauffeur, *ils ont trouvé une solution pour les criminels. On leur enlève un truc dans le cerveau, scientifiquement et tout, et après ils deviennent normaux comme vous et moi.*

— C'est vrai, dit Framboise pour le faire taire. *Moi, on me l'a fait il y a teux ans, et debuis che n'ai fiolé berzonne. »*

Dans le rétroviseur, l'homme lui jeta un regard déphasé. Puis, il se consacra aux problèmes circulatoires. Framboise pensait à Benjamin. Elle était un peu ennuyée.

« Ah ! et puis, ça lui apprendra, pour toutes les soirées passées à jouer au poker avec ses copains, sans s'occuper de moi », se dit-elle.

Le taxi stoppa dans la petite rue en pente qui longe la cinémathèque. Framboise s'engouffra dans le sous-sol grisâtre. Elle avait juste le temps de se faire deux Verdereau avant d'aller chez Myriam.

Elle sortit un peu saoule, les jambes flageolantes. Le ciel était violet. Les arbres sentaient bon l'arbre. Paris, à ses pieds, lui appartenait.

∴

Myriam Molyneux habitait rue Albéric-Magnard, dans le quartier de la Muette. Framboise y arriva à la nuit tombante.

Au moment de sonner, elle hésita, surprise. A travers les barreaux rouillés de la clôture, on discernait un jardin sauvage. Des touffes d'herbe se faufilaient entre les pavés de l'allée. Là où autrefois avait dû se trouver une pelouse poussaient aujourd'hui de hautes herbes folles et de jeunes marronniers pirates. Dans les herbes, Framboise percevait de légers bruits ; des mouvements furtifs dans les herbes.

« Des chats ! » se dit-elle. L'endroit grouillait d'animaux. *« Ils ne vont pas me bouffer, de toute façon »*, songea-t-elle. Et elle agita la cloche, dont le son grêlé se répercuta contre les murs du bâtiment.

Celui-ci était plus facile à voir que la cour, car la lueur d'un réverbère l'éclairait partiellement. C'était un hôtel particulier datant du début du siècle. La porte à deux battants, ornée de volutes, était surplombée d'une marquise de verre et de fer forgé, très ouvragée. Des ondines de pierre dont les traînes torturées se prolongeaient en branches fleuries l'encadraient. L'architecture de l'ensemble était superbe et son abandon sinistre la rendait plus romantique encore. Framboise, émerveillée et un peu craintive, se crut un instant dans un des livres de contes qu'elle dévorait enfant, avant de s'endormir.

Aucune lumière ne filtrait. La maison semblait totalement abandonnée, et pourtant c'était bien là que vivait Myriam Molyneux. Toute cette atmosphère correspondait à son personnage de femme mélancolique et noire, à ces rôles d'héroïne pure et trouble, séquestrée par l'amour, qu'elle avait interprétés au long d'innombrables mélos des années 40. Myriam avait été une merveilleuse Ophélie. Ses cheveux dénoués avaient flotté sur l'eau des rivières comme des faisceaux d'algues. Elle avait, du haut de remparts en ruine, tendu la main vers un prince toujours lointain.

« Elle vit dans le décor d'un de ses films », pensa Framboise.

Juste à ce moment, la porte s'ouvrit. Une silhouette, très vieille et très cassée, se dirigeait vers la grille, une bougie à la main. C'était une femme vêtue d'une blouse bleue, les cheveux pris dans un foulard. Elle regarda Framboise d'un air soupçonneux, puis sortit une clé de sa poche et ouvrit.

Les chats regardèrent passer Framboise de leurs yeux rendus lumineux par la nuit. A la lueur du réverbère — car l'obscurité, en un instant magique, invisible, était tout à fait tombée, — la jeune fille discernait un amas de caisses, de bâches et de chiffons, tout un bidonville animal. Un peu plus loin, les ondines qui gardaient la porte la scrutèrent de leurs yeux de pierre, rêveurs et fixes. A la suite de la vieille, Framboise entra, deux matous sur les talons.

Elle se trouva dans un hall très vaste et très haut, éclairé par une lumière laiteuse qui tombait d'un immense vitrail. Il représentait une femme revêtue d'une immense chevelure. A la lueur de la bougie, plus bas, Framboise devinait des meubles, des plantes, des statues. Un escalier tombait comme une cascade. La vieille s'engagea dans un couloir, poussa une portière. Elles pénétrèrent dans une pièce plus grande encore, caverneuse, insondable. Près des rideaux tirés de la fenêtre, sur une table massive au plateau de marbre rose, était posé un chandelier à six branches, en verre de Venise.

A côté, dans une méridienne tendue de velours rouge, fugitivement éclairée par la lumière capricieuse des chandelles, se tenait, à demi-allongée, une couverture brodée sur les genoux, l'égérie de Carné et de Bresson, celle qu'on appelait autrefois *« la dame aux violettes »*, parce qu'elle aimait en porter un bouquet à la boutonnière, Myriam Molyneux.

« J'aurais dû penser à lui en apporter », songea Framboise. Elle se sentait comme dans une église. La bonne tendit sa bougie, éclaira le visage de la star comme un guide montrerait les détails d'une madone de bois sculpté.

Le visage qui l'observait, ridé, poudré, aux yeux noyés de khôl comme ceux d'une vedette du muet, ressemblait à un vieux bois rejeté par les flots, poli et rongé par la mer. Comme dans une de ces épaves on devine le tronc ou la branche, Framboise lisait, sous les ravins profonds des rides, la beauté ancienne d'une ossature parfaite.

« Au-delà d'un certain âge, dit Myriam, *il faut arrêter le temps. Et la lumière électrique vous projette dans l'avenir avec une telle violence — mon cœur ne pourrait plus le supporter. »*

Sans bruit, glissant comme sur un tapis roulant, la vieille servante s'éloigna.

« Vous voyez Rose : aujourd'hui, encore, ça va. Mais dès qu'il fait un peu humide, elle a son lumbago. Je ne peux pas l'emmener au Cocazul en ce moment, c'est la saison des pluies.

— Vous êtes déjà allée là-bas ? demanda Framboise, qui se tenait toujours debout comme devant une maîtresse d'école.

— Non. Ça fait plus de cinq ans que je n'ai pas vu Max. La dernière fois, c'était pour le tournage de Rendez-vous au crépuscule. *J'étais Eva, vous savez, la recluse — celle qu'on découvre à la fin dans une cave. Beaucoup de théâtre, mais rôle difficile. On a dû me vieillir au maquillage. Evidemment, aujourd'hui, j'ai l'âge du rôle, mais alors je faisais beaucoup plus jeune. »*

Ce mélange d'illusions et de lucidité émut Framboise.

« Asseyez-vous », dit Myriam. Elle approcha le chandelier du visage de la jeune femme.

« Maronnié avait raison, dit-elle. *C'est ressemblant. Très ressemblant, même. Etonnant.*

— Qu'est-ce qui est ressemblant ? demanda Framboise.

— Vous, dit Myriam. *Au portrait tracé par Pierre. C'est un vieil ami, lui, vous savez. Même un vieil amant, d'ailleurs. C'était... attendez... l'année de la sortie de* la Fille des brumes. *Beau film. Un de mes grands succès. Vous l'avez vu ?*

— Non, malheureusement.

— Moi, je ne peux plus les voir, maintenant. Ça me fait un effet... La dernière fois que j'ai regardé un de mes vieux films, j'ai pris un couteau et j'ai lacéré l'écran... J'étais comme folle... C'était chez Max, justement... Il n'était pas content... On a parfois de drôles de réactions, vous ne trouvez pas ?

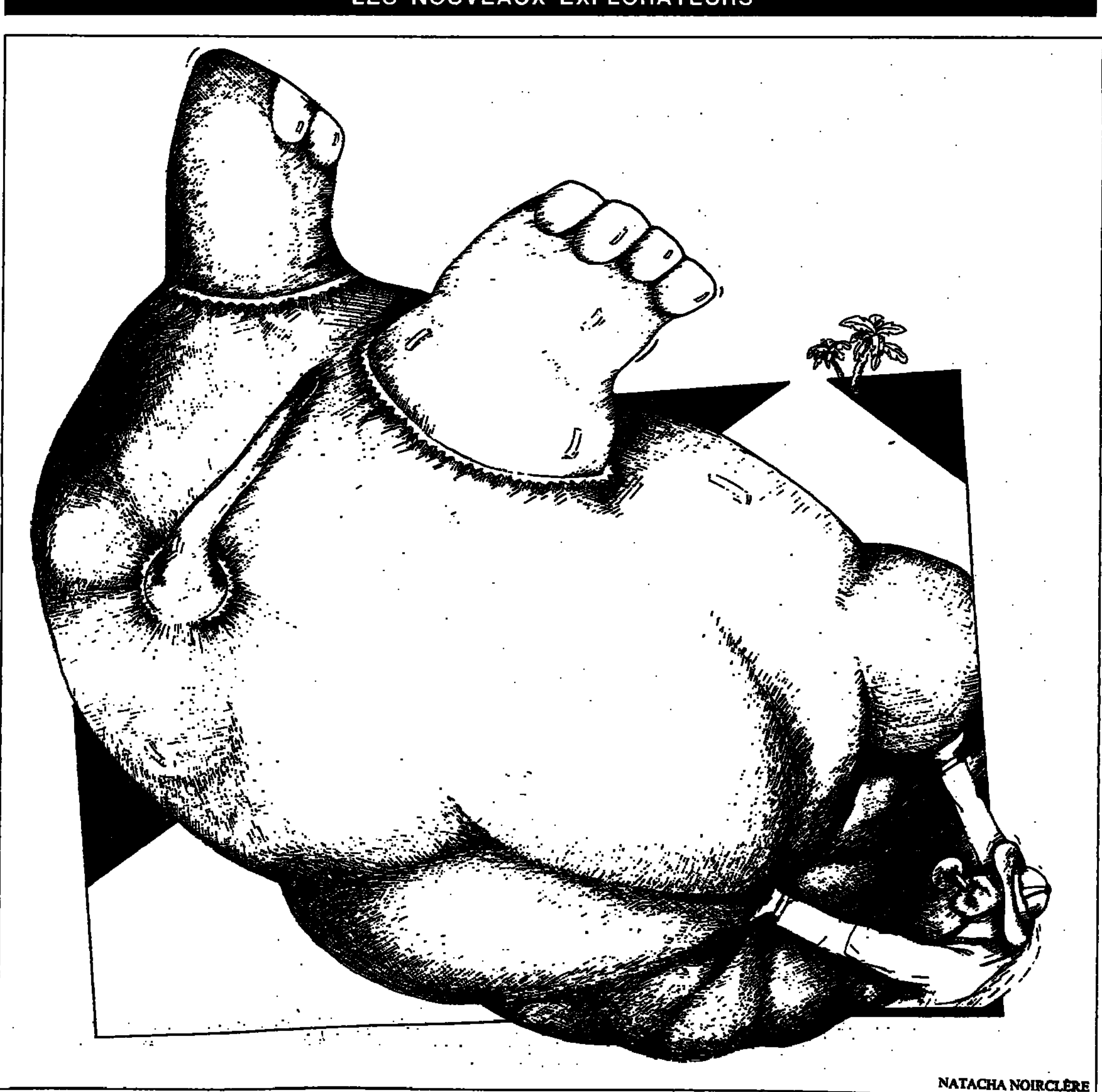
— Ça m'arrive aussi, de faire des choses bizarres, dit Framboise.

— Pierre Maronnié était venu m'interviewer. Il était très jeune, il débutait... Il était mignon, si vous saviez... Frais et rose... Et innocent... On ne dirait pas, maintenant, que c'est le même homme... J'avais déjà trente-cinq ans et lui vingt-cinq... Je les ai toujours aimés jeunes, je ne sais pas pourquoi...

» En tout cas, ça n'a pas duré longtemps... Je ne crois pas qu'il m'aimait, il était surtout flatté de se montrer avec moi partout, vous comprenez... Mais c'est lui qui m'a présenté Verdereau... Un soir, au Tabou...

(Lire la suite page XII.)

LES NOUVEAUX EXPLORATEURS



NATACHA NOIRCLÈRE